

BUDGET 2027

PLAN FINANCIER
ET DES TÂCHES 2028-2030

**Tome 2 : vision par
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 16 septembre 2026*

Présentation en deux tomes

Le rapport sur le budget et PFT est présenté en deux tomes. Le tome 1 a pour objectif de présenter les éléments relatifs au budget et au plan financier et des tâches selon une vision globale de l'État. Le tome 2 présente une vision plus fine, par entité et département.

Abréviations et symboles

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants peuvent être utilisés :

MCH2	Modèle comptable harmonisé pour les cantons et communes
NC	Nature comptable
Mio(s)	Million(s)
CHF	Francs suisses
EPT	Équivalent plein temps
B	Budget
C	Comptes
PFT	Plan financier et des tâches
--	Donnée équivalente à 0 ou aucune valeur
AULE	Autorités législatives
AUJU	Autorités judiciaires
CHAN	Chancellerie d'État
DSJS	Département de la santé, de la jeunesse et des sports
DSDC	Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture
DFFI	Département de la formation et des finances
DDTE	Département du développement territorial et de l'environnement
DECS	Département de l'économie et de la cohésion sociale

Signes dans les tableaux

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle alors de « revenus nets ».

Table des matières

1.	Introduction	4
1.1.	Dimension managériale	4
1.2.	Dimension financière.....	4
1.3.	Dimension analytique.....	4
1.3.1.	Groupes de prestations.....	4
1.3.2.	Charges et revenus non incorporables aux prestations	5
1.3.3.	Projets gérés par crédits d'engagement	5
1.3.4.	Point d'attention dans la comparaison des données	5
1.4.	Forfaits des services centraux	5
2.	Fiches par département et entité.....	7
2.1.	Autorité législative (AULE)	7
2.1.1.	Compte de résultats et effectif AULE	7
2.1.2.	Grand Conseil (GCNE)	8
2.1.3.	Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC).....	11
2.2.	Chancellerie d'État (CHAN)	15
2.2.1.	Compte de résultats et effectif CHAN	15
2.2.2.	Service de la chancellerie (SCHA).....	16
2.2.3.	Service d'achat, logistique et imprimés (SALI).....	21
2.3.	Autorités protection des données et transparence (PPDT)	26
2.4.	Contrôle cantonal des finances (CCFI)	30
2.5.	Autorités judiciaires (AUJU)	34
2.5.1.	Compte de résultats et effectif AUJU	34
2.5.2.	Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ).....	37
2.5.3.	Tribunal d'instance (TINS)	40
2.5.4.	Tribunal cantonal (TCAN)	43
2.5.5.	Ministère public (MP)	46
2.6.	Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS).....	50
2.6.1.	Compte de résultats et effectif du DSJS	50
2.6.2.	Secrétariat général DSJS (SSJS)	52
2.6.3.	Office d'organisation (OORG).....	56
2.6.4.	Service de la santé publique (SCSP).....	58
2.6.5.	Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ).....	64
2.6.6.	Service des bâtiments (SBAT).....	69
2.6.7.	Service des sports (SSPO)	77
2.6.8.	Service de statistique (STAT)	81
2.6.9.	Fonds structures d'accueil extra-familial	85
2.7.	Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC).....	89
2.7.1.	Compte de résultats et effectif du DSDC	89
2.7.2.	Secrétariat général DSDC (SSDC)	91
2.7.3.	Service des poursuites et faillites (SEPF)	95
2.7.4.	Service cantonal de la population (SCPO).....	99
2.7.5.	Service pénitentiaire (SPNE)	104
2.7.6.	Police neuchâteloise (PONE).....	109
2.7.7.	CIFPOL – École de Colombier.....	116
2.7.8.	Service sécurité civile et militaire (SSCM).....	119
2.7.9.	Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN).....	124
2.7.10.	Service de la culture (SCNE)	129
2.7.11.	Service des transports (SCTR)	135
2.7.12.	Service des ressources humaines (SRHE).....	140
2.7.13.	Service juridique (SJEN).....	144
2.7.14.	Fonds de la protection civile régionale.....	148
2.7.15.	Fonds contribution remplacement abris PC	151
2.8.	Département de la formation et des finances (DFFI)	155
2.8.1.	Compte de résultats et effectif du DFFI	155
2.8.2.	Secrétariat général DFFI (SFFI).....	157
2.8.3.	Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)	160
2.8.4.	Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)	164
2.8.5.	Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO).....	167

2.8.6.	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars.....	173
2.8.7.	Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).....	178
2.8.8.	Service financier (SFIN).....	185
2.8.9.	Service des contributions (SCCO).....	190
2.8.10.	Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel.....	194
2.8.11.	Fonds d'aide aux communes.....	197
2.9.	Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE).....	200
2.9.1.	Compte de résultats et effectif du DDTE.....	200
2.9.2.	Secrétariat général DDTE (SDTE).....	202
2.9.3.	Service de l'aménagement du territoire (SCAT).....	206
2.9.4.	Service des ponts et chaussées (SPCH).....	211
2.9.5.	Service de l'énergie et de l'environnement (SENE).....	219
2.9.6.	Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN).....	225
2.9.7.	Service de l'agriculture (SAGR).....	231
2.9.8.	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).....	237
2.9.9.	Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF).....	243
2.9.10.	Fonds d'aménagement du territoire.....	250
2.9.11.	Fonds cantonal de l'énergie.....	253
2.9.12.	Fonds des eaux.....	256
2.9.13.	Fonds forestier de réserve.....	259
2.9.14.	Fonds de conservation de la forêt.....	262
2.9.15.	Fonds agricole et viticole.....	264
2.9.16.	Fonds des mensurations officielles.....	267
2.10.	Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS).....	271
2.10.1.	Compte de résultats et effectif du DECS.....	271
2.10.2.	Secrétariat général DECS (SECS).....	273
2.10.3.	Service de l'économie (NECO).....	278
2.10.4.	Service de l'emploi (SEMP).....	283
2.10.5.	Service des migrations (SMIG).....	289
2.10.6.	Service de la cohésion multiculturelle (COSM).....	294
2.10.7.	Service de l'action sociale (SASO).....	298
2.10.8.	Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA).....	304
2.10.9.	Fonds d'attributions cantonales Loterie romande.....	308

1. Introduction

Alors que le tome 1 offre une vision globale du budget et du PFT de l'État, le tome 2 présente une vision plus fine par département et entité. Ainsi, il présente le résultat financier et analytique prévisionnel par entité au travers de fiches standardisées qui s'organisent autour de trois volets : la dimension managériale, la dimension financière ainsi que la dimension analytique. Les fonds sont considérés dans cette publication comme des entités à part entière, même si ceux-ci sont gérés administrativement par les services de l'État. Pour chaque département, un compte de résultats global ainsi qu'un tableau comprenant le nombre d'emplois équivalents plein temps (EPT) de chaque service est également proposé. Les apprenti-e-s, stagiaires, rentiers et rentières ainsi que les enseignant-e-s et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas compté-e-s.

1.1. Dimension managériale

Les explications reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et long terme permettent de fournir des informations relatives aux enjeux propres à certains domaines d'activités.

1.2. Dimension financière

Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et principaux revenus figurant au budget, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes et budget de l'année précédente) et au futur (PFT), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

1.3. Dimension analytique

Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les coûts et revenus des groupes de prestations ;
- les charges et revenus non incorporables aux prestations ;
- les projets gérés par crédit d'engagement ;
- pour les services concernés, les charges et revenus relatifs aux différentes composantes de la facture sociale.

1.3.1. Groupes de prestations

Le tableau suivant présente les composantes (coûts et revenus) des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. Chaque groupe est ainsi découpé selon le détail décrit ci-dessous :

<i>Charges directes</i>	Charges qui sont directement imputables à un groupe de prestations.
<i>Coûts salariaux et de structure</i>	Charges salariales et charges de fonctionnement du service non-imputables directement à un groupe de prestations en particulier mais nécessaires à la réalisation de celles-ci. Elles sont ventilées du centre de coût de l'entité dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques). Outre les charges de personnel, il peut s'agir de BSM, d'amortissements, etc.
<i>Coûts des services centraux</i>	Charges provenant de la facturation des forfaits par les services centraux. Ces charges sont également ventilées dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques).
<i>Revenus</i>	Revenus découlant de la vente des prestations fournies.

Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. À noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire. En outre, lorsqu'un groupe de prestation ne présente aucune donnée dans l'une ou l'autre colonne (comptes 2025, budget 2026, budget 2027) cela signifie qu'un changement de structure analytique a été effectué et que le groupe de prestation mentionné n'existe plus ou n'existait pas jusqu'à lors.

1.3.2. Charges et revenus non incorporables aux prestations

La partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

- Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMal ;
- Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus qui ne sont pas utiles à la délivrance d'une prestation (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

1.3.3. Projets gérés par crédits d'engagement

Le tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultats.

1.3.4. Point d'attention dans la comparaison des données

Nous rendons attentif le lecteur au fait que les données analytiques présentées dans le cadre du rapport doivent encore être interprétées avec réserves. Même si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métiers semble stable et adéquate depuis l'exercice 2020, l'ensemble des services doit encore appréhender cette nouvelle dimension analytique aussi bien lors de la budgétisation que de l'imputation aux comptes. Certaines erreurs ou incohérences ne peuvent donc pas être exclues à ce stade et le dispositif fait l'objet d'une démarche d'amélioration continue.

1.4. Forfaits des services centraux

Afin d'obtenir un coût net des prestations dit « complet », il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Nous rappelons que ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État car ces derniers sont contrebalancés par des recettes d'un montant équivalent au niveau des services centraux. Au budget 2027, six services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous :

Service	Type de forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
Service d'achat, logistique et imprimés	Centre éditique	Majoration sur le prix brut	Majoration appliquée sur les commandes des services prévisionnels comprenant les charges directes (essentiellement les salaires).
	Matériel scolaire		
	Matériel de bureau		
	Votations et élections		
Service des bâtiments	Forfait de base m2	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers, amortissements, etc...)
	Energie		
	Conciergerie		
Service de l'informatique	Postes de travail informatique	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc...
	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés
	Imprimantes multifonctions	Majoration sur le prix brut	Majoration appliquée sur les commandes des services prévisionnels comprenant les charges directes (essentiellement les salaires).
Garages de l'État	Par typologie de véhicules	Nombre de véhicules par type	Prix par typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc...
Service de la statistique	Heures de travail	Heures	Tarif horaire comprenant les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
Service des ressources humaines	Gestion salariale et administrative	Dossier de collaborateur	Le coût du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges des structures)
	Conseils, expertises et évaluation		
	Recrutement et mobilité		
	Formation et développement		
	Apprenti-e-s et stagiaires		

Autorité législative (AULE)

Compte de résultats et effectif AULE

GCNE Grand Conseil

SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

2. Fiches par département et entité

2.1. Autorité législative (AULE)

2.1.1. Compte de résultats et effectif AULE

Compte de résultat détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	3'057'703	3'427'260	3'509'207	+81'947	+2,4%	3'489'207	3'507'207	3'489'207
30 Charges de personnel	2'529'546	2'768'896	2'785'348	+16'452	+0,6%	2'785'348	2'785'348	2'785'348
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	381'244	457'659	540'000	+82'341	+18,0%	520'000	538'000	520'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	146'913	200'705	183'859	-16'846	-8,4%	183'859	183'859	183'859
Résultat d'exploitation	-3'057'703	-3'427'260	-3'509'207	-81'947	-2,4%	-3'489'207	-3'507'207	-3'489'207
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'057'703	-3'427'260	-3'509'207	-81'947	-2,4%	-3'489'207	-3'507'207	-3'489'207
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'057'703	-3'427'260	-3'509'207	-81'947	-2,4%	-3'489'207	-3'507'207	-3'489'207

Effectif du personnel (EPT)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 EPT %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Secrétariat général Grand Conseil (SGGC)	7.65	8.00	8.00	0.00	0.0%	8.00	8.00	8.00
Total	7.65	8.00	8.00	0.00	0.0%	8.00	8.00	8.00

2.1.2. Grand Conseil (GCNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Grand Conseil est le pouvoir législatif du canton. Il est composé de 100 député-e-s élu-e-s par le peuple pour une durée de quatre ans. L'actuelle législature 2025-2029 comporte des élu-e-s issu-e-s de sept partis politiques et organisé-e-s en cinq groupes parlementaires.

Le Grand Conseil représente le peuple et a notamment pour mission de légiférer et d'exercer la haute surveillance sur l'action des autres pouvoirs. À ce titre, il est le « premier pouvoir » du canton. En sa qualité de pouvoir législatif, le Grand Conseil a notamment pour mission d'étudier, de débattre et d'adopter des lois ou des décrets. Ces derniers sont généralement proposés soit par le Conseil d'État, par l'intermédiaire d'un rapport, soit par des membres du Grand Conseil.

Avant que les 100 membres du Grand Conseil se réunissent lors d'une session pour voter sur l'acceptation d'une loi ou d'un décret, la proposition est examinée par une commission parlementaire chargée d'étudier le projet, puis de faire une recommandation de vote au Grand Conseil. Les commissions parlementaires sont composées de 6 à 15 membres et représentent les forces politiques du parlement. Outre leur mission d'étudier un projet de loi ou de décret, les commissions ont aussi pour tâche d'étudier d'autres sujets en lien avec leur thématique, et peuvent, elles aussi, faire des propositions au Grand Conseil, par exemple, des amendements. Les membres des commissions deviennent ainsi des « expert-e-s » du sujet traité et font le lien avec le reste des membres de leur groupe parlementaire.

Durant les sessions du Grand Conseil, les 100 membres sont réuni-e-s pour débattre en présence des membres du Conseil d'État. Les sessions se tiennent environ dix fois par année. À cette occasion, sont notamment traités des rapports et des propositions issues des membres du Grand Conseil.

Lorsqu'il se retrouve en session, le Grand Conseil suit un ordre du jour précis publié par avance. Les débats sont publics et font l'objet d'un procès-verbal. Les débats parlementaires sont notamment une source importante d'interprétation d'une loi et il peut être nécessaire de se replonger dans un bulletin du Grand Conseil ou dans une archive vidéo de la session pour comprendre la « volonté du législateur ». Par ses débats, ses décisions et ses travaux en commission, le Grand Conseil contribue à définir les orientations de l'action publique et à assurer le bon fonctionnement des institutions démocratiques.

Objectifs stratégiques

En 2027, l'activité du Grand Conseil s'inscrira dans la poursuite de ses missions fondamentales au service du canton. Dans un contexte marqué par des évolutions économiques, sociales, environnementales et technologiques, la complexification croissante des dossiers traités appelle une analyse approfondie des objets parlementaires et un dialogue constant entre les différents acteurs et actrices institutionnels. Le parlement veillera à exercer pleinement son rôle législatif et de haute surveillance, en accompagnant les transformations de la société et en veillant à l'adaptation du cadre institutionnel lorsque cela s'avère nécessaire. Il continuera à promouvoir un dialogue constructif avec les différents acteurs et actrices institutionnels afin de contribuer à une action publique cohérente et adaptée aux enjeux du canton. Enfin, le Grand Conseil poursuivra ses efforts en faveur d'institutions accessibles, transparentes et proches de la population, tout en portant une attention particulière aux opportunités offertes par les évolutions numériques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'788'720	2'071'869	2'140'978	+69'109	+3.3%	2'140'978	2'158'978	2'140'978
30 Charges de personnel	1'408'823	1'630'000	1'630'000	+0	0.0%	1'630'000	1'630'000	1'630'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	358'716	433'906	506'000	+72'094	+16.6%	506'000	524'000	506'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	21'181	7'963	4'978	-2'985	-37.5%	4'978	4'978	4'978
Résultat d'exploitation	-1'788'720	-2'071'869	-2'140'978	-69'109	-3.3%	-2'140'978	-2'158'978	-2'140'978
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'788'720	-2'071'869	-2'140'978	-69'109	-3.3%	-2'140'978	-2'158'978	-2'140'978
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'788'720	-2'071'869	-2'140'978	-69'109	-3.3%	-2'140'978	-2'158'978	-2'140'978

Commentaires

Groupe 30 : Après les ajustements opérés ces dernières années en lien avec l'introduction du tarif horaire et la tenue des sessions sur un seul jour, les montants inscrits au budget au titre des indemnités liées à l'activité des membres du Grand Conseil devraient être proches de se stabiliser.

Groupe 31 : Les montants inscrits au budget tiennent compte de la décision prise lors de l'adoption du budget 2026 relative au montant alloué à la mission d'évaluation des politiques publiques. Ils enregistrent également une légère hausse afin de mieux refléter les dépenses liées aux déplacements, notamment en raison de l'augmentation de l'indemnité kilométrique majorée lorsque versée sous forme de bons de transport. À noter qu'un écart statistique de près de 20'000 francs avait été appliqué à ce groupe après l'adoption du budget 2026, ce qui contribue également à expliquer l'évolution des montants budgétés.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	24'986	18'000	28'000
Coûts salariaux et de structure	111'545	109'256	111'023
Coûts des services centraux	2'265	491	324
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	138'796	127'747	139'347

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Députation » sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit pour l'essentiel de frais divers ainsi que de cotisations aux institutions intercantionales dont le Grand Conseil est membre (charges directes), et des indemnités informatiques et de représentation de la présidence (coûts salariaux et de structure).

Sessions (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	148'835	136'000	143'000
Coûts salariaux et de structure	935'070	1'030'695	1'040'314
Coûts des services centraux	11'542	4'501	2'758
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'095'447	1'171'196	1'186'072

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Sessions » se composent des frais relatifs aux sessions : indemnités de déplacement versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupe et les sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions, ainsi que frais divers, y compris frais liés à la garde d'enfants de membres de la députation (charges directes), indemnités de présence pour les séances des groupes et sessions (coûts salariaux et de structure) et coûts des services centraux relatifs aux sessions.

Commissions (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	185'821	300'000	335'000
Coûts salariaux et de structure	362'208	469'955	478'663
Coûts des services centraux	6'447	2'971	1'896
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	554'477	772'925	815'559

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Commissions » se composent des frais relatifs aux organes du Grand Conseil (bureau, commissions, sous-commissions, groupes de travail) : indemnités de déplacement, repas et mandats confiés à des tiers (charges directes), ainsi qu'indemnités de présence (coûts salariaux et de structure).

2.1.3. Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les prestations du secrétariat général en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont mentionnées aux articles 47 à 48 et 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

Le secrétariat assiste le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions. Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi. Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien de la présidence du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes, ainsi que de fournir différentes expertises.

Objectifs stratégiques

À mi-législature, l'année 2027 s'inscrira dans la continuité des démarches engagées en matière d'optimisation des prestations du secrétariat général. La volonté de faciliter l'exercice du mandat des membres du Grand Conseil, notamment par le développement de nouvelles prestations, ainsi que la recherche constante d'amélioration, d'automatisation et de sécurisation des processus internes demeureront au cœur des priorités, dans une perspective d'efficience et de qualité du service rendu.

Au-delà des échéances récurrentes liées à l'activité parlementaire, plusieurs projets continueront de mobiliser le secrétariat général en 2027 et au cours des années suivantes. Parmi les principaux chantiers figurent l'exploitation du nouveau site internet, la valorisation auprès du public des résultats de la numérisation des bulletins du Grand Conseil depuis 1848, ainsi que les réflexions destinées à garantir la continuité de l'activité parlementaire en situation de crise. Les travaux se poursuivront également en vue d'exploiter les possibilités offertes par la saisie semi-automatique des procès-verbaux par reconnaissance vocale. Dans ce contexte, l'intégration progressive et sécurisée de solutions d'intelligence artificielle dans les activités où elles apportent une réelle plus-value constituera également un axe de réflexion, dans une perspective d'amélioration de l'efficience et de la qualité des prestations. Enfin, le renforcement de la communication externe autour des travaux et de la vie du parlement constitue également un axe de travail.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'268'983	1'355'391	1'368'229	+12'838	+0.9%	1'348'229	1'348'229	1'348'229
30 Charges de personnel	1'120'723	1'138'896	1'155'348	+16'452	+1.4%	1'155'348	1'155'348	1'155'348
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	22'528	23'753	34'000	+10'247	+43.1%	14'000	14'000	14'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	125'732	192'742	178'881	-13'861	-7.2%	178'881	178'881	178'881
Résultat d'exploitation	-1'268'983	-1'355'391	-1'368'229	-12'838	-0.9%	-1'348'229	-1'348'229	-1'348'229
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'268'983	-1'355'391	-1'368'229	-12'838	-0.9%	-1'348'229	-1'348'229	-1'348'229
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'268'983	-1'355'391	-1'368'229	-12'838	-0.9%	-1'348'229	-1'348'229	-1'348'229

Commentaires

Groupe 30 : Les effectifs inscrits au budget demeurent stables, reflétant une continuité dans l'organisation et les ressources allouées au fonctionnement du secrétariat, au service du parlement.

Groupe 31 : Une partie du montant inscrit au budget est destinée à la mise en œuvre d'un projet visant à développer un concept global de sécurité pour le Grand Conseil et la tenue de ses sessions. Celui-ci permettra de définir les mesures nécessaires afin d'assurer une gestion des risques plus formalisée et aboutie pour les membres du parlement et du gouvernement, le personnel et le public, lors des sessions parlementaires en particulier.

Groupe 39 : Le montant prévu au budget est notamment composé des forfaits des services centraux (service informatique, service d'achat, de logistique et des imprimés, service des bâtiments et service des ressources humaines), directement élaborés au sein des services concernés. En l'occurrence, l'augmentation est due à une nouvelle répartition des coûts d'infrastructure et des heures sur les projets dédiés à l'entité.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	182'920	186'024	190'472
Coûts des services centraux	20'087	30'839	28'445
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	203'007	216'863	218'917

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Députation » sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations, ainsi que de frais divers.

Sessions (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	285'813	290'662	297'612
Coûts des services centraux	31'386	48'186	44'445
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	317'199	338'848	342'057

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Sessions » sont constitués de dépenses qui concernent les sessions du Grand Conseil, le traitement et le suivi des initiatives parlementaires déposées, les procès-verbaux des sessions et le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, ainsi que d'autres projets. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations.

Commissions (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	189	0	0
Coûts salariaux et de structure	674'518	685'963	702'365
Coûts des services centraux	74'071	113'718	104'891
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	748'778	799'681	807'255

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Commissions » sont constitués de dépenses qui concernent les organes du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations.

Chancellerie d'État (CHAN)

Compte de résultats et effectif CHAN

SCHA Service de la chancellerie d'État

SALI Service d'achat, logistique et imprimés

2.2. Chancellerie d'État (CHAN)

2.2.1. Compte de résultats et effectif CHAN

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	7'948'981	8'231'114	8'201'807	-29'307	-0,4%	8'276'807	8'131'807	7'961'407
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'417'833	1'534'000	1'500'000	-34'000	-2,2%	1'575'000	1'430'000	1'430'000
43 Revenus divers	103'990	90'000	90'000	+0	0,0%	90'000	90'000	90'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'427'158	6'607'114	6'611'807	+4'693	+0,1%	6'611'807	6'611'807	6'441'407
Charges d'exploitation	19'490'158	19'210'059	20'335'464	+1'125'405	+5,9%	20'693'135	20'667'108	20'210'648
30 Charges de personnel	6'033'953	6'266'219	6'322'838	+56'619	+0,9%	6'474'330	6'474'304	6'472'128
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'157'158	9'684'294	10'638'740	+954'446	+9,9%	10'772'740	10'756'740	10'541'740
33 Amortissements du patrimoine administratif	114'578	130'204	206'029	+75'825	+58,2%	268'208	268'207	199'323
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	569'856	570'200	487'200	-83'000	-14,6%	487'200	487'200	487'200
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'614'613	2'559'142	2'680'657	+121'516	+4,7%	2'690'657	2'680'657	2'510'257
Résultat d'exploitation	-11'541'176	-10'978'945	-12'133'657	-1'154'712	-10,5%	-12'416'328	-12'535'301	-12'249'241
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	440	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-440	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-11'541'616	-10'978'945	-12'133'657	-1'154'712	-10,5%	-12'416'328	-12'535'301	-12'249'241
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-11'541'616	-10'978'945	-12'133'657	-1'154'712	-10,5%	-12'416'328	-12'535'301	-12'249'241

Effectif du personnel (EPT)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 EPT %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Service de la chancellerie d'État (SCHA)	15.60	17.10	16.90	-0.20	-1.2%	16.90	16.90	16.90
Service d'achat, de logistiques et des imprimés (SALI)	17.30	19.50	19.90	+0.40	+2.1%	19.90	19.90	19.90
Total	32.90	36.60	36.80	+0.20	+0.5%	36.80	36.80	36.80

Commentaires

Le budget global 2027 de la chancellerie d'État est en augmentation par rapport à 2026. Cela s'explique principalement par l'organisation des élections fédérales, qui impacte tant le SCHA que le SALI, ainsi que la réintroduction du vote électronique. En outre, la participation du canton comme hôte d'honneur au Sechseläuten a également un effet sur cette hausse des charges.

S'agissant des effectifs, la variation par rapport au budget 2026 provient du poste de spécialiste numérisation au SALI, qui avait été repoussé en 2027. Toutefois, l'engagement n'est prévu qu'à la fin de l'année. Au SCHA, la réduction de l'effectif provient de la diminution de 20% du poste de stagiaire en communication.

2.2.2. Service de la chancellerie (SCHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

État-major du Conseil d'État, le service de la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. Il assure également des missions transversales dans les domaines des droits politiques, des relations extérieures et de la communication, de l'accueil et des prestations administratives, ainsi que de la coordination de certains instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

Son environnement se caractérise par des évolutions et des défis dans des domaines très divers : l'évolution des modes d'organisation de l'administration, la transition numérique, les besoins croissants en matière de communication et de relations extérieures, ainsi que les évolutions technologiques, institutionnelles et législatives dans le domaine des droits politiques. Dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, ces transformations impliquent également de rechercher une efficacité accrue des prestations, des pratiques, ainsi que de faire évoluer les compétences afin de répondre aux besoins du gouvernement, de l'administration et de la population.

Objectifs stratégiques

- Faire évoluer l'organisation du domaine des relations extérieures et de la communication afin de renforcer son positionnement stratégique, ses compétences et sa capacité à conseiller et accompagner le gouvernement et l'administration cantonale. ;
- Contribuer au rayonnement du canton et à la valorisation de ses atouts ;
- Adapter les prestations aux nouveaux modes d'organisation de l'administration cantonale afin d'en améliorer l'efficacité et d'optimiser les ressources mobilisées et les coûts ;
- Gérer le vote électronique comme canal de vote supplémentaire et poursuivre l'adaptation des outils de dépouillement et de publication des résultats des scrutins aux évolutions technologiques, institutionnelles et législatives ;
- Gérer et assurer un accueil de qualité à la population sur les différents sites centralisés de l'administration cantonale ;
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et coordonner la gestion de certains de ces instruments.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	595'048	589'000	569'000	-20'000	-3.4%	674'000	569'000	569'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	329'760	304'000	300'000	-4'000	-1.3%	405'000	300'000	300'000
43 Revenus divers	105'003	90'000	90'000	+0	0.0%	90'000	90'000	90'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	160'284	195'000	179'000	-16'000	-8.2%	179'000	179'000	179'000
Charges d'exploitation	10'528'198	10'008'395	10'483'873	+475'478	+4.8%	10'671'983	10'603'159	10'350'583
30 Charges de personnel	3'698'924	3'786'812	3'813'514	+26'702	+0.7%	3'863'124	3'865'300	3'863'124
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'657'849	4'171'431	4'780'320	+608'889	+14.6%	4'908'820	4'847'820	4'767'820
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	569'856	570'200	487'200	-83'000	-14.6%	487'200	487'200	487'200
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'601'569	1'479'952	1'402'839	-77'113	-5.2%	1'412'839	1'402'839	1'232'439
Résultat d'exploitation	-9'933'150	-9'419'395	-9'914'873	-495'478	-5.3%	-9'997'983	-10'034'159	-9'781'583
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	415	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-415	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-9'933'565	-9'419'395	-9'914'873	-495'478	-5.3%	-9'997'983	-10'034'159	-9'781'583
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-9'933'565	-9'419'395	-9'914'873	-495'478	-5.3%	-9'997'983	-10'034'159	-9'781'583

Commentaires

Le budget 2027 est légèrement supérieur à celui de 2026. Outre la progression naturelle des charges de personnel, cette hausse s'explique notamment par l'organisation des élections fédérales qui auront lieu en 2027, ainsi que par les frais d'exploitation liés à la réintroduction du vote électronique. Il est également prévu d'allouer des moyens pour l'organisation de la participation du canton au Sechseläuten, qui se tiendra en avril 2028.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Traitements du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'653'241	1'625'120	1'679'480
Coûts des services centraux	178'540	151'345	163'931
Revenus	104'729	90'000	90'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'727'053	1'686'465	1'753'411

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les traitements des membres du Conseil d'État. Les revenus correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	26'412	38'746	43'609
Coûts des services centraux	10'386	18'346	12'906
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	36'797	57'092	56'516

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'État, ainsi que celui de la vice-chancellerie. Les coûts restent stables par rapport à 2026.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	310'158	174'359	196'241
Coûts des services centraux	125'971	82'555	58'079
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	436'129	256'914	254'320

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le conseil, le suivi et la préparation des séances du Conseil d'État, ainsi que des sessions du Grand Conseil. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements, ainsi qu'au sein de la chancellerie d'État. Les coûts restent stables par rapport à 2026.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	13'711	29'060	32'707
Coûts des services centraux	5'150	13'759	9'680
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	18'862	42'819	42'387

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif). Les coûts restent stables par rapport à 2026.

Affaires du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	88'125	80'000	80'200
Coûts salariaux et de structure	225'195	193'732	218'046
Coûts des services centraux	92'890	91'728	64'532
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	406'210	365'460	362'777

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la gestion du courrier adressé au Conseil d'État, la préparation des décisions, ainsi que l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil d'État. Il comprend également l'organisation des réceptions officielles, rencontres et manifestations diverses. Les coûts restent stables par rapport à 2026.

Prestations chancellerie (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	4'422'927	4'182'200	4'423'200
Coûts salariaux et de structure	653'128	716'810	806'768
Coûts des services centraux	807'511	735'724	817'355
Revenus	490'281	499'000	479'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'393'284	5'135'733	5'568'324

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut toutes les prestations spécifiques du service de la chancellerie, soit notamment celles relevant des droits politiques, de l'accueil au Château et sur le site de Tivoli, de la gestion administrative du Guichet unique, des légalisations, de la gestion du registre des partenariats enregistrés (PACS), de la Feuille officielle et de la centralisation des frais de port de l'État. Les coûts des services centraux augmentent en lien avec l'organisation des élections fédérales en 2027.

Relations extérieures et communication (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	104'294	148'600	245'500
Coûts salariaux et de structure	878'309	784'616	883'083
Coûts des services centraux	362'809	371'497	261'355
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'345'412	1'304'713	1'389'939

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la mise en œuvre de la stratégie des relations extérieures et de la communication, la coordination des relations extérieures du canton, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise. L'augmentation concerne l'organisation de la participation du canton au Sechseläuten.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Collab. intercant.	180'131	180'200	187'200	187'200	187'200	187'200
Partis politiques	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	89'725	90'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	569'856	570'200	487'200	487'200	487'200	487'200

Commentaires

Néant.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-38	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-38	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

2.2.3. Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

Évolution de l'environnement et des tâches

En tant que service central, le service d'achat, de logistique et des imprimés (SALI) assure au quotidien l'approvisionnement, la gestion et la livraison du matériel administratif et scolaire, ainsi que l'impression centralisée des documents de l'administration cantonale. L'amélioration continue des processus, ainsi que l'automatisation et la numérisation des documents administratifs, contribuent à moderniser l'administration, à sécuriser les opérations et à renforcer la qualité de service.

Le SALI conseille et accompagne également les services dans leurs démarches d'achat et de suivi des appels d'offres. À ce titre, il initiera en 2027 la mise en œuvre de la stratégie d'achat du canton, sous l'autorité de la Commission neuchâteloise de gestion des achats, visant une application conforme, uniforme et efficiente des pratiques d'achat.

Les prestations du SALI sont également déployées au bénéfice des communes, des écoles, de certaines entités paraétatiques et de tiers, afin de garantir une gestion cohérente et efficace des ressources matérielles sur le territoire cantonal.

Objectifs stratégiques

- Déployer le nouveau système de gestion des démarches qualité, environnement, santé/sécurité, gestion des risques pour soutenir les objectifs stratégiques et le pilotage du service.
- Optimiser l'approvisionnement, le stockage et la distribution du matériel et des fournitures, en privilégiant la qualité de service, les impacts environnementaux et le tissu économique local.
- Sécuriser et améliorer la traçabilité des opérations d'impression et de mise sous pli des documents de l'administration.
- Développer le pôle de compétences dans les domaines des achats publics, de l'approvisionnement et de la logistique afin de soutenir et conseiller les services de l'administration dans leurs activités en lien avec ces domaines.
- Adapter et développer les équipements, compétences et prestations du centre éditique pour répondre aux évolutions du marché (attentes des client-e-s, nouvelles technologies, digitalisation des processus, numérisation des documents).
- Mettre en œuvre la stratégie d'achat du canton en collaboration avec les services de l'administration et les entités paraétatiques.
- Pérenniser les activités liées à la réinsertion et à la formation de personnes en difficulté.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	7'353'933	7'642'114	7'632'807	-9'307	-0.1%	7'602'807	7'562'807	7'392'407
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'088'073	1'230'000	1'200'000	-30'000	-2.4%	1'170'000	1'130'000	1'130'000
43 Revenus divers	-1'013	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'266'874	6'412'114	6'432'807	+20'693	+0.3%	6'432'807	6'432'807	6'262'407
Charges d'exploitation	8'961'960	9'201'663	9'851'591	+649'928	+7.1%	10'021'152	10'063'949	9'860'065
30 Charges de personnel	2'335'029	2'479'407	2'509'324	+29'917	+1.2%	2'611'206	2'609'004	2'609'004
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'499'309	5'512'863	5'858'420	+345'557	+6.3%	5'863'920	5'908'920	5'773'920
33 Amortissements du patrimoine administratif	114'578	130'204	206'029	+75'825	+58.2%	268'208	268'207	199'323
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'013'044	1'079'189	1'277'818	+198'629	+18.4%	1'277'818	1'277'818	1'277'818
Résultat d'exploitation	-1'608'026	-1'559'549	-2'218'784	-659'235	-42.3%	-2'418'345	-2'501'142	-2'467'658
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	25	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-25	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'608'051	-1'559'549	-2'218'784	-659'235	-42.3%	-2'418'345	-2'501'142	-2'467'658
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'608'051	-1'559'549	-2'218'784	-659'235	-42.3%	-2'418'345	-2'501'142	-2'467'658

Commentaires

Le budget 2027 est en légère augmentation par rapport à 2026, principalement en regard des charges de biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31). Cette hausse provient d'une mise à niveau par rapport au budget 2026 qui était impacté par l'écart statistique. L'organisation des élections fédérales en 2027 explique également cette évolution.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Approvisionnement (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	728'161	668'852	783'307
Coûts des services centraux	155'762	170'702	192'414
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	630'980	519'632	596'756
Coûts nets (+)	252'943	319'922	378'965

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts d'approvisionnement en fournitures de bureau pour l'administration, matériel scolaire et matériel des scrutins fédéraux et cantonaux. L'augmentation concerne l'organisation des élections fédérales en 2027.

Logistique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	4'280'089	4'513'800	4'393'800
Coûts salariaux et de structure	353'491	539'726	706'112
Coûts des services centraux	410'192	433'938	483'486
Revenus	677'726	737'000	706'000
Revenus de la facturation des services centraux	3'888'008	4'236'924	4'129'186
Coûts nets (+)	478'039	513'541	748'212

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la distribution du matériel administratif et scolaire. L'augmentation des coûts salariaux provient du poste d'acheteur-euse, qui avait été reporté en 2027. En parallèle, une diminution des charges directes liées aux fournitures administratives (économat) est envisagée.

CEEN (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'444'665	1'318'600	1'393'900
Coûts salariaux et de structure	1'143'916	1'082'545	1'297'704
Coûts des services centraux	445'393	473'499	600'869
Revenus	418'711	501'500	503'500
Revenus de la facturation des services centraux	1'739'523	1'647'058	1'697'365
Coûts nets (+)	875'740	726'086	1'091'607

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions logicielles et la maintenance des équipements, ainsi que des revenus générés par la vente des prestations du CEEN. Il comprend également la conception et la fourniture aux entités de l'administration de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement. Les charges fluctuent en fonction des années électorales ; 2027 étant une année d'élections fédérales.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	1'013	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'013	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Remplacement équipement de mise sous pli	En cours	500'000	0	0	0	0	0	0
Machines d'impressions au CEEN	À solliciter	0	450'000	0	450'000	0	0	0
Total		500'000	450'000	0	450'000	0	0	0

Commentaires

Le parc machine du Centre éditique compte actuellement sept machines d'impression qui réalisent 14 millions d'impressions par année pour le compte de l'État, de clients paraétatiques et de tiers. Les sept machines sont amorties et les contrats de maintenance arrivent à échéance. Deux imprimantes couleurs ont été remplacées en 2025 et trois imprimantes noir et blanc devront être changées en 2027. Le prix budgété par machine est de 150'000 francs, y compris les adaptations du logiciel d'impression. Le même niveau de prestations peut être assuré avec cinq machines (au lieu de sept auparavant), grâce à un gain de productivité et une évolution des technologies.

Autorités protection des données et transparence (PPDT)

PPDT Autorités protection des données et transparence

2.3. Autorités protection des données et transparence (PPDT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE), respectent les règles. Pour ce faire, des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet (www.ppdt-june.ch) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes.

En 2027, il s'agira de continuer à soutenir la mise en œuvre de la CPDT-JUNE, imposée par les réformes du droit européen. L'arrivée de Moutier implique une sensibilisation et une mise à jour concernant le traitement des données personnelles et les demandes d'accès de documents officiels.

Objectifs stratégiques

- Soutenir la mise en œuvre de la révision de la CPDT-JUNE ;
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles ;
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT ;
- Communiquer davantage les règles à suivre ;
- Augmenter la prise de conscience des problématiques ;
- Mettre à jour les éventuelles vidéosurveillances.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	2'320	2'320	+0	0.0%	2'320	2'320	2'320
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	2'320	2'320	+0	0.0%	2'320	2'320	2'320
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	227'479	242'800	244'200	+1'400	+0.6%	249'000	254'000	258'500
30 Charges de personnel	0	8'000	8'000	+0	0.0%	8'000	8'000	8'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	227'479	234'800	236'200	+1'400	+0.6%	241'000	246'000	250'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-227'479	-240'480	-241'880	-1'400	-0.6%	-246'680	-251'680	-256'180
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-227'479	-240'480	-241'880	-1'400	-0.6%	-246'680	-251'680	-256'180
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-227'479	-240'480	-241'880	-1'400	-0.6%	-246'680	-251'680	-256'180

Commentaires

La CPDT-JUNE prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71% du budget total est à la charge du Canton de Neuchâtel, ce pourcentage sera probablement réduit de 2 % au 31.12.2026 suite à l'arrivée de Moutier. Cette mise à jour n'est pas encore reflétée dans le budget 2027. Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	8'000	8'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	8'000	8'000

Commentaires

Pas de commentaire particulier

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Contrib. des cantons	0	-2'320	-2'320	-2'320	-2'320	-2'320
Contrib. préposé	227'479	234'800	236'200	241'000	246'000	250'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	227'479	232'480	233'880	238'680	243'680	248'180

Commentaires

Part du canton de NE (71%) au financement du PPDT intercantonal. Ce chiffre passera probablement à 69% en 2027.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

CCFI Contrôle cantonal des finances

2.4. Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CCFI est impacté par les conséquences des réformes au sein de l'administration cantonale qui impliquent une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes. En effet, ces réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI est amené à refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.).

Des audits informatiques plus nombreux doivent être réalisés avec le soutien de mandataires externes, si nécessaire, en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes ainsi que l'évolution des normes d'audit impliquent pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données de masse au moyen d'outils dédiés, en plus de nécessiter l'obtention d'une compréhension approfondie desdits systèmes et des risques y relatifs.

Le CCFI est chargé d'effectuer des audits de gestion auprès des établissements de droit public au moins une fois toutes les deux législatures. De plus, le CCFI doit effectuer des audits d'entités subventionnées. Dans un autre registre, le CCFI assiste, sur les plans organisationnel et administratif, la commission de gestion et d'évaluation (COGES) dans l'accomplissement de sa tâche d'évaluation des politiques publiques. Il est également à disposition pour fournir des missions d'audit sur mandat des communes qui le souhaitent. De plus, le CCFI aura un rôle à jouer dans l'implémentation et le suivi du projet lié aux lanceurs d'alertes. Enfin, il continue de gérer le secrétariat du comité d'audit, duquel le CCFI dépend directement.

Objectifs stratégiques

Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État et les parties prenantes.

Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce aux outils informatiques. Exploiter les gains d'efficacité potentiels et renforcer la pertinence des analyses.

Développer les missions d'audit interne et élargir le domaine de compétences pour maximiser la valeur ajoutée du CCFI.

Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en tenant compte des particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds).

Développer et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public audités par le CCFI.

Répondre de manière efficace et documentée aux besoins exprimés par les parties prenantes concernant les finances et les comptes de l'État, à savoir principalement la commission des finances du Grand Conseil (COFI), la COGES, le Conseil d'État, les départements et les unités administratives.

Organiser de manière efficace le secrétariat du comité d'audit.

Soutenir de manière efficiente la COGES dans son activité d'évaluation des politiques publiques, en répondant à ses attentes, dans le respect des bases légales.

Effectuer périodiquement des audits de gestion et de subvention performants et ciblés sur les risques auprès des établissements autonomes de droit public et des entités subventionnées.

Implémenter efficacement et assurer un suivi approprié des alertes lancées au sein de l'administration cantonale.

Apporter la valeur ajoutée attendue des communes dans le cadre des mandats qu'elles confieront au CCFI.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	210'844	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	210'844	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'955'717	2'271'344	2'760'536	+489'191	+21.5%	2'750'536	2'750'536	2'750'536
30 Charges de personnel	1'756'927	1'902'394	2'133'704	+231'310	+12.2%	2'123'704	2'123'704	2'123'704
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	97'128	224'858	429'300	+204'442	+90.9%	429'300	429'300	429'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	101'663	144'092	197'532	+53'439	+37.1%	197'532	197'532	197'532
Résultat d'exploitation	-1'744'873	-2'071'344	-2'560'536	-489'191	-23.6%	-2'550'536	-2'550'536	-2'550'536
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'744'873	-2'071'344	-2'560'536	-489'191	-23.6%	-2'550'536	-2'550'536	-2'550'536
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'744'873	-2'071'344	-2'560'536	-489'191	-23.6%	-2'550'536	-2'550'536	-2'550'536

Effectif du personnel (EPT)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 EPT %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Contrôle cantonal des finances (CCFI)	11.95	12.95	13.85	+0.90	+6.9%	13.85	13.85	13.85
Total	11.95	12.95	13.85	+0.90	+6.9%	13.85	13.85	13.85

Commentaires

Les prévisions pour 2027 intègrent de manière progressive les nouvelles tâches en cours d'introduction (voir l'évolution de l'environnement et des missions ci-avant). Les coûts budgétés tiennent ainsi déjà compte, d'une part, d'une partie des charges liées à l'augmentation des tâches découlant des changements significatifs attendus et, d'autre part, du recours accru à des spécialistes, rendu nécessaire par l'élargissement des compétences du CCFI et la complexification des domaines d'audit.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Audit interne (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	7	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'116'732	985'264	1'215'697
Coûts des services centraux	62'199	66'738	93'694
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'178'938	1'052'002	1'309'391

Commentaires

La prestation d'audit interne concerne les audits effectués au sein de l'administration cantonale et pour les communes (audit des unités administratives, audits transversaux, audits informatiques, mandats spéciaux, etc.). Seuls les mandats pour les communes génèrent des revenus et, par application du principe de prudence, un montant de CHF 0 est budgété pour 2027.

Hors audit (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	2'404	0	0
Coûts salariaux et de structure	35'336	109'942	236'593
Coûts des services centraux	1'935	7'447	18'234
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	39'674	117'389	254'828

Commentaires

Les activités hors audit sont les prestations de conseils, de surveillance financière hors administration (p.ex. HE-Arc, HEP-BEJUNE), de participation à des groupes de travail, le soutien apporté dans le cadre des évaluations de politique publique, ainsi que les coûts liés à l'implémentation et suivi du projet des lanceurs d'alertes.

Audit externe (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	699'576	1'032'046	1'110'714
Coûts des services centraux	37'529	69'907	85'603
Revenus	210'844	200'000	200'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	526'261	901'954	996'317

Commentaires

La prestation d'audit externe concerne les audits d'états financiers annuels que le CCFI effectue en tant qu'organe de révision indépendant (le CCFI dispose d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision). À l'exception de l'audit des comptes de l'État, ces prestations, qui sont fournies en dehors de l'administration cantonale pour des entités autonomes (UNINE, CIIP, SCAN, CNIP, etc.), sont facturées. Cette prestation intègre également les coûts liés aux audits de gestion et de subvention.

Autorités judiciaires (AUJU)

Compte de résultats et effectif AUJU

SGAJ	Secrétariat général des AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
MP	Ministère public

2.5. Autorités judiciaires (AUJU)

2.5.1. Compte de résultats et effectif AUJU

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	2'797'459	3'018'488	2'997'000	-21'488	-0,7%	2'928'000	2'900'000	2'820'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'794'168	2'820'000	2'820'000	+0	0,0%	2'820'000	2'820'000	2'820'000
43 Revenus divers	3'291	198'488	177'000	-21'488	-10,8%	108'000	80'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	30'339'234	33'047'190	35'431'125	+2'383'935	+7,2%	35'035'651	34'991'480	34'922'620
30 Charges de personnel	24'948'189	27'473'684	28'911'731	+1'438'047	+5,2%	28'510'459	28'465'188	28'376'329
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'985'632	2'147'589	2'437'641	+290'052	+13,5%	2'421'541	2'422'641	2'424'841
33 Amortissements du patrimoine administratif	253	0	0	+0	--	21'898	21'898	39'697
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	441'147	449'694	632'000	+182'306	+40,5%	632'000	632'000	632'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'964'013	2'976'223	3'449'753	+473'530	+15,9%	3'449'753	3'449'753	3'449'753
Résultat d'exploitation	-27'541'775	-30'028'702	-32'434'125	-2'405'423	-8,0%	-32'107'651	-32'091'480	-32'102'620
44 Revenus financiers	721	8'793	720	-8'073	-91,8%	720	720	720
34 Charges financières	54	23	65	+42	+182,6%	65	65	65
Résultat de financement	667	8'770	655	-8'115	-92,5%	655	655	655
Résultat opérationnel	-27'541'108	-30'019'932	-32'433'470	-2'413'538	-8,0%	-32'106'996	-32'090'825	-32'101'965
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-27'541'108	-30'019'932	-32'433'470	-2'413'538	-8,0%	-32'106'996	-32'090'825	-32'101'965

Effectif du personnel (EPT)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 EPT %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Secrétariat général (SGAJ)	4.00	5.20	6.50	+1.30	+25.0%	6.50	6.50	6.50
Tribunal d'instance (TINS)	52.00	56.20	56.20	0.00	0.0%	56.20	56.20	56.20
Tribunal cantonal (TCAN)	20.25	21.45	21.45	0.00	0.0%	21.45	21.45	21.45
Ministère public (MP)	29.70	29.00	29.50	+0.50	+1.7%	29.50	29.50	29.50
Total personnel administratif	105.95	111.85	113.65	+1.80	+1.6%	113.65	113.65	113.65
Magistrat-e-s de l'ordre judiciaire	43.50	46.50	46.50	0.00	0.0%	46.50	46.50	46.50
Total	149.45	158.35	160.15	+1.80	+1.1%	160.15	160.15	160.15

Commentaires

Préambule

Comme évoqué dans leurs derniers rapports de gestion, les autorités judiciaires font face, depuis désormais plusieurs années, à une complexification croissante du contentieux, découlant notamment des exigences procédurales et de motivation, fruit de la jurisprudence du Tribunal fédéral, ainsi que d'évolutions jurisprudentielles et de révisions législatives successives. Ce phénomène se conjugue à une évolution croissante des besoins sociétaux et se traduit finalement par une augmentation continue de l'activité. C'est également le lieu de mentionner les enjeux d'ores et déjà actuels liés au développement de l'intelligence artificielle (IA), son usage par des justiciables et des mandataires risquant assurément de multiplier les dépôts de recours ou de conduire à une inflation de ce qui y sera invoqué (par ex. multiplication des griefs).

Parallèlement à l'accroissement de l'activité judiciaire, celles en lien avec les projets ont continué tant de s'intensifier que de se multiplier, grevant ainsi toujours plus les ressources humaines mobilisées. En parallèle de leur implication dans de nombreuses initiatives à l'échelle cantonale (Consensus parental, Accueil sécurisé des personnes en difficultés psychosociales, Centre neuchâtelois de médecine des violences, Groupe Menaces et Prévention de la Violence, Projet de Loi sur l'enfance et la jeunesse, etc.), les autorités judiciaires mobilisent d'importantes ressources pour des projets d'envergure, dont on citera ici les deux principaux :

- Le programme cantonal eProcédures, dont le périmètre porte notamment sur la mise en œuvre du projet fédéral Justitia 4.0 et le remplacement de l'application métier actuelle Juris 4, qui découlera sur des évolutions majeures, qui impacteront l'ensemble des processus de travail et nécessiteront des adaptations profondes de ces derniers ;
- Le projet de planification des locaux des autorités judiciaires (PLAJ), conduisant au déménagement du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz (TRMV) cet été 2026, ainsi qu'à un horizon situé entre 2032 et 2033, au regroupement des sites de Neuchâtel et de Boudry composant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (TRLV) sur un site commun.

Par ailleurs, la nouvelle loi sur la justice (LJu), adoptée le 28 avril 2026, et dont l'entrée en vigueur interviendra courant 2027, aura des conséquences sur les autorités judiciaires, en particulier ses organes de gestion :

- S'agissant tout d'abord des conséquences sur la charge de travail qui pèsera sur la CAAJ et son secrétariat général, dite commission voit en effet ses prérogatives renforcées, la nouvelle loi venant la doter de toutes les compétences indispensables à une gestion administrative et financière moderne des autorités judiciaires. Immanquablement, cette extension de prérogatives engendrera une intensification de ses activités et, par voie de conséquence, de celles du SGAJ. En d'autres termes, la charge de travail, déjà lourde, qui pèse sur les trois membres de la CAAJ, et plus spécifiquement sur la présidence et sur le personnel du SGAJ, s'accroîtra encore davantage ;
- Si aucune nouvelle compétence n'a été dévolue au Conseil de la magistrature (CM), il a en revanche été spécifié que ce dernier devrait désormais tenir son propre budget, inclus dans le budget des autorités judiciaires. En effet, la LJu prévoit que ses membres, issus de la magistrature judiciaire, ne seront plus indemnisés, comme cela s'est fait jusqu'à aujourd'hui, mais, en lieu et place, seront déchargés de leurs tâches judiciaires ordinaires dans une mesure suffisante. Cette nouveauté commande de prévoir une forme de suppléance en leur faveur. De même, il s'agira de doter le CM du personnel dont il a besoin pour assurer son secrétariat.

NB : À noter que dans le cadre du Rapport (26.602) de la commission Magistrature judiciaire au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi sur la justice (LJu), les incidences financières de l'ensemble de ces nouvelles dispositions avaient été évaluées à un montant annuel de CHF 270'000.

Il est par ailleurs rappelé que des magistrat-e-s et du personnel des greffes interviennent auprès de 25 commissions externes et autorités nommées par le Conseil d'État (situation à début 2026), dont les coûts ne sont pas refacturés aux services concernés. Celles-ci mobilisent à ce jour 12 magistrat-e-s en qualité de président ou de vice-président, 22 magistrat-e-s en qualité de membre, 7 magistrat-e-s en qualité de suppléant, et 14 collaborateurs/collaboratrices des juridictions intervenant en qualité de juriste ou de secrétaire.

Face à ces nombreux enjeux, responsable d'assurer le fonctionnement diligent et efficient de l'appareil judiciaire, tout en garantissant des conditions de travail adaptées, la CAAJ a fait état, au budget 2027, des différents besoins des entités, en portant des nouveaux postes, ainsi que des nouvelles enveloppes budgétaires. Après une première estimation, souhaitant contribuer au programme d'économies du canton, la CAAJ a finalement revu son budget à la baisse (soit une réduction d'un montant de CHF 615'000), et a ainsi porté notamment au budget 2027 :

- La création de +1.8 EPT à partir du 1^{er} juillet 2027, dont +0.5 EPT au Ministère public et +1.3 EPT au SGAJ (cf. détail dans le chapitre des effectifs ci-dessous) ;
- La création, à partir du 1^{er} juillet 2027, d'un budget spécifique pour le Conseil de la magistrature découlant des dispositions de la LJu.

Charges de personnel

L'augmentation des charges de personnel par rapport au budget 2026 s'explique principalement par l'impact de l'année entière des nouveaux postes budgétisés en 2026 et par la progression salariale intégrée au budget 2027. À ceci s'ajoutent les éléments listés ci-dessous.

Au Tribunal d'instance :

- L'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEÀ et TMIN, liée à l'évolution du contentieux et des coûts réels ;

Au Ministère public :

- La création, dès le 1^{er} juillet 2027, d'un nouveau poste de collaborateur administratif ou collaboratrice administrative à 50% sans incidence financière, car compensé par le déclassement d'un poste de greffier-adjoint à 100% en poste de secrétaire ;
- L'augmentation des frais de formation et de perfectionnement, suite à l'arrivée fin 2026 de nouveaux procureur-e-s (2,7 EPT, pour 3 personnes) et procureur-e-s assistant-e-s (2,7 EPT pour 3 personnes) ;

Au secrétariat général :

- L'augmentation de l'enveloppe relative aux stagiaires, suite à l'arrêté du Conseil d'État du 17 décembre 2025 modifiant l'arrêté relatif à la rémunération des étudiants ayant l'obligation légale ou réglementaire d'effectuer un stage dans le cadre de leur formation de niveau tertiaire ;
- La création, dès le 1^{er} juillet 2027, de deux nouveaux postes, soit un poste de juriste à 50% et un poste de secrétaire à 80% ;
- La création d'un budget spécifique pour le Conseil de la magistrature, découlant des dispositions de la LJu (enveloppes de suppléances et frais de fonctionnement), porté dès le 1^{er} juillet 2027.

Ces augmentations au secrétariat général sont partiellement réduites par :

- L'adaptation des enveloppes de salaires occasionnels, budgétisées pour faire face à la surcharge de travail découlant des projets ainsi que des effets des différentes modifications législatives, sachant que certains projets ont pris du retard ou que les modifications législatives n'ont pas déployé tous les effets escomptés dans la temporalité initialement envisagée ;

- Le crédit d'engagement relatif au programme eProcédures : les coûts d'investissement et de fonctionnement ont été portés dans les charges de personnel. Les coûts d'investissement ont été activés et apparaissent dans les comptes 43 Revenus divers en négatif, afin de neutraliser les coûts impactant les charges de personnel.

Biens, services et autres charges d'exploitation

L'augmentation par rapport au budget 2026 concerne principalement l'estimation de l'augmentation attendue des pertes sur débiteurs, suite à la révision du Code de procédure civile (CPC) au 1^{er} janvier 2025. L'une des conséquences de ces nouvelles règles procédurales se traduit par une diminution des émoluments encaissés, ainsi que par une augmentation des pertes sur débiteurs, découlant tout autant de la réduction des avances de frais (art. 98 al.1 CPC), que de la hausse des émoluments restés impayés. L'augmentation par rapport au budget 2026 s'explique également par l'absence, au budget 2027, de l'écart statistique porté au budget 2026.

Il est également rappelé que les autorités judiciaires assument la totalité du coût de l'abonnement Swisslex pour l'ensemble des utilisateurs de l'État, qui se répartit pour 49% aux AUJU, et pour 51% dans les autres entités cantonales.

Charges de transfert

Elles concernent principalement les coûts pour la surveillance des télécommunications facturés par la Confédération. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2024, la Confédération a, d'une part, mis fin à son co-financement et, d'autre part, ne facture plus aux cantons selon la consommation effective, mais selon un système forfaitaire (dépendant de la population de chaque canton). La participation des cantons est recalculée tous les 3 ans. La première calculation concernait les années 2024 à 2026. La Confédération a annoncé une augmentation de ces coûts, après une première estimation, pour les années 2027 à 2029.

Les charges de transfert incluent également la contribution annuelle des cantons aux frais de la Conférence des procureur-e-s de Suisse (CPS).

Imputations internes

L'augmentation par rapport au budget 2026 résulte de l'augmentation des forfaits des services centraux, soit des SBAT, SRHE et SIEN, tandis que les forfaits du SALI sont en réduction.

Taxes (émoluments)

À ce sujet, à noter le souhait du législateur fédéral d'abaisser les coûts d'accès à la justice, élément identifié comme un facteur de risques, puisque cela pourrait déboucher, à terme, sur une baisse des recettes.

Revenus divers

Les revenus divers concernent la neutralisation, dans le compte de résultat, des coûts d'investissement du crédit d'engagement relatif au programme eProcédures, comptabilisés dans les charges de personnel afin de les porter au compte des investissements.

Évolution des effectifs :

L'augmentation des effectifs par rapport au budget 2026 résulte de :

- +0.5 EPT au Ministère public : création, dès le 1^{er} juillet 2027, d'un nouveau poste de collaborateur administratif ou collaboratrice administrative à 50%, sans incidence financière, car compensé par le déclassement d'un poste de greffier-adjoint à 100% en poste de secrétaire (pour rappel, un poste de +0.5 EPT de secrétaire avait d'ores et déjà été porté l'an dernier au PFT27, en lien avec l'évolution du contentieux de masse) ;
- +1.3 EPT au SGAJ : création, dès le 1^{er} juillet 2027, d'un nouveau poste de juriste à 50%, en soutien des activités de gestion des AUJU confiées à la CAAJ, en particulier en lien avec le renforcement des tâches confiées à cette dernière par la LJJu (pour rappel, un poste de +0.2 EPT de juriste avait d'ores et déjà été porté l'an dernier au PFT27) et d'un nouveau poste de secrétaire à 80%, en lien avec l'évolution de l'activité du SGAJ, en particulier la surcharge du pôle RH, ainsi que le développement des activités découlant de la LJJu (pour rappel, un poste de +0.6 EPT de secrétaire avait d'ores et déjà été porté au PFT27, en lien avec l'évolution de la charge RH).

2.5.2. Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

De par l'évolution de l'environnement des autorités judiciaires, les missions du SGAJ se développent ainsi que se spécialisent. En plus des activités mentionnées dans l'OJN (Direction de l'administration des autorités judiciaires ; Exécution des décisions de la commission administrative ; Conduite du personnel judiciaire ; Gestion des finances), le SGAJ assume également les activités suivantes :

- Gestion des ressources humaines
- Gestion du portefeuille de projets (tant internes que transversaux) et accompagnement au changement
- Appui juridique en faveur des organes de gouvernance, notamment en matière de consultations et d'évolutions législatives
- Contrôle de gestion sur processus financiers, RH et métier / Système de contrôle interne et gestion des risques
- Développement et tenue des indicateurs
- Représentation des autorités judiciaires et communication
- Participation à la gestion de la logistique (locaux et outils informatiques)

On rappellera, pour le surplus, les enjeux majeurs pour lesquels le SGAJ joue un rôle pivot au sein des autorités judiciaires et voit ses ressources être fortement mobilisées :

- Projet de digitalisation de la Justice (participation de la secrétaire générale, d'une part, au projet fédéral Justitia 4.0 en tant que membre du COPROJ, d'autre part, au programme cantonal eProcédures en tant que présidente du COPROG et membre du COPIL)
- Migration de l'application métier Juris (participation de la secrétaire générale au programme cantonal eProcédures)
- Projet de planification des locaux des autorités judiciaires (PLAJ) qui a permis notamment le déménagement du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz cet été 2026, et qui prévoit encore le regroupement des sites de Neuchâtel et de Boudry composant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, projet démarré en 2024 qui ne devrait pas se concrétiser avant 2032-2033
- Déploiement d'un SCI, outre financier, également métier, RH et logistique (projet mené par les deux responsables Finances et RH conjointement, avec le support du manager des risques du SFIN et l'implication des 5 responsables de greffe et la SG)
- Déploiement d'un concept de formation et de développement en faveur du personnel et des magistrat-e-s

Ces projets, pour lesquels les autorités judiciaires n'ont d'autre choix que de s'engager pleinement, s'additionnent aux activités dites purement opérationnelles du SGAJ et impactent dès lors fortement les ressources de celui-ci, en sus de mobiliser également directement ou indirectement les trois membres de la CAAJ et les représentants des juridictions et du Ministère public.

Enfin, la nouvelle loi sur la justice (LJu), adoptée le 28 avril 2026, et dont l'entrée en vigueur interviendra courant 2027, aura des conséquences sur le SGAJ et plus largement sur les autorités judiciaires :

- S'agissant tout d'abord des conséquences sur la charge de travail qui pèsera sur la CAAJ et son secrétariat général, dite commission voit en effet ses prérogatives renforcées, la nouvelle loi venant la doter de toutes les compétences indispensables à une gestion administrative et financière moderne des autorités judiciaires. Immanquablement, cette extension de prérogatives engendrera une intensification de ses activités et, par voie de conséquence, de celles du SGAJ. En d'autres termes, la charge de travail, déjà lourde, qui pèse sur les trois membres de la CAAJ, et plus spécifiquement sur la présidence et sur le personnel du SGAJ, s'accroîtra encore davantage ;
- Si aucune nouvelle compétence n'a été dévolue au Conseil de la magistrature (CM), il a en revanche été spécifié que ce dernier devrait désormais tenir son propre budget, inclus dans le budget des autorités judiciaires. En effet, la LJu prévoit que ses membres, issus de la magistrature judiciaire, ne seront plus indemnisés, comme cela s'est fait jusqu'à aujourd'hui, mais, en lieu et place, seront déchargés de leurs tâches judiciaires ordinaires dans une mesure suffisante. Cette nouveauté commande de prévoir une forme de suppléance en leur faveur. De même, il s'agira de doter le CM du personnel dont il a besoin pour assurer son secrétariat.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du Secrétariat général sont, sur mandat de la CAAJ, de :

- Contribuer à la mise en place d'une gouvernance efficiente et pérenne des autorités judiciaires ;
- Doter les autorités judiciaires des ressources financières, RH et logistiques adaptées aux besoins ;
- Mener une politique RH globale et durable favorisant le développement ;
- Assurer la transition digitale des autorités judiciaires ;
- Accompagner les tribunaux régionaux dans les projets de relocalisation ;
- Déployer le nouveau plan stratégique de la CAAJ ;
- Améliorer la qualité des indicateurs judiciaires ;
- Assurer la coordination du programme eProcédures ;
- Concrétiser les nouvelles compétences octroyées par la nouvelle loi sur la justice (LJu) à la CAAJ ;
- Mettre en œuvre le nouveau concept de comptabilité analytique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	3'124	198'488	177'000	-21'488	-10.8%	108'000	80'000	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	3'124	198'488	177'000	-21'488	-10.8%	108'000	80'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	3'611'341	5'331'136	5'916'870	+585'734	+11.0%	5'475'468	5'382'922	5'256'050
30 Charges de personnel	927'428	2'232'072	2'590'567	+358'495	+16.1%	2'143'367	2'049'721	1'902'850
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	69'861	113'691	116'702	+3'011	+2.6%	100'602	101'702	103'902
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	21'898	21'898	39'697
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	441'147	449'694	632'000	+182'306	+40.5%	632'000	632'000	632'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'172'906	2'535'679	2'577'601	+41'922	+1.7%	2'577'601	2'577'601	2'577'601
Résultat d'exploitation	-3'608'217	-5'132'648	-5'739'870	-607'222	-11.8%	-5'367'468	-5'302'922	-5'256'050
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'608'217	-5'132'648	-5'739'870	-607'222	-11.8%	-5'367'468	-5'302'922	-5'256'050
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'608'217	-5'132'648	-5'739'870	-607'222	-11.8%	-5'367'468	-5'302'922	-5'256'050

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel par rapport au budget 2026 résulte de :

- L'augmentation de l'enveloppe relative aux stagiaires, suite à l'arrêté du Conseil d'État du 17 décembre 2025 modifiant l'arrêté relatif à la rémunération des étudiants ayant l'obligation légale ou réglementaire d'effectuer un stage dans le cadre de leur formation de niveau tertiaire ;
- L'impact de l'année entière des nouveaux postes budgétisés en 2026 ;
- La création, dès le 1^{er} juillet 2027, d'un nouveau poste de juriste à 50%, en soutien des activités de gestion des AUJU confiées à la CAAJ, en particulier en lien avec le renforcement des tâches confiées à cette dernière par la LJJu (pour rappel, un poste de +0.2 EPT de juriste avait d'ores et déjà été porté l'an dernier au PFT27) et d'un nouveau poste de secrétaire à 80%, en lien avec l'évolution de l'activité du SGAJ, en particulier la surcharge du pôle RH, ainsi que le développement des activités découlant de la LJJu (pour rappel, un poste de +0.6 EPT de secrétaire avait d'ores et déjà été porté au PFT27, en lien avec l'évolution de la charge RH) ;
- La création d'un budget spécifique pour le Conseil de la magistrature, découlant des dispositions de la LJJu (enveloppes de suppléance et frais de fonctionnement), porté dès le 1^{er} juillet 2027 ;
- La progression salariale intégrée au budget 2027 ;

Ces augmentations sont partiellement réduites par :

- L'adaptation des enveloppes de salaires occasionnels, budgétisées pour faire face à la surcharge de travail découlant des projets ainsi qu'aux effets des différentes modifications législatives, sachant que certains projets ont pris du retard ou que les modifications législatives n'ont pas déployé tous les effets escomptés dans la temporalité initialement envisagée ;
- Le crédit d'engagement relatif au programme eProcédures : les coûts d'investissement et de fonctionnement ont été portés dans les charges de personnel. Les coûts d'investissement ont été activés et apparaissent dans les comptes 43 Revenus divers en négatif afin de neutraliser les coûts impactant les charges de personnel.

La hausse des biens, services et autres charges d'exploitation par rapport au budget 2026 concerne essentiellement l'absence au budget 2027 de l'écart statistique porté au budget 2026.

Les charges de transfert concernent principalement les coûts pour la surveillance des télécommunications facturés par la Confédération. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2024, la Confédération a, d'une part, mis fin à son co-financement et, d'autre

part, ne facture plus aux cantons selon la consommation effective, mais selon un système forfaitaire (dépendant de la population de chaque canton). La participation des cantons est recalculée tous les 3 ans. La première calculation concernait les années 2024 à 2026. La Confédération a annoncé une augmentation de ces coûts, après une première estimation, pour les années 2027 à 2029.

L'augmentation des imputations internes par rapport au budget 2026 résulte de l'augmentation des forfaits des services centraux, soit des SBAT, SIEN, SRHE et STAT.

Les revenus divers concernent la neutralisation, dans le compte de résultat, des coûts d'investissement du crédit d'engagement relatif au programme eProcédures, comptabilisés dans les charges de personnel, afin de les porter au compte des investissements.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Dédom. div. Confédération	441'147	449'694	632'000	632'000	632'000	632'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	441'147	449'694	632'000	632'000	632'000	632'000

Commentaires

Les charges de transfert concernent principalement les coûts pour la surveillance des télécommunications facturés par la Confédération.

Les charges de transfert incluent également la contribution annuelle des cantons aux frais de la Conférence des procureur-e-s de Suisse (CPS).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*Programme eProcédures	En cours	453'738	412'248	0	412'248	240'517	146'871	0
Total		453'738	412'248	0	412'248	240'517	146'871	0

Commentaires

Ces montants concernent le crédit d'engagement relatif au programme eProcédures, projet qui a notamment pour périmètre la mise en œuvre du projet fédéral Justitia 4.0 et le remplacement de l'application métier actuelle Juris 4. Le coût total du programme eProcédures pour les autorités judiciaires s'élève à CHF 998'980, il impacte les années 2026 à 2029 et est réparti entre des coûts d'investissement de CHF 488'480 et des coûts de fonctionnement de CHF 510'500.

Le budget 2027 inclut des coûts d'investissement pour un montant de CHF 177'000 et des coûts de fonctionnement pour un montant de CHF 235'248.

Les coûts d'investissement ont été activés et apparaissent dans les comptes 431 en négatif afin de neutraliser les coûts impactant les charges de personnel.

2.5.3. Tribunal d'instance (TINS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les révisions législatives ainsi que plusieurs jurisprudences pénales et civiles demeurent, année après année, la cause de complexifications du travail et d'une augmentation considérable de la charge supportée par le Tribunal d'instance. En particulier, la modification de la Loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, prévoyant que les créances de droit public ne sont plus poursuivies par voie de saisie, mais par voie de faillite pour ce qui concerne les entités inscrites au registre du commerce, a engendré en 2025 une explosion de près du double des requêtes de faillite, représentant une augmentation de +93% par rapport à 2024 quand bien même elle n'a pas encore pleinement déployé tous ses effets en termes d'accroissement du contentieux. Par ailleurs, certaines sections ont continué d'être confrontées à des augmentations massives de leur charge de travail. Ainsi le nombre de dossiers a-t-il augmenté d'un peu plus de 68% en APEÀ entre 2011 et 2025, sans que l'effectif en magistrat-e-s n'ait connu d'évolution durant cette même période. Le contentieux pénal (tribunaux de police, tribunaux criminels et tribunaux pénaux des mineur-e-s) a quant à lui augmenté d'un peu plus de 56% entre 2011 et 2025.

Le Tribunal d'instance connaît par ailleurs d'importants changements à venir s'agissant notamment de ses locaux. Le projet de planification de ces derniers (projet PLAJ) a en effet pour prochains objectifs, d'une part, d'assurer le déménagement du TRMV en 2026 (effectif depuis le 20.07.2026), d'autre part, de permettre le regroupement des sites de Neuchâtel et de Boudry du TRLV sur un seul site en 2032-2033. Ce sont ainsi l'ensemble des sites du Tribunal d'instance qui sont concernés.

Par ailleurs, les différents projets auxquels les autorités judiciaires se doivent de participer ont un impact direct et concret sur la charge de travail des juges et du personnel du Tribunal d'instance. On évoquera en particulier le programme eProcédures qui couvre la migration de l'actuelle application métier Juris et les enjeux liés au projet fédéral Justitia 4.0 (déploiement de la plateforme d'échanges par la voie électronique et instauration du dossier judiciaire numérique). Les tribunaux régionaux s'attellent à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement certains de leurs dossiers.

Enfin, le Tribunal d'instance est également mobilisé pour mener, de concours avec les services étatiques compétents, certains projets transversaux, tel le pilote sur le consensus parental. Comme évoqué ci-dessus, les évolutions conjoncturelles que constituent la modification de la loi sur les poursuites et faillites au 1^{er} janvier 2025 ou les effets des nouveaux codes de procédure, tant pénale (CPP) que civile (CPC) ont également des impacts sur la mobilisation des ressources des autorités judiciaires qu'il s'agisse des magistrat-e-s ou du personnel.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du Tribunal d'instance sont :

- Gouvernance et organisation des tribunaux régionaux ;
- Relations avec les autres entités de l'État et les différents partenaires ;
- Déploiement des nouvelles dispositions législatives (CPP, CPC, Loi sur les faillites) ;
- Relocalisation de l'ensemble des sites des tribunaux régionaux ;
- Participation active au pilote sur le consensus parental ;
- Réflexions sur les APEÀ ;
- Implémentation de Justitia 4.0 et accompagnement au changement ;
- Migration de l'application métier Juris ;
- Déploiement d'un SCI métier.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	2'318'598	2'300'000	2'300'000	+0	0.0%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'318'598	2'300'000	2'300'000	+0	0.0%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	12'726'607	13'518'288	14'565'304	+1'047'016	+7.7%	14'614'304	14'660'503	14'720'134
30 Charges de personnel	11'672'297	12'503'607	13'285'388	+781'781	+6.3%	13'334'388	13'380'587	13'440'218
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	860'086	822'554	1'067'054	+244'500	+29.7%	1'067'054	1'067'054	1'067'054
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	194'224	192'127	212'862	+20'735	+10.8%	212'862	212'862	212'862
Résultat d'exploitation	-10'408'009	-11'218'288	-12'265'304	-1'047'016	-9.3%	-12'314'304	-12'360'503	-12'420'134
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-10'408'009	-11'218'288	-12'265'304	-1'047'016	-9.3%	-12'314'304	-12'360'503	-12'420'134
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-10'408'009	-11'218'288	-12'265'304	-1'047'016	-9.3%	-12'314'304	-12'360'503	-12'420'134

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel par rapport au budget 2026 résulte de :

- L'impact de l'année entière des nouveaux postes budgétisés en 2026 ;
- L'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEÀ et TMIN, liée à l'évolution du contentieux et des coûts réels ;
- La progression salariale intégrée au budget 2027.

L'augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation par rapport au budget 2026 concerne principalement :

- L'estimation de l'augmentation attendue des pertes sur débiteurs suite à la révision du CPC au 1^{er} janvier 2025. L'une des conséquences de ces nouvelles règles procédurales se traduit par une diminution des émoluments encaissés ainsi que par une augmentation des pertes sur débiteurs, découlant tout autant de la réduction des avances de frais (art. 98 al.1 CPC) que de la hausse des émoluments restés impayés ;
- L'augmentation de l'enveloppe des indemnités pour prévenu-e-s acquitté-e-s sur la base des coûts réels (il est à relever que l'enveloppe totale au niveau des autorités judiciaires reste stable) ;
- L'absence au budget 2027 de l'écart statistique porté au budget 2026.

L'augmentation des imputations internes par rapport au budget 2026 résulte de l'augmentation du forfait du service central du SRHE.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	346'218	249'165	391'664
Coûts salariaux et de structure	3'299'631	3'790'577	4'154'374
Coûts des services centraux	319'367	379'366	390'563
Revenus	698'851	755'910	756'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'266'365	3'663'198	4'180'601

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2026 s'explique par :

- L'impact de l'année entière des nouveaux postes budgétisés en 2026, l'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEÀ et TMIN et la progression salariale intégrée au budget 2027 ;
- La répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

L'augmentation par rapport au budget 2026 des charges directes provient de la revue à la hausse des pertes sur débiteurs suite à la révision du CPC au 1^{er} janvier 2025 et des indemnités pour prévenu-e-s acquitté-e-s.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	191'614	247'782	256'978
Coûts salariaux et de structure	3'818'740	4'114'905	4'372'822
Coûts des services centraux	318'934	376'387	389'138
Revenus	793'577	876'550	877'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'535'711	3'862'524	4'141'938

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2026 s'explique par :

- L'impact de l'année entière des nouveaux postes budgétisés en 2026, l'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEÀ et TMIN et la progression salariale intégrée au budget 2027 ;
- La répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

L'augmentation par rapport au budget 2026 des charges directes résulte des pertes sur débiteurs revues à la hausse, suite à la révision du CPC au 1^{er} janvier 2025 tandis que les indemnités pour prévenu-e-s acquitté-e-s sont revues à la baisse en fonction des coûts réels.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	354'666	362'840	427'412
Coûts salariaux et de structure	5'080'542	5'506'903	5'891'016
Coûts des services centraux	503'280	601'664	618'009
Revenus	826'170	667'540	667'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'112'318	5'803'868	6'269'437

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2026 s'explique par :

- L'impact de l'année entière des nouveaux postes budgétisés en 2026, l'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEÀ et TMIN et la progression salariale intégrée au budget 2027 ;
- La répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

L'augmentation par rapport au budget 2026 des charges directes provient de la revue à la hausse des pertes sur débiteurs suite à la révision du CPC au 1^{er} janvier 2025 et des indemnités pour prévenu-e-s acquitté-e-s.

2.5.4. Tribunal cantonal (TCAN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les révisions législatives ainsi que plusieurs jurisprudences continuent de complexifier le travail du Tribunal cantonal, respectivement de peser sur la charge supportée par ses juges et son personnel. Par exemple, pour le pénal, la jurisprudence du Tribunal fédéral a réduit les possibilités de statuer selon la procédure écrite, avec pour corolaire l'augmentation sensible des audiences orales occupant obligatoirement trois juges cantonaux, ceci indépendamment des enjeux inhérents à ce type de dossiers. Ainsi, le nombre d'audiences tenues par la Cour pénale est passé de 29 pour 109 affaires liquidées en 2017 à 53 pour 88 affaires liquidées en 2025, sans compter que le temps dévolu aux audiences par les juges de cette cour est lui passé d'environ 70 heures en 2017 à un peu plus de 220 heures en 2025. En parallèle, l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 des nouvelles dispositions du Code de procédure pénale (CPP) impose aux autorités pénales de statuer toujours plus rapidement, prévoyant ainsi que, depuis leur saisine, l'Autorité de recours en matière pénale statue dans les 6 mois et la Cour pénale dans les 12 mois. À noter que le contentieux de ces instances a augmenté de +25% pour l'ARMP et de +11% pour la CPEN depuis 2011, sans que les effectifs en juge n'aient quant à eux évolué durant cette même période.

À relever encore que s'agissant de l'Autorité de recours en matière civile (ARMC), le nombre de nouvelles entrées a augmenté de manière substantielle en 2025 (+35%) par rapport aux années précédentes. Or, cette augmentation ne s'explique pas, à tout le moins pas de manière déterminante, par l'abrogation des ch. 1 et 1bis de l'article 43 de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP), qui impose depuis le 1^{er} janvier 2025 la poursuite par voie de faillite – en lieu et place de la saisie – des créances de droit public (impôts, primes LAMal, cotisations sociales, etc.). Des inquiétudes se font dès lors sentir quant à l'évolution du contentieux de l'ARMC ces prochaines années, soit lorsque les effets de cette modification législative se feront également sentir au niveau de la deuxième instance. De même, la Cour de droit public (CDP) a connu une année 2025 particulièrement chargée sur le plan juridictionnel, avec un nombre de nouvelles entrées en hausse de +32% par rapport à l'année 2024 et de +16% en comparaison avec la moyenne des 10 dernières années. À souligner que cette augmentation ne touche pas un domaine en particulier, mais toutes les matières relevant de la compétence de la CDP, soit y compris celles particulièrement complexes et urgentes.

En outre, les différents projets auxquels les autorités se doivent de participer ont un impact direct et concret sur la charge de travail des juges et du personnel du Tribunal cantonal. Pour ne citer que les plus importants, on évoquera le programme eProcédures qui couvre la migration de l'actuelle application métier Juris et les enjeux liés au projet fédéral Justitia 4.0 (déploiement de la plateforme d'échanges par la voie électronique et instauration du dossier judiciaire numérique). Le Tribunal cantonal s'attelle à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement certains de ses dossiers.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du Tribunal cantonal sont :

- Gouvernance et organisation du Tribunal cantonal ;
- Intégration des nouvelles dispositions législatives, en particulier le code de procédure civile révisé (CPC) et les nouvelles dispositions de la Loi sur les faillites ;
- Implémentation de Justitia 4.0 et accompagnement au changement ;
- Migration de l'application métier Juris ;
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines ;
- Déploiement d'un SCI métier et amélioration des indicateurs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	461'755	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	461'755	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	5'891'772	6'251'218	6'565'730	+314'512	+5.0%	6'560'670	6'560'874	6'560'994
30 Charges de personnel	5'657'035	5'972'751	6'266'684	+293'933	+4.9%	6'261'624	6'261'828	6'261'948
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	174'361	216'690	230'150	+13'460	+6.2%	230'150	230'150	230'150
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	60'376	61'777	68'896	+7'119	+11.5%	68'896	68'896	68'896
Résultat d'exploitation	-5'430'017	-5'751'218	-6'065'730	-314'512	-5.5%	-6'060'670	-6'060'874	-6'060'994
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-5'430'017	-5'751'218	-6'065'730	-314'512	-5.5%	-6'060'670	-6'060'874	-6'060'994
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-5'430'017	-5'751'218	-6'065'730	-314'512	-5.5%	-6'060'670	-6'060'874	-6'060'994

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel par rapport au budget 2026 résulte de l'impact de l'année entière des nouveaux postes budgétisés en 2026 et de la progression salariale intégrée au budget 2027.

L'augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation par rapport au budget 2026 concerne essentiellement l'absence au budget 2027 de l'écart statistique porté au budget 2026.

L'augmentation des imputations internes par rapport au budget 2026 résulte de l'augmentation du forfait du service central du SRHE.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	174'567	221'386	230'150
Coûts salariaux et de structure	5'905'747	6'409'111	6'801'460
Coûts des services centraux	608'289	728'128	747'890
Revenus	461'755	500'000	500'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'226'848	6'858'625	7'279'500

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2026 s'explique par :

- L'impact de l'année entière des nouveaux postes budgétisés en 2026 et de la progression salariale intégrée au budget 2027 ;
- La répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

2.5.5. Ministère public (MP)

Évolution de l'environnement et des tâches

À fin 2025 déjà, le nombre de nouvelles affaires par année a, au Ministère public, augmenté d'environ +14% depuis 2011. Les révisions législatives, l'évolution de la jurisprudence et la complexification de certaines affaires (par exemple liées à la cybercriminalité et la criminalité économique) ont participé, ces dernières années, à l'augmentation importante de sa charge. On rappellera ainsi que les cas d'ouverture d'instruction avec des défenses obligatoires se sont élargis depuis la réintroduction des expulsions pénales, que les procureur-e-s doivent amener, par leurs instructions et réquisitoires, les éléments permettant aux juges de fixer les peines selon des critères de plus en plus complexes, ou encore que l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2024, des nouvelles dispositions du Code de procédure pénale (CPP) a entraîné une hausse du nombre des auditions obligatoires (+28% entre 2023 et 2025), et ce alors le Ministère public s'efforce de contenir, autant que faire se peut, les conséquences de cette modification législative. Dans le cadre de cette dernière révision, la Loi d'organisation judiciaire (OJN) a été modifiée pour permettre une augmentation du nombre de postes de procureur-e-s courant 2024 ; le Ministère public compte ainsi, depuis le 1^{er} octobre 2024, une magistrate de plus, soit un total de 12 procureur-e-s.

Par ailleurs, les différents projets auxquels les autorités judiciaires se doivent de participer ont un impact direct et concret sur la charge de travail des procureur-e-s et du personnel du Ministère public. On évoquera en particulier le programme eProcécures qui couvre la migration de l'actuelle application métier Juris et les enjeux liés au projet fédéral Justitia 4.0. Le Ministère public s'attelle, depuis plusieurs années, à anticiper cette transition en scannant la quasi-totalité de ses dossiers et en les transmettant sous cette forme aux avocat-e-s et aux justiciables qui en font la demande, par courriels sécurisés. Ce projet et les nouvelles pratiques qu'il induit se répercutent par conséquent sur la charge de travail du personnel du greffe.

Enfin, on rappellera que, alors que 3 procureur-e-s expérimenté-e-sont pris congé du Ministère public courant 2026 (départ de l'un pour mener une carrière en dehors de la magistrature, élection du deuxième au Tribunal pénal fédéral et mobilité interne vers un poste de juge cantonale pour la troisième), 3 procureur-e-s assistant-e-s ont été élus aux fonctions de magistrat-e-s (l'une en tant que juge d'instance et les 2 autres en tant que procureur-e-s), laissant ainsi leurs places vacantes. Face au renouvellement de ces 6 postes, le Ministère public se retrouve confronté à une situation RH jugée sensible, synonyme d'éventuelle surcharge sur l'ensemble de l'entité. Tant la direction du MP que la CAAJ et le SGAJ s'attèlent à suivre cette évolution de près afin de palier au plus vite à l'enrayement de l'appareil répressif.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du Ministère public sont :

- Gouvernance et organisation du Ministère public, en particulier dans un contexte de mutations ;
- Relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SCPO, SMIG, etc.), les partenaires externes et les médias ;
- Implémentation de Justitia 4.0 et accompagnement au changement ;
- Migration de l'application métier Juris ;
- Encadrement des procureur-e-s-assistants.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	13'982	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	13'815	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
43 Revenus divers	167	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	8'109'513	7'946'548	8'383'221	+436'673	+5.5%	8'385'209	8'387'181	8'385'442
30 Charges de personnel	6'691'430	6'765'254	6'769'092	+3'838	+0.1%	6'771'080	6'773'052	6'771'313
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	881'324	994'654	1'023'735	+29'081	+2.9%	1'023'735	1'023'735	1'023'735
33 Amortissements du patrimoine administratif	253	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	536'507	186'640	590'394	+403'754	+216.3%	590'394	590'394	590'394
Résultat d'exploitation	-8'095'532	-7'926'548	-8'363'221	-436'673	-5.5%	-8'365'209	-8'367'181	-8'365'442
44 Revenus financiers	721	8'793	720	-8'073	-91.8%	720	720	720
34 Charges financières	54	23	65	+42	+182.6%	65	65	65
Résultat de financement	667	8'770	655	-8'115	-92.5%	655	655	655
Résultat opérationnel	-8'094'865	-7'917'778	-8'362'566	-444'788	-5.6%	-8'364'554	-8'366'526	-8'364'787
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-8'094'865	-7'917'778	-8'362'566	-444'788	-5.6%	-8'364'554	-8'366'526	-8'364'787

Commentaires

La stabilité des charges de personnel par rapport au budget 2026 résulte de :

- La création, dès le 1^{er} juillet 2027, d'un nouveau poste de collaborateur administrat ou collaboratrice administrative à 50%, sans incidences financières, car compensé par le déclassement d'un poste greffier-adjoint à 100% en poste de secrétaire (pour rappel, un poste de +0.5 EPT de secrétaire avait d'ores et déjà été porté l'an dernier au PFT27, en lien avec l'évolution du contentieux de masse) ;
- L'augmentation des frais de formation et de perfectionnement, suite à l'arrivée fin 2026 de nombreux nouveaux procureur-e-s et procureur-e-s assistant-e-s ;
- La progression salariale intégrée au budget 2027 et des effets noria.

L'augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation par rapport au budget 2026 s'explique principalement par l'absence au budget 2027 de l'écart statistique porté au budget 2026. Par ailleurs, l'enveloppe des indemnités pour prévenu-e-s acquitté-e-s a été revue à la baisse sur la base des coûts réels (il est à relever que l'enveloppe totale au niveau des autorités judiciaires reste stable).

L'augmentation des imputations internes par rapport au budget 2026 s'explique principalement par les forfaits du SBAT relatifs au Ministère public : alors qu'ils ont été refacturés au SGAJ au budget 2026, au même titre que les coûts inhérents au Tribunal cantonal, au Tribunal d'instance et au SGAJ lui-même, ils ont à nouveau été imputés au budget 2027 directement au Ministère public.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Ministère public (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	942'991	1'119'878	1'106'925
Coûts salariaux et de structure	7'004'819	7'244'110	7'410'613
Coûts des services centraux	1'025'611	791'579	1'197'928
Revenus	14'702	28'793	20'720
Coûts (+) / revenus (-) nets	8'958'719	9'126'774	9'694'746

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2026 résulte essentiellement de la répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

La diminution des charges directes par rapport au budget 2026 s'explique par la revue à la baisse des indemnités pour prévenu-e-s acquitté-e-s.

Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS)

Compte de résultats et effectif du DSJS

SSJS	Secrétariat général DSJS
OORG	Office d'organisation
SCSP	Service de la santé publique
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse
SBAT	Service des bâtiments
SSPO	Service des sports
STAT	Service de statistique

Fonds structures d'accueil extra-familial

2.6. Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS)

2.6.1. Compte de résultats et effectif du DSJS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	95'093'829	99'386'136	98'962'063	-424'073	-0,4%	101'857'414	102'672'392	103'225'020
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	11'539'388	12'315'110	11'363'610	-951'500	-7,7%	11'363'610	11'163'610	11'163'610
43 Revenus divers	3'140'656	4'258'454	3'737'308	-521'146	-12,2%	3'458'548	3'174'560	2'628'080
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	15'128'207	16'085'700	16'878'100	+792'400	+4,9%	16'970'700	17'150'700	17'493'700
47 Subventions à redistribuer	3'715'078	3'644'000	3'719'000	+75'000	+2,1%	3'719'000	3'719'000	3'719'000
49 Imputations internes	61'570'500	63'082'872	63'264'045	+181'173	+0,3%	66'345'556	67'464'522	68'220'630
Charges d'exploitation	636'089'023	668'972'993	663'558'353	-5'414'640	-0,8%	774'098'876	809'924'313	847'802'026
30 Charges de personnel	39'299'206	43'982'140	44'896'377	+914'237	+2,1%	45'626'121	45'517'585	45'480'809
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	45'372'358	46'282'159	49'063'413	+2'781'254	+6,0%	52'619'201	49'248'701	49'323'101
33 Amortissements du patrimoine administratif	26'221'133	28'089'167	29'665'591	+1'576'423	+5,6%	32'779'991	36'781'757	40'056'505
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	498'472'760	520'480'674	513'309'975	-7'170'699	-1,4%	613'589'054	647'488'017	681'297'250
37 Subventions redistribuées	3'715'078	3'644'000	3'719'000	+75'000	+2,1%	3'719'000	3'719'000	3'719'000
39 Imputations internes	23'008'487	26'494'852	22'903'997	-3'590'855	-13,6%	25'765'508	27'169'253	27'925'361
Résultat d'exploitation	-540'995'194	-569'586'857	-564'596'290	+4'990'567	+0,9%	-672'241'462	-707'251'921	-744'577'006
44 Revenus financiers	19'616'074	19'766'400	19'390'900	-375'500	-1,9%	19'161'700	19'686'800	19'696'800
34 Charges financières	430'040	400'000	403'500	+3'500	+0,9%	403'500	403'500	403'500
Résultat de financement	19'186'034	19'366'400	18'987'400	-379'000	-2,0%	18'758'200	19'283'300	19'293'300
Résultat opérationnel	-521'809'160	-550'220'457	-545'608'890	+4'611'567	+0,8%	-653'483'262	-687'968'621	-725'283'706
48 Revenus extraordinaires	11'598	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	11'598	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-521'797'562	-550'220'457	-545'608'890	+4'611'567	+0,8%	-653'483'262	-687'968'621	-725'283'706

Effectif du personnel (EPT)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 EPT %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Secrétariat général (SSJS)	5.40	6.30	6.10	-0.20	-3.2%	6.10	6.10	6.10
Office d'organisation (OORG)	2.70	5.10	3.85	-1.25	-24.5%	3.85	3.85	3.85
Service de la santé publique (SCSP)	46.20	50.80	51.80	+1.00	+2.0%	52.60	52.60	52.60
Service de protec. de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)	100.60	111.70	117.70	+6.00	+5.4%	117.95	117.35	117.35
Service des bâtiments (SBAT)	97.44	105.82	107.82	+2.00	+1.9%	109.22	109.59	109.59
Service des sports (SSPO)	4.90	5.10	5.10	0.00	0.0%	5.60	5.60	5.60
Service de statistique (STAT)	10.70	11.50	12.70	+1.20	+10.4%	12.70	12.70	12.70
Total	267.94	296.32	305.07	+8.75	+3.0%	308.02	307.79	307.79

Commentaires

En excluant les imputations internes (gr. 39/49) composées de revenus nets pour CHF 40,4 millions au budget 2027 contre CHF 36,6 millions au budget 2026, le DSJS présente un résultat de CHF 586 millions, représentant une amélioration par rapport au budget 2026 de CHF 0,8 million qui s'explique principalement ainsi :

Revenus d'exploitation :

- Rubrique 42 (Taxes) : Ajustement de CHF 1,2 million de la participation financière des parents d'enfants placés en institution d'éducation spécialisée, suite à une surestimation constatée aux comptes 2025, légèrement compensée par une augmentation de CHF 0,3 million au SBAT
- Rubrique 43 (Revenus divers) : Ajustement à la baisse des heures valorisées en investissement (CHF 0,5 million)
- Rubrique 46 (revenus de transfert) : Augmentation de la participation des employeurs au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial pour tenir compte de l'augmentation de la masse salariale (CHF 0,8 million)

Charges d'exploitation :

- Rubrique 30 (Charges de personnel) : L'augmentation de CHF 0,9 million provient essentiellement de l'augmentation de l'échelon salarial, de prise en compte d'un IPC de 0.25% ainsi que de l'augmentation des effectifs
- Rubrique 31 (BSM) : L'augmentation de CHF 2,8 millions provient du SBAT (MCHF 1,6), SCSP (MCHF 0,7) et du SPAJ (MCHF 0,5)
- Rubrique 36 (Charges de transfert) : La baisse de CHF 7,2 millions provient principalement du SCSP (MCHF 6,3), du FSTAE (MCHF 2,2) partiellement compensée par le SPAJ (MCHF 1,3)

Résultat de financement :

- Rubrique 44 (Revenus financiers) : La diminution de CHF 0,4 million provient du SBAT (variation des surfaces louées)

Effectifs :

Les effectifs du DSJS passent de 296.32 EPT au budget 2026 à 305.07 EPT au budget 2027, soit une augmentation de 8.75 EPT:

SSJS: (-0.2 EPT) :

- -0.2 EPT transféré au DECS pour le plan d'action cantonale « Violence domestique » ;

OORG: (-1.25 EPT) :

- -0.2 EPT transféré au SRHE pour la reprise de Mobility ;
- -1 EPT transféré au SCSP en compensation d'un poste de chargé de projet en lien avec le programme des soins intégrés
- -0.05 EPT transféré au SFIN pour la reprise d'activité en lien avec Partenariat.NE ;

SCSP: (1 EPT) :

- + 1 EPT transféré depuis l'OORG pour le poste de chargé de projet en lien avec le programme des soins intégrés.

SPAJ: (+6 EPT) :

- +5.0 EPT pour des postes d'intervenant-e-s en protection de l'enfance (IPE) afin de suivre l'évolution du nombre de dossiers et de viser une diminution du nombre de dossier par EPT ;
- +1.0 EPT pour un poste de chef de projet en soutien du chef de l'OPE ;

SBAT: (+2 EPT) :

- +1.0 EPT pour le recrutement d'un-e technicien-e dans le domaine entretien comme prévu dans le rapport CE.26.004 ;
- +1.0 EPT pour le recrutement d'un-e technicien-e en énergie prévu dans le plan climat 2 et compensé à 50% par la réserve de développement durable ;

STAT: (+1.2 EPT) :

- +1.0 EPT pour le poste d'un expert/-e IA ;
- +0.3 EPT pour le poste d'un chef de projet (création emploi adapté) ;
- -0.1 EPT suppression d'un vacant non utilisé en compensation ;

2.6.2. Secrétariat général DSJS (SSJS)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers prioritaires et du programme de législature dans les domaines de la santé publique, de la protection de l'adulte et de la jeunesse, des sports, et les domaines transversaux (organisation, bâtiments, statistiques).

Pour le secrétariat général du DSJS, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département, mais pour l'État en général. En parallèle, il accompagne les réformes en cours dans le domaine de la santé, ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. La forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels, ainsi que l'importance grandissante des enjeux de communication et des affaires intercantionales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le chef de département.

Objectifs stratégiques

Le secrétariat général est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Il a notamment pour mission :

- le conseil et l'assistance du chef du département ;
- la gestion et l'administration du secrétariat du chef du département ;
- la coordination des activités internes au département ;
- la coordination interdépartementale ;
- les tâches incombant au département en matière de ressources humaines ;
- la communication et l'information interne et externe en collaboration avec la chancellerie d'État.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	32'438	12'500	14'000	+1'500	+12.0%	14'000	14'000	14'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	4'800	2'500	4'000	+1'500	+60.0%	4'000	4'000	4'000
43 Revenus divers	27'638	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'411'244	1'585'669	1'488'485	-97'184	-6.1%	1'490'661	1'488'485	1'488'485
30 Charges de personnel	979'632	1'055'200	1'047'112	-8'088	-0.8%	1'049'288	1'047'112	1'047'112
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	75'844	72'600	64'600	-8'000	-11.0%	64'600	64'600	64'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	217'964	307'800	236'300	-71'500	-23.2%	236'300	236'300	236'300
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	137'804	150'069	140'473	-9'596	-6.4%	140'473	140'473	140'473
Résultat d'exploitation	-1'378'806	-1'573'169	-1'474'485	+98'684	+6.3%	-1'476'661	-1'474'485	-1'474'485
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'378'806	-1'573'169	-1'474'485	+98'684	+6.3%	-1'476'661	-1'474'485	-1'474'485
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'378'806	-1'573'169	-1'474'485	+98'684	+6.3%	-1'476'661	-1'474'485	-1'474'485

Commentaires

Le résultat d'exploitation du secrétariat général révèle un écart positif de CHF 99'000 par rapport au budget 2026, principalement expliqué par les éléments suivants :

Charges de personnel (NC30) :

La diminution de CHF 8'000 provient essentiellement d'un transfert de 0.2 EPT au DECS ; celui-ci compense en partie l'augmentation liée à l'IPC. L'écart avec les comptes 2025 s'explique principalement par l'utilisation au budget 2027, comme en 2026, d'un vacant de 0.7 EPT, compensant des engagements anticipés au sein des services du département.

Biens, services et autres charges d'exploitation (NC31) :

Diminution de CHF 8'000 du budget suite à une priorisation des besoins.

Charges de transfert (NC36) : Diminution de CHF 86'500 liée à la prise en compte au budget 2026 de l'amortissement d'un prêt APS partiellement compensée par l'augmentation de CHF 15'000 de la cotisation annuelle annoncée par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) pour 2027.

Revenus divers (NC43) : L'écart avec les comptes 2025 s'explique par une ristourne en lien avec la contribution financière à la Conférence latine des affaires sociales et de la santé (CLASS) 2024 comptabilisée en 2025.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	174'331	186'626	183'891
Coûts des services centraux	23'427	25'512	23'880
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	197'758	212'138	207'771

Commentaires

Cette prestation inclut la gestion administrative du secrétariat du chef de département.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	30'000	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	615'286	658'680	649'027
Coûts des services centraux	82'682	90'041	84'284
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	727'968	778'721	763'311

Commentaires

Cette prestation inclut les activités en lien avec le Conseil d'État, le Grand Conseil, les représentations externes, la coordination interdépartementale, les affaires extérieures et la communication. Le travail de coordination des chargé-e-s de missions et des membres du secrétariat concernant le suivi des dossiers des services est imputé sur cette prestation. L'écart avec les comptes 2025 dans le poste « Coûts salariaux et de structure » est essentiellement liés à une masse salariale inférieure aux budgets.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	235'860	252'494	248'794
Coûts des services centraux	31'695	34'516	32'309
Revenus	32'438	12'500	14'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	235'116	274'510	267'103

Commentaires

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DSJS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines). Les produits proviennent de la gestion des « laissez-passer pour cadavres » ainsi que la gestion de la comptabilité de la CLASS. L'écart avec les comptes 2025 dans le poste « Coûts salariaux et de structure » est essentiellement liés à une masse salariale inférieure aux budgets.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SDFS	0	86'500	0	0	0	0
Arcjurassien	13'858	16'300	16'300	16'300	16'300	16'300
Conférences intercantionales	204'106	205'000	220'000	220'000	220'000	220'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	217'964	307'800	236'300	236'300	236'300	236'300

Commentaires

L'augmentation de CHF 15'000 dans le poste « Conférences intercantionales » est due à l'augmentation de la cotisation annuelle de la CDS.

2.6.3. Office d'organisation (OORG)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'OORG poursuit sa mission de pilotage de projets transversaux. Il développe et met à disposition les outils de gestion de projets dans le but d'harmoniser les pratiques.

Objectifs stratégiques

L'OORG poursuivra le pilotage de vitamine pour un emménagement au Docks en 2028. Il soutiendra le SBAT dans le cadre de vitamine 2 à Tivoli. L'OORG finalisera le projet pilote visant à l'utilisation d'un outil collaboratif de gestion de projet et son déploiement. Selon les retours utilisateurs et utilisatrices, il optimisera le site intranet dédié à la gestion de projet. Il soutiendra les services demandeurs dans l'application des bonnes pratiques pour gérer leurs projets et leur portefeuille.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	108'161	338'240	188'832	-149'408	-44.2%	154'560	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	108'161	338'240	188'832	-149'408	-44.2%	154'560	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'223'636	1'604'020	1'258'686	-345'334	-21.5%	1'263'799	823'617	760'238
30 Charges de personnel	637'205	812'824	621'301	-191'523	-23.6%	611'416	611'416	611'416
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	19'756	73'250	62'250	-11'000	-15.0%	77'250	57'250	57'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	461'081	589'512	511'636	-77'876	-13.2%	511'634	91'452	28'073
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	105'594	128'434	63'499	-64'935	-50.6%	63'499	63'499	63'499
Résultat d'exploitation	-1'115'475	-1'265'780	-1'069'854	+195'926	+15.5%	-1'109'239	-823'617	-760'238
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'115'475	-1'265'780	-1'069'854	+195'926	+15.5%	-1'109'239	-823'617	-760'238
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'115'475	-1'265'780	-1'069'854	+195'926	+15.5%	-1'109'239	-823'617	-760'238

Commentaires

Les variations des revenus divers (groupe 43) sont dues aux fluctuations des heures valorisées sur le projet d'investissement vitamine.

La diminution des charges salariales (groupe 30) provient du passage de 5.1 EPT à 3.9 EPT.

Les variations des charges d'amortissements (groupe 33) sont engendrées par la mise en service de projets d'investissements, vitamine notamment.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion de projet (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	614'071	1'031'355	1'001'355
Coûts des services centraux	65'223	117'497	63'499
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	679'294	1'148'852	1'064'854

Commentaires

Pas de variation significative

Standard de gest. et sout. aux services (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	230'806	0	0
Coûts des services centraux	19'860	0	0
Revenus	600	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	250'067	0	0

Commentaires

Pas de variation

Mobilité (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	165'487	95'991	0
Coûts des services centraux	20'511	10'936	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	185'998	106'927	0

Commentaires

Cette prestation est transférée au SRHE

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*Vitamine	En cours	287'600	159'560	0	159'560	174'560	0	0
*Vitamine 2	En cours	80'640	34'272	0	34'272	0	0	0
Total		368'240	193'832	0	193'832	174'560	0	0

Commentaires

Les variations s'expliquent par la charge variable dépendant du planning et des phases des projets

2.6.4. Service de la santé publique (SCSP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le système de santé suisse et neuchâtelois demeure reconnu pour la qualité de ses prestations, mais il est confronté à des défis structurels qui s'accroissent. Le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques, les besoins croissants en santé mentale, la pénurie de professionnel-le-s de santé ou encore les contraintes financières pesant tant sur les collectivités publiques que la population exercent une pression durable sur le système de santé. La mise en œuvre progressive du financement uniforme des prestations (EFAS), le transfert de nombreuses prises en charge vers l'ambulatoire et l'évolution des attentes de la population renforcent la nécessité d'adapter l'organisation des soins. L'enjeu est désormais d'assurer un accès équitable, de maintenir une qualité élevée des prestations et de garantir la soutenabilité financière du système.

Dans ce contexte, le développement d'un réseau de soins intégrés constitue un levier majeur pour renforcer la coordination entre les acteurs, améliorer les parcours de soins et favoriser une utilisation efficiente des ressources. Cette transformation s'appuie sur le renforcement des soins de premier recours, une meilleure articulation entre les secteurs sanitaire, médico-social et social, le recours accru aux outils numériques ainsi que sur une gouvernance fondée sur les données. Parallèlement, la promotion de la santé, la prévention, l'innovation, l'adaptation des infrastructures et une politique ambitieuse de formation et d'attractivité des professionnel-le-s de santé demeurent des conditions essentielles pour répondre durablement aux besoins de la population neuchâteloise et préserver la qualité de son système de santé.

Objectifs stratégiques

Conformément aux enjeux exposés ci-dessus, les principaux dossiers stratégiques, intégrés dans la politique de santé publique 2025-2030 sont les suivants :

Garantir la soutenabilité financière du système de santé en renforçant l'efficacité, la pertinence des prestations et l'utilisation optimale des ressources, tout en préservant la qualité et l'accessibilité des soins.

Développer un réseau cantonal de soins intégrés, favorisant la coordination entre les acteurs et actrices des secteurs sanitaire, médico-social et social, ainsi que des parcours de soins centrés sur les besoins de la population.

Adapter la gouvernance, l'organisation et la planification des établissements de santé afin de renforcer les synergies, d'anticiper les évolutions démographiques et de répondre aux exigences du nouveau contexte fédéral, notamment liées à l'entrée en vigueur d'EFAS.

Renforcer les soins de premier recours et garantir un accès équitable aux prestations sur l'ensemble du territoire cantonal, notamment par le soutien à la relève, aux nouvelles formes d'organisation des soins et aux maisons de santé.

Consolider la politique cantonale de formation, de recrutement et d'attractivité des professionnel-le-s de santé afin de répondre durablement aux besoins en personnel qualifié.

Accélérer la transformation numérique du système de santé en développant le partage sécurisé des données, le dossier électronique du patient, les outils numériques et le pilotage fondé sur les données.

Renforcer la promotion de la santé, la prévention et le maintien de l'autonomie tout au long de la vie, en collaboration avec les communes et les partenaires concernés.

Adapter en permanence les dispositifs de surveillance sanitaire, de préparation et de réponse aux crises afin de renforcer la résilience du système de santé.

Garantir un approvisionnement sûr en médicaments et produits thérapeutiques, tout en développant le rôle stratégique de la pharmacie cantonale.

Développer des infrastructures sanitaires et médico-sociales adaptées aux besoins futurs de la population et poursuivre l'évolution du cadre législatif et réglementaire permettant leur mise en œuvre.

Intégrer systématiquement les enjeux de santé dans les politiques publiques, notamment en matière de climat, de développement durable, de vieillissement, de cohésion sociale et de numérique, selon une approche transversale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	2'795'811	2'484'000	2'483'375	-625	-0.0%	2'483'375	2'483'375	2'483'375
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	728'458	668'000	668'000	+0	0.0%	668'000	668'000	668'000
43 Revenus divers	334'972	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'304'981	1'390'000	1'365'000	-25'000	-1.8%	1'365'000	1'365'000	1'365'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	427'400	425'000	449'375	+24'375	+5.7%	449'375	449'375	449'375
Charges d'exploitation	426'612'093	442'458'025	437'070'697	-5'387'328	-1.2%	530'853'512	562'734'643	594'436'285
30 Charges de personnel	7'021'360	7'984'640	8'148'372	+163'732	+2.1%	8'266'164	8'267'928	8'268'143
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'418'259	2'751'850	3'425'600	+673'750	+24.5%	4'133'100	4'163'100	4'183'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	247'171	244'037	320'424	+76'387	+31.3%	692'645	1'178'361	1'651'936
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	416'995'486	430'445'000	424'170'600	-6'274'400	-1.5%	516'755'902	548'119'553	579'327'405
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	929'816	1'032'499	1'005'701	-26'797	-2.6%	1'005'701	1'005'701	1'005'701
Résultat d'exploitation	-423'816'282	-439'974'025	-434'587'322	+5'386'703	+1.2%	-528'370'137	-560'251'268	-591'952'910
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	5	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-5	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-423'816'287	-439'974'025	-434'587'322	+5'386'703	+1.2%	-528'370'137	-560'251'268	-591'952'910
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-423'816'287	-439'974'025	-434'587'322	+5'386'703	+1.2%	-528'370'137	-560'251'268	-591'952'910

Commentaires

La diminution de l'excédent de charge du résultat d'exploitation entre le budget 2026 et 2027 s'explique par des réductions linéaires de 2% sur les contrats de prestations pour CHF 2,95 millions, l'intégration des clients de soins à domicile comme payeurs partiels et directs de leur prestations (CHF 4,6 millions) ainsi que le gel de divers projets. Ces économies budgétaires compensent des augmentations de charges de transfert dites « d'intensité ».

Les charges de personnel sont en augmentation en 2027, le service développant le projet de réseau de santé (+1 EPT, compensé au sein du DSJS).

Les biens, services et autres charges d'exploitation sont stabilisés au niveau du budget 2026 et de 500'000 francs dédiés au projet réseau de santé. Le solde est le fait de l'écart statistique voté par le Grand Conseil et intégré en négatif dans le budget 2026.

Les charges de transfert diminuent de CHF 6,3 millions globalement. Les dépenses d'intensité (part cantonale aux hospitalisations, aux soins à domicile, aux soins de longue durée) augmentent de CHF 5,1 millions mais compensées par des mesures d'économies, la participation des clients aux soins à domicile et la limitation de nouveaux projets.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	619'074	1'427'000	1'390'000
Coûts salariaux et de structure	1'469'265	1'271'355	1'436'948
Coûts des services centraux	166'920	132'452	135'021
Revenus	406'410	397'000	397'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'848'849	2'433'807	2'564'969

Commentaires

Les programmes de santé publique permettent le développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont majoritairement cofinancées par la Confédération. Les domaines couverts sont : alimentation et activité physique, prévention des addictions, des maladies transmissibles, santé sexuelle, santé psychique, santé scolaire, plans d'actions pour les personnes âgées et soins palliatifs.

Les coûts salariaux ont été budgétés sur la base des projections d'activité et non sur la base des comptes passés, pouvant générer des variations importantes dans certaines rubriques. Cette remarque vaut pour toutes les rubriques analytiques

Autorisation, renouvel. et refus d'auto. (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	5'265	0	20'000
Coûts salariaux et de structure	976'783	1'076'406	943'458
Coûts des services centraux	110'522	112'142	88'651
Revenus	266'583	240'000	240'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	825'986	948'548	812'109

Commentaires

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer et de facturer pour les professionnel-le-s de la santé ou d'exploiter pour les institutions. Il a également la compétence de renouveler ou refuser ces autorisations

Surveillance (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	79'750	140'000	175'000
Coûts salariaux et de structure	2'161'565	2'755'890	1'738'595
Coûts des services centraux	245'395	287'114	163'365
Revenus	448'030	423'000	423'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'038'680	2'760'004	1'653'960

Commentaires

Le service s'attelle à surveiller les institutions de santé ainsi que les professionnels. Les coûts directs sont dédiés à la prévention et aux contrôles des infections.

Planification (LAMal) (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	6'000	0	60'000
Coûts salariaux et de structure	180'948	95'741	378'184
Coûts des services centraux	20'526	9'975	35'536
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	207'474	105'716	473'719

Commentaires

Planification au sens de la LAMal des institutions hospitalières, psychiatriques et des maisons de naissance ainsi que pour les institutions spécialisées (EMS, Pension, Foyer, etc.).

Contrat et financement (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	39'811	70'000	100'000
Coûts salariaux et de structure	536'444	519'659	1'406'808
Coûts des services centraux	61'431	54'139	132'189
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	637'686	643'799	1'638'998

Commentaires

Préparation, suivi et contrôle des contrats et du financement des institutions hospitalières, psychiatriques, des maisons de naissance, des établissements spécialisés ou de maintien à domicile. Le service supervise une centaine de contrats.

Tarification (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	27'698	24'430	61'405
Coûts des services centraux	3'067	2'545	5'770
Revenus	13'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	17'766	26'975	67'175

Commentaires

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les prestataires de soins et les assureurs-maladie.

Pilotage Système Santé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	346'867	459'000	479'000
Coûts salariaux et de structure	1'497'422	2'281'186	2'822'871
Coûts des services centraux	170'901	237'658	265'248
Revenus	-42'886	4'000	4'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'058'076	2'973'844	3'563'120

Commentaires

Le service pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire : mise en œuvre de la politique de santé publique cantonale, développement de la promotion de la santé et prévention des maladies, mise en œuvre de la planification médico-sociale, du dossier électronique du patient et de la réorganisation hospitalière, poursuite des travaux de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.

Médias (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	71	12'631	0
Coûts des services centraux	9	1'316	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	80	13'947	0

Commentaires

Travail de communication auprès des partenaires et des médias.

CAPPEs (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	58'011	45'000	46'000
Coûts salariaux et de structure	687'155	822'228	856'127
Coûts des services centraux	82'712	80'158	79'920
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	827'878	947'386	982'047

Commentaires

L'activité du CAPPEs est centralisée dans ce groupe de prestations analytiques.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Actions prévention	31'853	50'000	40'000	100'000	100'000	100'000
Cybersanté	600'000	600'000	588'000	600'000	600'000	600'000
EMS - autres subventions	3'432'010	10'000	8'000	3'656'230	10'000	2'390'700
EMS - part aux soins	53'064'001	54'050'000	57'350'000	60'000'000	64'200'000	69'500'000
EMS - subventions à l'activité	23'272'293	28'400'000	25'700'000	34'800'000	37'000'000	39'500'000
Formation santé	15'129	885'000	935'000	1'130'000	1'250'000	1'250'000
Maintien à domicile - part aux soins	22'570'165	23'275'000	21'710'000	23'251'280	24'529'520	25'507'760
Maintien à domicile - subventions	2'934'716	4'155'000	3'220'000	4'820'000	5'570'000	5'570'000
Prestation hosp.	185'773'629	191'710'000	190'470'000	256'798'392	280'964'033	300'961'945
Prestations d'intérêt général	116'581'933	117'345'000	114'661'625	119'274'625	121'530'625	121'561'625
Prévention et promotion santé	2'846'158	4'062'000	3'291'600	5'098'000	5'113'000	5'123'000
Soins palliatifs	540'000	580'000	605'000	620'000	645'000	655'000
Urgences	3'692'166	3'998'000	4'252'000	5'268'000	5'268'000	5'268'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	415'354'053	429'120'000	422'831'225	515'416'527	546'780'178	577'988'030

Commentaires

Les actions de préventions sont menées sous la conduite du CAPPEs. La participation étatique à la cybersanté est stable et permet d'accompagner la mise en œuvre du dossier électronique du patient. Dans le secteur des EMS, la part aux soins évolue à la hausse des nouveaux lits devant ouvrir en 2027. Pour les subventions aux EMS, il n'est pas prévu d'ouvrir de nouvelles missions particulières. Les autres subventions EMS contiennent les subventions versées au lancement des travaux pour la construction de nouvelles infrastructures. Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé ainsi celle des infirmières avec la subvention des semaines de formation des infirmières (ES, HES) dans les institutions de soins. Dans le domaine du maintien à domicile, une légère augmentation de l'activité est attendue, plus que compensée par la participation des clients au financement direct. La participation aux prestations hospitalières augmente par rapport à 2025. Les prestations d'intérêt général sont directement impactées par les mesures d'économie de 2%.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Etudes infra. immobilières CNP	En cours	720'000	500'000	0	500'000	1'000'000	1'000'000	380'000
Réseau de santé neuchâtelois	À solliciter	0	500'000	0	500'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Total		720'000	1'000'000	0	1'000'000	2'000'000	2'000'000	1'380'000

Commentaires

Le crédit pour les études sur les infrastructures immobilières du CNP permet de financer les études préliminaires conformément au décret validé par le Grand Conseil en janvier 2024. Le projet de réseau de santé neuchâtelois permettra de mettre en œuvre ce projet de législature.

2.6.5. Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

Pour le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), l'année 2027 sera notamment marquée par la réalisation d'une enquête sur le dispositif cantonal de protection de l'enfance. Comme souhaité par le Conseil d'État dans son rapport 25.025 relatif au bilan de la réforme du SPEJ, cette démarche visera à établir un diagnostic global, objectif et opérationnel du système cantonal de protection de l'enfance. Cette analyse, dont la finalisation est prévue pour la fin de l'année 2027, devra permettre de mieux comprendre les défis, les contraintes et les besoins auxquels sont confrontés les différents partenaires. Elle fournira ainsi une base solide en vue de formuler d'éventuelles recommandations et, le cas échéant, d'adapter ultérieurement le dispositif.

Par ailleurs, les effectifs de l'office de protection de l'enfant (OPE) seront renforcés afin de permettre aux intervenant-e-s en protection de l'enfant d'exercer leurs missions dans de meilleures conditions et de réduire le nombre de dossiers suivis par équivalent plein temps (EPT). En outre, dans le cadre des contrats de prestations 2026-2027, le Conseil d'État a accordé aux institutions d'éducation spécialisée plus de 25 EPT supplémentaires, afin de mieux tenir compte de leurs réalités et de l'évolution des besoins. Ces renforts déploieront pleinement leurs effets en 2027.

En parallèle, le service poursuivra le déploiement de ses différents projets, notamment la relocalisation de ses activités dans le bas du canton. Celle-ci se concrétisera, durant l'été 2027, par un déménagement sur le site de Tivoli 22. Cette étape importante permettra de regrouper en un lieu unique les différents offices, unités métiers et secteurs transversaux du service, jusqu'ici répartis sur quatre sites distincts sur le territoire de la commune de Neuchâtel.

Dans le haut du canton, les entités du SPAJ actuellement établies à La Chaux-de-Fonds seront également regroupées sur un site unique. Leur déménagement aux Docks, à La Chaux-de-Fonds, devrait se concrétiser en 2028.

Objectifs stratégiques

Dans le cadre de ces projets stratégiques, le service poursuivra en 2027 le déploiement des différentes démarches engagées.

À l'échelle de l'ensemble du service, les projets informatiques initiés en 2026, grâce à l'engagement d'un chef de projets dédié, pourront être poursuivis et consolidés. Ils concernent principalement la dématérialisation de la documentation et la mise en place d'une gestion électronique des documents, ainsi que le renouvellement de l'application métier destinée à la gestion et au suivi des personnes accompagnées par le SPAJ.

Par ailleurs, à la suite de la motion 26.118 du Grand Conseil neuchâtelois, déposée par la Commission de gestion et d'évaluation, différents indicateurs de pilotage et de suivi seront développés, notamment dans le domaine du placement des mineur-e-s.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, et comme évoqué dans le chapitre précédent, les ressources du service continueront d'être consolidées afin de permettre aux collaboratrices et collaborateurs de l'office de protection de l'enfant (OPE) de répondre de manière adéquate aux besoins des jeunes et des familles, tout en poursuivant le rapprochement progressif avec les normes intercantionales. En parallèle, l'OPE devra adapter son organisation afin de mettre en œuvre les décisions prises par le Grand Conseil en lien avec la motion 23.185 relative au consensus parental.

Face à l'augmentation du nombre de mandats de curatelle, à la complexification des situations et à la diminution de la part prise en charge par l'office de protection de l'adulte (OPA), les Autorités judiciaires (AUJU) ont exprimé leurs préoccupations quant à la capacité du dispositif actuel à répondre durablement aux besoins. Le recours croissant aux curateurs et curatrices privé-e-s, dont le nombre de mandats a presque doublé entre 2017 et 2025, met en évidence la nécessité d'examiner un renforcement du rôle de l'État et des capacités de l'OPÀ dans la gestion des situations les plus complexes. Cette réflexion se poursuivra en 2027 afin d'identifier les mesures permettant de répondre aux préoccupations exprimées par les AUJU.

Les collaborateur-trice-s de l'Unité de la jeunesse, de l'enfance et de la parentalité (UJEP) seront mobilisé-e-s sur différents projets. Le projet Flora poursuivra notamment son déploiement sur la base du rapport d'évaluation remis par le mandataire dans le courant de l'année 2026 sur le projet pilote qui a démarré en 2025. L'UJEP assurera également la mise en œuvre des conclusions du mandat d'étude confié à la HESTS de Fribourg en lien avec le développement du travail social hors murs.

De nouvelles dispositions du Code civil consacrant le droit de l'enfant à une éducation sans violence sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2026. Les cantons sont désormais chargés de définir les mesures nécessaires pour accompagner leur mise en œuvre et permettre aux familles d'accéder aux informations, aux conseils et aux ressources dont elles ont besoin. Dans ce contexte, l'UJEP poursuivra l'élaboration d'un dispositif cantonal articulé autour de trois axes : sensibiliser la population aux nouvelles dispositions légales et aux différentes formes de violence éducative ; renforcer la visibilité et l'accessibilité des ressources existantes pour les enfants, les parents et les professionnel-le-s ; mobiliser et coordonner le réseau cantonal afin d'assurer une réponse cohérente et concertée.

Au sein de l'Unité de l'accueil extrafamilial de jour (UAEJ), le déploiement du projet « Ma journée à l'école » (MAE) devrait se poursuivre dans deux nouveaux collèges de la commune de Neuchâtel dès la rentrée scolaire 2027. En parallèle, l'unité mènera une réflexion sur la révision des modalités de financement des parents d'accueil de jour, tout en poursuivant ses activités courantes d'autorisation et de surveillance des différentes structures d'accueil extrafamilial de jour.

Les collaborateur-trice-s de l'Unité des prestations socio-éducatives (UPSE) poursuivront les travaux de surveillance des institutions d'éducation spécialisée (IES), démarrés à la fin de l'année 2025 ainsi que la poursuite du renforcement du dispositif de famille d'accueil. L'unité sera également mobilisée par la visite quadriennale de surveillance de l'office fédéral de la justice, organisée dans le cadre du renouvellement de la convention de prestations avec l'État relative au subventionnement fédéral des IES.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	12'802'823	14'350'733	13'186'759	-1'163'974	-8.1%	13'186'759	13'186'980	13'186'980
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	9'099'540	10'718'110	9'479'110	-1'239'000	-11.6%	9'479'110	9'479'110	9'479'110
43 Revenus divers	27'625	3'500	3'500	+0	0.0%	3'500	3'500	3'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	280	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	3'675'378	3'600'000	3'675'000	+75'000	+2.1%	3'675'000	3'675'000	3'675'000
49 Imputations internes	0	29'123	29'149	+26	+0.1%	29'149	29'370	29'370
Charges d'exploitation	92'042'683	100'610'236	100'185'942	-424'294	-0.4%	107'741'537	109'696'457	111'766'834
30 Charges de personnel	16'287'662	18'338'039	18'934'139	+596'100	+3.3%	19'314'292	19'243'496	19'234'266
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'906'542	2'175'841	2'741'091	+565'250	+26.0%	2'741'091	2'741'091	2'741'091
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	48'877'986	52'994'000	54'230'207	+1'236'207	+2.3%	58'524'138	59'146'109	60'469'608
37 Subventions redistribuées	3'675'378	3'600'000	3'675'000	+75'000	+2.1%	3'675'000	3'675'000	3'675'000
39 Imputations internes	20'295'114	23'502'356	20'605'505	-2'896'851	-12.3%	23'487'016	24'890'761	25'646'869
Résultat d'exploitation	-79'239'860	-86'259'503	-86'999'183	-739'680	-0.9%	-94'554'778	-96'509'477	-98'579'854
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	5	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-5	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-79'239'865	-86'259'503	-86'999'183	-739'680	-0.9%	-94'554'778	-96'509'477	-98'579'854
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-79'239'865	-86'259'503	-86'999'183	-739'680	-0.9%	-94'554'778	-96'509'477	-98'579'854

Commentaires

- Rubrique 42 : Suite à une surestimation constatée aux comptes 2024 et 2025, un ajustement des revenus liés à la participation financière des parents aux frais de placement a été réalisé
- Rubrique 30 : L'augmentation est principalement liée à la consolidation des effectifs du service au niveau de l'OPE telle que voulue par le Conseil d'État dans le rapport 25.024 (+ 6 EPT)
- Rubrique 31 : L'augmentation est imputable à l'adaptation de la rubrique des honoraires des curateurs et curatrices indépendant-es aux résultats comptables 2025
- Rubrique 36 : La hausse nette de près de CHF 1,2 million par rapport à 2026 s'explique par les éléments suivants :
 - Une augmentation de CHF 1,4 million liée aux contrats de prestations 2026-2027 conclus avec les partenaires du dispositif, aux montants accordés aux partenaires du domaine social pour l'amélioration des conditions de travail du personnel soumis à la CCT-ES, à l'incidence de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur les salaires ainsi qu'à l'application de la réduction linéaire de 2% décidée par le Conseil d'État sur les charges de transfert
 - Économie de CHF 0,2 million correspondant à des subventions prévues en 2026 dans le secteur de l'UJEP, mais qui n'ont pas été engagées et qui n'ont donc pas été reconduites en 2027

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protéger les mineurs (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	10'863	295'510	25'000
Coûts salariaux et de structure	7'976'012	9'090'804	9'682'172
Coûts des services centraux	604'508	653'145	725'591
Revenus	40'385	4'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	8'550'998	10'035'459	10'432'763

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs à la gestion des mesures de protection concernant les mineur-e-s. L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'explique par une hausse de l'effectif du personnel. Les charges directes couvrent le montant lié au mandat d'étude sur le dispositif de protection de l'enfance dont une autre partie du montant est enregistré dans le groupe de prestations « Assurer les prestations socio-éducatives ».

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	2'401'715	1'650'000	2'300'000
Coûts salariaux et de structure	6'837'989	7'285'485	7'294'725
Coûts des services centraux	313'552	335'969	370'991
Revenus	1'702'452	1'703'500	2'103'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'850'804	7'567'954	7'862'216

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés aux honoraires des curateurs et curatrices privé-e-s indépendant-e-s ainsi que les salaires versés au personnel de l'office (curateurs et curatrices professionnel-le-s) et aux curateurs et curatrices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s pour le suivi des personnes concernées. Les produits concernent les honoraires des curateurs et curatrices du SPAJ (CHF 600'000) et les honoraires des curateurs et curatrices privé-e-s (CHF 1'500'000) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

Promouvoir les activités jeunesse (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	72'441	341'100	121'350
Coûts salariaux et de structure	533'194	582'325	631'366
Coûts des services centraux	161'807	169'973	190'258
Revenus	1'548	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	765'894	1'093'399	942'974

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés et les coûts salariaux et de structure du secteur de la déléguée à la jeunesse pour assurer les prestations offertes. Les charges directes sont liées aux activités soutenues par le secteur, notamment dans le cadre de la mise en place de formation en droits de l'enfant, de la mise à jour de différents supports d'information à l'attention des jeunes majeurs, de différentes activités de communication et de mandats en lien avec le soutien à la parentalité.

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Assurer l'accueil extra-familial de jour (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	270'510	0	270'510
Coûts salariaux et de structure	659'770	767'709	806'064
Coûts des services centraux	104'511	114'571	128'616
Revenus	328'882	334'110	334'110
Coûts (+) / revenus (-) nets	705'909	548'170	871'080

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe les coûts salariaux et de structure liés aux activités d'autorisation et de surveillance assurées par l'Unité de l'accueil extrafamilial de jour (UAEJ). Les charges directes concernent la maintenance de la plateforme de facturation ETIC-AEF. Ces coûts, auxquels s'ajoutent ceux liés à la gestion de la liste d'attente préscolaire, sont ensuite refacturés par le SPAJ aux structures d'accueil subventionnées.

Assurer les prestations socio-éducatives (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	25'000	50'000
Coûts salariaux et de structure	538'677	717'334	735'404
Coûts des services centraux	102'510	110'586	124'608
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	641'187	852'920	910'012

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs aux prestations d'autorisation, de surveillance et de soutien offertes par l'unité des prestations socio-éducatives aux institutions d'éducation spécialisée, aux services d'action éducative en milieu ouvert et aux familles d'accueil. Les charges directes concernent les coûts de l'étude menée sur le dispositif de protection de l'enfance dont une partie du montant est également affectée au groupe de prestations « Protéger les mineur-e-s ».

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Forfaits enfants et facturation parents	-6'205'485	-7'910'000	-6'275'000	-6'275'000	-6'275'000	-6'275'000
Inst. dans canton mineurs	33'854'499	37'330'000	38'335'547	40'008'302	40'388'865	41'386'558
Inst. hors canton mineurs	4'305'700	3'100'000	3'100'000	4'300'000	4'300'000	4'300'000
Parts cant. fonds accueil extra-familial	18'734'216	21'847'601	18'794'930	21'676'441	23'080'186	23'836'294
Subvention div. inst. privées	10'013'416	11'794'000	12'024'660	13'445'836	13'687'244	14'013'050
Total charges (+) / revenus (-) nets	60'702'347	66'161'601	65'980'137	73'155'579	75'181'295	77'260'902

Commentaires

La première rubrique enregistre les recettes liées à la participation financière des parents pour les enfants accueillis en institutions d'éducation spécialisée, en familles d'accueil ; le montant a été revu à la baisse afin de mieux correspondre aux montants effectivement encaissés sur 2024 et 2025.

La 2^{ème} rubrique enregistre les subventions versées aux IES dans le canton, selon les contrats de prestations 2026-2027.

La 3^{ème} rubrique concerne les subventions versées aux IES hors canton pour les placements de mineur-e-s neuchâtelois-e-s.

La 4^{ème} rubrique correspond à la subvention cantonale au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. En plus des subventions ordinaires au sens de la loi sur l'accueil des enfants, la ligne tient également compte des subventions destinées aux projets MAE ainsi qu'à l'accueil des enfants à besoins spécifiques.

Finalement, la dernière rubrique est consacrée aux subventions versées principalement en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert selon contrats de prestations 2026-2027, aux familles d'accueil, les subventions en faveur des organismes de jeunesse et de soutien à la parentalité.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Redistr. subv. OFJ	3'675'378	3'600'000	3'675'000	3'675'000	3'675'000	3'675'000
Subventions OFJ	-3'675'378	-3'600'000	-3'675'000	-3'675'000	-3'675'000	-3'675'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-5'010	0	0	0	0	0

Commentaires

Ces deux rubriques enregistrent la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée, subvention qui est ensuite reversée par le service aux institutions concernées.

2.6.6. Service des bâtiments (SBAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service peuvent se décliner comme suit :

1) Facteurs extérieurs à l'administration cantonale

Marchés publics :

Le service doit répondre à la loi sur les marchés publics. Il doit garantir la transparence des prestations engagées et des achats, maintenir un haut niveau de qualité, rationaliser les coûts et privilégier les fournisseurs orientés « développement durable » afin de tendre aux objectifs du plan climat cantonal et de la loi sur l'énergie.

Enjeux environnementaux :

Les enjeux environnementaux sont pris en compte dans le cadre des réalisations immobilières, de l'entretien des bâtiments et de l'exploitation (économies d'énergie, utilisation du bois, désamiantage, etc.).

Loi sur l'énergie :

Le service est fortement concerné par la mise en œuvre du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'énergie (RELCEn), adopté en mars 2021. Ce dernier va évoluer avec l'adoption par les cantons du MOPEC 2025, avec à la clé de nouvelles exigences.

Coûts de l'énergie :

Après une hausse importante en 2022 et 2023 due à la guerre en Ukraine, les tarifs de l'énergie se sont stabilisés mais la situation est à nouveau très fragile sur le plan international impactant les coûts du pétrole et ses dérivés.

Crises internationales :

Le service est toujours touché par les crises successives qui provoquent des pénuries de matériaux, des augmentations de coûts et des retards de livraisons.

Marché de la construction :

Pour les grands marchés, le service remarque un manque de disponibilité des entreprises pour y répondre avec pour effet un manque de concurrence.

Planification médico-sociale :

Le soutien et l'accompagnement de la construction d'appartements avec encadrement (AE), d'utilité publique ou privés, occupe la majorité du temps de travail de l'office du logement. Le règlement sur la planification et la reconnaissance des appartements labélisés (REPPA) a été adapté afin de permettre une accélération de la mise sur le marché d'AE à prix accessible afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2040.

Plan d'aménagement local (PAL) :

L'application de la fiche S_12 dans tous les plans d'aménagement locaux représente toujours un travail considérable d'accompagnement des communes pour définir entre autres les modifications réglementaires nécessaires.

2) Facteurs internes à l'administration cantonale

Organisation :

Le service des bâtiments est un service central et transversal avec une importante orientation client pour l'ensemble des services et des entités de l'administration.

Localisation de l'administration :

Les surfaces occupées par l'administration sont dispersées sur de nombreux sites. Cette situation est en voie d'être rationalisée par le programme vitamine.

Évolution numérique

Comme tous les services de l'administration cantonale, le service des bâtiments entame une période d'adaptation aux nouveaux outils numériques permettant une meilleure exploitation des données. Ce travail se poursuivra sur quelques années.

Objectifs stratégiques

Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories principales, à savoir :

Objectifs à court et moyen termes, liés au compte de résultats :

- Maintenir un niveau adéquat d'entretien des bâtiments (entretien courant et entretien lourd) ;
- Sécuriser les bâtiments les plus sensibles en fonction des audits de protection incendie ;
- Revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau et renforcer le monitoring énergétique des bâtiments ;
- Poursuivre et renforcer la politique d'aide au logement (aide à la pierre) ;
- Étendre la prestation de facility management suite au projet de regroupement à Tivoli à l'ensemble des services de l'État ;
- Accompagner la mise en œuvre de la modernisation du parc immobilier dans le cœur des localités (en coordination avec le SENE) ;
- Poursuivre la contribution active à l'élaboration de la nouvelle version du plan climat cantonal (2028-2033) ;
- Développer une stratégie de construction durable pour le service.

Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :

- Concrétiser la suite des travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale (Vitamine et Vitamine 2) : rapports 19.003, 22.028 et 25.026 adoptés par le Grand Conseil ;
- Poursuivre les études et les réalisations liées à l'assainissement du patrimoine immobilier de l'État, en intégrant l'équipement d'installations photovoltaïques (IPV) rapports 19.019 et 22.039 adoptés par le Grand Conseil et le rapport 26.015 pour un deuxième volet au crédit-cadre à adopter par le Grand Conseil en 2026 ;
- Continuer à soutenir les maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MOUP) qui construisent ou rénovent des logements d'utilité publique (LUP), en particulier des LUP dédiés aux appartements avec encadrement afin de répondre aux objectifs de la planification médico-sociale (PMS) ;
- Se préparer aux nouvelles exigences liées à la révision de la loi sur l'énergie (LCEN) basée sur le MOPEC 2025 adopté par les cantons ;
- Poursuivre l'intégration dans les projets et les réalisations des objectifs du plan climat 2022-2027, rapport 22.006, notamment le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) ; Se préparer à intégrer les objectifs du nouveau plan climat en préparation ;
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption par le Grand Conseil du rapport 21.011 sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (PVH).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	45'832'108	44'803'201	47'889'909	+3'086'708	+6.9%	47'845'421	47'230'993	46'684'513
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'279'449	465'000	755'000	+290'000	+62.4%	755'000	555'000	555'000
43 Revenus divers	2'598'917	3'872'514	3'496'776	-375'738	-9.7%	3'252'288	3'122'860	2'576'380
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	388'383	340'000	340'000	+0	0.0%	340'000	340'000	340'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	41'565'360	40'125'687	43'298'133	+3'172'446	+7.9%	43'498'133	43'213'133	43'213'133
Charges d'exploitation	78'975'433	82'149'527	85'020'522	+2'870'995	+3.5%	90'651'292	91'216'750	94'178'659
30 Charges de personnel	11'922'601	13'029'984	13'226'605	+196'621	+1.5%	13'405'174	13'371'801	13'348'057
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	39'943'835	40'044'188	41'671'060	+1'626'872	+4.1%	44'361'080	40'968'680	41'029'780
33 Amortissements du patrimoine administratif	25'512'880	27'255'619	28'833'531	+1'577'912	+5.8%	31'575'712	35'511'943	38'376'496
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	290'818	411'000	485'000	+74'000	+18.0%	505'000	560'000	620'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'305'298	1'408'736	804'326	-604'410	-42.9%	804'326	804'326	804'326
Résultat d'exploitation	-33'143'325	-37'346'326	-37'130'613	+215'713	+0.6%	-42'805'871	-43'985'757	-47'494'146
44 Revenus financiers	19'462'676	19'613'000	19'237'500	-375'500	-1.9%	19'008'300	19'533'400	19'543'400
34 Charges financières	426'972	400'000	400'000	+0	0.0%	400'000	400'000	400'000
Résultat de financement	19'035'703	19'213'000	18'837'500	-375'500	-2.0%	18'608'300	19'133'400	19'143'400
Résultat opérationnel	-14'107'621	-18'133'326	-18'293'113	-159'787	-0.9%	-24'197'571	-24'852'357	-28'350'746
48 Revenus extraordinaires	11'598	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	11'598	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-14'096'023	-18'133'326	-18'293'113	-159'787	-0.9%	-24'197'571	-24'852'357	-28'350'746

Commentaires

Le budget 2027 du SBAT présente un résultat global déficitaire de CHF 18,3 millions, un niveau pratiquement inchangé par rapport au budget 2026, qui affichait une perte de CHF 18,1 millions.

Malgré les revenus d'exploitation en augmentation de CHF 2,1 millions par rapport aux comptes 2025, le résultat global est néanmoins en recul de CHF 4,2 millions. Cet écart dans les charges d'exploitation provient principalement de l'augmentation des charges de personnel de CHF 1,3 million (forte rotation du personnel), de l'augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation de CHF 1,7 million (loyers des Docks à La Chaux-de-Fonds), et de l'augmentation des amortissements du patrimoine administratif de CHF 3,3 millions.

Revenus d'exploitation :

Les revenus d'exploitation présentent une augmentation de CHF 3,1 millions par rapport au budget 2026, qui s'explique de la manière suivante :

Groupe 42 - Taxes

L'augmentation de CHF 290'000 par rapport au budget 2026 s'explique par :

D'une part, par les revenus supplémentaires de parking pour CHF 90'000.

D'autre part, par les honoraires de maître d'ouvrage (RMO) versés par l'OFROU et liés aux futurs centres d'entretien routiers de Boudry, Cressier et La Chaux-de-Fonds pour CHF 200'000.

Groupe 43 - Revenus divers

La diminution de CHF 376'000 par rapport au budget 2026 s'explique principalement par l'ajustement de la refacturation des charges d'énergie du SMIG à Perreux, rendu possible par l'installation des nouveaux compteurs et permettant une répartition effective des consommations.

Groupe 49 - Imputations internes

L'augmentation de CHF 3,2 millions par rapport au budget 2026 s'explique principalement par la mise à jour des tarifs des forfaits de conciergerie et d'énergie.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation présentent une augmentation de CHF 2,9 millions par rapport au budget 2026, qui s'explique de la manière suivante :

Groupe 30 - Charges de personnel

La hausse de CHF 197'000 par rapport au budget 2026 est liée principalement à l'augmentation de l'échelon de fonction, de l'ajustement IPC ainsi qu'à l'engagement prévu d'un EPT (Technicien en énergie, la moitié étant prise en charge par la réserve de développement durable).

Groupe 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation

L'augmentation de CHF 1,6 million par rapport au budget 2026, s'explique :

- D'une part, par l'augmentation des loyers et des frais liés des Docks à La Chaux-de-Fonds de MCHF 2, par la signalisation de la mobilité de CHF 200'000, par les frais de surveillance et d'études préliminaires de CHF 100'000, et par des coûts supplémentaires pour les remises en état des locaux suite aux déménagements Vitamine de CHF 75'000 ;
- D'une autre part, par la diminution des achats de mobilier, des déménagements et des aménagements CLÀ de CHF 140'000, des coûts d'entretien et de prestations diverses de CHF 315'000 ainsi que par des réductions de surfaces locatives de CHF 320'000.

Groupe 33 - Amortissements du patrimoine administratif

L'augmentation de CHF 1,6 million par rapport au budget 2026 est liée aux adaptations des dates de mise en œuvre des investissements pour les projets en fonction du calendrier et notamment la capitalisation au bilan des crédits d'études.

Groupe 39 - Imputations internes

La diminution de CHF 604'000 par rapport au budget 2026, s'explique par la variation des forfaits imputés par les services centraux.

Résultat opérationnel :

Le résultat opérationnel présente une péjoration de CHF 160'000 par rapport au budget 2026 qui s'explique de la manière suivante :

Groupe 44 - Revenus financiers

La diminution de CHF 375'000 est liée à la variation des surfaces louées.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et Projet (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	7'969	134'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	2'452'797	90'764	478'781
Coûts des services centraux	123'582	145'975	146'176
Revenus	750	19'200	200'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	2'583'598	351'539	454'957

Commentaires

Le domaine stratégie et projet planifie la stratégie générale des constructions de l'État, conduit les réalisations et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux. La diminution des charges directes de CHF 104'000 est liée à la variation des coûts d'études de faisabilité. L'augmentation des coûts salariaux et de structure de CHF 388'000 est liée principalement aux amortissements plus élevés. L'augmentation des revenus de CHF 181'000 est liée aux honoraires de maître d'ouvrage (RMO) versés par l'OFROU pour les futurs centres d'entretien routiers de Boudry, Cressier et La Chaux-de-Fonds.

Entretien (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	8'833'779	8'634'000	8'225'000
Coûts salariaux et de structure	2'681'372	1'008'019	2'184'159
Coûts des services centraux	115'578	139'997	138'160
Revenus	797'341	20'000	0
Revenus de la facturation des services centraux	5'149'645	5'708'913	6'508'162
Coûts nets (+)	5'683'744	4'053'103	4'039'157

Commentaires

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'État en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long terme. La diminution des charges directes de CHF 409'000 est liée directement à l'effort de priorisation effectué dans l'exercice budgétaire. L'augmentation des coûts salariaux et de structure de CHF 1,2 million est liée principalement aux amortissements plus élevés. L'augmentation des revenus de la facturation des services centraux de CHF 799'000 est liée à l'adaptation des forfaits.

Exploitation (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	11'865'841	13'352'000	12'049'000
Coûts salariaux et de structure	6'053'207	6'393'733	6'877'467
Coûts des services centraux	215'868	220'447	222'384
Revenus	1'450'749	1'841'000	1'435'000
Revenus de la facturation des services centraux	11'452'123	16'153'804	16'556'987
Coûts nets (+)	5'232'044	1'971'377	1'156'864

Commentaires

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux et s'occupe de la mise en place et de la gestion du facility management dans le cadre du programme vitamine. Il assure en outre le suivi des contrats d'approvisionnement en énergie et en eau. La diminution des charges directes de CHF 1,3 million s'explique principalement par l'adaptation budgétaire des coûts d'énergie et de conciergerie. L'augmentation des coûts salariaux et de structure de CHF 484'000 est liée principalement aux amortissements plus élevés. La diminution des revenus de CHF 406'000 s'explique par l'adaptation budgétaire de la refacturation des charges d'énergie du SMIG à Perreux, rendue possible par l'installation des nouveaux compteurs et permettant une répartition effective des consommations. L'augmentation des revenus de la facturation des services centraux de CHF 403'000 est liée à l'adaptation des forfaits.

Immobilier (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	18'871'317	46'304'671	48'678'092
Coûts salariaux et de structure	22'722'162	263'308	816'044
Coûts des services centraux	73'050	86'024	84'759
Revenus	17'429'952	17'653'400	17'380'400
Revenus de la facturation des services centraux	23'932'625	17'147'371	19'035'084
Coûts nets (+)	303'952	11'853'233	13'163'411

Commentaires

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers ainsi que les achats et les ventes. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration.

L'augmentation des charges directes de CHF 2,4 millions par rapport au budget 2026 s'explique d'une part par l'augmentation des loyers en raison des nouveaux locaux des Docks à La Chaux-de-Fonds de CHF 2 millions et par les amortissements de CHF 1,6 million et d'une autre part, par les dépenses inférieures d'aménagement et de mobilier de CHF 750'000 et par la variation de baux de CHF 460'000.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure de CHF 553'000 est liée principalement aux amortissements plus élevés.

La diminution des revenus de CHF 273'000 est liée principalement à la variation des surfaces louées.

L'augmentation des revenus de la facturation des services centraux de CHF 1,9 million est liée à l'adaptation des forfaits.

Logement (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	5'662	52'000	61'000
Coûts salariaux et de structure	389'919	370'193	511'309
Coûts des services centraux	19'263	24'993	24'697
Revenus	358	0	300
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	414'486	447'186	596'705

Commentaires

L'office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis à maintenir la part de logements à loyer modéré et soutient la planification médico-sociale (PMS).

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est liée principalement aux amortissements plus élevés.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SBAT	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Subventions aide à la personne	0	0	0	0	0	0
Subventions études et mandats	43'240	50'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	58'240	65'000	55'000	55'000	55'000	55'000

Commentaires

Les subventions études et mandats concernent le projet de modernisation du patrimoine immobilier des cœurs de localité en lien avec les communes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	61	0	0	0	0	0
Inscript. aux registres des arch. & ing.	-17'250	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000
Intérêts sur créances	-123'219	-120'000	-120'000	-115'000	-130'000	-140'000
Intérêts sur créances La Riveraine	-33'691	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000
Job Abo	-12'995	10'000	0	0	0	0
Microcity	-713'367	-846'112	-1'416'261	-1'416'262	-1'416'261	-1'416'262
Places de parcs	83'794	-355'000	-450'000	-450'000	-450'000	-450'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-816'667	-1'366'112	-2'041'261	-2'036'262	-2'051'261	-2'061'262

Commentaires

Les intérêts sur créances correspondent aux remboursements des prêts ainsi qu'aux droits de superficie.

Le budget des places de parc concerne le revenu des loyers de location.

La prestation interne de CHF 603'000 du service financier concernant les assurances et intérêts de Microcity a été supprimée.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Aménagements BAP	En cours	1'400'000	1'064'456	0	1'064'456	0	0	0
*Construction Centre Archives Patrimoine	En cours	10'000'000	15'880'000	-4'050'000	11'830'000	4'050'000	0	0
Entretien constructif 2023-2026	En cours	5'400'000	0	0	0	0	0	0
Etudes Centre entr. routes/CEB	En cours	97'617	0	0	0	0	0	0
Etudes Centre entr. routes/CEC	En cours	361'157	105'748	-82'725	23'023	0	0	0
Etudes Centre entr. routes/CERM	En cours	154'106	0	0	0	0	0	0
Etudes Centre entr. routes/CEVdT	En cours	300'000	350'000	0	350'000	180'000	0	0
Evologia - crédit d'études valorisation	En cours	229'000	0	0	0	0	0	0
*HDV7 - Pôle horl - Réalisation He-Arc	En cours	2'016'416	5'063'360	-2'334'257	2'729'103	3'133'503	-2'000'000	0
HDV7 - Pôle horl - Réalisation MTTA	En cours	0	2'800'000	-1'290'240	1'509'760	1'725'440	485'280	0
Parts sociales crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	290'000	286'100	0	286'100	0	0	0
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	5'700'000	4'345'000	-315'000	4'030'000	0	0	0
*Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	16'863'735	16'773'242	-4'238'918	12'534'324	2'867'094	375'307	-4'000'000
Réalisation Centre entr. routes/CEB	En cours	700'000	10'297'656	-8'275'000	2'022'656	2'569'614	3'008'746	1'543'320
Réalisation Centre entr. routes/CEC	En cours	0	2'534'284	-1'854'000	680'284	2'224'796	2'118'296	495'624
Réalisation Centre entr. routes/CERM	En cours	4'000'000	20'598'896	-6'812'250	13'786'646	13'128'243	7'731'239	0
Réalisation Centre entr. routes/CTB+Brév	En cours	0	200'000	0	200'000	150'000	3'000'000	424'000
Remb. charges d'intérêts POLOG	En cours	346'000	0	0	0	0	0	0
*Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	290'000	0	0	0	0	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - étude	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
*Structure premier accueil VdN - études	En cours	100'000	472'976	0	472'976	37'024	0	0
Structure premier accueil VdT - études	En cours	300'000	303'801	0	303'801	0	0	0
UNIHUB-constr.bât.uni.à Neuchâtel	En cours	500'000	600'000	0	600'000	830'000	830'000	157'154
*Univers (Unihub-académie) / Réalisation	En cours	12'000'000	25'000'000	-8'507'500	16'492'500	19'791'000	14'513'400	-16'631'299
*Vitamine	En cours	311'213	5'886'836	0	5'886'836	7'834'551	0	0
*Vitamine 2	En cours	3'412'000	2'764'640	0	2'764'640	0	0	0
Assainissement Patrimoine II	À solliciter	0	5'100'000	0	5'100'000	9'000'000	10'000'000	18'000'000
*Château Colombier-façades/toiture,réal.	À solliciter	0	370'128	0	370'128	1'541'040	1'541'040	1'541'040
*Château Colombier-valo. spatiale,études	À solliciter	0	375'712	0	375'712	861'168	711'168	116'416
Château de Boudry-valorisation cours	À solliciter	0	500'000	0	500'000	0	0	0
Château de Valangin-rénovation façades	À solliciter	0	700'000	0	700'000	0	0	0
CPNE-TN / mise en conformité incendie	À solliciter	0	700'000	0	700'000	0	0	0
Crédit-cadre entretien constructif 27-30	À solliciter	0	5'600'000	0	5'600'000	5'600'000	5'600'000	5'600'000
*EDPR - Étude installation ventilation	À solliciter	0	139'600	0	139'600	0	0	0
*EDPR - Installation ventilation	À solliciter	0	607'520	0	607'520	0	0	0
Parking à Perreux - étude	À solliciter	0	600'000	0	600'000	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Parking à Perreux - réalisation	À solliciter	0	0	0	0	3'500'000	3'700'000	0
Politique du logement 3ème volet	À solliciter	0	2'480'000	0	2'480'000	2'500'000	2'680'000	2'965'000
PONE-Polyexpo	À solliciter	0	100'000	0	100'000	50'000	50'000	50'000
Protocole AMOK (tireur actif)	À solliciter	300'000	400'000	0	400'000	300'000	0	0
Réalisation Centre entr. routes/CEVdT	À solliciter	0	0	0	0	511'150	2'080'750	3'461'750
regroupement ACN Tivoli EST	À solliciter	0	0	0	0	0	200'000	800'000
*Report non-identifié	À solliciter	-3'431'251	0	0	0	0	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - réalisation	À solliciter	0	1'250'000	0	1'250'000	230'000	6'000'000	100'000
*Structure premier accueil CDF - constr.	À solliciter	0	0	0	0	0	1'500'000	2'000'000
*Structure premier accueil CDF - études	À solliciter	100'000	50'000	0	50'000	50'000	0	0
*Structure premier accueil VdN - constr.	À solliciter	0	0	0	0	0	1'200'000	5'600'000
*Structure premier accueil VdT - constr.	À solliciter	0	500'000	0	500'000	1'000'000	8'000'000	3'900'000
Tribunal rég. Littoral et Val-de-Travers	À solliciter	250'000	203'360	0	203'360	1'110'880	2'110'880	3'110'880
*Unihub - sport	À solliciter	0	0	0	0	500'000	6'000'000	6'000'000
Valorisation du site Evologia (constr.)	À solliciter	0	750'000	0	750'000	4'000'000	6'000'000	1'850'000
Valorisation spatiale Château Ntel_Etude	À solliciter	0	298'496	0	298'496	0	0	0
Total		62'289'993	136'051'811	-37'759'890	98'291'921	89'275'503	87'436'106	37'083'885

Commentaires :

Le budget 2027 prévoit une dépense nette supérieure au budget 2026 de CHF 36 millions. Ce montant s'explique notamment par l'entrée en phase de réalisation de projets d'importance suite aux études effectuées et à l'adoption de leurs rapports par le Grand Conseil.

De manière individuelle, voici l'évolution des principaux projets :

Dans le premier volet du programme de l'assainissement du patrimoine, la plupart des crédits d'études prévus seront terminés, seule la première phase des études du lycée Blaise-Cendrars (LBC) à La Chaux-de-Fonds sera encore en cours.

Les projets de réalisations suivants seront en cours,

- Lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel (LDDR), la phase de réalisation a déjà débuté en 2025 et se terminera en 2027 ;
- Hôtel-de-ville 7 (HDV7) au Locle, la phase de réalisation a déjà débuté en 2026 et se poursuivra jusqu'à fin 2028 ;
- Les chantiers pour les installations photovoltaïques seront en phase de finalisation

Le rapport du Conseil d'État au Grand Conseil pour le deuxième volet de l'assainissement du patrimoine (2027-2031) a été soumis en 2026.

Bâtiment de l'université (Univers), la phase de réalisation a déjà débuté en 2026.

Centre des archives et du patrimoine (CAP), le chantier se poursuivra en 2027.

Centre d'entretien des routes des montagnes (CERM), le chantier se poursuivra en 2027.

Centre d'entretien des routes de Boudry (CEB), la phase de réalisation débutera fin 2026.

Infrastructure de subsistance du SSCM, la phase de réalisation débutera en 2027.

Vitamine et Vitamine 2 se poursuivront en 2027.

Entretien constructif, le rapport du Conseil d'État au Grand Conseil pour le deuxième volet (2027-2031) sera soumis en 2026.

Politique du logement (POLOG), le rapport du Conseil d'État au Grand Conseil pour le troisième volet (2027-2034) sera finalisé en 2026.

2.6.7. Service des sports (SSPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service cantonal des sports (SSPO) a pour mission de promouvoir le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé physique et mentale, du développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale. Il assure la coordination entre les divers acteurs et actrices du sport, notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux. Il gère toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse et Sport et met en œuvre la politique sportive cantonale. Le SSPO facilite et coordonne, en collaboration avec les communes, les écoles et les entités sportives, la construction et le développement des installations sportives.

Le déploiement du concept cantonal du sport adopté en 2023 se poursuit au travers de multiples actions qui seront inscrites dans un plan d'action en vue d'une validation par le Conseil d'État dans les prochains mois.

Par ailleurs, le crédit d'engagement de 32 millions de francs dévolu au soutien des projets d'infrastructures sportives d'importance cantonale et régionale se concrétise par le programme CISIC qui déploie pleinement ses effets depuis le début de l'année 2026, avec les premiers projets soutenus.

Objectifs stratégiques

Les objectifs généraux, issus de l'application de la loi sur le sport (LSport) du 1^{er} octobre 2013, ainsi que les objectifs spécifiques fixés ci-dessous ont été partiellement atteints ou sont en cours de développement.

- Mise en œuvre du concept cantonal du sport, adopté par le Conseil d'État en octobre 2023 ;
- Finalisation et mise en œuvre du plan d'action quadriennal 2026-2029 découlant du concept cantonal du sport ;
- Lancement du programme de soutien aux infrastructures sportives d'importance cantonale et régionale (CISIC) ;
- Renforcement des synergies internes (santé, enseignement, jeunesse, relations extérieures et communication, aménagement du territoire, développement durable, jeunesse, économie).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	402'362	416'100	409'100	-7'000	-1.7%	426'100	426'100	409'100
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	192'541	223'200	223'200	+0	0.0%	223'200	223'200	223'200
43 Revenus divers	10'182	13'200	13'200	+0	0.0%	13'200	13'200	13'200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	159'939	135'700	128'700	-7'000	-5.2%	145'700	145'700	128'700
47 Subventions à redistribuer	39'700	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'856'118	2'276'931	2'259'336	-17'594	-0.8%	2'864'084	3'148'820	3'237'694
30 Charges de personnel	827'719	926'965	895'700	-31'265	-3.4%	954'445	952'684	946'484
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	408'431	542'300	435'100	-107'200	-19.8%	576'100	582'600	565'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	453'287	624'673	742'670	+117'997	+18.9%	1'167'673	1'447'669	1'560'243
37 Subventions redistribuées	39'700	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
39 Imputations internes	126'981	138'993	141'866	+2'874	+2.1%	121'866	121'866	121'866
Résultat d'exploitation	-1'453'755	-1'860'831	-1'850'236	+10'594	+0.6%	-2'437'984	-2'722'720	-2'828'594
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
34 Charges financières	3'057	0	3'500	+3'500	--	3'500	3'500	3'500
Résultat de financement	150'341	153'400	149'900	-3'500	-2.3%	149'900	149'900	149'900
Résultat opérationnel	-1'303'415	-1'707'431	-1'700'336	+7'094	+0.4%	-2'288'084	-2'572'820	-2'678'694
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'303'415	-1'707'431	-1'700'336	+7'094	+0.4%	-2'288'084	-2'572'820	-2'678'694

Commentaires

Le groupe 31 est maintenu à un niveau proche de celui des comptes 2025 compte tenu des enjeux budgétaires. Il reste adapté au déploiement du contre-projet à l'initiative 1% pour le sport.

Pour le groupe 36, l'augmentation provient de l'amortissement des subventions octroyées dans le cadre du concept cantonal des infrastructures sportives d'importance cantonale et régionale (CISIC).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Promotion du Sport (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	106'994	214'700	68'500
Coûts salariaux et de structure	300'137	347'431	327'724
Coûts des services centraux	38'956	47'779	48'761
Revenus	154'898	154'600	154'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	291'189	455'310	290'385

Commentaires

Le groupe de prestations inclut les manifestations organisées par le SSPO, comme le Mérite du sport neuchâtelois et le Forum du sport neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport. Des efforts d'optimisation et de priorisation des besoins ont permis de réduire les charges directes. Le produit de CHF 154'600.- correspond au montant versé pour la salle de la RIVERAINE selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel.

Jeunesse & sport (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	273'625	270'600	274'100
Coûts salariaux et de structure	528'406	470'294	458'826
Coûts des services centraux	48'152	44'713	46'605
Revenus	201'443	235'200	235'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	648'741	550'407	544'331

Commentaires

Ce groupe comprend toutes les prestations fournies par le secteur Jeunesse+Sport, dont la formation des moniteurs et des experts.

Commission Loro Sport (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	4'852	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'852	0	0

Commentaires

Le secrétariat de la LoRo-Sport ne fait plus partie du SSPO depuis le 1^{er} avril 2023 et a été directement rattaché à la Loterie Romande.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SSPO	164'101	181'673	281'670	631'673	881'669	1'004'243
Autres subventions	0	0	20'000	0	0	0
Sport scolaire fac.	34'949	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000
Subv. + dédomm. cantons/Confédération	-144'965	-94'700	-119'700	-136'700	-136'700	-119'700
Subventions camps de ski écoles	208'248	232'000	232'000	232'000	232'000	232'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	262'332	353'973	448'970	761'973	1'011'969	1'151'543

Commentaires

L'augmentation provient de l'amortissement des subventions octroyées dans le cadre du concept cantonal des infrastructures sportives d'importance cantonale et régionale (CISIC).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	220	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	220	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Soutien au sport 2025-2032 (CISIC)	En cours	4'347'740	7'416'650	0	7'416'650	5'501'650	4'541'650	5'541'650
Total		4'347'740	7'416'650	0	7'416'650	5'501'650	4'541'650	5'541'650

Commentaires

Crédit d'engagement de 32 millions sur 8 ans en lien avec le Concept des installations sportives d'importance cantonale et régionale (CISIC). Le montant de CHF 32 millions a été réparti sur la période allouée afin de tenir compte des temporalités et réalités des projets qui sont et seront soutenus.

2.6.8. Service de statistique (STAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de statistique (STAT) a pour mission principale, d'une part de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, d'autre part de collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique.

En tant que service central, le STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant scientifiques que méthodologiques ou informatiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes statistiques.

Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes de traitement et d'exploitation statistiques des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines du traitement de données statistiques, notamment : exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes (y compris le recours à des techniques d'intelligence artificielle comme le machine learning), expertise et conseil sur le traitement de données et la création d'indicateurs statistiques, visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

La science des données ainsi que son prolongement naturel dans le domaine de l'intelligence artificielle sont constitués d'un ensemble de méthodologies algorithmiques que les statisticiens s'efforcent depuis toujours de maîtriser et d'approfondir. Ce domaine représente l'une des orientations stratégiques cohérentes pour l'évolution des activités du service de statistique. La cellule science des données et intelligence artificielle (SD&IA), rattachée au service de statistique, déploie progressivement un dispositif global dédié à l'intelligence artificielle. Il s'appuie sur plusieurs dimensions : un cadre de référence (légal et éthique), un programme de formation visant à développer les compétences internes, des outils adaptés répondant aux besoins opérationnels, un processus d'encadrement des projets IA, le développement de compétences de pointe dans les domaines émergents ainsi que la constitution d'un réseau national et international favorisant les échanges et les synergies.

Enfin, le STAT propose également des prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et le canton du Jura. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également notamment avec quelques communes neuchâteloises.

Objectifs stratégiques

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'administration cantonale
- Piloter une cellule sur la science des données et l'intelligence artificielle
- Proposer des outils et des orientations dans le domaine de l'intelligence artificielle
- Participer aux réflexions et aux évolutions nationales dans ses domaines de compétences (statistique publique et science des données) et y valoriser son expertise

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	1'111'284	913'761	950'758	+36'998	+4.0%	950'758	950'758	950'758
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	234'600	238'300	234'300	-4'000	-1.7%	234'300	234'300	234'300
43 Revenus divers	33'160	20'000	24'000	+4'000	+20.0%	24'000	24'000	24'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	843'524	655'461	692'458	+36'998	+5.6%	692'458	692'458	692'458
Charges d'exploitation	1'958'976	2'220'985	2'435'355	+214'371	+9.7%	2'437'549	2'435'355	2'437'538
30 Charges de personnel	1'622'078	1'833'388	2'022'048	+188'660	+10.3%	2'024'242	2'022'048	2'024'231
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	170'217	195'030	211'880	+16'850	+8.6%	211'880	211'880	211'880
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	58'800	58'800	58'800	+0	0.0%	58'800	58'800	58'800
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	107'880	133'767	142'627	+8'861	+6.6%	142'627	142'627	142'627
Résultat d'exploitation	-847'691	-1'307'224	-1'484'597	-177'373	-13.6%	-1'486'791	-1'484'597	-1'486'780
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-847'691	-1'307'224	-1'484'597	-177'373	-13.6%	-1'486'791	-1'484'597	-1'486'780
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-847'691	-1'307'224	-1'484'597	-177'373	-13.6%	-1'486'791	-1'484'597	-1'486'780

Commentaires

Les charges et les revenus d'exploitation sont globalement bien maîtrisés. Les revenus divers (43) devraient augmenter en relation avec le développement des prestations fournies au canton du Jura (mandat principal et annexes). Le budget des « biens, services et autres charges d'exploitation » a dû être augmenté pour intégrer l'augmentation annoncée des coûts d'achat de données à l'OFS.

En ce qui concerne les ressources humaines, l'effectif du service de statistique est en légère augmentation (+1.2 EPT). Cette évolution s'explique par le renforcement de l'effectif de la cellule science des données et intelligence artificielle (SD&IA) dont la mission est de centraliser les projets relatifs à l'intelligence artificielle. Cette initiative vise à optimiser et mutualiser les compétences en matière algorithmique, conformément aux dispositions prévues par la LStat.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	163'393	201'200	206'000
Coûts salariaux et de structure	1'600'073	1'794'286	1'993'121
Coûts des services centraux	106'196	131'633	140'506
Revenus	283'668	276'598	274'176
Revenus de la facturation des services centraux	827'677	637'163	676'582
Coûts nets (+)	758'318	1'213'358	1'388'868

Commentaires

Dans son rôle de service central et transversal, le STAT fournit de nombreuses prestations à l'interne de l'administration notamment en termes de conseil, d'appui et de prestations statistiques diverses. Les charges directes sont principalement constituées des coûts d'acquisition des données brutes (densification d'enquêtes auprès de l'OFS, perspectives démographiques). Les revenus sont composés de divers mandats externes que le STAT fournit, notamment pour le canton du Jura, pour arcjurassien.ch, ou encore pour certaines communes neuchâteloises.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est essentiellement liée au renforcement de la cellule « science des données et intelligence artificielle » (SD&IA).

Les revenus de la facturation des services centraux montrent que les prestations internes facturées par le STAT aux autres services couvrent entièrement les prestations internes des autres services centraux imputés à STAT, générant même un résultat interne favorable au STAT.

Coordination et relais (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	2'811	3'250	3'250
Coûts salariaux et de structure	26'066	29'682	31'557
Coûts des services centraux	1'636	2'134	2'122
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	30'513	35'066	36'929

Commentaires

Les charges directes de ce groupe de prestations sont constituées de cotisations et de frais de déplacement. En tant que signataire de la Charte de la statistique publique suisse, le STAT fait partie du système statistique suisse. À ce titre, il participe régulièrement aux conférences fédérales et intercantionales de la statistique publique. Le chef du service de statistique est également membre de la commission fédérale de statistique (KBStat).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Financement OSTAJ	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800
Total charges (+) / revenus (-) nets	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800

Commentaires

Ce montant est une propre prestation de l'État sur le mandat d'arcjurassien.ch pour le projet d'observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ). Cette écriture analytique est réalisée afin d'être en règle avec la transparence des comptes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
(CHF)	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Frais de rappel	60	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	60	0	0	0	0	0

Commentaires

2.6.9. Fonds structures d'accueil extra-familial

Évolution de l'environnement et des tâches

La révision de la loi sur l'accueil des enfants (LAE3), adoptée par le Grand Conseil neuchâtelois à la fin de l'année 2024, est entrée en vigueur le 1^{er} août 2025. Les mesures visant à améliorer la qualité de l'accueil, à renforcer les équipes éducatives et à consolider l'encadrement ont été pleinement déployées en 2026. Par ailleurs, l'introduction d'une grille salariale de référence contribue désormais à une harmonisation des conditions salariales du personnel du secteur.

Le projet pilote « Ma journée à l'école » (MAE), lancé à la rentrée 2024 dans la ville de Neuchâtel, sera étendu à deux nouveaux collèges de la ville dès la rentrée scolaire 2027, portant à quatre le nombre d'établissements engagés dans le dispositif.

Enfin, les modalités de subventionnement de l'encadrement complémentaire destiné à l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques seront revues dès le mois d'août 2027. Cette évolution vise à mieux répondre à l'augmentation des demandes d'encadrement additionnel, tout en permettant, à terme, de maîtriser l'évolution des ressources financières qui y sont consacrées.

Objectifs stratégiques

Les objectifs fixés par la LAE prévoient d'atteindre un taux de couverture de 35% tant pour l'accueil préscolaire des enfants de 0 à 4 ans que pour l'accueil parascolaire des enfants de 4 à 12 ans. Au 31 décembre 2025, le canton disposait de 2'330 places d'accueil préscolaire, correspondant à un taux de couverture de 32,8%, et de 4'265 places d'accueil parascolaire, y compris celles proposées dans le cadre du projet « Ma journée à l'école » (MAE), pour un taux de couverture de 29,7%.

30 places supplémentaires dans le domaine préscolaire et 150 dans le domaine parascolaire devraient venir s'ajouter au dispositif ordinaire LAE en 2027.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	32'008'840	36'067'601	33'839'330	-2'228'271	-6.2%	36'796'441	38'380'186	39'496'294
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	13'274'624	14'220'000	15'044'400	+824'400	+5.8%	15'120'000	15'300'000	15'660'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	18'734'216	21'847'601	18'794'930	-3'052'671	-14.0%	21'676'441	23'080'186	23'836'294
Charges d'exploitation	32'008'840	36'067'601	33'839'330	-2'228'271	-6.2%	36'796'441	38'380'186	39'496'294
30 Charges de personnel	948	1'100	1'100	+0	0.0%	1'100	1'100	1'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	429'473	427'100	451'832	+24'732	+5.8%	454'100	459'500	470'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	31'578'420	35'639'401	33'386'398	-2'253'003	-6.3%	36'341'241	37'919'586	39'024'894
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

L'évolution des charges est liée aux modifications suivantes :

- Revenus de transfert 46 : adaptation de la part employeur selon masse salariale estimée pour 2027.
- Charge de transfert 36 : la diminution des subventions de CHF 2,2 millions s'explique par les éléments suivants
 - Ajustement des prévisions pour 2027, tant dans le domaine préscolaire que parascolaire tenant compte des places effectivement créées en 2026, pour une diminution de CHF 1,2 million
 - Ajustement de la subvention versée à l'Association Accueil familial de jour, compte tenu du niveau d'occupation moins élevé constaté en 2025 et retenu pour l'établissement du budget 2027, soit une diminution de CHF 0,2 million
 - Augmentation du prix de référence de facturation qui réduit de CHF 1 million la subvention en faveur des STAE
 - Suppression de la subvention prévue pour financer une douzième heure d'ouverture, soit une diminution de CHF 0,4 million
 - Adaptation des subventions destinées à l'encadrement complémentaire des enfants ayant des besoins spécifiques, représentant une augmentation de CHF 0,6 million
- Imputations internes 49 : la part du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial à charge de l'État de Neuchâtel vient quant à elle équilibrer les comptes du fonds.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Organismes communaux - Subventions EBS	1'774'643	1'565'011	1'924'417	1'924'417	1'924'417	1'924'417
Organismes communaux – Subventions MAE	0	1'000'000	2'373'992	3'973'292	4'741'043	4'741'043
Organismes privés - Subventions EBS	1'472'040	1'030'708	1'249'250	1'249'250	1'249'250	1'249'250
Subv. accor. struct. d'accueil extrafam.	28'331'736	32'043'682	27'838'739	29'194'282	30'004'876	31'110'184
Total charges (+) / revenus (-) nets	31'578'420	35'639'401	33'386'398	36'341'241	37'919'586	39'024'894

Commentaires

La première et la troisième ligne correspondent aux subventions en lien avec l'accueil d'enfants à besoin spécifique accordées aux structures d'accueil communales (1ère ligne) et aux structures d'accueil privées (3^{ème} ligne) dont les subventions ont été adaptées à la hausse de CHF 0,6 million en fonction du nombre croissant de demandes.

La deuxième ligne correspond à la subvention accordée au projet « Ma journée à l'école » (MAE) de la Ville de Neuchâtel. L'augmentation de CHF 1,4 million par rapport à 2026 résulte principalement du transfert des subventions relatives aux places MAE, précédemment comptabilisées parmi les subventions ordinaires de la LAE à la quatrième ligne.

La quatrième ligne comprend les subventions ordinaires accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées et communales. La réduction de CHF 4,2 millions par rapport à 2026 est liée aux éléments suivants :

- Transfert de CHF 1,4 million de francs vers la deuxième ligne au titre des subventions MAE ;
- Adaptation de la participation financière des parents, entraînant une diminution des subventions de CHF 1 million ;
- Ajustement de la subvention versée à l'Association Accueil familial de jour, compte tenu du taux d'occupation constaté en 2025 et retenu pour l'établissement du budget 2027 ;
- Suppression de la subvention de CHF 0,4 million prévue pour financer une douzième heure d'ouverture, cette prestation n'ayant pas été sollicitée jusqu'à présent ;
- Ajustement des prévisions pour 2027, tant dans le domaine préscolaire que parascolaire tenant compte des places effectivement créées en 2026, pour une diminution de CHF 1,2 million.

Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC)

Compte de résultats et effectif du DSDC

SSDC	Secrétariat général DSDC
SEPF	Service des poursuites et faillites
SCPO	Service cantonal de la population
SPNE	Service pénitentiaire
PONE	Police neuchâteloise
CIFPol	CIFPOL – École de Colombier
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SIEN	Service informatique de l'Entité neuchâteloise
SCNE	Service de la culture
SCTR	Service des transports
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique

Fonds de la protection civile régionale
Fonds contribution remplacement abris PC

2.7. Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC)

2.7.1. Compte de résultats et effectif du DSDC

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	177'335'750	181'811'249	187'689'378	+5'878'129	+3,2%	187'331'224	187'835'102	188'116'242
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	83'734'859	82'839'602	86'284'740	+3'445'138	+4,2%	86'016'740	85'983'425	86'085'101
43 Revenus divers	3'429'623	4'414'512	5'044'507	+629'995	+14,3%	4'107'618	3'503'468	2'917'936
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	182'895	198'200	846'200	+648'000	+326,9%	846'200	846'200	846'200
46 Revenus de transfert	54'098'705	55'573'985	57'897'610	+2'323'625	+4,2%	58'793'846	59'922'788	60'535'484
47 Subventions à redistribuer	582'392	600'000	580'000	-20'000	-3,3%	580'000	580'000	580'000
49 Imputations internes	35'307'276	38'184'950	37'036'321	-1'148'629	-3,0%	36'986'821	36'999'221	37'151'521
Charges d'exploitation	344'135'122	352'920'021	374'250'482	+21'330'461	+6,0%	388'047'014	389'380'024	396'084'213
30 Charges de personnel	147'744'259	153'402'459	156'893'090	+3'490'631	+2,3%	158'675'361	158'691'382	158'329'481
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	50'677'462	47'296'624	50'618'940	+3'322'316	+7,0%	55'064'598	53'970'240	54'079'451
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'231'751	8'725'308	15'600'967	+6'875'659	+78,8%	18'499'880	18'417'543	24'154'179
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	162'470	262'000	45'000	-217'000	-82,8%	225'000	225'000	225'000
36 Charges de transfert	115'459'194	121'578'473	129'249'946	+7'671'473	+6,3%	133'739'637	136'233'321	137'453'563
37 Subventions redistribuées	582'392	600'000	580'000	-20'000	-3,3%	580'000	580'000	580'000
39 Imputations internes	19'277'595	21'055'157	21'262'539	+207'382	+1,0%	21'262'539	21'262'539	21'262'539
Résultat d'exploitation	-166'799'371	-171'108'772	-186'561'104	-15'452'332	-9,0%	-200'715'790	-201'544'923	-207'967'971
44 Revenus financiers	3'367'158	3'350'000	3'502'000	+152'000	+4,5%	3'502'000	3'502'000	3'502'000
34 Charges financières	112'324	21'000	21'050	+50	+0,2%	21'050	21'050	21'050
Résultat de financement	3'254'834	3'329'000	3'480'950	+151'950	+4,6%	3'480'950	3'480'950	3'480'950
Résultat opérationnel	-163'544'537	-167'779'772	-183'080'154	-15'300'382	-9,1%	-197'234'840	-198'063'973	-204'487'021
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-163'544'537	-167'779'772	-183'080'154	-15'300'382	-9,1%	-197'234'840	-198'063'973	-204'487'021

Effectif du personnel (EPT)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 EPT %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Secrétariat général (SSDC)	4.10	4.10	4.90	+0.80	+19.5%	4.90	4.90	4.90
Service des poursuites et faillites (SEPF)	58.80	59.70	61.70	+2.00	+3.4%	59.70	59.70	59.70
Service de la population (SCPO)	31.50	33.10	34.10	+1.00	+3.0%	34.10	34.10	34.10
Service pénitentiaire (SPNE)	131.15	135.25	147.55	+12.30	+9.1%	153.05	157.25	157.25
Police neuchâteloise (PONE)	469.70	487.70	494.20	+6.50	+1.3%	493.20	492.30	492.30
Service sécurité civile et militaire (SSCM)	42.40	41.90	47.30	+5.40	+12.9%	47.30	47.30	47.30
Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN)	192.85	199.25	198.55	-0.70	-0.4%	198.55	198.55	198.55
Service de la culture (SCNE)	46.00	47.30	48.05	+0.75	+1.6%	47.65	46.65	46.65
Service des transports (SCTR)	7.70	8.60	8.60	0.00	0.0%	8.60	8.60	8.60
Service des ressources humaines (SRHE)	24.95	26.45	26.85	+0.40	+1.5%	27.15	27.15	27.15
Service juridique (SJEN)	21.30	23.60	23.60	0.00	0.0%	23.60	23.60	21.60
Total	1'030.45	1'066.95	1'095.40	+28.45	+2.7%	1'097.80	1'100.10	1'098.10

Commentaires

Comparé au budget 2026, le budget 2027 affiche une augmentation de l'excédent de charges de l'ordre de CHF 15,3 millions (+9,1%). Les charges évoluent à hauteur de CHF 21,3 millions (+6%), et les revenus augmentent de CHF 5,9 millions (+3,2%).

Les variations les plus significatives pour cet exercice sont :

Groupe 30 : l'augmentation de CHF + 3,5 millions de ces charges est à mettre en lien d'une part avec l'évolution salariale globale (échelons, IPC), et d'autre part avec l'évolution de la dotation qui se monte à 28.45 EPT par rapport au budget 2026.

Compte de résultats et effectif du DSDC

Groupe 31 : plusieurs services prévoient des évolutions, notamment au SCPO suite à l'augmentation des pertes sur créances ; la PONE subit également une augmentation qui s'explique principalement par l'augmentation des frais d'analyses en lien avec l'évolution de la criminalité, des coûts de licences et de maintenance associés aux projets informatiques en cours (ex: Helium, CMS, intelligence artificielle), du renouvellement des moyens de communications et d'équipement ; au SIEN une augmentation des frais de maintenance des applications est attendue suite à l'évolution des tarifs des fournisseurs et finalement le SCNE enregistre une augmentation découlant du coût de sécurisation et de déménagement du centre d'archives et du patrimoine.

Groupe 36 : la hausse de ces charges est en majeure partie imputable d'une part au SCNE suite au contre-projet élaboré en réponse à l'initiative populaire 1% culture qui prévoit 2 millions de ressources supplémentaires en 2027 et d'autre part au projet pilote au SCTR pour les réductions tarifaires jeunes qui prévoit 7 millions. Ces augmentations sont compensées en partie par une diminution du nombre de journées de détention exécutées hors canton.

Groupe 42 : une augmentation de la facturation des prestations de services du SIEN aux partenaires externes est attendue basée sur la réalité 2025 et une augmentation des émoluments et des amendes d'ordre est prévue au SCPO. En revanche, une baisse des émoluments est à prévoir au SEPF.

Groupe 46 : l'augmentation de ces revenus s'explique principalement par l'augmentation de la part communale qui est corrélée à celle des indemnités versées aux entreprises de transport (groupe 36). Par contre une diminution des revenus de ce groupe résulte d'une baisse de demandes de documents d'identité avant l'entrée en production de la nouvelle carte d'identité biométrique.

Groupes 39 et 49 : diverses adaptations des charges et revenus liés aux prestations des services centraux.

Variation des effectifs : l'effectif augmente de 28.45 EPT entre les budgets 2027 et 2026, dont 5,1 financés par des revenus supplémentaires, 0,4 provenant de transferts et 2,7 prévus dans le cadre d'investissements. Les postes se répartissent de la manière suivante :

Service	Motifs/Postes concernés	Variation EPT	dont EPT autofinancé (revenus supplémentaires directement liés)	dont EPT prévu dans le cadre d'un investissement	dont EPT transféré à l'interne de l'État	dont EPT par financement ordinaire
SSDC	Engagement d'une collaboratrice stratégique en 2026 (dérogation)	0.8				0.8
SEPF	Collaborateurs-trices spécialisés en CDD (dérogation)	2				2
SCPO	0.8 au secteur des naturalisations et 0.2 au recouvrement assistance judiciaire	1	1			
SPNE	EPT supplémentaires dont 10 octroyés en 2026 (dérogations) afin de faire face à la situation critique en matière de ressources humaines, touchant l'ensemble de ses entités qui lui sont directement rattachées soit : l'établissement de détention de la Promenade (EDPR), l'établissement d'exécution des peines de Bellevue (EEPB), ainsi que l'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP).	12.3				12.3
PONE	3,8 accordés en 2026 avec MPV, 2,7 ressources prévues dans le cadre du projet d'investissement Hélim	6.5		2.7		3.8
SSCM	2,1 postes financés par le Fonds abris pour le contrôle périodique des abris, 1,3 EPT de gestionnaire taxe exemption et de chargé de mission pan climat (dérogations), 1 EPT responsable planification (contrats militaires) et 1 chargé de mission dans le cadre du projet Protopop 2030	5.4	3.1			2.3
SIEN	1 opérateur-trice au service desk entièrement financé par les prestataires externes et -1,7 EPT suite à la suppression de prestations fournies (Hotline + formation)	-0.7	1			-1.7
SCNE	0,75 dans le cadre du contre projet initiative 1%	0.75				0.75
SRHE	0,3 en lien avec le transfert de l'ORG, 0,1 en lien avec un transfert du SPAJ	0.4			0.4	
	TOTAL	28.45	5.10	2.70	0.40	20.25

2.7.2. Secrétariat général DSDC (SSDC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Outre les missions de conseil et d'assistance à la cheffe de département, ainsi que de coordination intra et interdépartementale, le SSDC assure les tâches incombant au département en matière de conduite, de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication. Depuis le début de la nouvelle législature, le SSDC n'assume plus les tâches relevant du domaine des jeux d'argent.

Objectifs stratégiques

- Appuyer la cheffe de département pour la mise en œuvre du programme de législature 2026-2029 ;
- Inscrire la question financière du département dans le cadre du programme POCHÉ ;
- Appuyer les services du DSDC dans la réalisation des objectifs politiques fixés par la cheffe de département.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	656	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	656	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	960'139	929'785	1'077'013	+147'228	+15.8%	1'084'513	1'086'275	1'084'513
30 Charges de personnel	777'709	735'490	872'328	+136'838	+18.6%	872'328	874'090	872'328
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'749	29'723	24'750	-4'973	-16.7%	32'250	32'250	32'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	101'329	100'000	110'000	+10'000	+10.0%	110'000	110'000	110'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	71'352	64'572	69'935	+5'363	+8.3%	69'935	69'935	69'935
Résultat d'exploitation	-959'483	-929'785	-1'077'013	-147'228	-15.8%	-1'084'513	-1'086'275	-1'084'513
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-959'483	-929'785	-1'077'013	-147'228	-15.8%	-1'084'513	-1'086'275	-1'084'513
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-959'483	-929'785	-1'077'013	-147'228	-15.8%	-1'084'513	-1'086'275	-1'084'513

Commentaires

Groupe 30, charges de personnel : une collaboratrice stratégique a été engagée le 1^{er} mai 2026.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	157'731	162'312	197'357
Coûts des services centraux	14'098	13'697	15'386
Revenus	101	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	171'727	176'009	212'743

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	295'393	258'261	376'773
Coûts des services centraux	26'382	21'793	29'373
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	321'776	280'055	406'146

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	311'307	293'429	322'948
Coûts des services centraux	28'009	24'761	25'177
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	339'317	318'189	348'125

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Prestations de département DSDC (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	23'482	51'211	0
Coûts des services centraux	2'406	4'321	0
Revenus	554	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	25'334	55'533	0

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupait les tâches effectuées dans le cadre de la gestion du Fonds Loterie dès juin 2025, cette activité a été transféré au DECS suite à la réorganisation des départements.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Conférences intercantionales	101'329	100'000	110'000	110'000	110'000	110'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	101'329	100'000	110'000	110'000	110'000	110'000

Commentaires

Cotisations aux conférences intercantionales.

2.7.3. Service des poursuites et faillites (SEPF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les missions du service des poursuites et faillites sont en lien direct avec la conjoncture économique et l'évolution des modes de consommation. Sa structure organisationnelle et son cadre légal ont été stables durant plusieurs années. Après des évolutions importantes en 2025, plusieurs autres changements interviendront ces prochaines années. On peut citer, en particulier, l'assainissement des dettes des particuliers qui a été adopté le 19 juin 2026 par les Chambres fédérales et dont l'entrée en vigueur doit encore être fixée par le Conseil fédéral.

En attendant cette date d'introduction, l'ampleur des mesures organisationnelles à mettre en œuvre pour les offices des poursuites et faillites implique d'ores et déjà des réflexions sur certaines orientations à donner à nos entités. Une modification de la loi cantonale d'introduction de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillites (LILP) sera nécessaire. D'autre part, il apparaît aussi que cette importante évolution législative pourrait avoir certains impacts financiers encore difficiles à évaluer pour les exercices suivants.

Objectifs stratégiques

- Fournir les prestations de l'exécution forcée prévues par le droit fédéral de manière professionnelle, efficiente et adaptée aux besoins des usagers et usagères ;
- Anticiper la prochaine entrée en vigueur de la loi sur l'assainissement des dettes des personnes physiques ;
- Encourager la formation continue sur le cœur de métier, ainsi que dans le domaine du développement personnel en lien avec ses missions ;
- Observer et contribuer à la lutte contre le surendettement et à la prévention de l'endettement ;
- Assurer les relations extérieures (autorités, administrations et acteurs et actrices du recouvrement) dans le domaine de l'exécution forcée.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	19'746'856	20'900'000	20'100'000	-800'000	-3.8%	20'150'000	20'200'000	20'250'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	19'746'656	20'900'000	20'100'000	-800'000	-3.8%	20'150'000	20'200'000	20'250'000
43 Revenus divers	200	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	11'571'196	12'550'954	12'532'129	-18'825	-0.1%	12'469'334	12'450'467	12'459'365
30 Charges de personnel	6'797'836	7'115'759	7'271'057	+155'298	+2.2%	7'198'262	7'159'395	7'158'293
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'436'807	3'937'254	3'827'000	-110'254	-2.8%	3'837'000	3'847'000	3'857'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	209'342	140'952	50'000	-90'952	-64.5%	50'000	50'000	50'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	69'727	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	90'000	90'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'057'485	1'276'989	1'304'072	+27'083	+2.1%	1'304'072	1'304'072	1'304'072
Résultat d'exploitation	8'175'660	8'349'046	7'567'871	-781'175	-9.4%	7'680'666	7'749'533	7'790'635
44 Revenus financiers	-273	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	14'286	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-14'559	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	8'161'100	8'349'046	7'567'871	-781'175	-9.4%	7'680'666	7'749'533	7'790'635
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	8'161'100	8'349'046	7'567'871	-781'175	-9.4%	7'680'666	7'749'533	7'790'635

Commentaires

Groupe 42 : la diminution prévue des émoluments reflète la réalité des comptes 2025.

Groupe 30 : l'augmentation des charges de personnel est due à une dotation supplémentaire (2 EPT) suite à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la lutte contre l'usage abusif de la faillite. Le 1^{er} janvier 2025, l'OFFÀ a dû affronter un afflux inédit de nouveaux dossiers, en particulier des faillites d'entreprises commerciales.

Groupe 31 : la diminution s'explique par une baisse des frais de débours récupérables attendus.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Exécution forcée domaine poursuite (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	7'740	3'747'000	3'638'100
Coûts salariaux et de structure	8'269'397	5'091'267	2'530'198
Coûts des services centraux	753'585	903'224	886'283
Revenus	18'487'888	19'484'000	18'548'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-9'457'166	-9'742'508	-11'493'419

Commentaires

Pour l'exercice 2027, l'activité de l'OFPO devrait demeurer soutenue. Les perspectives restent toutefois entourées d'importantes incertitudes liées à l'évolution de la conjoncture économique, de l'inflation, du marché de l'emploi ainsi qu'à l'environnement géopolitique international. Ces facteurs sont susceptibles d'influencer tant le volume des réquisitions de poursuite que la nature et la complexité de procédures à conduire.

Dans ce contexte, une poursuite de la pression sur cette entité ne peut être exclue. Une dégradation de la situation économique ou un ralentissement de la croissance pourraient entraîner une augmentation des difficultés financières rencontrées par les ménages et les entreprises, avec pour conséquence une progression des réquisitions de poursuites, des procédures de réalisation, des actes de défaut de biens, des séquestres ou encore des inventaires pour la sauvegarde du droit de rétention du bailleur.

Dans ces conditions, les prévisions pour le prochain exercice reposent sur l'hypothèse d'un niveau d'activité globalement élevé, tout en intégrant une marge d'incertitude significative quant à l'évolution effective des volumes et, partant, de celle des émoluments attendus.

L'OFPO poursuivra ainsi ses efforts d'optimisation des processus et de développement des outils numériques afin de préserver la qualité du service public et le respect des délais légaux.

Lors de l'établissement du budget 2027, les clés de répartition analytique des coûts salariaux ont été interverties entre les deux prestations, poursuite et faillite, ce qui explique la variation importante entre le budget 2027 et 2026 dans le tableau ci-dessus et ci-dessous. Ceci sera rectifié pour l'établissement des comptes 2027.

Exécution forcée domaine faillite (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	118'791	192'000	186'200
Coûts salariaux et de structure	2'062'343	2'163'698	4'793'559
Coûts des services centraux	303'900	373'765	417'789
Revenus	1'258'495	1'416'000	1'552'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'226'539	1'313'462	3'845'548

Commentaires

Après la forte progression des faillites prononcées en 2025 et celle déjà constatée les premiers mois de 2026, notamment en raison de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de l'art. 43 LP, le niveau d'activité de l'OFFA demeurera sans aucun doute élevé durant l'exercice 2027.

L'évolution des volumes de dossiers dépendra en partie de la consolidation des effets induits par cette modification législative, dont l'incidence à moyen terme demeure encore difficile à apprécier. À cet égard, une stabilisation progressive des flux pourrait intervenir à mesure que les effets de rattrapage observés lors de la phase de mise en œuvre s'estompent. Cette évolution reste toutefois étroitement liée au contexte économique général et à la situation financière des entreprises.

Parallèlement au volume des procédures, l'OFFA devra continuer à gérer des procédures présentant un degré de complexité élevé, notamment en raison de la diversité des actifs à réaliser, de la multiplication des intervenants, des attentes croissantes des créanciers en matière de qualité et de célérité des prestations.

Dans ce contexte, il est à prévoir que cet office doive encore faire face à une charge de travail durablement importante en 2027, tout en réservant les ajustements qui pourraient s'imposer en fonction de l'évolution effective des effets de la révision de la LP et de la conjoncture économique.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Dédom. div. Confédération	69'727	80'000	80'000	80'000	90'000	90'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	69'727	80'000	80'000	80'000	90'000	90'000

Commentaires

Ces dépenses sont liées aux frais d'exploitation du réseau e-LP par la Confédération. Les coûts sont calculés en fonction du volume des données qui transitent par ce canal. Ils sont prévus à l'article 15a de l'ordonnance sur les émoluments perçus en application de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (OELP)

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-200	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-200	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Interface 2 ^{ème} notif. AP par communes	À solliciter	0	25'000	0	25'000	0	0	0
Total		0	25'000	0	25'000	0	0	0

Commentaires

Cette application sera à même de satisfaire tant les exigences de l'OFPO — notamment en matière d'économie de procédures, de gain de temps, d'automatisation des processus, de réduction des risques d'erreurs, de traçabilité et de protection des données — que celles des communes. Initialement prévue en 2025, sa mise en œuvre a été retardée en raison de plusieurs évaluations nécessaires en particulier sur la sécurité et la protection des données. Une phase de démarrage en plusieurs étapes débutera en automne 2026 et se terminera dans le courant 2027.

2.7.4. Service cantonal de la population (SCPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secteur des documents d'identité est porteur des projets d'introduction des cartes d'identité biométriques, des nouveaux passeports d'urgence et des identités électroniques (e-ID). Les cartes d'identité biométriques et les nouveaux passeports d'urgence devraient entrer en production avant la fin de l'année 2026 et représenter environ 5'000 cartes d'identité en plus par année à traiter dans ce secteur en lieu et place des communes. Les nouvelles cartes d'identité seront obligatoires pour voyager dans l'Espace Schengen dès 2031. La mise en production de l'identité électronique est planifiée pour le 1^{er} semestre 2027. Néanmoins, par souci de sécurité numérique, les parlementaires fédéraux réfléchissent actuellement à abandonner l'identification en ligne pour les identités électroniques afin de la remplacer par une identification auprès des bureaux cantonaux des documents d'identité. Au cas où la Confédération imposerait une identification sur site, les autorités fédérales imaginent qu'il faudrait compter avec environ 17'000 demandes pour le canton de Neuchâtel lors du mois d'introduction.

Le service travaille à l'introduction de la nouvelle loi fédérale sur la numérisation du notariat (LNN) en collaboration avec la Fédération suisse des notaires et deux représentants de la Chambre des notaires neuchâtelois. Les deux points principaux reposent sur l'utilisation de la signature électronique certifiée d'officier public et la transformation numérique des Études de notaires. Dans un premier temps, le SCPO au titre d'autorité de tutelle des notaires s'est inscrit au Registre suisse des officiers publics (RegOp) afin que ces derniers soient en mesure de s'inscrire à leur tour pour l'exercice de leur propre rôle. Concrètement, il s'agit de l'utilisation du sceau électronique pour les actes authentiques, de réquisitions électroniques auprès des registres officiels, de l'établissement de Vidimus électroniques, lesquels sont des certifications de copies conformes ainsi que d'apostilles électroniques de documents à établir pour l'étranger. L'objectif de la Confédération est de terminer ce projet en 2029.

L'autorité de surveillance de l'état civil travaille à l'introduction dans ses registres des actes authentiques électroniques et à la réintroduction après 13 ans du double nom de famille en Suisse.

L'autorité de surveillance du contrôle des habitants participe à l'accompagnement des communes pour l'introduction du déménagement électronique suisse (eDéménagement). Elle collabore également au projet fédéral de création d'un service national des adresses (SNA) et au projet national de transmission électronique des adresses aux sociétés d'électricité suisses (Swisseldex). Enfin, ce secteur s'occupe aussi des activités de protection et de transparence des données par la gestion des accès de toutes les entités étatiques, paraétatiques ou privées à la base de données des personnes physiques de notre canton.

Dès 2027, le secteur des naturalisations adaptera son support informatique au nouveau programme informatique développé par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Ainsi, les échanges entre le secteur des naturalisations du SCPO et le SEM s'effectueront par voie numérique. Le but est d'optimiser leur communication quant aux demandes de naturalisations ordinaires. Ces dernières années, le nombre de demandes en naturalisation a augmenté d'environ 50%. De ce fait, ce secteur sera renforcé par 0,8 EPT pour passer à 2,8 EPT afin d'être en mesure de proposer des décisions au Conseil d'État dans les 24 mois.

Les secteurs des créances judiciaires et des frais de justice participent au projet "Hélium" de création du nouveau support informatique de la Police neuchâteloise en remplacement du support informatique "Infopol". Il est nécessaire d'ajuster les deux supports informatiques de gestion des amendes d'ordre, des dénonciations simplifiées et des ordonnances pénales à "Hélium".

Le secteur des créances judiciaires actualise régulièrement son support informatique de gestion des amendes d'ordre et des dénonciations simplifiées afin de répondre au mieux aux besoins de la PONE, des sécurités publiques des communes et des entreprises de transports publics. Les sécurités publiques demandent actuellement d'être en mesure d'obtenir des statistiques d'émission d'amendes d'ordre par quartier en plus de l'opportunité d'émettre des amendes d'ordre tout en étant en mouvement.

Enfin, le secteur des frais de justice est occupé par le projet cantonal "eProcédure" de remplacement du programme informatique du Pouvoir judiciaire "JURIS". Ce travail porte sur la transmission et la gestion des créances du Pouvoir judiciaire, de l'assistance judiciaire et de la médiation civile. Le but recherché consiste en une transmission électronique des créances depuis le Pouvoir judiciaire au SCPO avant, si nécessaire, une retransmission du SCPO au service pénitentiaire. De surcroît, dans le cadre du projet précité, le secrétariat du service s'attache au développement d'une communication électronique avec le Pouvoir judiciaire pour l'enregistrement des dossiers pénaux dans le casier judiciaire suisse.

Objectifs stratégiques

- Diminuer le nombre de visites au guichet, d'appels téléphoniques, de courriers électroniques ou papier par l'utilisation plus efficace des informations écrites transmises aux administrés et par l'intermédiaire d'Internet ;
- Suivre l'adaptation des bases légales de tous les services de l'État et des entités paraétatiques afin de répondre aux questions de protection des données et de transparence liée à la Base de données cantonale des personnes physiques (BDP) ;
- Passer à la numérisation de tous les secteurs du SCPO en créant des groupes de travail ou en participant aux groupes de travail interdisciplinaires ;
- Participer aux projets fédéraux de numérisation voire d'évolutions des programmes informatiques, des bases de données et des registres ;
- Créer un système de contrôle interne métier en plus du système de contrôle interne financier ;
- Harmoniser les bases légales pour émettre des sommations avec frais au sein de tous les services de l'État.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	31'074'650	31'832'280	32'360'410	+528'130	+1.7%	32'361'666	32'352'000	32'352'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	27'844'726	28'452'000	29'302'000	+850'000	+3.0%	29'302'000	29'302'000	29'302'000
43 Revenus divers	817'192	820'280	898'410	+78'130	+9.5%	899'666	890'000	890'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'239'237	2'300'000	2'000'000	-300'000	-13.0%	2'000'000	2'000'000	2'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	173'495	260'000	160'000	-100'000	-38.5%	160'000	160'000	160'000
Charges d'exploitation	21'722'207	19'293'331	21'116'321	+1'822'990	+9.4%	21'957'002	21'950'558	22'048'455
30 Charges de personnel	3'642'531	3'901'452	4'042'398	+140'946	+3.6%	4'077'067	4'055'623	4'052'320
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	12'008'946	10'052'607	11'491'720	+1'439'113	+14.3%	12'191'720	12'196'720	12'196'720
33 Amortissements du patrimoine administratif	70'123	99'985	55'844	-44'141	-44.1%	61'856	71'856	173'056
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'581'373	4'100'000	4'400'000	+300'000	+7.3%	4'500'000	4'500'000	4'500'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'419'235	1'139'287	1'126'359	-12'928	-1.1%	1'126'359	1'126'359	1'126'359
Résultat d'exploitation	9'352'443	12'538'949	11'244'089	-1'294'860	-10.3%	10'404'664	10'401'442	10'303'545
44 Revenus financiers	800	2'000	1'000	-1'000	-50.0%	1'000	1'000	1'000
34 Charges financières	18'431	21'000	20'500	-500	-2.4%	20'500	20'500	20'500
Résultat de financement	-17'630	-19'000	-19'500	-500	-2.6%	-19'500	-19'500	-19'500
Résultat opérationnel	9'334'812	12'519'949	11'224'589	-1'295'360	-10.3%	10'385'164	10'381'942	10'284'045
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	9'334'812	12'519'949	11'224'589	-1'295'360	-10.3%	10'385'164	10'381'942	10'284'045

Commentaires

Nature 42 : il est attendu une augmentation substantielle des recettes inhérentes aux contrôles radars.

Nature 46 : en raison des deux programmes fédéraux d'introduction des cartes d'identité biométriques et des identités électroniques qui enregistrent des retards, une diminution des revenus des documents d'identité est attendue alors que des administré-e-s comptent sur ces nouveautés pour refaire leurs documents d'identité.

Nature 30 : augmentation de 1 EPT de collaborateur-trice administratif-ve dont 0,8 EPT pour renforcer le secteur des naturalisations et 0,2 EPT pour soutenir le secteur des frais justice.

Nature 31 : un alignement des pertes sur créances du Pouvoir judiciaire a été effectué en tenant compte des pertes enregistrées en 2025. Il est dorénavant un fait que ces pertes seront d'un niveau élevé car il est constaté que les administré-e-s ont de plus en plus de peine à s'acquitter de leur dû.

Nature 36 : augmentation de la part communale aux amendes d'ordre en raison des résultats constatés des comptes 2025 car la commune de Neuchâtel a adopté un rythme élevé d'émission de ses amendes.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Justice (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	5'723	20'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	534'566	340'186	398'717
Coûts des services centraux	215'562	155'771	145'150
Revenus	199'156	105'000	215'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	556'695	410'957	338'867

Commentaires

Ce secteur compte 2.3 EPT de collaboratrices administratives qui ont la charge du courrier du service, du paiement des factures du service, de l'assistance judiciaire et de la médiation, de la réalisation des biens dévolus à l'État par le Pouvoir judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue des registres des avocat-e-s inscrit-e-s au barreau et des médiateur-trice-s, des pages Internet du service, du fichier ADN, du casier judiciaire et des archives. Elles s'occupent également des ressources humaines, du budget et de la comptabilité du service. Ce secteur est également composé d'une business analyst à 80% et du chef de service. Les coûts salariaux et de structure comprennent, en plus des salaires, des amortissements de logiciels informatiques dédiés et des machines de prise d'empreintes biométriques ainsi que les coûts de diverses commissions (examens du barreau et du notariat, Conseil de la magistrature et Conseil notarial). Depuis 2025, les coûts salariaux comprennent tous les postes précités alors que précédemment les charges salariales de la business analyst et du chef de service étaient réparties sur tous les secteurs du service. Les budgets futurs devront donc être adaptés à cette nouvelle répartition des charges de personnel. Il s'agit uniquement d'une simplification de la comptabilité analytique du service. Les revenus 2027 sont prévus à l'image de ceux de 2025 avec les dossiers de biens définitivement dévolus à l'État.

Créances judiciaires (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	281'116	200'000	200'000
Coûts salariaux et de structure	732'494	792'200	786'605
Coûts des services centraux	152'725	107'310	97'637
Revenus	14'186'333	15'090'000	15'100'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-13'019'998	-13'990'490	-14'015'758

Commentaires

Ce secteur compte 5 EPT, lesquels ont la tâche de percevoir les amendes d'ordre de la Police neuchâteloise et des sécurités publiques communales. Les charges directes correspondent d'une part à la comptabilisation des pertes par prescription des amendes d'ordre après 3 ans car elles ne sont pas dénoncées faute d'avoir trouvé l'identité des contrevenants. D'autre part, ces charges représentent l'achat des carnets d'amendes d'ordre et le paiement des royautés à la société ABRAXAS pour l'utilisation de l'application informatique. En 2025, exceptionnellement, il a été acheté un grand nombre de carnets pour alimenter les sécurités publiques. En comparaison avec 2025, les revenus des radars devraient augmenter en 2027.

Frais de justice (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	11'556'350	9'796'000	11'235'000
Coûts salariaux et de structure	1'157'128	1'236'348	1'272'453
Coûts des services centraux	164'731	121'259	111'665
Revenus	13'514'949	13'260'000	13'910'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-636'740	-2'106'393	-1'290'882

Commentaires

Ce secteur de 11 EPT est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire et de médiation civile ainsi que du volet financier des jugements de tribunaux et des ordonnances pénales du Ministère public. Les charges directes représentent les pertes sur créances, le travail d'intérêt général ainsi que les coûts d'assistance judiciaire. Depuis 2025, ces charges mettent en évidence les difficultés grandissantes de paiements par les administré-e-s. Les coûts salariaux augmenteront car l'effectif sera complété par 0,8 EPT engagé en 2026. De surcroît, un renforcement de l'effectif par 0,2 EPT en 2027 devrait améliorer la récupération de l'assistance judiciaire.

Documents d'identité (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	14'042	15'000	15'000
Coûts salariaux et de structure	959'630	1'036'254	1'015'837
Coûts des services centraux	156'727	113'289	103'649
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'130'398	1'164'543	1'134'485

Commentaires

Ce secteur qui compte 7.9 EPT est chargé d'effectuer les saisies biométriques pour les passeports et les futures cartes d'identité. Dès 2027, il aura l'obligation de vérifier l'authenticité des identités des demandeurs d'identité électronique. Il émet aussi les titres de séjour, titres de voyage et visas des ressortissants étrangers d'états tiers ainsi que les titres de séjour pour les citoyen-ne-s européen-ne-s (UE/AELE).

Naturalisations (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	285'150	0	0
Coûts salariaux et de structure	302'510	546'228	684'373
Coûts des services centraux	146'722	101'332	91'625
Revenus	667'031	600'000	845'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	67'351	47'560	-69'002

Commentaires

Ce secteur compte 2 EPT, lesquels s'occupent des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers des naturalisations facilitées sur requête du Secrétariat d'État aux migrations. Les charges directes 2025 représentent principalement les émoluments accordés au service de la cohésion multiculturelle (COSM) pour ses enquêtes d'intégration. Aux budgets 2026, 2027 et suivants, ces charges se situent dorénavant dans la rubrique des coûts salariaux et de structure. Le budget 2027 tient compte de l'augmentation du nombre de dossiers à traiter au travers de ses revenus et coûts salariaux augmentés de 0,8 EPT.

Surveillance de l'état civil (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	340'986	436'828	448'609
Coûts des services centraux	148'723	103'325	95'633
Revenus	42'350	75'000	60'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	447'359	465'153	484'242

Commentaires

Ce secteur de 3,1 EPT épaula les 5 arrondissements d'état civil et les 24 contrôles des habitants des communes. Ces autres tâches consistent en des inspections des arrondissements d'état civil, des changements de nom et la transcription des événements d'état civil étrangers. De plus, ce secteur est le maître du fichier de la base de données cantonale des personnes physiques.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Émoluments doc. identité	-1'234'809	-1'460'000	-1'160'000	-1'160'000	-1'160'000	-1'160'000
Part com. amendes	3'403'450	3'000'000	3'400'000	3'500'000	3'500'000	3'500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	2'168'641	1'540'000	2'240'000	2'340'000	2'340'000	2'340'000

Commentaires

Les recettes nettes des documents d'identité sont moins importantes qu'attendues en raison des retards pour les mises en production des cartes d'identité biométriques et des identités électroniques. Par contre, la part communale aux amendes devrait se stabiliser à un niveau élevé.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-52'099	-62'000	-62'000	-62'000	-62'000	-62'000
Pertes changes	3'581	4'000	4'500	4'500	4'500	4'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	-48'518	-58'000	-57'500	-57'500	-57'500	-57'500

Commentaires

Les frais de rappel correspondent aux frais de sommations facturés dans SAP.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Etude de numérisation du notariat	En cours	15'000	15'000	0	15'000	15'000	5'000	0
*Programme eProcédures	En cours	87'000	19'368	0	19'368	28'053	0	0
Achat station saisie biométrique supp.	À solliciter	0	70'000	0	70'000	0	0	0
Migration Epsipol et Epsipour	À solliciter	185'000	185'000	0	185'000	185'000	115'000	0
Rempl. serveurs plateforme de biométrie	À solliciter	0	90'000	0	90'000	0	0	0
Total		287'000	379'368	0	379'368	228'053	120'000	0

Commentaires

La société ABRAXAS devrait remplacer l'application de base "UNIFACE" par une nouvelle application "Net ou Webservice" pour les solutions informatiques EPSIPOL et EPSIPOUR de gestion des amendes d'ordre, des dénonciations simplifiées et des ordonnances pénales.

Les fonds du programme "eProcédures" représentent la participation du service au projet de remplacement de l'actuel support informatique "Juris" de gestion de l'assistance judiciaire et de la médiation. Ce projet permettra également les transferts électroniques de données entre le nouveau support informatique et le système comptable central de l'État (SAP).

Enfin, le crédit d'étude pour la numérisation du notariat représente la participation du canton de Neuchâtel au projet fédéral de numérisation soutenu par tous les cantons. Ce projet permettra le passage aux actes authentiques électroniques du notariat ainsi qu'à la modernisation des Études de notaires.

2.7.5. Service pénitentiaire (SPNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le nombre de nouvelles affaires augmente régulièrement et tous les régimes de détention restent fortement impactés. La durée imprévisible des séjours, les besoins variables en détention avant jugement et le besoin accru de places d'exécution des peines et de mesures compliquent la planification opérationnelle et la prévisibilité des comptes financiers. L'augmentation de la prise en charge de personnes détenues aux profils complexes — comportements agressifs envers elles-mêmes ou autrui, troubles psychiques, risques d'évasion, hospitalisations d'urgence ou spécificités ethnoculturelles — sollicite fortement le personnel et l'expose davantage aux débordements verbaux ou physiques. Le suivi extramuros exige également une vigilance accrue face aux risques de récidive ou de non-respect des conditions.

Parallèlement, le SPNE poursuit plusieurs projets majeurs de modernisation. PLESORR, qui adapte les procédures au cadre concordataire et aux besoins neuchâtelais, nécessite encore des ajustements et a des effets importants sur les ressources, l'organisation et l'efficacité. Les différents projets numériques ; NEW JURIS qui vise à remplacer l'outil JURIS ; eProcédures et Justitia 4.0 qui visent à introduire les dossiers électroniques administratifs et judiciaires ; Smart Prison qui sert à automatiser et optimiser les processus dans les prisons pour le personnel et à familiariser les personnes détenues avec les technologies modernes. L'ensemble de ces projets exige un suivi soutenu et mobilise des ressources importantes.

Les infrastructures, dont la modernisation a été sous dimensionnée ces dernières années, nécessitent désormais une forte planification et la mise en place de travaux réguliers et importants afin d'améliorer la sécurité et les conditions de détention.

La charge de travail élevée, combinée à une dotation en personnel inférieure aux recommandations fédérales, nécessite également un renforcement des effectifs. Depuis l'été 2025, le Conseil d'État a accordé temporairement plusieurs EPT supplémentaires au SPNE. Leur pérennisation est nécessaire afin de se rapprocher des normes d'encadrement de l'OFJ et de donner suite aux recommandations issues du diagnostic structurel de l'OESP. Elle permettra de garantir la continuité de l'encadrement, de stabiliser les équipes et de valoriser les compétences acquises par le personnel formé. Par ailleurs, l'analyse des ressources a confirmé un besoin supplémentaire afin de renforcer la sécurité et la prise en charge des personnes détenues, tout en améliorant les conditions de travail. L'augmentation des ressources est planifiée de manière échelonnée sur plusieurs années. La pénibilité et la fatigabilité des métiers pénitentiaires nécessitent une adaptation et une optimisation du travail. L'évaluation d'horaires de 8 à 12 heures est en cours dans les établissements.

Objectifs stratégiques

- Réorganisation de l'OESP tant au niveau organigramme que sur les processus de travail et leurs optimisations ;
- Remplacer le système obsolète JURIS par la nouvelle solution métier NEW JURIS ;
- Participer au déploiement du programme eProcédures et assurer une veille active quant aux développements HIJP pour le domaine pénitentiaire avec comme objectif d'être le plus « compatible » possible ;
- Suivre les développements de la solution nationale de surveillance électronique ;
- Continuer des projets de solutions numériques dans les établissements tout en prévoyant leur évolution et leur financement ;
- Gérer l'entretien des infrastructures et prévoir leur modernisation. Mettre en place les solutions de ventilations dans les établissements en lien avec la sécurité incendie et les évolutions climatiques ;
- Renforcer la collaboration et les partenariats à travers les plateformes actives (ex. PONE, SMIG) ;
- Anticiper et veiller à la déclinaison pratique des projets à fort impact opérationnel (mesures pénales, vulnérabilités psychosociales, surveillance électronique active, etc.) ;
- Améliorer la communication et la visibilité des actions du service pénitentiaire auprès du public ;
- Augmenter l'attractivité des métiers du domaine pénitentiaire.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	8'212'791	8'358'408	8'500'324	+141'916	+1.7%	8'330'544	8'261'400	8'261'400
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	854'105	980'000	1'015'000	+35'000	+3.6%	1'015'000	1'015'000	1'015'000
43 Revenus divers	894	134'008	89'924	-44'084	-32.9%	70'144	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	7'349'879	7'220'000	7'370'000	+150'000	+2.1%	7'220'000	7'220'000	7'220'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'913	24'400	25'400	+1'000	+4.1%	25'400	25'400	25'400
Charges d'exploitation	36'781'553	39'795'059	39'694'157	-100'902	-0.3%	42'240'675	42'442'822	42'362'644
30 Charges de personnel	16'105'360	17'000'037	18'261'998	+1'261'961	+7.4%	19'147'340	19'485'265	19'449'030
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'055'906	4'093'884	4'359'300	+265'416	+6.5%	4'597'300	4'547'300	4'547'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	252'595	389'614	349'303	-40'312	-10.3%	654'979	569'201	525'258
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	14'270'449	16'006'000	14'347'500	-1'658'500	-10.4%	15'465'000	15'465'000	15'465'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'097'243	2'305'524	2'376'056	+70'532	+3.1%	2'376'056	2'376'056	2'376'056
Résultat d'exploitation	-28'568'762	-31'436'651	-31'193'833	+242'818	+0.8%	-33'910'131	-34'181'422	-34'101'244
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	27'006	0	500	+500	--	500	500	500
Résultat de financement	-27'006	0	-500	-500	--	-500	-500	-500
Résultat opérationnel	-28'595'768	-31'436'651	-31'194'333	+242'318	+0.8%	-33'910'631	-34'181'922	-34'101'744
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-28'595'768	-31'436'651	-31'194'333	+242'318	+0.8%	-33'910'631	-34'181'922	-34'101'744

Commentaires

À la lumière des résultats de 2025, des projections des comptes de 2026, et en considérant les objectifs stratégiques des années futures, certaines natures comptables subissent quelques adaptations :

- Groupe 46 : Sur la base des résultats 2025, les recettes ont été revues à la hausse, notamment en raison du maintien attendu d'un niveau élevé de placements de personnes détenues provenant d'autres cantons à l'EDPR. Ces recettes dépendent toutefois de facteurs externes au SPNE. Elles restent donc variables et difficiles à prévoir, et leur maintien à long terme n'est pas garanti ;
- Groupe 30 : L'augmentation est directement liée aux ressources supplémentaires échelonnées qui représente + 12,3 EPT en 2027 par rapport à 2026. L'évolution des charges de personnel tient également compte des mécanismes de progression salariale ;
- Groupe 31 : L'augmentation prévue au budget 2027 s'explique principalement par plusieurs besoins supplémentaires, notamment en matière de protection incendie, de l'augmentation du prix des denrées alimentaires, de l'augmentation du nombre de bracelets électroniques et de l'augmentation du besoin d'expertises psychiatriques ;
- Groupe 36 : Le budget 2026 prévoyait un montant trop élevé pour les placements hors canton de personnes détenues exécutant de courtes peines et orientées vers des structures plus adaptées à leur situation. Par ailleurs, les comptes 2025 ont fait apparaître une baisse importante des coûts liés aux placements de personnes exécutant des sanctions pénales sous l'autorité du canton, rompant avec la hausse observée depuis 2022. Enfin, plusieurs mesures thérapeutiques institutionnelles pour le traitement des addictions (art. 60 CP) ont pris fin en 2025, entraînant la réincarcération des personnes concernées dans les établissements du SPNE.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

OESP (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	435'625	756'000	622'500
Coûts salariaux et de structure	3'420'702	3'189'443	3'498'703
Coûts des services centraux	436'873	435'200	448'601
Revenus	1'002'813	891'000	1'026'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'290'387	3'489'643	3'543'804

Commentaires

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées.

La différence entre le budget 2027 et celui de 2026 s'explique notamment par une diminution des charges médicales directement supportées par le SPNE. À l'inverse, les besoins en expertises psychiatriques ont doublé, notamment en raison de l'évolution des profils et de l'exigence du Tribunal fédéral selon laquelle une expertise ne doit pas dater de plus de quatre ans.

Concernant les charges salariales et de structure, l'augmentation découle notamment d'une modification de la clé de répartition des charges salariales entre les trois groupes de prestations, en fonction de l'évolution des effectifs. Elle intègre également les ressources nécessaires à la poursuite des mesures de prévention et d'amélioration de la santé psychosociale, ainsi qu'à la mise en œuvre des recommandations du diagnostic structurel de l'OESP.

EDPR (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	2'210'340	2'265'950	2'335'641
Coûts salariaux et de structure	6'952'465	7'387'922	8'016'471
Coûts des services centraux	894'549	1'007'831	1'038'865
Revenus	3'345'911	3'320'400	3'420'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'711'444	7'341'303	7'970'577

Commentaires

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) assure la détention de personnes prévenues et condamnées présentant différents profils. Les charges directes liées à cette prestation comprennent notamment les frais de surveillance, de matériel, les frais médicaux, les amortissements ainsi que les autres charges liées aux personnes détenues, telles que le matériel d'enseignement, les denrées alimentaires et les rémunérations.

L'écart entre le budget 2027 et celui de 2026 s'explique principalement par l'augmentation des charges de personnel, liée à l'évolution des EPT et aux ressources nécessaires à la mise en œuvre de mesures d'amélioration et de prévention des risques musculosquelettiques et psychosociaux.

Du côté des revenus, une hausse des produits est attendue grâce aux places de détention mises à disposition d'autres cantons.

EEPB (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'609'529	1'549'164	1'548'595
Coûts salariaux et de structure	5'825'800	6'216'548	6'745'896
Coûts des services centraux	748'925	847'494	873'591
Revenus	3'863'850	4'014'000	3'965'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'320'405	4'599'206	5'203'082

Commentaires

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss et 64 al. 1 CP. Les charges directes générées par cette prestation sont composées des frais de surveillance, du matériel, des frais médicaux, des amortissements et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues, telles que le matériel d'enseignement, les produits alimentaires et les rémunérations. Les produits proviennent des places mises à disposition des autres cantons et des remboursements des caisses-maladie. Globalement, le budget 2027 s'inscrit dans la continuité du budget 2026. La principale différence s'explique par l'augmentation des EPT.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Contributions	46'320	36'000	75'000	75'000	75'000	75'000
Dédomagements prestations CNP	1'320'000	1'326'000	1'330'000	1'320'000	1'320'000	1'320'000
Part fr. form. CSPP	382'626	430'000	450'000	450'000	450'000	450'000
Plac. cant. pénal	873'588	1'450'000	1'020'000	1'220'000	1'220'000	1'220'000
Plac. hors canton	11'647'915	12'764'000	11'472'500	12'400'000	12'400'000	12'400'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	14'270'449	16'006'000	14'347'500	15'465'000	15'465'000	15'465'000

Commentaires

Les prestations du CNP ont été adaptées afin d'intégrer un programme de prévention, de dépistage et de traitement de l'hépatite virale et du VIH en milieu carcéral. La participation au centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), indispensable à la formation du personnel est calculé selon le nombre de journées de détention, a été augmenté. Celui des placements externes a été revu à la baisse après avoir été surévalué pour 2025. Les placements dans des établissements externes restent fortement dépendants d'éléments indépendants du SPNE et reposent sur des facteurs par nature volatils et difficilement prévisibles. Enfin, les contributions aux conférences et associations ont été ajustées à la hausse, notamment pour l'Electronic Monitoring, surveillance électronique en Suisse et la Fondation REPR, qui soutient les enfants de personnes détenues.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-218	500	500	500	500	500
Total charges (+) / revenus (-) nets	-218	500	500	500	500	500

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Étude - Réamén. espace extérieur EDPR	En cours	20'000	0	0	0	0	0	0
*Programme eProcédures	En cours	112'608	217'794	0	217'794	211'586	31'717	0
Projet MyJustice - EDPR/EEPB	En cours	30'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement machines de sport - EDPR	En cours	20'000	20'000	0	20'000	20'000	0	0
Sécurisation cour de promenade - EDPR	En cours	60'000	30'000	0	30'000	0	0	0
Sécurité périmétrique - EDPR	En cours	20'000	165'000	0	165'000	0	0	0
Atelier info. & 3D - EEPB	À solliciter	0	25'000	0	25'000	0	0	15'000
Création SAS sécurisé niv. 3 - EEPB	À solliciter	0	117'500	0	117'500	0	0	0
Cuisines thérapeutiques - EEPB	À solliciter	0	20'000	0	20'000	20'000	0	0
*EDPR - Étude installation ventilation	À solliciter	20'400	0	0	0	0	0	0
Grillage balcon Sud - EEPB	À solliciter	0	80'000	0	80'000	0	0	0
Installation grillage fenêtres - EDPR	À solliciter	0	140'000	0	140'000	0	0	0
Machines et appareils de sport - EEPB	À solliciter	0	45'000	0	45'000	0	0	0
Machines - Menuiserie EEPB	À solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	20'000
Mise à jour des normes incendie - EDPR	À solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Modernisation du système d'interphonie	À solliciter	0	0	0	0	800'000	0	0
Modernisation vidéosurveillance - EEPB	À solliciter	0	70'000	0	70'000	0	0	0
Remplacement des écrans - centrale EDPR	À solliciter	0	70'000	0	70'000	0	0	0
Remplacement des écrans - centrale EEPB	À solliciter	0	50'000	0	50'000	10'000	10'000	10'000
Renouvellement des laveries - EEPB	À solliciter	0	30'000	0	30'000	0	0	0
Salle hypostimulante - EEPB	À solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Total		283'008	1'280'294	0	1'280'294	1'061'586	41'717	45'000

Commentaires

Les investissements prévus pour 2027 concernent les deux établissements pénitentiaires et portent principalement sur la sécurité, les infrastructures et l'amélioration des conditions de détention. Ils comprennent également le remplacement des écrans obsolètes des centrales.

Pour l'EEPB, les investissements visent notamment le renforcement de la sécurité du bâtiment (pose de grillages sur le balcon sud, modernisation de la vidéosurveillance et création d'un sas sécurisé pour le déplacement des personnes détenues à mobilité réduite). Des investissements sont par ailleurs prévus pour la création de nouveaux ateliers (atelier informatique dédié à la création de pièces en 3D et atelier thérapeutique de cuisine), la mise en place d'une salle hypo stimulante ainsi que le renouvellement des laveries, des équipements sportifs et des machines de la menuiserie.

Pour l'EDPR, les investissements portent principalement sur le renforcement de la sécurité, avec la mise en place d'alarmes et de caméras supplémentaires, l'installation de grillages aux fenêtres et la mise à jour des dispositifs liés aux normes de protection incendie. Un renouvellement des équipements sportifs est également prévu.

2.7.6. Police neuchâteloise (PONE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les évolutions de la criminalité imposent une adaptation continue des moyens de la police neuchâteloise. Si la criminalité traditionnelle demeure soutenue, la cybercriminalité poursuit sa progression, en parallèle de phénomènes particulièrement préjudiciables, tels que les escroqueries aux faux policiers ou aux faux banquiers. Cette évolution nécessite le renforcement de la prévention, le maintien d'une bonne agilité opérationnelle et des ressources d'investigation suffisantes dans les domaines physique et numérique.

Parallèlement, la lutte contre les violences domestiques demeure une priorité. La mise en œuvre du projet de bracelets électroniques actifs et, plus largement de protection/surveillance active, représente une avancée majeure pour améliorer la protection des victimes, renforcer le suivi des auteurs et accroître l'efficacité des dispositifs de prévention et d'intervention.

L'extension de la criminalité organisée à l'échelle européenne touche également la Suisse et notre canton. Il sera ainsi question de renforcer l'engagement de la PONE dans ce domaine, comme en 2026. À noter en outre l'implémentation en Suisse des Accords de Prüm qui impacteront les enquêtes de moyenne-grande criminalité par le partage d'identifications par empreintes digitales et ADN entre les pays membres de l'espace Schengen.

En matière de sécurité publique, la PONE accentue sa présence dans des lieux où le sentiment de sécurité est bas, dans la rue, comme dans les transports publics, et renforce son activité dans la lutte contre le harcèlement. Elle est en outre présente pour les manifestations sportives dans le canton et en dehors de nos frontières. Elle assure une présence visible dans les manifestations publiques à des fins préventives, mais également pour endiguer les problèmes lorsqu'ils se présentent.

Au niveau des projets, la police neuchâteloise se doit de poursuivre son développement informatique et technologique afin de renforcer l'efficacité opérationnelle, d'optimiser la gestion de ses ressources et de mieux répondre aux enjeux sécuritaires actuels et futurs (IA, remplacement du système d'informations de la police neuchâteloise, communications sécurisées, etc.). Compte tenu des coûts importants que ces projets représentent, le développement de projets intercantonaux ou nationaux est d'autant plus importants (POLAP, PSAP, GovWare, etc.). Certains projets collaboratifs sont gérés dans le cadre de la structure nationale PTI (Informatique et technique de police). L'année 2027 sera particulièrement marquée par l'implémentation du nouvel outil de système d'informations myABI et par la formation nécessaire à l'ensemble du corps.

D'un point de vue RH, de nombreux départs à la retraite sont attendus dans les années à venir. Un accent sur le recrutement et la formation de la relève sera nécessaire afin d'assurer la continuité des missions.

Finalement, à relever, la fin des travaux au Bâtiment administratif des Poudrières (BAP) à Neuchâtel, permettant ainsi la réintégration de la police de proximité depuis Verger Rond.

Objectifs stratégiques

- Développer les compétences opérationnelles et de management du personnel de la PONE
- Participer activement à la sécurité sur les routes neuchâteloises
- Garantir un délai d'intervention court pour les sollicitations d'urgence
- Développer les activités préventives de la police, notamment dans le domaine des violences domestiques
- Développer continuellement le savoir-être et la déontologie du policier afin d'augmenter la satisfaction des usagers et usagères
- Contribuer efficacement à la baisse du niveau de violence dans le cadre des manifestations sportives
- Faire progresser le système de gestion de la qualité, du contrôle interne, de la protection des données et de la sécurité numérique de la PONE
- Décliner le cadre de l'État aux métiers de la police
- Œuvrer à l'amélioration le sentiment de sécurité de la population, notamment dans les lieux ressentis comme criminogènes par la population suite au diagnostic local de sécurité mené en 2025
- Maintenir et développer les capacités informatiques de la PONE
- Maintenir le niveau des financements externes
- Déployer une stratégie de communication ouverte à l'attention du public, des autorités politiques et des partenaires
- Concourir au développement de la coopération et de la coordination avec les différents partenaires
- Améliorer et développer en continu les processus internes, notamment pour rendre le pilotage institutionnel résilient et durable
- Adapter les moyens de contrainte et l'équipement du policier intervenant aux nouvelles menaces et nouvelles possibilités technologiques

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF	%	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	5'335'237	6'151'521	6'142'651	-8'870	-0.1%	5'557'862	5'381'132	4'899'400
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'833'979	2'857'900	2'846'400	-11'500	-0.4%	2'798'400	2'785'600	2'794'000
43 Revenus divers	180'844	1'013'321	1'254'851	+241'530	+23.8%	708'062	544'132	44'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'199'676	2'165'100	1'920'100	-245'000	-11.3%	1'930'100	1'930'100	1'940'100
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	120'737	115'200	121'300	+6'100	+5.3%	121'300	121'300	121'300
Charges d'exploitation	84'600'700	88'550'983	89'727'235	+1'176'252	+1.3%	92'551'247	92'140'887	93'351'230
30 Charges de personnel	69'217'994	70'617'997	71'725'467	+1'107'470	+1.6%	72'179'524	71'933'592	71'935'068
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'693'640	6'773'501	7'312'066	+538'565	+8.0%	9'031'311	8'269'346	8'350'072
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'526'494	2'110'350	1'815'152	-295'198	-14.0%	2'475'583	2'951'376	4'139'648
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	490'573	784'697	917'252	+132'555	+16.9%	907'531	1'029'276	969'144
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'671'999	8'264'438	7'957'298	-307'140	-3.7%	7'957'298	7'957'298	7'957'298
Résultat d'exploitation	-79'265'463	-82'399'462	-83'584'584	-1'185'122	-1.4%	-86'993'385	-86'759'755	-88'451'830
44 Revenus financiers	21'000	33'000	36'000	+3'000	+9.1%	36'000	36'000	36'000
34 Charges financières	1'898	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	19'102	33'000	36'000	+3'000	+9.1%	36'000	36'000	36'000
Résultat opérationnel	-79'246'361	-82'366'462	-83'548'584	-1'182'122	-1.4%	-86'957'385	-86'723'755	-88'415'830
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-79'246'361	-82'366'462	-83'548'584	-1'182'122	-1.4%	-86'957'385	-86'723'755	-88'415'830

Commentaires

Nature 42 : Les revenus liés aux prestations policières en faveur de tiers dans le cadre de manifestations publiques ou sportives restent stables, tout comme les revenus provenant du concordat sur les entreprises de sécurité et des actes administratifs facturés à des tiers.

Nature 43 : La fluctuation des heures prestées est liée à la planification des investissements, notamment aux projets Helium (remplacement du système d'information de police) et CMS (remplacement du réseau Polycorn).

Nature 46 : La baisse s'explique par la perte de la contribution fédérale consécutive à la fermeture du centre fédéral d'accueil des Verrières dès novembre 2025. Les autres revenus restent stables.

Nature 30 : La masse salariale augmente par la création de +6.5 EPT supplémentaires, dont 3.8 dans le contexte des activités « Menaces et Prévention des Violences » (MPV), et 2.7 financés dans le cadre du projet Helium. À cela s'ajoute les charges relatives à l'application des mesures de politique salariale (indexation + échelons). Cette hausse est partiellement compensée par la budgétisation des remboursements d'assurances, ainsi que par une diminution du budget consacré à la formation.

Nature 31 : L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation des frais d'analyses en lien avec l'évolution de la criminalité, des coûts de licences et de maintenance associés aux projets informatiques en cours (ex: Helium, CMS, intelligence artificielle), du renouvellement des moyens de communications et d'équipements reportés de 2026 à 2027.

Nature 33 : La variation résulte de l'ajustement de la planification des investissements.

Nature 36 : L'augmentation s'explique, d'une part, par la hausse des coûts liés aux projets d'harmonisation des infrastructures techniques et informatiques au niveau national (HIP) et, d'autre part, par l'augmentation conséquente des tarifs découlant de la loi sur la surveillance des télécommunications (LSCPT).

Nature 39 : La diminution constatée résulte de l'adaptation des forfaits facturés par le SIEN pour les prestations informatiques mises à disposition de la PONE, ainsi que de l'ajustement des coûts du SSCM en lien avec la gestion du parc automobile de la PONE.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	541	0	0
Coûts salariaux et de structure	14'416'729	14'979'914	16'804'913
Coûts des services centraux	1'240'476	1'541'356	1'641'913
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	15'657'745	16'521'270	18'446'826

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches relatives à la sécurité de proximité, comme la prévention de la criminalité, les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité, la présence visible dans les localités et les transports publics, ainsi que le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure, ainsi que des coûts des services centraux s'expliquent par une réévaluation à la hausse du nombre d'heures allouées à la sécurité de proximité, ainsi qu'à celles relatives au concept « Menaces et prévention des violences ». Elle entraîne également une augmentation des charges indirectes en lien avec la hausse des frais de maintenance informatiques et de renouvellement des équipements.

Intervention d'urgence (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	446'895	562'620	611'620
Coûts salariaux et de structure	22'838'902	22'085'873	23'079'225
Coûts des services centraux	2'202'399	2'789'747	2'722'788
Revenus	1'215'577	1'163'400	1'181'550
Coûts (+) / revenus (-) nets	24'272'619	24'274'840	25'232'083

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les interventions d'urgences découlant des appels au 117, auxquelles s'ajoutent le fonctionnement de la Centrale Neuchâteloise d'Urgence (CNU) et la gestion du domaine carcéral. Le suivi judiciaire de ces affaires est, quant à lui, comptabilisé sous la prestation « Enquête judiciaire ».

La légère augmentation des charges directes s'explique principalement par la hausse des frais liés à la maintenance des systèmes d'appels d'urgence de la CNU et des frais d'intervention d'urgences. Par ailleurs, l'augmentation des coûts des services centraux s'expliquent par une réévaluation à la hausse du nombre d'heures allouées aux interventions d'urgence, ainsi qu'à celles relatives au concept « Menaces et prévention des violences ». Elle entraîne également une augmentation des charges indirectes en lien avec la hausse des frais de maintenance informatiques et de renouvellement des équipements.

Enquête judiciaire (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'005'018	1'140'850	1'148'175
Coûts salariaux et de structure	16'192'434	15'984'447	15'965'712
Coûts des services centraux	1'388'506	1'644'717	1'559'919
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	18'585'958	18'770'014	18'673'807

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches judiciaires dans le cadre d'enquêtes d'envergure attribuées à la police judiciaire par le code de procédure pénale suisse.

Les charges directes sont stables. Les coûts salariaux et de structure restent stables par le fait que l'augmentation des heures liées au développement de la brigade de gestion des Menaces et Prévention de la Violence (MPV) est compensée par la baisse des heures prestées en lien avec d'autres investigations.

Sécurité routière (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	554'642	549'800	581'640
Coûts salariaux et de structure	5'257'647	5'327'274	4'786'558
Coûts des services centraux	454'050	548'149	467'667
Revenus	162'531	244'000	241'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'103'808	6'181'223	5'594'865

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécifiques à la gestion du trafic, aux contrôles routiers, aux relevés techniques des accidents de circulation ainsi qu'à l'éducation et la prévention routière. Il inclut également les contrôles radars, le guidage du trafic, le contrôle des chauffeurs et chauffeuses professionnel-le-s et des entreprises de transports ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations).

L'augmentation des charges directes s'explique par une estimation haussière des frais d'analyses liés aux contrôles routiers. La diminution des coûts salariaux et de structure, ainsi que des coûts des services centraux découle d'une réévaluation de la répartition des heures allouées aux différents groupes de prestation. Les revenus incluent, dès 2026, une augmentation des prestations des projets routiers de la Confédération dans le canton.

Sécurité et ordre public (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	52'649	56'000	61'000
Coûts salariaux et de structure	1'491'992	1'914'799	1'868'833
Coûts des services centraux	132'857	197'023	182'593
Revenus	62'625	100'000	70'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'614'873	2'067'822	2'042'426

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches relatives à l'ordre public, à la sûreté et à la sécurité publique. Il couvre la prévention des risques de dommages ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant, par exemple, de lutter contre les troubles d'ordre public lors de manifestations.

Les charges de ce groupe de prestations restent stables en lien avec la sécurité et l'ordre public dans le canton. La baisse des revenus au budget 2027, s'explique par une surestimation des montants inscrits en 2026 par rapport aux besoins effectifs en prestations de sécurité facturables dans le cadre de manifestations publiques.

Sécurité de l'État et missions CCDJP (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	3'845	23'600	25'600
Coûts salariaux et de structure	1'055'986	1'317'906	1'286'224
Coûts des services centraux	91'548	135'606	125'670
Revenus	380'219	375'000	370'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	771'160	1'102'112	1'066'993

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les enquêtes en matière de sécurité de l'État en collaboration avec le service de renseignement de la Confédération (SRC), les demandes du service d'État aux migrations (SEM), la protection rapprochée de personnes, ainsi que les tâches de coordination au niveau intercantonal et/ou international.

Les revenus provenant principalement de la Confédération restent stables. La légère baisse des coûts salariaux et de structure, ainsi que des coûts des services centraux s'expliquent par une réévaluation de la répartition des heures allouées aux différents groupes de prestation.

Police administrative (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	-2'524	4'800	4'800
Coûts salariaux et de structure	771'330	772'570	753'888
Coûts des services centraux	66'407	79'493	73'658
Revenus	379'528	478'000	448'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	455'685	378'863	384'346

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôle des agent-e-s de sécurité privés, des détenteurs-trices d'armes, des maisons de jeux, des dérogations aux interdictions de survol par des drones, des autorisations de tirs pyrotechniques, de la vente de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir, ainsi que des locaux de stockage de matières explosives.

La charge nette demeure stable, tandis que les revenus issus des émoluments pour les entreprises de sécurité ont été ajustés en fonction de la moyenne des dernières années.

Formation policière (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'068'862	1'234'052	1'109'190
Coûts salariaux et de structure	11'637'570	12'035'905	11'035'346
Coûts des services centraux	975'108	1'196'168	1'045'397
Revenus	897'677	846'400	881'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	12'783'862	13'619'726	12'308'532

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de formation de base des aspirant-e-s fournies par le Centre interrégional de formation de police (CIFPol) et la formation continue des policiers-ères neuchâtelois-es. À cela, s'ajoute les coûts des entraînements du personnel policier tout au long de l'année.

Les charges directes correspondent aux coûts de formation des aspirant-e-s refacturés par le CIFPol qui sont influencés par la proportion variable d'aspirant-e-s jurassien-ne-s, neuchâtelois-e-s et externes au CIFPOL. En 2025, les charges directes étaient inférieures par le fait de frais qu'il n'a pas été nécessaire d'engager. La baisse des coûts salariaux et de structure s'explique par la réévaluation des heures fournies par le personnel de la PONE en faveur du CIFPol en lien avec le nombre d'aspirant-e-s.

Relations publiques (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'192	0	0
Coûts salariaux et de structure	500'014	493'516	481'736
Coûts des services centraux	43'009	50'780	47'068
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	544'214	544'296	528'803

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches liées à la communication de la PONE, au soutien d'ORCCAN, à la prévention et à l'interaction avec les médias, ainsi qu'au suivi des réseaux sociaux.

La charge nette reste stable.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Dédom. communes	-177'673	-184'015	-196'000	-196'000	-196'000	-196'000
Dédom. div. cantons	-179'140	-94'750	-105'400	-110'400	-110'400	-120'400
Dédom. div. Confédération	-929'711	-660'638	-270'448	-285'169	-163'424	-223'556
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'286'524	-939'403	-571'848	-591'569	-469'824	-539'956

Commentaires

La variation de la rubrique « Dédom. communes » s'explique par la fin de la facturation des frais de la commune des Verrières en lien avec la fermeture du centre d'accueil fédéral à fin 2025.

La rubrique « Dédom. div. Cantons » reste stable par rapport au budget 2026. Par rapport à 2025, la variance se justifie par l'entrée en vigueur dès 2026 de la nouvelle convention en matière de police du lac plus coûteuse et une augmentation des prestations fournies par les autres cantons dans le cadre de collaborations intercantionales.

La rubrique « Dédommagements divers de la Confédération » est moins favorable par rapport au budget 2026 et au réel 2025 en raison de la suppression de la contribution liée au centre d'accueil des Verrières, ainsi que de l'augmentation des coûts liés aux projets d'harmonisation des infrastructures techniques et informatiques au niveau national (HIP). À cela s'ajoute la hausse des frais en application de la loi sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-2'167	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000
Recettes de tiers	-254'873	-150'300	-154'250	-154'250	-154'250	-154'250
Total charges (+) / revenus (-) nets	-257'040	-154'300	-158'250	-158'250	-158'250	-158'250

Commentaires

Cette rubrique contient les revenus extraordinaires difficilement planifiables tels que, par exemple, des ventes exceptionnelles d'armes usagées et de matériel informatique ou téléphonique obsolètes. À cela s'ajoutent des revenus supplémentaires en lien avec les frais administratifs du processus de refacturation. Le budget est évalué sur la moyenne des dernières années. En 2025, la situation plus favorable s'explique également par le remboursement de frais de formation suite au départ d'un jeune policier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Cabine Bertillon - BAP	En cours	70'000	0	0	0	0	0	0
*Dév. systèmes information 24-29	En cours	61'013	0	0	0	0	0	0
Remplacement du mur d'images CNU	En cours	290'282	0	0	0	0	0	0
Renouvellement réseau BAP	En cours	209'700	0	0	0	0	0	0
Renouvellement terminaux POLYCOM	En cours	650'000	0	0	0	0	0	0
Système d'information policière POLAP	En cours	20'000	0	0	0	0	0	0
*Système HELIUM - remplacement INFOPOL	En cours	2'209'597	1'684'921	0	1'684'921	1'285'103	817'374	0
Actualisation système e-Police	À solliciter	10'044	42'044	0	42'044	43'044	95'044	0
Adaptation tableaux électriques BAP VHC	À solliciter	0	250'000	0	250'000	0	0	0
Amélioration des accès garage postes PX	À solliciter	0	25'000	0	25'000	0	0	0
Bracelet électronique de surveillance	À solliciter	0	159'991	0	159'991	0	0	0
Cabine Bertillon - SISPOL	À solliciter	0	75'000	0	75'000	0	0	0
CMS Communication mobile de sécurité	À solliciter	834'626	965'252	0	965'252	2'358'000	4'127'999	2'166'667
Déploiement d'écrans d'information Venus	À solliciter	0	80'000	0	80'000	0	0	0
Fontaines à eau gazeuse	À solliciter	0	30'000	0	30'000	0	0	0
Implémentation de la bodycam à la PONE	À solliciter	0	320'000	0	320'000	0	0	0
Installation d'armoires anti-feu CIR	À solliciter	100'000	0	0	0	0	0	0
Investis. récurrents renouv. équip.	À solliciter	0	0	0	0	1'500'000	1'500'000	1'500'000
IT Intelligence Artificielle	À solliciter	0	0	0	0	226'921	196'921	180'000
IT interface Polycom Smartphone	À solliciter	120'282	170'282	0	170'282	0	0	0
IT Renouvellement serveurs 2025-2027	À solliciter	43'301	43'301	0	43'301	0	0	0
Logiciels analyse données police	À solliciter	154'250	0	0	0	0	0	0
Machines à café / Cafétéria du BAP	À solliciter	0	25'000	0	25'000	0	0	0
Mise à niveau capacités analyses IN	À solliciter	0	88'977	0	88'977	0	0	0
Programme gestion des véhicules PONE	À solliciter	0	199'982	0	199'982	0	0	0
Projets exploratoires POC IA	À solliciter	151'313	151'313	0	151'313	0	0	0
Remplacement des antennes Polycom	À solliciter	0	40'000	0	40'000	40'000	0	0
Remplacement plan de clés PONE	À solliciter	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Renouvellement d'appareils CFOR	À solliciter	0	75'000	0	75'000	0	0	0
Renouvellement Drones Pol.Circ.	À solliciter	0	0	0	0	80'000	0	0
Renouvellement du pistolet radar	À solliciter	0	0	0	0	30'000	0	0
Renouvellement radars Chaux-de-Fonds	À solliciter	0	0	0	0	650'000	0	0
Renouvellement radars fixe de neuchâtel	À solliciter	0	580'000	0	580'000	0	0	0
Renouvellement Scanner 3D Police Circ.	À solliciter	0	55'000	0	55'000	0	0	0
Renouvellement vidéosurveillance IN	À solliciter	45'044	42'910	0	42'910	0	0	0
Système Anti-Drone	À solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Système de communication NEGOT - NVT	À solliciter	0	25'000	0	25'000	13'000	0	0
Système QR de gestion de stock	À solliciter	0	45'000	0	45'000	0	0	0
Total		4'969'452	5'373'973	0	5'373'973	6'226'068	6'737'338	3'846'667

Commentaires

Le budget d'investissement 2027 est constitué à 65% de projets Informatiques et de communication dont les principaux sont Helium (1.7 millions) et CMS (0.9 millions). Il inclut également les projets de renouvellement des radars fixes des villes de Neuchâtel (en 2027) et de la Chaux-de-Fonds (2028) repris il y a plus de 10 ans. Le reste du budget concerne le remplacement de matériel métier (scanners, anti-drones, matériel scientifique) et des projets liés à l'amélioration ou l'entretien des infrastructures.

2.7.7. CIFPOL – École de Colombier

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2027, le Centre interrégional de formation de police (CIFPOL) de Colombier accueillera 32 aspirant-e-s, dont 22 provenant du canton de Neuchâtel et 10 de celui du Jura. La proportion des aspirant-e-s jurassien-ne-s reste une nouvelle fois élevée en raison de la compensation des départs et de l'intégration de Moutier dans le canton du Jura.

Une aspirante neuchâteloise de police judiciaire effectuera son école sur le site de Granges-Paccot/FR qui dispose d'un cursus spécifique aux inspectrices et inspecteurs.

Le CIFPOL n'a pas été sollicité cette année en vue d'accueillir des aspirant-e-s externes (hors convention CIFPOL JU-FR-NE), bien qu'il reste en étroits contacts avec le canton et les communes vaudoises pour offrir cette prestation. En revanche, le Centre offrira la possibilité, prioritairement aux communes neuchâteloises, de former jusqu'à 9 agent-e-s de sécurité publique sur le site de Colombier. Cette formation sera intégrée au cursus des aspirant-e-s, les agent-e-s suivant les leçons « à la carte » en fonction du module de formation visé.

En raison du remplacement du système d'informations de la police neuchâteloise (INFOPOL) au 1^{er} janvier 2028, il est prévu de former les aspirant-e-s au nouveau logiciel myABI. Ainsi, pour cette année de transition, les aspirant-e-s seront formés aux deux systèmes.

Objectifs stratégiques

- Maintenir une attractivité intéressante en termes financiers tout en offrant une souplesse organisationnelle afin d'accueillir des candidat-e-s externes et ainsi garantir une utilisation optimale des ressources humaines et des infrastructures ;
- Renforcer les contacts et relations avec des partenaires, cantons et écoles de police, hors convention CIFPOL ;
- Poursuivre le développement d'un processus qualité de l'enseignement du CIFPOL (labellisation EduQua) de manière à rester concurrentiel ;
- Mener les premières réflexions d'aménagement des programmes de formation en prévision du concept général de formation 2035.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	1'161'225	1'201'276	1'205'476	+4'200	+0.3%	1'205'476	1'176'416	1'194'901
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	797'557	833'802	837'240	+3'438	+0.4%	837'240	766'725	810'001
43 Revenus divers	-30	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	363'699	367'474	368'236	+762	+0.2%	368'236	409'691	384'900
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'167'185	1'201'276	1'205'476	+4'200	+0.3%	1'205'476	1'176'416	1'194'901
30 Charges de personnel	32'730	32'636	31'836	-800	-2.5%	31'836	31'836	31'836
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'133'621	1'168'640	1'173'640	+5'000	+0.4%	1'173'640	1'144'580	1'163'065
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	834	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-5'960	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	5'960	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	5'960	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil variable puisque la taille de l'école ne peut pas être connue à l'avance.

La stabilité des charges d'exploitation et des revenus se justifie par un nombre d'aspirant-e-s stable à 22 élèves.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	-30	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	-30	0	0

Commentaires

Actuellement, le CIFPOL exerce uniquement une activité de formation des aspirant-e-s aucune répartition analytique n'est nécessaire.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	30	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	30	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.7.8. Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un contexte marqué par le changement climatique, l'évolution des risques et l'instabilité géopolitique, le renforcement de la préparation de l'État face aux crises constitue un enjeu majeur. Les événements récents démontrent que les crises peuvent revêtir des formes très diverses, qu'elles soient d'origine naturelle, énergétique, technologique, sanitaire ou sociétale, et nécessitent des capacités de coordination, d'anticipation et de réaction toujours plus importantes.

Ces évolutions concernent directement les missions du service de la sécurité civile et militaire (SSCM), en particulier dans le domaine de la protection de la population. À court et moyen termes, le service devra conduire plusieurs projets importants afin de faire évoluer le dispositif ORCCAN et de renforcer la capacité du canton à prévenir, anticiper et gérer les crises. Les travaux porteront notamment sur la préparation de réponses coordonnées face aux principaux risques identifiés, tels que l'émergence d'une nouvelle pandémie, une crise énergétique, les feux de forêt favorisés par des épisodes de sécheresse prolongée, la multiplication des périodes de canicule, les épizooties, la dissémination d'espèces invasives ou encore les cyberattaques visant les institutions et les infrastructures critiques.

En parallèle, le SSCM poursuit le déploiement du projet « ProtPop2030 », l'un des projets stratégiques majeurs pour les prochaines années. Mené en étroite collaboration avec de nombreux partenaires, ce projet vise à adapter l'organisation de la protection de la population aux défis futurs. Il prévoit de regrouper, sous une gouvernance commune, une grande partie des acteurs de la protection de la population afin de renforcer la cohérence, l'efficacité et la résilience du dispositif sur l'ensemble du territoire cantonal.

Après la création de l'État-major de direction en janvier 2025, la direction du SSCM poursuit l'évolution de son organisation interne. Cette nouvelle section transversale, chargée des domaines administratif, financier et des ressources humaines, est progressivement consolidée afin de renforcer le pilotage stratégique du service, d'améliorer le soutien apporté aux sections métiers et de garantir une capacité d'appui efficace, tant en situation ordinaire qu'en cas de crise.

Le SSCM demeure également attentif aux besoins de ses partenaires, en particulier de l'armée. Il poursuit la modernisation des infrastructures du site de Colombier au travers de plusieurs projets, notamment l'assainissement des cuisines de troupe, la réfection des installations sanitaires des casernes et la rénovation de la toiture du Château. Ces réalisations s'inscrivent dans une planification à long terme visant à assainir les infrastructures, préserver le patrimoine historique et adapter le site aux besoins futurs, en étroite collaboration avec le service des bâtiments et le service de la culture.

Enfin, le SSCM poursuit son engagement en faveur du développement durable. Il continue d'intégrer des technologies plus respectueuses de l'environnement dans la gestion de la flotte de véhicules de l'État, tout en optimisant son dimensionnement afin de répondre au plus près des besoins des services utilisateurs.

Objectifs stratégiques

- Consolider le fonctionnement de la nouvelle organisation de la direction, développer les prestations transversales en appui des sections métier et optimiser le fonctionnement du service ;
- Mener à bien les projets transversaux au profit des partenaires du SSCM, garantir leur confiance et leur satisfaction, identifier et développer les potentiels de synergies avec ces derniers ;
- Entamer le processus législatif dans le cadre du projet « PROTOP 2030 » qui vise à moderniser et optimiser la gouvernance des organisations de protection de la population afin de répondre aux enjeux de demain ;
- Renforcer l'état de préparation à la gestion des crises face aux dangers actuels, en étroite collaboration avec les partenaires de la protection de la population, notamment au travers d'activités de veille, de planification, de formation et d'entraînement ;
- Garantir les conditions favorables à la prolongation des conventions avec la Confédération dans le domaine des infrastructures militaires et des prestations réalisées au profit de cette dernière ;
- Identifier les investissements à réaliser sur le site de Colombier dans une optique d'assainissement des infrastructures, de développement durable et de valorisation patrimoniale du Château, en collaboration avec le service des bâtiments et le service de la culture ;
- Augmenter le nombre d'unités électriques lors du renouvellement du parc véhicules de l'État et adapter la structure d'approvisionnement en conséquence ;
- Assurer une gestion durable et efficiente du parc de véhicules, tout en optimisant les performances environnementales liées à son utilisation.
- Se doter des outils nécessaires à la bonne gestion des crises cantonales.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	8'107'490	8'462'815	8'185'255	-277'560	-3.3%	8'004'955	8'004'955	7'981'555
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	450'275	540'000	853'200	+313'200	+58.0%	873'200	873'200	873'200
43 Revenus divers	14'589	38'500	37'700	-800	-2.1%	37'400	37'400	14'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'693'889	1'652'113	1'656'221	+4'108	+0.2%	1'656'221	1'656'221	1'656'221
47 Subventions à redistribuer	97'800	100'000	80'000	-20'000	-20.0%	80'000	80'000	80'000
49 Imputations internes	5'850'977	6'132'202	5'558'134	-574'068	-9.4%	5'558'134	5'558'134	5'558'134
Charges d'exploitation	13'505'404	13'617'003	14'421'366	+804'363	+5.9%	14'512'440	14'096'974	14'682'948
30 Charges de personnel	5'107'996	5'107'628	5'670'440	+562'812	+11.0%	5'740'440	5'740'440	5'745'953
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'933'036	3'113'414	3'142'800	+29'186	+0.9%	3'256'600	3'266'600	3'266'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'587'291	2'664'207	2'747'719	+83'513	+3.1%	2'844'793	2'219'327	2'799'788
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	426'498	450'000	480'000	+30'000	+6.7%	490'000	490'000	490'000
37 Subventions redistribuées	97'800	100'000	80'000	-20'000	-20.0%	80'000	80'000	80'000
39 Imputations internes	2'357'782	2'181'754	2'300'607	+118'852	+5.4%	2'300'607	2'300'607	2'300'607
Résultat d'exploitation	-5'397'914	-5'154'188	-6'236'111	-1'081'923	-21.0%	-6'507'485	-6'092'019	-6'701'393
44 Revenus financiers	3'334'024	3'315'000	3'465'000	+150'000	+4.5%	3'465'000	3'465'000	3'465'000
34 Charges financières	44'817	0	50	+50	--	50	50	50
Résultat de financement	3'289'207	3'315'000	3'464'950	+149'950	+4.5%	3'464'950	3'464'950	3'464'950
Résultat opérationnel	-2'108'707	-1'839'188	-2'771'161	-931'973	-50.7%	-3'042'535	-2'627'069	-3'236'443
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'108'707	-1'839'188	-2'771'161	-931'973	-50.7%	-3'042'535	-2'627'069	-3'236'443

Commentaires

Groupe 42 : l'écart par rapport au budget 2026 s'explique par des recettes supplémentaires provenant des fonds, destinées à financer les nouveaux postes liés aux ouvrages de protection.

Groupe 44 : l'augmentation des revenus financiers s'explique par la renégociation à la hausse des contrats avec l'armée, laquelle permet de financer le poste supplémentaire dédié à l'exploitation et l'entretien du site de Colombier.

Groupe 49 : la baisse s'explique principalement par la diminution des amortissements de la flotte de véhicules, qui entraîne une réduction des forfaits facturés par les Garages de l'État.

Groupe 30 : Cette augmentation s'explique par la création de plusieurs postes (5.4 EPT) liés aux ouvrages de protection, au renforcement de l'équipe d'entretien et d'exploitation du site de Colombier, à un renfort temporaire pour la taxe d'exemption de l'obligation de servir, ainsi qu'à un renfort temporaire destiné à la mise en œuvre du projet « ProtPop2030 ». À l'exception des deux postes temporaires, l'ensemble de l'augmentation de ces charges salariales est auto-financé.

Groupe 39 : la variation s'explique par l'actualisation des unités d'œuvre facturées par le service des bâtiments (SBAT), le service des automobiles et de la logistique (SALI) ainsi que le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	218'467	467'600	368'000
Coûts salariaux et de structure	1'308'058	1'279'023	1'670'360
Coûts des services centraux	766'466	707'312	747'128
Revenus	209'858	198'000	521'200
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	2'083'132	2'255'935	2'264'288

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés au fonctionnement d'ORCCAN, ainsi que les frais d'instruction PCi et de fonctionnement du Care Team. Au niveau des revenus, il comprend un remboursement pour des frais de gestion provenant du fonds de la PCi, un prélèvement au fonds des contributions de remplacement pour financer des tâches d'instruction, ainsi que les émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC. En ce qui concerne les charges directes, leur évolution par rapport au budget 2026 s'explique principalement par une diminution des honoraires liés à l'ORCCAN et par le transfert des achats de matériel de la protection civile vers un crédit d'engagement. S'agissant des charges de personnel et de structure, leur augmentation résulte principalement de la création de trois nouveaux postes pour le domaine des ouvrages protégés. Ces postes sont entièrement autofinancés par les fonds dédiés et sont donc compensés par une hausse équivalente des revenus.

Infrastructure et logistique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	668'698	726'800	739'800
Coûts salariaux et de structure	2'444'437	2'361'508	2'577'485
Coûts des services centraux	838'082	777'111	817'489
Revenus	3'349'481	3'332'700	3'477'700
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	601'736	532'719	657'073

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à l'entretien des infrastructures du site de Colombier, les indemnités versées par la Confédération pour la location et l'entretien des infrastructures de la Place d'armes, ainsi que les revenus touchés pour diverses locations et contrats de prestations réalisés au profit de la BLA.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure résulte de la création d'un poste supplémentaire dédié à la gestion et à l'entretien du site de Colombier. Ce poste est entièrement autofinancé grâce à la renégociation à la hausse des contrats conclus avec l'armée, laquelle génère une augmentation proportionnelle des revenus.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	106'253	89'000	105'000
Coûts salariaux et de structure	500'025	512'819	633'746
Coûts des services centraux	281'625	259'378	275'873
Revenus	710'698	752'000	730'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	177'205	109'197	284'619

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés aux journées d'information des personnes astreintes au service militaire ainsi que les frais de support et de maintenance pour le logiciel utilisé pour la taxation. On enregistre également sur ce groupe les revenus liés aux amendes disciplinaires des astreints au service militaire, ainsi que la commission de perception touchée par le canton pour le prélèvement de la taxe d'exemption de l'obligation de servir. S'agissant des coûts salariaux et de structure, leur augmentation résulte principalement du renforcement du groupe en charge de la taxe, avec la création d'un EPT supplémentaire pour une durée de deux ans, dont l'entrée en fonction est intervenue au début de l'année 2026, afin de résorber le retard accumulé dans le traitement des taxations définitives à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation fédérale.

Garages de l'Etat (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	4'412'262	4'354'367	4'273'362
Coûts salariaux et de structure	1'010'893	1'027'631	1'117'567
Coûts des services centraux	470'043	434'954	457'117
Revenus	323'506	394'233	391'900
Revenus de la facturation des services centraux	5'688'794	5'965'269	5'395'534
Coûts nets (+)	-119'102	-542'549	60'612

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la gestion du parc véhicules de l'État, compensés par la refacturation interne aux différents services utilisateurs.

La diminution des revenus issus de la facturation des services centraux résulte principalement de la baisse des amortissements de la flotte de véhicules, laquelle a entraîné une réduction des forfaits facturés par les Garages de l'État.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Dédom. de Confédération	-1'058'062	-1'012'113	-1'026'221	-1'026'221	-1'026'221	-1'026'221
Part cant. charges OPC	149'998	170'000	170'000	180'000	180'000	180'000
Redevance SIS	276'500	280'000	310'000	310'000	310'000	310'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-631'564	-562'113	-546'221	-536'221	-536'221	-536'221

Commentaires

Sont compris dans les charges et revenus de transfert non incorporable, les indemnités reçues de la Confédération, respectivement de la Base logistique de l'armée (BLA), pour les prestations logistiques, les versements aux organisations régionales de protection civile (OPC) pour les prestations cantonales qui leur sont déléguées, ainsi que les redevances versées pour le sauvetage lac et les missions de secours.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-2'700	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000
Ouvrages PCi	97'800	100'000	80'000	80'000	80'000	80'000
Sub. féd. PC	-97'800	-100'000	-80'000	-80'000	-80'000	-80'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'700	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000

Commentaires

Ces charges comprennent les frais de rappel encaissés par le SFIN pour le compte de l'arrondissement militaire ainsi que les subventions versées par la Confédération pour les mesures de construction de la protection civile, intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

La diminution résulte de la baisse des subventions versées par l'office fédéral de la protection de la population (OFPP) pour les constructions protégées, conformément à l'application de la nouvelle directive fédérale

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Achat de véhicules 2024-2027	En cours	2'977'000	1'657'000	0	1'657'000	0	0	0
Détection incendie C6	En cours	150'000	0	0	0	0	0	0
*PI-mobilité durable	En cours	471'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	50'000	17'290	0	17'290	0	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - étude	En cours	19'500	0	0	0	0	0	0
Toiture ferme de Planeyse	En cours	85'000	0	0	0	0	0	0
Achat de véhicules et machines 2028-2031	A solliciter	0	0	0	0	3'500'000	3'300'000	6'000'000
Construction protégée CE et EMCC	A solliciter	70'000	0	0	0	200'000	0	0
Matériel PCI pour Formation de base	A solliciter	0	125'000	0	125'000	125'000	125'000	125'000
Route d'accès aux stands de tir de Bôle	A solliciter	0	0	0	0	100'000	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - réalisation	A solliciter	0	23'700	0	23'700	23'400	23'400	0
Total		3'822'500	1'822'990	0	1'822'990	3'948'400	3'448'400	6'125'000

Commentaires

Les chiffres pour l'achat de véhicules sont repris du rapport de demande de crédit cadre 2024-2027. Ils représentent une planification de remplacement du parc existant ainsi que l'achat de véhicules pour le plan de mobilité (principalement des véhicules électriques).

2.7.9. Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un contexte de réflexion politique forte quant à la sobriété énergétique et économique dans le fonctionnement de l'administration cantonale, les projets permettant de matérialiser le schéma directeur des systèmes d'information 2024-2029 se poursuivront de manière particulièrement raisonnée en 2027.

La réorganisation du SIEN est en cours dans un objectif d'optimisation de son fonctionnement et d'un renforcement de l'orientation client ainsi que de l'innovation sur les postes de travail permettant de répondre aux enjeux de mobilité, d'efficacité et de sécurité d'aujourd'hui.

En matière de sécurité informatique, le SIEN met une priorité sur la gouvernance des données et sur la manière de développer l'intelligence artificielle dans un monde souverain. Des activités en matière d'urbanisation et de modélisation des systèmes d'information se poursuivent également pour assurer une sobriété et une optimisation de l'adéquation des systèmes d'information par rapport aux besoins métiers.

Objectifs stratégiques

Dans l'objectif de répondre à la stratégie digitale et de mettre en place une informatique raisonnée, la dimension de l'impact énergétique est un élément qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Les démarches pour obtenir la certification « Numérique responsable niveau 2 » se poursuivent. Le SIEN poursuit également la mise en œuvre des processus de monitoring de l'impact énergétique afin de piloter l'évolution de l'informatique neuchâteloise.

La souveraineté des données et des infrastructures sont également des éléments analysés et discutés étroitement avec le préposé à la protection des données et à la transparence d'une part, et avec les autres acteurs et actrices communaux, cantonaux et fédéraux d'autre part. L'évolution des architectures et des infrastructures informatiques est un sujet central. Ces questions doivent être abordées en parallèle à la sécurité de l'information.

En matière d'évolution des solutions, le système d'information du service des contributions (SCCO) est encore un des thèmes les plus critiques du moment avec le programme INOV qui est encore dans sa phase de démarrage et dont la complexité se voit augmentée par des évolutions métiers conséquentes (ex: imposition individuelle). L'évolution du système d'information de la police neuchâteloise avec le projet HELIUM reste un projet central et prioritaire. Le programme eProcédures, qui encapsule également le projet fédéral Justitia 4.0 se poursuit avec des enjeux en matière de planning par rapport au renouvellement de la solution métier cantonale. Et conformément à la stratégie digitale, la volonté de développement d'une gestion d'affaire coordonnée et intégrée poursuit sa feuille de route.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	53'533'851	52'372'099	55'196'216	+2'824'117	+5.4%	54'805'084	54'687'704	54'694'444
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	29'746'613	26'650'000	29'790'000	+3'140'000	+11.8%	29'690'000	29'690'000	29'690'000
43 Revenus divers	1'921'946	1'647'890	2'091'132	+443'242	+26.9%	1'849'500	1'719'720	1'704'960
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	21'865'292	24'074'209	23'315'084	-759'125	-3.2%	23'265'584	23'277'984	23'299'484
Charges d'exploitation	53'227'238	49'760'751	56'945'625	+7'184'874	+14.4%	60'599'813	60'512'533	64'406'772
30 Charges de personnel	28'045'343	29'437'608	29'377'184	-60'424	-0.2%	29'508'971	29'511'557	29'512'069
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	18'397'634	15'857'754	16'563'650	+705'896	+4.5%	18'414'000	18'414'000	18'414'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'423'297	3'013'446	9'519'882	+6'506'436	+215.9%	11'191'933	11'102'066	14'995'794
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'360'965	1'451'943	1'484'909	+32'966	+2.3%	1'484'909	1'484'909	1'484'909
Résultat d'exploitation	306'613	2'611'348	-1'749'409	-4'360'757	-167.0%	-5'794'729	-5'824'829	-9'712'328
44 Revenus financiers	1'111	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	3'980	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-2'870	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	303'743	2'611'348	-1'749'409	-4'360'757	-167.0%	-5'794'729	-5'824'829	-9'712'328
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	303'743	2'611'348	-1'749'409	-4'360'757	-167.0%	-5'794'729	-5'824'829	-9'712'328

Commentaires

Le budget 2027 prévoit un excédent de charges de CHF 1'749'409.-.

Groupe 42 : Une augmentation de la facturation de prestations de services aux entités paraétatiques et aux différents partenaires est à prévoir. Les recettes ont été adaptées selon les comptes 2025.

Groupe 43 : L'augmentation des heures sur projet est en lien direct avec l'augmentation du budget d'investissement du Schéma directeur informatique et la priorisation des projets.

Groupe 30 : Les charges de personnel diminuent légèrement dans le cadre de la réorganisation en cours.

Groupe 31 : Une augmentation des frais de maintenance des applications est prévue due à l'évolution des tarifs de nos fournisseurs.

Groupe 33 : La variation des amortissements prévus entre les budgets 2026 et 2027 s'explique principalement par les dépenses réelles de 2025 qui ont été plus conséquentes que prévues au budget. De plus, les amortissements calculés dans le cadre du budget 2026 ont été sous-évalués.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	7'536'184	5'403'000	5'661'700
Coûts salariaux et de structure	8'097'875	8'685'161	9'455'917
Coûts des services centraux	391'648	390'259	377'483
Revenus	14'178'770	14'263'214	16'709'478
Revenus de la facturation des services centraux	1'794'297	3'772'708	3'097'183
Coûts nets (+)	52'641	-3'557'501	-4'311'561

Commentaires

Les prestations fournies sont : Installation poste de travail et périphérique, maintenance, support, suivi des incidents et des demandes, service d'impression, messagerie, stockage de documents.

Les charges directes ont légèrement augmenté, en raison des prix du matériel en croissance constante.

Les coûts salariaux et de structure ont augmenté suite à un accroissement des amortissements liés aux infrastructures informatiques.

La répartition des revenus sur les prestations a été affinée pour une meilleure gestion et des analyses plus approfondies.

Services de télécommunication (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'658'194	1'548'000	1'537'000
Coûts salariaux et de structure	1'151'991	1'197'272	1'541'328
Coûts des services centraux	56'028	53'829	61'523
Revenus	3'325'415	2'668'521	2'959'318
Revenus de la facturation des services centraux	558'201	525'356	643'696
Coûts nets (+)	-1'017'403	-394'776	-463'163

Commentaires

Les prestations fournies sont : services d'accès aux réseaux cantonaux, gestion du réseau local, accès Internet, WIFI, domotique.

Les coûts salariaux et de structure ont augmenté suite à un accroissement des amortissements liés aux infrastructures informatiques.

Services de téléphonie (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	642'182	788'000	790'000
Coûts salariaux et de structure	543'546	538'717	803'650
Coûts des services centraux	26'514	24'221	32'099
Revenus	1'220'518	356'375	344'027
Revenus de la facturation des services centraux	1'102'134	873'510	1'227'961
Coûts nets (+)	-1'110'409	121'052	53'761

Commentaires

Les prestations fournies sont : Services de téléphonie, Skype, Call Center, téléphonie Mobile.

Les coûts salariaux et de structure ont augmenté suite à un accroissement des amortissements liés aux infrastructures informatiques.

Services applicatifs (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	2'037'060	2'410'000	2'197'000
Coûts salariaux et de structure	5'072'871	6'614'898	6'557'779
Coûts des services centraux	244'741	297'405	261'927
Revenus	5'411'523	3'761'890	3'597'177
Revenus de la facturation des services centraux	4'288'522	4'734'415	5'001'828
Coûts nets (+)	-2'345'372	825'998	417'702

Commentaires

Les services applicatifs sont les services d'hébergement d'applications métiers.

Solutions informatiques (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	5'606'836	5'260'000	5'738'950
Coûts salariaux et de structure	16'702'319	12'170'999	15'796'193
Coûts des services centraux	588'364	639'444	653'098
Revenus	5'856'075	5'600'000	6'180'000
Revenus de la facturation des services centraux	13'315'536	13'481'110	12'597'207
Coûts nets (+)	3'725'908	-1'010'667	3'411'034

Commentaires

Les solutions informatiques comprennent les prestations suivantes : Conception, analyse, réalisation, intégration, maintenance d'application, choix de solutions, gestion et pilotage de projets informatiques.

Les charges directes et les coûts salariaux et de structure ont augmenté suite à l'accroissements des frais de maintenance, des migrations et des évolutions des applications.

Sécurité (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	570'744	744'000	1'037'000
Coûts salariaux et de structure	292'911	284'341	1'543'007
Coûts des services centraux	14'518	12'784	61'630
Revenus	20'852	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	857'321	1'041'125	2'641'637

Commentaires

La sécurité comprend les prestations suivantes : Définition et mise en œuvre des politiques et des directives de sécurité, conception et réalisation, gouvernance et analyse stratégique.

Les charges comprennent des mesures pour augmenter la surface de détection avec un renforcement des capacités d'analyse, un renforcement du dispositif de réaction, une amélioration de la surveillance et une sécurisation des accès.

Les charges directes ont augmenté pour assumer les consultants (intervention 7/7 et 24/24), l'évolution de l'anti-virus, ainsi que les demandes de pentests (tests d'intrusion) et d'audits liées au domaine de la sécurité.

Les coûts salariaux et de structure ont augmenté suite à un accroissement des heures métier sur cette prestation et des amortissements liés aux infrastructures informatiques.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-407	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-407	0	0	0	0	0

Commentaires

Il n'y a pas de mention particulière au budget.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*Dév. systèmes information 24-29	En cours	4'220'780	8'572'930	0	8'572'930	6'954'960	6'383'680	1'704'960
*Programme eProcédures	En cours	1'393'980	1'377'590	0	1'377'590	682'840	336'840	0
Renouvellement infrastructures IT 24-29	En cours	3'300'000	3'540'000	0	3'540'000	4'500'000	4'500'000	0
*Système HELIUM - remplacement INFOPOL	En cours	218'000	1'433'594	0	1'433'594	903'422	844'922	0
*Vitamine	En cours	14'850	160'000	0	160'000	550'000	0	0
*Vitamine 2	En cours	506'280	299'600	0	299'600	0	0	0
Outil perception IS	À solliciter	600'000	600'000	0	600'000	0	0	0
Outil perception PM	À solliciter	600'000	600'000	0	600'000	0	0	0
*Report non-identifié	À solliciter	-640'115	0	0	0	0	0	0
Total		10'213'775	16'583'714	0	16'583'714	13'591'222	12'065'442	1'704'960

Commentaires

Le projet Vitamine est en cours de réalisation.

Le projet « Dév. des systèmes information 24-29 » est lié au schéma directeur informatique, crédit cadre validé par le Grand Conseil, ainsi que le projet « Renouvellement infrastructures IT. 24-29 ». Ils comprennent les futures évolutions des solutions et le renouvellement des infrastructures.

Les projets des outils de perception sont liés à l'évolution du système d'information du service des contributions.

Le programme eProcédures qui englobe le projet fédéral Justitia 4.0 est centré sur le renouvellement de la solution cantonale.

Le projet « Helium » est l'évolution du système d'information de la police neuchâteloise.

Le projet Vitamine 2 est la continuité du projet Vitamine. Il concerne le regroupement planifié sur le site de Maillefer.

2.7.10. Service de la culture (SCNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le contre-projet à l'initiative « 1% pour la culture », adopté par le Grand Conseil en avril 2026, entre en phase de mise en œuvre. Il s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire renouvelé que posent la LEAC et son règlement d'application adopté en mai 2026. Le SCNE travaille à l'élaboration d'une politique culturelle cantonale pour la période 2027-2031, dans laquelle les trois axes du contre-projet pourront se déployer : la lutte contre la précarité des actrices et acteurs culturels, prioritaire dès 2027 ; les liens entre culture et école, dont le travail sera engagé en concertation avec les partenaires cantonaux et communaux dès 2027 ; le renforcement de la coopération entre Canton et communes et de la circulation des projets culturels à travers le canton, qui sera élaboré sur la base des dynamiques engendrées par La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse 2027, que la direction du service suivra et dont elle tirera le bilan. La mise en œuvre de ces axes s'appuiera sur des postes dédiés, prévus à cet effet. En parallèle, l'étude sur les pratiques culturelles des Neuchâtelois-es sera finalisée et présentée publiquement, avant de servir de base à l'élaboration d'un plan d'action pour renforcer l'accès à la culture. Le travail sur la préservation et la valorisation des châteaux cantonaux se poursuit.

En ce qui concerne l'office des archives de l'État de Neuchâtel (OAEN), ses défis sont à la fois d'ordre stratégique et logistique. En effet, l'OAEN travaille au projet de nouveau centre d'archives (CAP, Centre Archives et Patrimoine), permettant de maîtriser les risques tout en répondant aux besoins en conservation des cent prochaines années. De nouveaux locaux impliquent un déménagement dont la préparation a démarré en 2026 et se poursuivra jusqu'à fin 2027. Ces travaux préparatoires consistent en opérations de nettoyage, de décontamination, de restauration, d'inventaire et de reconditionnement. Un investissement nécessaire à la sauvegarde de la mémoire de l'État et de la population neuchâteloise. L'OAEN mène aussi, en collaboration étroite avec le SIEN, le projet ArchiPeren dans le but de fournir à l'État de Neuchâtel une solution de dépôt pour ses archives numériques.

L'OARC assure la sauvegarde du patrimoine archéologique cantonal menacé de destruction, en particulier lors de projets d'aménagement du territoire. Ses missions et prestations sont étroitement liées, voire tributaires du développement des infrastructures et des constructions. La planification et la réalisation des opérations d'archéologie préventive – du diagnostic à la fouille extensive – sont tout particulièrement soumises au calendrier et aux fluctuations conjoncturelles des projets (oppositions, ajournement des travaux, pénurie des matériaux, etc.). Par conséquent, nombre d'entre elles sont reportées d'année en année, en particulier sur 2026, s'ajoutant aux autres tâches à réaliser en parallèle, notamment le monitoring du patrimoine immergé dans le lac de Neuchâtel. D'importance nationale, la cargaison romaine découverte dans le lac de Neuchâtel nécessite aujourd'hui une prise en charge de restauration-conservation soutenue et continue. Compte tenu des restrictions budgétaires, les ressources disponibles – financières et humaines – risquent de compromettre la réalisation de cette opération de sauvetage, mettant réellement en péril la conservation des objets, de même que la poursuite des missions de sauvegarde de l'OARC et les engagements pris envers la Confédération.

Pour ce qui en est de l'office du patrimoine bâti et immatériel (OCPI), les défis sont nombreux tant au niveau des pressions liées aux politiques de densification que des questions liées à l'énergie. Si les premières impliquent de plus en plus de compétences urbanistiques, les secondes impliquent un suivi accru des dossiers d'enquête puis des chantiers : les exigences actuelles impliquant une plus grande précision dans les interventions pour éviter la détérioration du patrimoine bâti (ventilation, humidité, résistance croissante aux intempéries). En outre, les questions énergétiques nécessitent la réalisation de programmes cantonaux interdisciplinaires. Bien que nouveaux dans leur approche, ces défis sont inhérents à la conservation du patrimoine bâti. Compte tenu des restrictions budgétaires, un retrait partiel des programmes patrimoine-énergie et un fort ralentissement dans le traitement des permis de construire sont à prévoir dès le début de l'année prochaine, avec des effets potentiels sur l'industrie de la construction et sur l'adaptation du parc immobilier aux enjeux énergétiques et climatiques.

Le Laténium, qui a fêté en 2026 son 25e anniversaire sur la thématique des « futurs désirables », peut s'appuyer sur une reconnaissance établie, confirmée encore par la reconduite, pour 4 ans (2027-2030), de la subvention de l'office fédéral de la culture, pour son rôle dans le rayonnement de l'archéologie suisse et pour son engagement innovant dans l'échange entre science et société. Le musée a conduit une réorganisation structurelle d'importance, avec la création d'un « Pôle collections », afin de faire face notamment aux défis considérables que pose la conservation-restauration de l'extraordinaire masse de trouvailles exceptionnelles de la cargaison d'un bateau romain mise au jour par l'OARC sur les fonds du lac de Neuchâtel. Grâce au dynamisme et à la réactivité des équipes du musée, le Laténium a d'ailleurs remodelé sa programmation, pour réaliser en 2027 une première exposition temporaire sur cette découverte majeure, encore en cours de traitement.

Objectifs stratégiques

Direction et encouragement aux activités culturelles et artistiques

- Mettre en œuvre le contre-projet à l'initiative « 1% pour la culture » : élaborer la politique culturelle cantonale 2027-2031 et déployer les trois axes prioritaires dès 2027 ;
- Finaliser et diffuser publiquement l'étude sur les pratiques culturelles des Neuchâtelois-es et engager l'élaboration d'un plan d'action pour l'accès à la culture ;
- Accompagner et suivre La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse 2027 et tirer le bilan de la manifestation ;
- Dossier Châteaux : préserver et valoriser les châteaux cantonaux ainsi que leurs collections ;
- Motion Observatoire cantonal : étude en vue de l'élaboration d'un projet de valorisation patrimoniale et économique ;
- Réviser la loi sur la lecture publique.

Office des Archives de l'État de Neuchâtel (OAEN)

- Installer les Archives de l'État dans un nouveau Centre Archives et Patrimoine (projet CAP) ;
- Garantir l'archivage numérique à l'État de Neuchâtel (projet ArchiPeren).

Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI)

- Assurer le suivi des consultations et préavis de projets de construction et des révisions des PAL ;
- Suivre les chantiers de conservation-restauration du patrimoine bâti pour en garantir sa préservation ;
- Mettre à jour le Recensement Architectural du Canton de Neuchâtel (RACN) dans le cadre des révisions des plans d'aménagement communaux ;
- Valoriser le patrimoine bâti et mobilier neuchâtelois : publications, conférences, visites commentées ;
- Poursuivre la mise en place de programmes interdisciplinaires, notamment dans le domaine de l'énergie (Réno-NE, dépôt de réemploi patrimonial, accompagnement des questions relatives à l'énergie solaire, etc.), permettant d'atteindre les objectifs climatiques et énergétiques cantonaux.

Office de l'archéologie cantonale (OARC)

- Renforcer et consolider l'application de l'archéologie préventive dans les processus d'aménagement du territoire (projets de construction et d'infrastructures, SATAC ; NE mobilité 2030) ;
- Développer une documentation multimodale des Vallées et des Montagnes ; prospection des crêtes et zones d'altitude ; réactualisation des connaissances des grottes ;
- Poursuivre la sauvegarde et la valorisation du patrimoine archéologique cantonal terrestre et immergé, y compris par le monitoring régulier et continu du patrimoine lacustre immergé - épaves notamment- et des sites palafittiques classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO (sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes).

Laténium

- Assurer le rayonnement culturel, scientifique et social du Laténium. Poursuivre la réorganisation des collections et valoriser le musée par le biais d'événements associant arts et sciences ;
- Consolider l'offre de médiation culturelle et assurer le renouvellement des contenus, afin de contrebalancer le vieillissement des équipements, dans un contexte muséal toujours plus concurrentiel
- Assurer la sécurité sanitaire et le traitement adéquat des nouveaux ensembles archéologiques mis au jour par l'OARC et l'OCPI, tout particulièrement sur la cargaison romaine de Hauterive/Hauts-fonds

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	1'268'660	1'149'520	1'236'912	+87'392	+7.6%	1'152'240	1'152'240	1'122'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	355'108	346'700	346'700	+0	0.0%	346'700	346'700	346'700
43 Revenus divers	262'382	102'820	170'212	+67'392	+65.5%	85'540	85'540	55'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	166'451	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
47 Subventions à redistribuer	484'592	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
49 Imputations internes	128	0	20'000	+20'000	--	20'000	20'000	20'000
Charges d'exploitation	18'752'613	20'187'351	22'580'514	+2'393'163	+11.9%	22'590'898	22'361'647	22'347'361
30 Charges de personnel	6'491'272	6'792'748	6'995'639	+202'891	+3.0%	6'855'799	6'856'900	6'852'494
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'152'860	1'168'604	1'491'174	+322'570	+27.6%	1'407'737	1'144'404	1'144'404
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'065	96'885	202'392	+105'507	+108.9%	379'144	412'126	402'245
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	7'728'935	8'665'376	10'046'387	+1'381'011	+15.9%	10'103'296	10'103'295	10'103'296
37 Subventions redistribuées	484'592	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	2'883'889	2'963'738	3'344'922	+381'184	+12.9%	3'344'922	3'344'922	3'344'922
Résultat d'exploitation	-17'483'952	-19'037'831	-21'343'602	-2'305'771	-12.1%	-21'438'658	-21'209'407	-21'225'361
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	1'901	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-1'901	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-17'485'853	-19'037'831	-21'343'602	-2'305'771	-12.1%	-21'438'658	-21'209'407	-21'225'361
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-17'485'853	-19'037'831	-21'343'602	-2'305'771	-12.1%	-21'438'658	-21'209'407	-21'225'361

Commentaires

- Groupe 49 : la variation de CHF 20'000 constitue un transfert d'enveloppe depuis le service de la cohésion multiculturelle dans le cadre de projets culturels favorisant l'intégration sociale et le « vivre ensemble » entre les personnes réfugiées, admises provisoires à protéger et la collectivité neuchâteloise ;
- Groupe 30 : l'augmentation résulte principalement de 0.75 EPT supplémentaire prévu dans le cadre de la mise en œuvre du contre-projet 1% Culture, adopté par le Grand Conseil au printemps 2026 ;
- Groupe 31 : les CHF 320'770 supplémentaires correspondent au coût prévu dans le cadre de la sécurisation et du déménagement des archives.
- Groupe 36 : la variation des charges de transfert est impactée par 2 éléments principaux par rapport à 2026. Tout d'abord, par une diminution de CHF 500'000 liée à la subvention versée dans le cadre du crédit d'engagement « La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle Suisse » qui passe de CHF 1'200'000 en 2026, à CHF 700'000 en 2027 (dernière tranche) et par une augmentation de CHF 2 millions en lien avec le contre-projet 1% culture accepté par le Grand Conseil au printemps 2026.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	184'205	174'000	204'000
Coûts salariaux et de structure	172'108	470'706	325'688
Coûts des services centraux	69'119	188'133	266'574
Revenus	2'185	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	423'247	832'838	796'262

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Archéologique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	123'462	224'500	231'300
Coûts salariaux et de structure	1'671'790	1'809'702	1'788'584
Coûts des services centraux	746'278	770'465	857'330
Revenus	79'477	100'000	100'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'462'053	2'704'667	2'777'214

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	56'860	100'200	100'200
Coûts salariaux et de structure	1'226'293	1'124'742	1'099'933
Coûts des services centraux	539'302	494'121	569'891
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'822'456	1'719'063	1'770'024

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Musée (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	475'321	519'250	519'250
Coûts salariaux et de structure	2'172'662	2'120'962	2'121'372
Coûts des services centraux	933'277	912'164	974'728
Revenus	286'027	282'700	282'700
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'295'233	3'269'676	3'332'650

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Archives (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	61'987	62'800	62'800
Coûts salariaux et de structure	1'276'314	1'061'146	1'202'167
Coûts des services centraux	595'912	598'855	676'399
Revenus	8'566	19'300	19'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'925'647	1'703'501	1'922'066

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Accès à la culture	88'000	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000
Accès aux savoirs	209'358	221'200	202'000	221'200	221'200	221'200
Amort subventions à l'invest - SCNE	196'675	196'676	196'675	196'676	196'675	196'676
Arts de la scène	1'567'521	1'623'500	1'566'500	1'610'500	1'610'500	1'610'500
Arts numériques	0	0	10'500	10'500	10'500	10'500
Arts visuels	229'251	312'000	284'812	333'600	333'600	333'600
Cinéma	384'400	455'000	454'500	459'500	459'500	459'500
Fonds Documentaires	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000
Interdisciplinaire	40'546	117'000	119'500	119'500	119'500	119'500
Littérature	95'700	79'000	93'000	93'000	93'000	93'000
Musique	713'749	820'500	815'000	817'000	817'000	817'000
Promotion de la lecture	545'951	612'500	555'900	555'900	555'900	555'900
Sub. féd. diverses	0	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000
Subs. div .ins. privées	299'534	375'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Subsides com. divers	382'631	375'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Valorisation patrimoine culturel	86'500	128'000	128'000	128'000	128'000	128'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	6'759'815	7'265'376	7'126'387	7'245'376	7'245'375	7'245'376

Commentaires

Les deux projets Capitale Culturelle Suisse et le contre-projet 1% culture sont gérés par crédit d'engagement (voir tableau ci-après).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	120	0	0	0	0	0
Monuments et sites	484'592	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Sub. féd. pro. mon. sit.	-484'592	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	120	0	0	0	0	0

Commentaires

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration d'objets patrimoniaux cantonaux, communaux ou privés.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Contre-projet direct - 1% culture	En cours	0	2'252'000	0	2'252'000	2'889'920	2'889'920	2'889'920
Création moyens nécessaires LArch	En cours	500'000	300'000	0	300'000	0	0	0
La CdF - Capitale culturelle suisse 2027	En cours	1'200'000	700'000	0	700'000	0	0	0
Remplacement du lyophilisateur	En cours	45'000	0	0	0	0	0	0
Sécurisation & déménagement des archives	En cours	642'710	966'999	0	966'999	883'562	0	0
*Vitamine	En cours	12'960	13'104	0	13'104	0	0	0
*Vitamine 2	En cours	34'560	26'208	0	26'208	0	0	0
*Château Colombier-façades/toiture,réal.	À solliciter	0	30'240	0	30'240	0	0	0
*Château Colombier-valo. spatiale,études	À solliciter	0	45'360	0	45'360	30'240	30'240	0
Refonte espace « Au pays du Grand Ours »	À solliciter	0	30'000	0	30'000	280'000	40'000	0
Total		2'435'230	4'363'911	0	4'363'911	4'083'722	2'960'160	2'889'920

Commentaires

- Contre-projet direct - 1% culture: mise en œuvre de l'axe 1, centré sur la lutte contre la précarité des actrices et acteurs culturels, identifiés comme prioritaire ;
- La CdF - Capitale Culturelle Suisse 2027 : La manifestation bénéficie d'un soutien par le canton à hauteur de CHF 2.5 millions. La dernière tranche, s'élevant à CHF 700'000.-, sera versée en 2027 ;
- Château de Colombier : Dans le cadre d'une réflexion globale concernant le site de la caserne militaire et du Château de Colombier, un crédit d'engagement sera demandé pour la réalisation de travaux d'assainissement de la toiture et des façades du château ainsi que l'élaboration d'un projet de valorisation du patrimoine bâti et des collections. Les montants annoncés correspondent à 0.5 EPT supplémentaires pour l'OCPI en 2027 ;
- Sécurisation et déménagement des Archives de l'État de Neuchâtel : Le projet de construction du Centre Archives et Patrimoine (CAP) implique des travaux de sécurisation des archives de l'État (reconditionnement, inventaires et nettoyage) ainsi que leur déménagement pour lesquels un crédit a été adopté à l'automne 2024.

2.7.11. Service des transports (SCTR)

Évolution de l'environnement et des tâches

- L'étude d'avant-projet de la ligne directe Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds se terminera fin 2026. Le canton et les communes concernées sont impliqués au sein des organes de planification. Le mandat d'étude parallèle (MEP) du pôle de Cernier s'est terminé courant 2025. Le master plan du pôle et l'avant-projet de l'interface transport ont démarré. Des réflexions sur les aménagements nécessaires en gare de Neuchâtel sont également en cours ;
- Le projet transports'45 de la Confédération a retenu la ligne directe dans le cadre de la consultation du message. Le Lobbying doit continuer afin que la ligne directe reste dans le projet qui sera soumis aux chambres en 2027 ;
- Les horaires 2030 et 2035 sont en cours de planification par les CFF. Les impacts sur le développement RER neuchâtelois étant importants, le SCTR est associé aux travaux ;
- La ligne NE - Pontarlier - Frasné via les Verrières reste critique en raison de l'état de l'infrastructure côté français ;
- Le plafonnement des moyens financiers de la Confédération fait porter un risque sur les développements prévus de l'offre et de la décarbonation ;
- TransN prévoit d'importants investissements dès 2028 en particulier pour la décarbonation de sa flotte de bus. Le montant total prévu dépasse les 200 millions de francs ;
- La situation de la LNM a été stabilisée. D'importants investissements seront nécessaires pour assainir sa flotte ces prochaines années. Le SCTR a conduit une étude sur le climat de travail et élaboré avec les 2 autres cantons commanditaires un nouveau business model.

Objectifs stratégiques

- Assurer la planification de l'offre de transport du court jusqu'au long terme. Mettre en œuvre le nouveau plan directeur TP bus pour l'horizon 2030 et 2040 ;
- Accompagner la Confédération et les CFF pour la mise en œuvre du RER neuchâtelois dans le cadre de transports'45 ;
- Assurer le suivi de la planification de l'horaire 2030 et 2035 ;
- Pérenniser le financement de la relation transfrontalière NE - Pontarlier - Frasné ainsi qu'assurer la pérennité de l'infrastructure ;
- Soutenir les entreprises de transports dans leur décarbonation ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité pour les handicapés (LHand), en particulier pour les arrêts de bus ;
- Étudier les nouvelles gares RER et le prolongement du Littorail ;
- Accompagner la mise en œuvre du plan climat et l'essai pilote de réduction de 66% pour les jeunes ;
- Viser le transfert modal, encourager le développement des TP.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	37'594'343	39'053'551	41'719'965	+2'666'414	+6.8%	42'756'088	43'843'575	44'471'062
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	700	700	+0	0.0%	700	700	700
43 Revenus divers	118'579	153'115	130'289	-22'826	-14.9%	130'176	130'176	130'176
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	37'463'333	38'886'736	41'588'976	+2'702'240	+6.9%	42'625'212	43'712'699	44'340'186
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	12'431	13'000	0	-13'000	-100.0%	0	0	0
Charges d'exploitation	86'410'508	90'059'053	97'645'516	+7'586'464	+8.4%	101'175'019	103'536'959	104'817'333
30 Charges de personnel	1'274'483	1'390'984	1'399'832	+8'848	+0.6%	1'399'832	1'399'832	1'399'832
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	484'601	609'901	646'340	+36'439	+6.0%	646'340	646'340	646'340
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	647'473	+647'473	--	961'973	961'973	961'973
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	84'546'624	87'896'338	94'856'230	+6'959'892	+7.9%	98'071'233	100'433'173	101'713'547
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	104'800	161'830	95'641	-66'189	-40.9%	95'641	95'641	95'641
Résultat d'exploitation	-48'816'166	-51'005'502	-55'925'551	-4'920'050	-9.6%	-58'418'931	-59'693'384	-60'346'271
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-48'816'166	-51'005'502	-55'925'551	-4'920'050	-9.6%	-58'418'931	-59'693'384	-60'346'271
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-48'816'166	-51'005'502	-55'925'551	-4'920'050	-9.6%	-58'418'931	-59'693'384	-60'346'271

Commentaires

Le produit de l'activation des charges de personnel imputées aux investissements pour la concrétisation du RER neuchâtelois figure au niveau des revenus divers (groupe 43).

Les revenus de transfert (groupe 46) comprennent la part communale aux indemnités de transport (pot commun) et au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) pour un montant de CHF 37.1 millions, ainsi que la part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP, CHF 4.5 millions). L'augmentation de la part communale par rapport au budget 2026 est corrélée à celle des indemnités versées aux entreprises de transport (groupe 36).

Le financement de 0.1 EPT par le fonds d'aménagement du territoire pour la mise en œuvre de LAT prendra fin en 2026, d'où l'absence de produit d'imputation interne (groupe 49) au budget 2027.

Les charges de personnel (groupe 30) sont stables entre le budget 2026 et le budget 2027. L'augmentation par rapport aux comptes 2025 vient du fait qu'un poste n'était pas pourvu en 2025.

Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) correspondent principalement à des frais de mandats tels que ceux attribués pour les études horaires, les études infrastructurelles pour différentes gares, les études de concepts pour les nouvelles lignes de bus, pour l'appel d'offre des lignes 612/613 et l'analyse de l'impact des nouvelles réductions tarifaires pour les jeunes.

La présence d'un montant au niveau du groupe 33 provient de la fin de deux crédits d'engagement du programme d'impulsion au 31.12.2026 et, par conséquent, du début de l'amortissement des dépenses d'investissement dès le 01.01.2027.

Les charges de transfert (groupe 36) comprennent principalement les indemnités versées aux entreprises de transport (CHF 76.7 millions + 7.2 millions pour les réductions tarifaires jeunes) et la part cantonale au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF, CHF 9.4 millions). L'augmentation par rapport au budget 2026 provient du coût de la phase pilote des réductions tarifaires jeunes. Les montants aux PFT contiennent les différents risques de perte de co-financement fédéral, mais ne contiennent pas la potentielle pérennisation des réductions tarifaires pour les jeunes au-delà de la phase pilote, ni les impacts financiers de la nécessaire décarbonation.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commandes (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	696'400	742'937	1'032'387
Coûts des services centraux	46'448	72'044	40'076
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	742'848	814'981	1'072'463

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne le processus de commande des offres de transports publics. Il ne comprend aucune charge directe ou revenu. En 2027, les coûts salariaux liés à la prestation sont stables par rapport au Budget 2026. Ce qui cause la forte augmentation apparente des coûts est la répartition du montant des amortissements comptabilisé sous le groupe 33 du compte de résultat entre les différentes prestations.

Expertises / conseils (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	852'620	892'756	1'391'465
Coûts des services centraux	56'703	86'569	54'016
Revenus	12'431	13'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	896'892	966'325	1'445'481

Commentaires

Le service délivre des expertises et des conseils auprès de divers partenaires que sont la Confédération, les cantons, les communes et les entreprises de transport. Les revenus de 2025 et 2026 correspondent au remboursement de 0.1 EPT pour la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) financés par le fonds d'aménagement du territoire, mesure qui prend fin en 2026. En 2027, les coûts salariaux liés à la prestation sont stables par rapport au Budget 2026. Ce qui cause la forte augmentation apparente des coûts est la répartition du montant des amortissements comptabilisé sous le groupe 33 du compte de résultat entre les différentes prestations.

Autorisations / approbations (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	23'839	33'198	39'898
Coûts des services centraux	1'633	3'217	1'549
Revenus	0	700	700
Coûts (+) / revenus (-) nets	25'472	35'715	40'746

Commentaires

Le service est chargé d'octroyer des autorisations de trafic voyageurs bus et prend position dans le cadre de procédures d'approbation des plans. Les revenus correspondent à des émoluments d'autorisations cantonales pour le transport des voyageurs. En 2027, les coûts salariaux liés à la prestation sont stables par rapport au Budget 2026.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SCTR	1'949'700	1'996'338	1'493'730	1'581'233	1'403'173	1'303'547
Lignes à l'essai et autres	5'380'837	7'750'000	7'802'500	11'140'000	11'300'000	11'280'000
Part au revenu de la RPLP	-4'576'736	-4'576'736	-4'507'976	-4'417'212	-4'356'699	-4'296'186
Part. commu. entr. transp. & fonds infra	-32'886'597	-34'310'000	-34'201'000	-37'628'000	-39'356'000	-40'044'000
Particip. cant. au fonds infra. ferrov.	8'850'904	9'200'000	9'440'000	9'700'000	9'900'000	9'900'000
Trafic régional voyageurs	27'735'308	27'400'000	26'030'000	28'520'000	28'450'000	28'370'000
Trafic urbain et trafic touristique	40'629'875	41'550'000	42'890'000	45'680'000	49'380'000	50'860'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	47'083'291	49'009'602	48'947'254	54'576'021	56'720'475	57'373'361

Commentaires

- Amortissements des subventions à l'investissement : Il s'agit principalement des charges d'amortissement des subventions d'investissement aux entreprises de transport. Elles diminuent par rapport à 2025 et 2026 car l'amortissement d'infrastructures ferroviaires arrive à son terme fin 2026 ;
- La part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP) annoncée par la Confédération de manière provisoire pour 2027 est en légère diminution par rapport à 2025 et 2026 ;

Participations communales aux indemnités de transport et fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) : Elles sont corrélées aux indemnités de transport (hors lignes à l'essai) et à la part cantonale au FIF ;

- Participation cantonale au FIF : La clé de répartition par canton provisoire communiquée par l'OFT présente une hausse de CHF 240'000 par rapport au budget 2026 ;
- Trafic régional voyageurs (TRV) : La diminution provient essentiellement du fait que le coût du développement de l'offre TRV est nettement moins important qu'estimé au budget 2026 ;
- Trafic urbain (TU) et touristique : L'augmentation provient essentiellement des moyens mis en place pour permettre la stabilisation des horaires et du développement de l'offre (cadence ligne 107, maintien de l'horaire de jour à La Chaux-de-Fonds en soirée et le week-end).

Ce tableau ne comprend pas le projet pilote de réductions tarifaires pour les jeunes, car ce dernier est géré séparément dans un crédit d'engagement (voir tableau ci-après).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	20	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Concrétisation du RER neuchâtelois	En cours	2'007'237	1'630'289	0	1'630'289	2'130'176	2'130'176	2'130'176
*PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	16'159	17'063	0	17'063	0	0	0
*PI-études invest. futurs	En cours	1'005'878	0	0	0	0	0	0
*PI-mise en conformité arrêts bus	En cours	900'000	0	0	0	0	0	0
Prêts transports	En cours	-329'831	0	-183'981	-183'981	-183'981	-183'981	-183'981
Réductions tarifaires jeunes	En cours	0	7'250'000	-2'880'000	4'370'000	870'000	0	0
2e quai gare Saint-Blaise Lac	À solliciter	0	0	0	0	1'000'000	1'000'000	0
Assainissement 4 bateaux flotte LNM	À solliciter	0	200'000	0	200'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Construction Halte Malakoff (part cant.)	À solliciter	350'000	700'000	0	700'000	1'000'000	0	0
Mise en conformité des arrêts de bus	À solliciter	0	300'000	0	300'000	300'000	100'000	0
TransN - Recapitalisation	À solliciter	20'000'000	20'000'000	0	20'000'000	0	0	0
Total		23'949'443	30'097'352	-3'063'981	27'033'371	6'116'195	4'046'195	2'946'195

Commentaires

- Concrétisation du RER neuchâtelois : il s'agit principalement des études budgétées pour la gare et le pôle de Cernier, pour les projets connexes à la ligne directe et pour la liaison ferroviaire Corcelles-Bôle. Le montant au budget comprend aussi le travail effectué en interne ;
- PI-Accélération Projet aggro (PA3) : Il s'agit de travail effectué en interne pour l'accompagnement des projets d'agglomération dans le cadre du programme d'impulsion. Ce crédit d'engagement du programme d'impulsion prenant fin en 2027, il n'y pas de montant aux PFT ;
- PI-Études investissements futurs : Ce crédit d'engagement du programme d'impulsion prenant fin en 2026, ce crédit d'engagement sera clôturé ;
- PI-Mise en conformité arrêts bus : Le canton cofinance à hauteur de 20% les aménagements de mise aux normes LHand des arrêts de bus. Ce crédit d'engagement du programme d'impulsion prenant fin en 2026, ce crédit d'engagement sera clôturé. Cette mesure étant jugée très positive, elle va cependant être prolongée une fois de plus via le nouveau crédit d'engagement « Mise en conformité des arrêts de bus » ;
- Prêts transports : Il s'agit des remboursements par les entreprises de transport des prêts émis par le SCTR en leur faveur ;
- Réductions tarifaires jeunes : il s'agit de l'estimation du coût des nouvelles réductions tarifaires pour les jeunes de 66% voté par le Grand Conseil et de la contribution des communes via le pot commun. Le montant annuel de 2027 correspond à 7.2 millions d'indemnités et CHF 50'000 d'honoraires pour visibiliser la mesure et pour en analyser l'impact. Ce crédit d'engagement affecte donc le compte de résultat et non les investissements. La phase pilote se terminant à la fin juin 2028 et la vente des abonnements connaissant un très fort pic sur les mois de juillet à septembre, le montant prévu sur 2028 n'est que de 20% du montant annuel. Le solde (80%) est attendu déjà en 2026 ;
- 2e quai gare Saint-Blaise Lac : La gare de St-Blaise-Lac est desservie actuellement par les lignes Neuchâtel - Berne (S5) et Neuchâtel - Fribourg (S20/S21). Avec l'horaire 2025, la cadence semi-horaire a été introduite entre Neuchâtel et Fribourg avec les trains régionaux S20/S21. Cependant, comme un croisement entre les trains S5 et S21 a lieu à St-Blaise-Lac et que la gare ne dispose que d'un seul quai, seul un de ces trains peut s'y arrêter pour laisser entrer et sortir des passagers. La construction d'un deuxième quai permet une cadence à 30 minutes stable et meilleure flexibilité opérationnelle sur la ligne Neuchâtel – Fribourg. La participation du canton de Neuchâtel au coût des travaux est estimée à 2 MCHF et intervient pour la phase de réalisation, prévue en 2028-2029 ;
- Assainissement 4 bateaux flotte LNM : L'objectif est d'assainir 4 des 6 bateaux de la flotte LNM qui ont perdu une grande partie de leur valeur et doivent être mis aux normes pour remplir les exigences légales. Une analyse externe estime que l'assainissement de ces 4 bateaux pour qu'ils respectent les obligations réglementaires correspond à un investissement de 9.8 millions sur 10 ans. Sur la base de la clé de répartition intercantonale, 46% de ce montant est à la charge du canton de Neuchâtel, soit 4.5 MCHF. Les dernières réflexions faites dans le cadre de l'établissement du nouveau business model de la LNM tablent sur 5 bateaux pour un montant total de 20 millions ;
- Construction Halte Malakoff (part cantonale) : La construction de cette nouvelle halte sur la ligne ferroviaire transN des Ponts-de-Martel permettra une augmentation de la fréquentation et ainsi de pérenniser la ligne dans son ensemble. Elle est cofinancée par la Confédération et la Ville de la Chaux-de-Fonds. Le montant au budget 2027 comprend des études et des travaux qui n'impacteront pas le trafic. La majorité des travaux étaient prévus en 2028 de manière à ne pas impacter l'accès à la ville de La Chaux-de-Fonds en 2027, année où la ville sera capitale culturelle suisse. Le dernier état de planification de transN prévoit finalement la majorité des travaux au printemps 2029 ;
- TransN - Augmentation capital-actions (Recapitalisation). Cette augmentation de capital permettra de soutenir le plan d'investissement de l'entreprise.

2.7.12. Service des ressources humaines (SRHE)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'environnement dans lequel évolue l'administration cantonale poursuit sa transformation, sous l'effet conjugué d'une conjoncture économique incertaine, de la pression sur les finances publiques, de la transition numérique et des attentes croissantes de la population. Dans ce contexte, le service des ressources humaines (SRHE) doit concilier maîtrise des ressources, évolution des besoins de l'administration et maintien de conditions d'emploi permettant à l'État de disposer des compétences nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Le renouvellement générationnel demeure un défi majeur. La progression des départs à la retraite, notamment parmi la génération des baby-boomers, intervient dans un marché du travail toujours tendu pour plusieurs profils indispensables à l'administration, en particulier dans l'informatique, la santé, la sécurité, l'éducation et certaines fonctions spécialisées. Le SRHE doit dès lors renforcer l'anticipation des besoins, la transmission des savoirs, la mobilité interne, le recrutement et la fidélisation, tout en consolidant l'attractivité de l'État employeur.

Parallèlement, les attentes du personnel évoluent vers davantage de flexibilité, de reconnaissance, de sens au travail et de possibilités de développement. L'intensification du travail et les transformations organisationnelles renforcent également les enjeux liés à la santé, aux risques psychosociaux et à l'absentéisme. Le SRHE poursuit ainsi le développement d'une fonction RH de proximité, le soutien aux cadres, la formation continue et la modernisation de ses processus. Le développement de l'intelligence artificielle et de nouveaux outils numériques exigera par ailleurs un accompagnement adapté et une évolution des compétences.

Enfin, l'activité du SRHE s'inscrira en 2027 dans la mise en œuvre du programme de législature 2026–2029, articulé autour des axes « vivre, développer et innover ». Il contribuera à traduire ces orientations dans la politique du personnel, notamment en matière d'innovation, d'égalité, de diversité et de durabilité. Les enjeux environnementaux seront également intégrés au travers de la mobilité du personnel, de modalités de travail adaptées et de mesures conciliant exemplarité de l'État, santé du personnel et continuité des prestations.

Objectifs stratégiques

En 2027, le service des ressources humaines (SRHE) poursuivra la consolidation de son rôle de partenaire auprès des entités de l'administration, en particulier dans l'accompagnement des transformations, le soutien au management et l'harmonisation des pratiques. Cette action devra toutefois s'inscrire dans un contexte budgétaire fortement contraint, imposant de ralentir certains développements et de concentrer les ressources disponibles sur les prestations et projets considérés comme prioritaires.

Le développement des compétences et l'adaptation des outils RH resteront au cœur de son action. La mise en œuvre du nouvel entretien d'appréciation sera poursuivi afin de favoriser un dialogue régulier entre les cadres et leurs équipes. En revanche, les actions de formation devront être recentrées sur les besoins essentiels de l'administration et les obligations légales. Certaines offres pourront être réduites, différées ou suspendues, notamment dans des domaines tels que la préparation à la retraite.

Les projets liés à la marque employeur et à l'accompagnement des services se poursuivront également, mais selon un rythme adapté aux moyens disponibles. Le SRHE veillera prioritairement à préserver les actions les plus directement liées aux besoins de recrutement, de fidélisation, de soutien aux cadres et d'accompagnement des changements organisationnels. Il continuera par ailleurs à garantir la prise en compte de la dimension humaine dans le cadre du projet Vitamine.

Les travaux visant à accroître la lisibilité et l'équité des processus RH seront poursuivis, notamment en matière d'évaluation des fonctions administratives et techniques et d'évolution des dispositions relatives au statut de la fonction publique. Leur avancement devra cependant être coordonné avec les autres priorités et capacités du service.

Les engagements en matière de santé et sécurité au travail, de prévention de l'absentéisme, de diversité, d'égalité et de développement durable seront maintenus, mais leur progression sera également ralentie. Il en ira de même du plan de mobilité et de certaines mesures d'accompagnement des entités.

Le SRHE poursuivra enfin le traitement des objets politiques et la mise en œuvre des mesures relevant de la politique du personnel prévues par le programme de législature 2026–2029. La priorisation opérée en 2027 doit permettre de préserver les missions essentielles, dans l'attente de marges de manœuvre permettant de relancer plus largement les développements au cours des années suivantes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	8'248'119	8'929'907	9'248'792	+318'885	+3.6%	9'248'933	9'023'303	9'154'103
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	754'156	803'500	803'500	+0	0.0%	813'500	813'500	813'500
43 Revenus divers	25'055	207'068	255'489	+48'421	+23.4%	245'630	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	200'000	360'000	360'000	+0	0.0%	360'000	360'000	360'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'268'908	7'559'339	7'829'803	+270'464	+3.6%	7'829'803	7'829'803	7'960'603
Charges d'exploitation	8'399'647	9'335'122	9'103'315	-231'807	-2.5%	9'478'010	9'476'980	9'500'792
30 Charges de personnel	6'688'298	7'350'808	7'176'355	-174'453	-2.4%	7'626'777	7'640'747	7'664'560
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	185'420	283'225	250'700	-32'525	-11.5%	320'700	305'700	305'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	151'545	209'869	213'203	+3'334	+1.6%	67'476	67'476	67'475
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	566'636	675'300	675'300	+0	0.0%	675'300	675'300	675'300
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	807'748	815'920	787'757	-28'163	-3.5%	787'757	787'757	787'757
Résultat d'exploitation	-151'528	-405'215	145'477	+550'692	+135.9%	-229'077	-453'677	-346'689
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	4	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-4	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-151'532	-405'215	145'477	+550'692	+135.9%	-229'077	-453'677	-346'689
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-151'532	-405'215	145'477	+550'692	+135.9%	-229'077	-453'677	-346'689

Commentaires

Groupe 43 : il comprend principalement la valorisation des heures de travail portées au bilan et intègre, depuis 2026, le projet VitamiNE 2.

Groupe 46 : il comptabilise la redistribution du produit de la taxe sur le CO₂, dont le montant peut varier sensiblement d'une année à l'autre.

Groupe 49 : il correspond à la refacturation des prestations du SRHE en sa qualité de service central.

Groupe 30 : il diminue légèrement en raison de la prise en compte de remboursements d'assurances et d'une réduction de du budget consacré à la formation.

Groupe 31 : il diminue également légèrement, à la suite des réductions des montants consacrés à la santé et à la sécurité dans le cadre de VitamiNE, ainsi qu'au plan de mobilité.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	12'935	85'000	85'000
Coûts salariaux et de structure	1'493'990	1'637'389	1'528'991
Coûts des services centraux	316'428	346'129	333'522
Revenus	89'703	103'144	108'443
Revenus de la facturation des services centraux	1'546'888	1'904'875	1'995'268
Coûts nets (+)	186'763	60'498	-156'198

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend, outre la gestion salariale au sens large, la gestion du temps de travail, les remplacements liés aux congés de maternité et de paternité, ainsi que l'ensemble des activités relatives à la budgétisation des charges de personnel et à la gestion financière du service.

Les coûts nets diminuent sensiblement en raison de la refacturation des prestations du SRHE en tant que service central (voir « Résultat financier du service »).

Conseil et expertises (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	74'258	101'000	51'000
Coûts salariaux et de structure	1'786'080	1'898'718	1'997'887
Coûts des services centraux	316'428	346'128	333'522
Revenus	88'947	94'898	98'526
Revenus de la facturation des services centraux	1'936'113	2'048'604	2'042'671
Coûts nets (+)	151'706	202'345	241'212

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les affaires juridiques et le conseil métier, ainsi que l'évaluation et la classification des fonctions, les activités du Groupe de confiance, celles liées à la santé et à la sécurité au travail, de même que les prestations en matière de mobilité et de recrutement.

Formation et développement (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	148'205	74'500	74'500
Coûts salariaux et de structure	4'034'539	4'381'727	4'188'071
Coûts des services centraux	111'681	122'163	117'714
Revenus	1'343'287	1'345'500	1'349'500
Revenus de la facturation des services centraux	3'038'746	2'885'818	3'058'895
Coûts nets (+)	-87'608	347'072	-28'110

Commentaires

Ce dernier groupe comprend l'ensemble des activités liées à la formation interne et externe, ainsi qu'aux accompagnements spécifiques. Il inclut également la gestion des apprentissages et des stagiaires.

Le coût global diminue cela s'explique, d'une part, par la réduction des charges consacrées aux formations proposées et, d'autre part, par une légère augmentation de la refacturation des prestations du SRHE en tant que service central.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
FFP Planif. territoire et construction	0	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000
Part produit taxe CO2	-200'000	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000
Redistribution contr.enc.for.dual	0	13'300	13'300	13'300	13'300	13'300
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	114'297	650'000	650'000	650'000	650'000	650'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-85'703	315'300	315'300	315'300	315'300	315'300

Commentaires

La part au produit de la taxe sur le CO₂ demeure très incertaine et varie sensiblement d'une année à l'autre. Le montant inscrit au budget 2027 repose sur l'estimation la plus objective possible, établie sur la base des comptes des dernières années.

Les coûts des structures d'accueil augmentent sensiblement à la suite d'une modification de la loi sur l'accueil des enfants (LAE3). Cette progression est toutefois compensée en grande partie par la contribution du fonds cantonal.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	60	0	0	0	0	0
Réduction cotisations salariales	-3'030	-520'000	-520'000	-520'000	-520'000	-520'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'970	-520'000	-520'000	-520'000	-520'000	-520'000

Commentaires

La réduction des cotisations salariales correspond au remboursement versé par le fonds en faveur des structures d'accueil extrafamilial, en lien avec la crèche Tic-Tac.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*Vitamine	En cours	183'052	216'369	0	216'369	221'665	0	0
*Vitamine 2	En cours	88'016	102'940	0	102'940	62'205	0	0
Total		271'068	319'309	0	319'309	283'870	0	0

Commentaires

De nature transversale, les projets VitamiNE et VitamiNE 2 mobilisent le SRHE dans les domaines du recrutement, de la mobilité professionnelle et de sa promotion, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la mise en œuvre du plan de mobilité, à l'exception des dépenses Ecobonus, récemment transférées au SBAT.

2.7.13. Service juridique (SJEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le nombre de recours adressés au Conseil d'État et aux départements avait déjà fortement augmenté en 2025 et la tendance devrait se poursuivre.

Le SJEN est prêt pour gérer l'afflux à venir s'agissant des oppositions découlant de la révision du plan d'aménagement local (PAL) que chaque commune doit établir ; il est cependant difficile d'en estimer le nombre et la temporalité.

Le projet eProcédures, soit le développement de l'application métier NewJuris et la mise en œuvre du projet fédéral Justitia 4.0, entraîne une charge importante de travail.

Enfin, le SJEN est toujours très sollicité pour des avis de droit, des préavis, des conseils et par un appui juridique dans différentes commissions parlementaires, voire par de gros projets législatifs.

Objectifs stratégiques

- Continuer d'offrir des prestations de qualité à l'ensemble de l'administration ;
- Élaborer des cahiers des charges du personnel du SJEN ;
- Mettre en œuvre la digitalisation des procédures.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	101'754	179'110	146'100	-33'010	-18.4%	111'100	105'100	88'100
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	79'685	75'000	80'000	+5'000	+6.7%	80'000	80'000	80'000
43 Revenus divers	14'674	97'510	59'500	-38'010	-39.0%	24'500	18'500	1'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'395	6'600	6'600	+0	0.0%	6'600	6'600	6'600
Charges d'exploitation	4'082'077	4'418'591	4'554'538	+135'947	+3.1%	4'535'309	4'500'229	4'180'622
30 Charges de personnel	3'567'708	3'919'312	4'068'556	+149'244	+3.8%	4'037'185	4'002'105	3'655'698
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	70'106	70'117	71'000	+883	+1.3%	71'000	71'000	71'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	12'142	12'142	38'942
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	444'263	429'162	414'982	-14'180	-3.3%	414'982	414'982	414'982
Résultat d'exploitation	-3'980'323	-4'239'481	-4'408'438	-168'957	-4.0%	-4'424'209	-4'395'129	-4'092'522
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'980'323	-4'239'481	-4'408'438	-168'957	-4.0%	-4'424'209	-4'395'129	-4'092'522
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'980'323	-4'239'481	-4'408'438	-168'957	-4.0%	-4'424'209	-4'395'129	-4'092'522

Commentaires

Groupe 42 Taxes : cette nature comptable concerne les avances de frais. Une augmentation de CHF 5'000 est à prévoir pour tenir compte des montants réels.

Groupe 43 Revenus divers : le montant correspond aux heures métier imputées dans le cadre du projet d'investissement eProcédures.

Groupe 30 Charges de personnel : l'augmentation est en lien avec les postes de 2.3 EPT (juristes et secrétaire) pour faire face à la révision du plan d'aménagement local (PAL), budgétés dès la mi-année 2026 avec un impact complet en 2027.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	9'662	6'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	1'840'724	2'005'082	1'999'477
Coûts des services centraux	228'699	228'854	208'321
Revenus	93'699	75'800	81'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'985'387	2'164'136	2'132'298

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Conseils (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	775'155	804'252	906'138
Coûts des services centraux	96'301	91'795	94'408
Revenus	7'395	6'600	6'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	864'061	889'447	993'946

Commentaires

Les revenus concernent le soutien juridique au SEMP.

Législation (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	728'513	704'700	794'215
Coûts des services centraux	89'848	80'431	82'747
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	818'361	785'131	876'962

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	6'941	8'000	8'000
Coûts salariaux et de structure	133'394	138'651	156'135
Coûts des services centraux	16'647	15'824	16'267
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	156'982	162'475	180'402

Commentaires

Les charges concernent la tenue de la bibliothèque du SJEN.

Marchés publics (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	46'684	52'000	49'000
Coûts salariaux et de structure	97'381	107'393	127'058
Coûts des services centraux	12'128	12'257	13'238
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	156'192	171'651	189'296

Commentaires

Les charges concernent les différentes cotisations annuelles en lien avec les marchés publics.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-660	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-660	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*Programme eProcédures	En cours	163'350	93'534	0	93'534	61'189	29'281	0
Total		163'350	93'534	0	93'534	61'189	29'281	0

Commentaires

Ce programme comprend le remplacement du système de gestion (Juris 4) et la mise en œuvre du projet fédéral Justitia 4.0.

2.7.14. Fonds de la protection civile régionale

Évolution de l'environnement et des tâches

Les dépenses des organisations régionales de la protection civile (OPC) sont financées par un fonds alimenté par les communes et géré par le service de la sécurité civile et militaire (SSCM).

L'un des principaux enjeux des prochaines années consistera à renouveler le matériel et les équipements de la protection civile, dont une partie est aujourd'hui devenue obsolète. Ce programme de renouvellement sera conduit en cohérence avec le nouveau catalogue de prestations de la protection civile, élaboré sur la base d'une analyse des risques et des besoins des différents partenaires.

Par ailleurs, l'évolution du contexte géopolitique, conjuguée au renforcement des exigences de la Confédération en matière de constructions protégées, nécessite d'intensifier les contrôles périodiques ainsi que les mesures de mise en conformité des abris privés et publics. Ces contrôles n'ayant plus été réalisés de manière systématique depuis de nombreuses années, un renforcement des ressources dédiées est prévu afin de résorber le retard accumulé et de répondre aux nouvelles exigences fédérales.

Objectifs stratégiques

- Financer les charges des OPC, conformément au budget validé par le comité directeur de la protection civile (CODIR) ;
- Assurer l'acquisition homogène du matériel, de l'équipement et des véhicules nécessaires au bon accomplissement des prestations des OPC, conformément aux planifications validées par le CODIR ;
- Garantir la mise en œuvre des contrôles périodiques des abris tels qu'exigés par l'ordonnance sur la protection civile.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'677'050	2'820'762	3'337'277	+516'515	+18.3%	3'337'277	3'337'277	3'337'277
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	71'593	200'000	57'000	-143'000	-71.5%	57'000	57'000	57'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	182'895	198'200	848'200	+648'000	+326.9%	848'200	848'200	848'200
46 Revenus de transfert	2'422'562	2'422'562	2'434'077	+11'515	+0.5%	2'434'077	2'434'077	2'434'077
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'678'785	2'820'762	3'337'277	+516'515	+18.3%	3'337'277	3'337'277	3'337'277
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'736	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'677'050	2'820'762	3'337'277	+516'515	+18.3%	3'337'277	3'337'277	3'337'277
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-1'736	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	1'736	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	1'736	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Groupe 43 : la diminution des revenus divers s'explique par l'absence de vente de véhicules prévus en 2027.

Groupe 36 : L'augmentation des dépenses s'explique principalement par un important programme de renouvellement du matériel et des équipements de la protection civile qui avait été mis en suspens durant plusieurs années dans l'attente du nouveau catalogue de prestations. Elle résulte également du coût de la création de deux postes créés au SSCM (1,6 EPT) destinés à assurer le contrôle périodique des abris.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Fonds PC régionale	254 488	398 200	903 200	903 200	903 200	903 200
Total charges (+) / revenus (-) nets	254 488	398 200	903 200	903 200	903 200	903 200

Commentaires

Ces chiffres correspondent aux montants financés par le fonds qui ne sont pas couverts par le versement des parts communales. Les fluctuations observées sont conformes aux planifications validées par le CODIR.

2.7.15. Fonds contribution remplacement abris PC

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) est en charge de la gestion financière du fonds de contribution de remplacement des abris de protection civile (PCi).

Le Conseil fédéral a révisé l'ordonnance sur la protection civile (OPCi) le 22 octobre 2025 afin d'adapter le dispositif de protection civile au contexte sécuritaire actuel. Cette révision renforce notamment les exigences en matière de constructions protégées, de contrôle des abris et de maintien de leur valeur. Elle entraîne une évolution des dépenses du fonds, compensée en partie par la revalorisation des contributions de remplacement.

Objectifs stratégiques

- Encaisser les contributions de remplacement au sens de l'art. 61 de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPCCi)
- Subsidiairement aux fonds encore disponibles dans les communes (pour rappel, les contributions de remplacement sont encaissées au niveau cantonal depuis le 1^{er} janvier 2012), améliorer le degré de couverture des places protégées
- Financer d'autres tâches en lien avec la PCi, conformément à l'art. 62, al.3 LPCCi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	273'070	400'000	310'000	-90'000	-22.5%	310'000	310'000	310'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	272'000	400'000	310'000	-90'000	-22.5%	310'000	310'000	310'000
43 Revenus divers	1'070	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	275'871	400'000	310'000	-90'000	-22.5%	310'000	310'000	310'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	115'136	138'000	265'000	+127'000	+92.0%	85'000	85'000	85'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	160'735	262'000	45'000	-217'000	-82.8%	225'000	225'000	225'000
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-2'801	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	2'801	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	2'801	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Groupe 42 : diminution des contributions de remplacement estimée sur la base des années précédentes.

Groupe 31 : l'augmentation des charges directes s'explique principalement par le coût de la création d'un poste temporaire au SSCM dédié à la réaffectation de certaines constructions protégées en abris publics, ainsi que par l'augmentation du montant pouvant être prélevé en faveur des communes et du canton pour financer d'autres tâches de la PCi, conformément à la directive en vigueur.

Groupe 35 : malgré l'augmentation des charges, la fortune du fonds continuera de croître, mais dans une proportion plus limitée que les années précédentes.

Résultat analytique

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-390	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-390	0	0	0	0	0

Commentaires

Frais de rappel encaissés par le SFIN.

Département de la formation et des finances (DFFI)

Compte de résultats et effectif du DFFI

SFFI	Secrétariat général DFFI
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service des formations postobligatoires et de l'orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars
CPNE	Centre de formation professionnelle neuchâtelois
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions

Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel
Fonds d'aide aux communes

2.8. Département de la formation et des finances (DFFI)

2.8.1. Compte de résultats et effectif du DFFI

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	1'886'318'333	1'720'246'752	1'779'679'411	+59'432'659	+3,5%	1'719'798'617	1'715'775'974	1'711'879'698
40 Revenus fiscaux	1'187'325'046	1'117'950'000	1'183'550'000	+65'600'000	+5,9%	1'167'550'000	1'167'550'000	1'167'550'000
41 Patentes et concessions	49'422'697	26'620'000	26'420'000	-200'000	-0,8%	26'220'000	26'020'000	25'820'000
42 Taxes	28'967'861	31'246'900	29'013'800	-2'233'100	-7,1%	28'624'000	29'031'800	28'962'900
43 Revenus divers	5'083'172	2'523'665	2'101'150	-422'515	-16,7%	1'761'150	1'746'534	1'746'534
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	2'285'029	557'000	570'000	+13'000	+2,3%	570'000	570'000	570'000
46 Revenus de transfert	545'219'515	476'067'488	471'096'167	-4'971'321	-1,0%	428'516'788	424'053'327	420'192'991
47 Subventions à redistribuer	45'034'166	45'050'356	45'440'640	+390'284	+0,9%	45'440'640	45'440'640	45'440'640
49 Imputations internes	22'980'847	20'231'342	21'487'653	+1'256'311	+6,2%	21'116'038	21'363'673	21'596'633
Charges d'exploitation	712'791'279	660'117'222	663'489'731	+3'372'509	+0,5%	673'715'704	675'295'617	676'751'394
30 Charges de personnel	190'545'129	171'915'010	176'691'417	+4'776'407	+2,8%	178'933'542	179'538'831	180'282'642
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	55'222'231	50'992'701	43'641'050	-7'351'651	-14,4%	46'948'350	46'962'150	46'951'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'591'002	3'750'843	2'268'175	-1'482'668	-39,5%	1'969'965	2'154'880	2'348'117
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	10'000	0	15'000	+15'000	--	15'000	15'000	15'000
36 Charges de transfert	356'822'475	330'537'548	334'126'596	+3'589'048	+1,1%	339'351'470	339'879'023	340'044'392
37 Subventions redistribuées	45'034'166	45'050'356	45'440'640	+390'284	+0,9%	45'440'640	45'440'640	45'440'640
39 Imputations internes	61'566'277	57'870'763	61'306'852	+3'436'089	+5,9%	61'056'737	61'305'093	61'669'353
Résultat d'exploitation	1'173'527'053	1'060'129'530	1'116'189'680	+56'060'150	+5,3%	1'046'082'912	1'040'480'357	1'035'128'304
44 Revenus financiers	50'947'712	50'031'700	47'247'700	-2'784'000	-5,6%	49'242'200	49'236'700	49'236'700
34 Charges financières	16'941'028	23'120'000	20'072'000	-3'048'000	-13,2%	23'772'000	24'772'000	22'772'000
Résultat de financement	34'006'684	26'911'700	27'175'700	+264'000	+1,0%	25'470'200	24'464'700	26'464'700
Résultat opérationnel	1'207'533'738	1'087'041'230	1'143'365'380	+56'324'150	+5,2%	1'071'553'112	1'064'945'057	1'061'593'004
48 Revenus extraordinaires	34'403'947	97'543'623	67'196'767	-30'346'856	-31,1%	16'389'242	24'695'291	31'013'846
38 Charges extraordinaires	54'150'669	0	11'358'583	+11'358'583	--	1'181'013	0	0
Résultat extraordinaire	-19'746'721	97'543'623	55'838'184	-41'705'439	-42,8%	15'208'229	24'695'291	31'013'846
Résultat total	1'187'787'017	1'184'584'853	1'199'203'564	+14'618'711	+1,2%	1'086'761'341	1'089'640'348	1'092'606'850

Effectif du personnel (EPT)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 EPT %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Secrétariat général (SFFI)	6.40	6.40	6.40	0.00	0.0%	6.40	6.40	6.40
Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)	45.35	46.70	48.10	+1.40	+3.0%	48.30	48.30	48.30
Conservatoire musique neuchâtelois (CMNE)	5.85	5.85	5.85	0.00	0.0%	5.85	5.85	5.85
Service des formations postoblig. et orientation (SFPO)	97.25	101.35	101.60	+0.25	+0.2%	101.85	102.10	102.35
Lycées	24.70	25.10	25.10	0.00	0.0%	25.10	25.10	25.10
Centre de formation prof. neuchâtelois (CPNE)	76.30	77.60	77.60	0.00	0.0%	77.60	77.60	77.60
Fonds apprentissage et perfectionnement prof. (FAPP)	1.00	1.00	1.00	0.00	0.0%	1.00	1.00	1.00
Service financier (SFIN)	50.70	54.60	54.65	+0.05	+0.1%	54.65	54.65	54.65
Service des contributions (SCCO)	131.80	140.40	140.40	0.00	0.0%	140.40	140.40	140.40
Total	439.35	459.00	460.70	+1.70	+0.4%	461.15	461.40	461.65

Commentaires

Groupe 30 : la variation des charges du personnel administratif et technique évolue de manière très contenue entre le budget 2026 et celui prévu pour 2027.

Le SEEO voit son effectif évoluer de 1.4 EPT (chargé-e-s de projet). Cette augmentation est compensée financièrement par une diminution de mandats.

Tenant compte des écarts budgets-comptes des dernières années sur les charges du personnel enseignant, les chiffres du budget 2027 ont été ajustés.

Groupe 31 : L'écart constaté entre le B2027 et le B2026 se matérialise principalement par l'écart statistique global de l'État (CHF -9 millions) intégralement saisi au SFIN et par la revue à la hausse des montants fiscaux irrécouvrables (CHF +1,7 million). Le solde des variations correspond aux ajustements réalisés dans les différents services sur la base des exercices précédents.

Groupe 36 : la variation des charges est impactée de manière prépondérante au SEEO par une remise à niveau des subventions aux communes dans le domaine de l'école obligatoire. À cela s'ajoute les contributions croissantes du Fonds pour

l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP) aux entreprises formatrices et aux centres de formation. Dès l'année scolaire 2026-2027, les primes pour les métiers de la santé et du social ont fait l'objet d'adaptations pour soutenir les professions ASSC et ASA. Cette évolution est en cohérence avec la mise en œuvre de l'initiative populaire fédérale « Pour des soins infirmiers forts », dans le canton de Neuchâtel.

En matière de recettes, les variations les plus marquantes correspondent à la progression estimée des recettes fiscales qui semblent être en augmentation. Toutefois, il faut préciser que la volatilité de l'évolution de l'environnement mondial laisse planer une incertitude qui ne favorise pas les projections financières.

Le résultat financier s'améliore de CHF +0,6 million par rapport au budget 2026. Les intérêts sur la dette diminuent de CHF -3 millions tout comme les revenus financiers à hauteur de CHF -2,4 millions.

Le résultat extraordinaire se compose d'un prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif à hauteur de CHF -16,1 millions et d'un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle à hauteur de CHF -33 millions. Il comprend également un prélèvement de CHF -15,7 millions à la réserve en faveur du développement durable (CHF -13 millions en fonctionnement et CHF -2,7 millions en investissement). Un prélèvement de CHF -5 millions est nécessaire pour neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultat. Ce montant comprend la dissolution de la réserve prévue au 31 décembre 2027. Une attribution de CHF +11,3 millions est prévue à la réserve de lissage.

2.8.2. Secrétariat général DFFI (SFFI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général assume l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État et au Grand Conseil, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, aux ressources humaines, aux affaires juridiques, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires fédérales, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques notamment de coordination), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation à des projets cantonaux et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, CLFE, CLDF, etc.). Participation aux divers travaux intercantonaux résultant de la mise en œuvre de la convention scolaire romande (Plan d'Étude Romand, Moyens d'Enseignement Romand, etc.).

Sur un plan managérial, l'année 2027 sera marquée par l'appui à la conduite du département au travers du programme de législature 2025-2029. En parallèle, le département poursuivra les travaux liés au programme d'optimisation des finances POCHE afin de soutenir la maîtrise des dépenses et l'utilisation efficiente des ressources.

Objectifs stratégiques

- Appui à la conduite à la cheffe de département dans le cadre du programme de législature 2025-2029 ;
- Coordination interdépartementale ;
- La planification, la direction et la coordination de la gestion financière en application de la loi sur les finances de l'État et de communes (LFinEC), du 24 juin 2024 ;
- Appui aux travaux liés à la construction/rénovation des bâtiments du postobligatoire (Univers, LDDR, LBC, HDV7, etc.) ;
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière ;
- Suivi de la mise en œuvre du système de contrôle interne (SCI).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	14'014	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	11'550	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	2'464	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	3'214'121	3'173'300	3'083'457	-89'843	-2.8%	3'038'544	3'039'843	2'601'648
30 Charges de personnel	1'119'491	1'106'220	1'113'388	+7'168	+0.6%	1'113'388	1'114'709	1'115'590
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	30'741	147'244	53'960	-93'284	-63.4%	103'960	103'960	103'960
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'916'506	1'777'984	1'777'966	-18	-0.0%	1'683'053	1'683'031	1'243'955
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	147'384	141'852	138'143	-3'709	-2.6%	138'143	138'143	138'143
Résultat d'exploitation	-3'200'108	-3'173'300	-3'083'457	+89'843	+2.8%	-3'038'544	-3'039'843	-2'601'648
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'200'108	-3'173'300	-3'083'457	+89'843	+2.8%	-3'038'544	-3'039'843	-2'601'648
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'200'108	-3'173'300	-3'083'457	+89'843	+2.8%	-3'038'544	-3'039'843	-2'601'648

Commentaires

Dans le cadre de l'établissement du budget 2027, aucun changement significatif n'est à signaler. Les EPT restent stables par rapport au budget 2026.

Les montants alloués aux différents groupes budgétaires demeurent globalement constants. On relève toutefois une diminution des charges au sein du groupe 31, qui traduit les efforts entrepris lors de l'élaboration du budget afin de maîtriser les dépenses.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	263'109	283'697	265'500
Coûts des services centraux	33'745	32'626	31'773
Revenus	14	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	296'841	316'323	297'273

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés au travail administratif et de secrétariat du SFFI.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	6'943	20'000	13'000
Coûts salariaux et de structure	571'977	616'732	577'174
Coûts des services centraux	73'359	70'926	69'072
Revenus	2'450	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	649'830	707'658	659'246

Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil, de l'assistance politique et stratégique.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	308'868	333'035	311'674
Coûts des services centraux	39'614	38'300	37'299
Revenus	11'550	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	336'932	371'335	348'972

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la gestion financière du secrétariat général ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SFFI	754'969	754'984	754'966	660'053	660'031	220'955
CIIP Confér. rom. TI	457'946	490'000	490'000	490'000	490'000	490'000
Conférences intercantionales	17'576	19'000	19'000	19'000	19'000	19'000
Conf sse. dir. ins. pub.	634'704	460'000	460'000	460'000	460'000	460'000
Enquête PISA	11'311	14'000	14'000	14'000	14'000	14'000
Part. loyer coord. rom.	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'916'506	1'777'984	1'777'966	1'683'053	1'683'031	1'243'955

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations regroupent principalement les contributions versées aux différents organismes et conférences intercantionales, notamment dans les domaines de l'instruction publique (CIIP, CDIP) et des finances (CDF, CLDF).

2.8.3. Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Après plusieurs années de baisse continue des effectifs entre 2014-2015 et 2021-2022, l'école neuchâteloise a connu un retournement de tendance en 2022-2023, avec 209 élèves supplémentaires par rapport à l'année précédente. Cette croissance s'est poursuivie en 2023-2024, marquée par 16 élèves et 2 classes de plus qu'en 2022-2023, pour atteindre un total de 19'623 élèves et 1'073 classes. Cette hausse était en grande partie liée à l'intégration d'enfants ukrainien-ne-s arrivés dans le canton. Depuis 2 ans les effectifs continuent toutefois de montrer une légère baisse, avec en 2025-2026 19'394 élèves et 1'060 classes (-4 élèves et -8 classes par rapport à l'année scolaire précédente).

S'agissant du soutien pédagogique pour les élèves rencontrant des difficultés scolaires, les démarches en cours visent en premier lieu à optimiser les moyens actuels. Cela nécessite non seulement un monitoring fin des ressources en matière de soutien mises à disposition des centres, mais également une utilisation judicieuse des périodes à disposition des centres scolaires pour organiser les classes et les groupes d'élèves. Afin d'intégrer dans l'enveloppe ordinaire l'ensemble des moyens d'encadrement et de soutien des élèves pour permettre aux centres scolaires une plus grande flexibilité dans leur usage, un arrêté relatif aux mesures particulières pour les élèves de la scolarité obligatoire a été mis en place en mars 2026. Il s'agira maintenant, avec un monitoring fin de ces dernières, d'en tirer un bilan.

Outre conduire les missions qui sont les siennes, l'office de la pédagogie spécialisée et des mesures (OPSM), nouvelle appellation de l'office de l'enseignement spécialisé neuchâtelois, mettra un accent plus particulier sur les dossiers suivants : gestion de l'ensemble des mesures de soutien (ordinaires et renforcées) et adaptation et suivi des contrats de prestations avec les écoles spécialisées.

Le Conseil d'État prépare actuellement un rapport au Grand Conseil en réponse à la motion interpartis 24.141 « Révision du mode de gouvernance de l'école obligatoire ». Sur la base d'une analyse comparative avec les cantons voisins, il élabore un scénario de pilotage s'inscrivant dans une tension entre cohérence cantonale et gestion de proximité, avec pour objectif de clarifier la répartition des tâches entre canton et communes et d'assurer une politique scolaire plus lisible et équitable dans tout le canton.

Au vu de l'évolution des missions confiées au service de l'enseignement obligatoire, ainsi que des constats établis en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines, une réorganisation du service a été mise en œuvre en 2026. Le nouvel organigramme du SEEO s'appuie sur les futures politiques et sous-politiques publiques du service, tout en intégrant ses missions générales au sein de deux secteurs (finances et organisation ; corps enseignant et droit de la scolarité obligatoire) et deux offices (scolarité obligatoire ; pédagogie spécialisée et mesures).

Objectifs stratégiques

- Garantir un dispositif de pédagogie spécialisée transparent, équitable et adapté aux besoins des élèves, en clarifiant son cadre légal, l'allocation des ressources, le contrôle quant à leur usage et l'articulation des différentes mesures de soutien ;
- Mettre en place une gouvernance de l'école obligatoire claire, cohérente et équitable, articulant pilotage cantonal et gestion de proximité ;
- Renforcer l'enseignement précoce de l'allemand par immersion afin de garantir à chaque élève un accès équitable à un apprentissage renforcé des langues nationales, en cohérence avec les enjeux suisses de plurilinguisme.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	1'850'425	2'336'960	2'009'000	-327'960	-14.0%	2'009'000	2'009'000	2'009'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	903'569	873'000	925'000	+52'000	+6.0%	925'000	925'000	925'000
43 Revenus divers	356'251	729'960	400'000	-329'960	-45.2%	400'000	400'000	400'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	555'479	700'000	650'000	-50'000	-7.1%	650'000	650'000	650'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	35'125	34'000	34'000	+0	0.0%	34'000	34'000	34'000
Charges d'exploitation	162'210'523	160'216'692	163'665'510	+3'448'817	+2.2%	163'446'555	163'432'146	163'431'765
30 Charges de personnel	8'601'993	8'916'236	9'168'359	+252'123	+2.8%	9'195'661	9'192'252	9'191'371
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'702'089	8'981'380	8'886'000	-95'380	-1.1%	8'886'000	8'886'000	8'886'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	510'871	575'071	365'517	-209'554	-36.4%	56'806	56'806	56'806
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	136'867'330	133'802'000	137'121'000	+3'319'000	+2.5%	137'252'000	137'252'000	137'252'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	7'528'240	7'942'005	8'124'634	+182'629	+2.3%	8'056'088	8'045'088	8'045'088
Résultat d'exploitation	-160'360'098	-157'879'732	-161'656'510	-3'776'777	-2.4%	-161'437'555	-161'423'146	-161'422'765
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-160'360'098	-157'879'732	-161'656'510	-3'776'777	-2.4%	-161'437'555	-161'423'146	-161'422'765
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-160'360'098	-157'879'732	-161'656'510	-3'776'777	-2.4%	-161'437'555	-161'423'146	-161'422'765

Commentaires

Globalement le budget 2027 du SEEO montre une augmentation de 2.4 % par rapport au budget 2026. L'écart provient principalement du groupe « 36 Charges de transfert » en augmentation de CHF 3'319'000.

Pour rappel en 2026 un crédit supplémentaire de CHF 4'000'000 a été demandé suite au constat d'une évolution des effectifs des élèves supérieures aux prévisions retenues lors de l'établissement du budget.

Au niveau des revenus, une légère diminution des recettes est à noter s'agissant notamment d'une réduction des projets avec la CIIP pour des développements de projets de moyen d'enseignement que nous refacturons.

Le nombre d'employé plein temps (EPT) est en légère augmentation à 48.1 EPT (+1,4 EPT) entre 2027 et 2026. Cette augmentation est compensée financièrement par une diminution de mandats externes et de périodes d'allègements.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	171'494	182'000	52'000
Coûts salariaux et de structure	3'038'028	2'939'922	3'073'428
Coûts des services centraux	6'500'785	6'784'841	6'686'656
Revenus	656'831	990'000	840'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'053'476	8'916'763	8'972'084

Commentaires

Une stabilité est constatée entre le budget 2027 et le budget 2026. La baisse des revenus provient notamment d'une réduction des projets avec la CIIP pour des développements de projets de moyen d'enseignement que nous refacturons.

Enseignement spécialisé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	7'655'625	7'980'000	7'634'000
Coûts salariaux et de structure	2'357'674	2'167'786	2'418'044
Coûts des services centraux	419'670	497'159	425'572
Revenus	94'827	35'000	35'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'338'141	10'609'944	10'442'616

Commentaires

L'adaptation du tarif forfaitaire des prestations thérapeutiques en orthophonie et en psychomotricité explique la hausse des charges directes en 2026. Cette dernière a été compensée en 2027 par une adaptation du budget des moyens auxiliaires AI destinés aux enfants en scolarité intégrée présentant des troubles précoces de l'apprentissage à la réalité des dépenses constatées durant 2025.

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	541'563	907'000	807'000
Coûts salariaux et de structure	1'574'489	1'474'148	1'920'135
Coûts des services centraux	203'623	243'797	202'952
Revenus	371'495	309'000	364'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'948'180	2'315'945	2'566'087

Commentaires

Suite à une réorganisation de la structure du SEEO, et une réaffectation de certains postes de travail, une augmentation des coûts salariaux et de structure est constatée au niveau de « l'informatique scolaire et organisation » et est compensée en partie dans la même rubrique au niveau des « thérapies en psychomotricité ».

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	16'511	31'000	25'000
Coûts salariaux et de structure	1'684'230	1'721'970	1'595'239
Coûts des services centraux	275'551	311'483	286'542
Revenus	527'644	549'000	565'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'448'648	1'515'452	1'341'781

Commentaires

Suite à une réorganisation de la structure du SEEO, une diminution des charges de salaires sont constatées au niveau des « thérapies en psychomotricité » et sont compensées par une augmentation de la charge salariale au niveau de « l'informatique scolaire et organisation ».

Droit et ressources humaines (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	411'459	383'558	535'525
Coûts des services centraux	92'034	104'726	93'366
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	503'493	488'283	628'891

Commentaires

Néant.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Ecole obligat., non mentionné ailleurs	2'315'630	2'867'000	2'750'000	2'750'000	2'750'000	2'750'000
Inst. OES dans canton	40'142'962	42'962'000	40'925'000	40'962'000	40'962'000	40'962'000
Pers. ens. institut.	685'919	625'000	612'000	612'000	612'000	612'000
Scolaris. hors canton	805'775	715'000	715'000	715'000	715'000	715'000
Subv. cycle 1	24'265'562	22'980'000	24'620'000	24'620'000	24'620'000	24'620'000
Subv. cycle 2	31'574'007	28'075'000	30'120'000	30'120'000	30'120'000	30'120'000
Subv. cycle 3	37'053'911	35'493'000	37'723'546	37'749'000	37'738'000	37'738'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	136'843'766	133'717'000	137'465'546	137'528'000	137'517'000	137'517'000

Commentaires

La légère diminution constatée au niveau de la rubrique « école obligat., non mentionné ailleurs » provient d'une réduction des projets avec la CIIP pour des développements de projets de moyen d'enseignement que nous refacturons.
À relever également que l'État a demandé à toutes les institutions et écoles spécialisées une diminution linéaire de 2% des charges sur 2027.

En 2026, un crédit supplémentaire de CHF 4'000'000 a été accordé pour le subventionnement du salaire des enseignant-e-s en raison d'une évolution des effectifs supérieure aux prévisions. Sur 2027, cet élément est pris en compte dans les rubriques « subv. Cycle 1/2/3 ».

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	20	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	254'960	0	0	0	0	0	0
Total		254'960	0	0	0	0	0	0

Commentaires

2026 marque la fin du projet Éducation numérique à l'école obligatoire.

2.8.4. Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CMNE cherche constamment à adapter son offre à l'évolution de la société, considérant que sa mission est de se mettre au service de la population neuchâteloise, conformément à son adage « Musiques pour tous ! ».

Les élèves particulièrement talentueux et talentueuses, ceux et celles à besoins particuliers, les seniors, les élèves issu-e-s de la migration ainsi que l'ensemble des apprenant-e-s constituent les publics cibles. Le département Musique-École joue un rôle prépondérant pour assurer le lien entre le CMNE et l'école obligatoire.

D'autres parts, le CMNE organise de nombreuses manifestations et événements dont les répercussions dépassent nos frontières (concours suisse de musique, échanges avec des orchestres d'autres pays, expertises, conférences, reconnaissance par le label « Pre-College Music CH », etc.). De manière générale, le CMNE renforce les collaborations avec les acteurs et actrices culturel-le-s du canton.

Le CMNE travaille à la finalisation du remplacement du logiciel métier Sclaris qui ne sera plus maintenu, avec l'appui du SIEN.

Objectifs stratégiques

- Sélectionner de la solution métier répondant aux besoins de l'organisation ;
- Veiller à disposer d'un nombre suffisant de professeur-e-s titulaires de l'accréditation Jeunesse+Musique ;
- Mobiliser les aides financières de la Confédération, notamment pour l'organisation des camps ;
- Mettre en place le programme Jeune Talent Musique et des moyens de suivi de l'élève dans le domaine JMA.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'380'638	2'393'100	2'386'100	-7'000	-0.3%	2'386'100	2'386'100	2'386'100
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'244'826	2'302'000	2'300'000	-2'000	-0.1%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
43 Revenus divers	135'263	91'100	86'100	-5'000	-5.5%	86'100	86'100	86'100
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	550	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	10'538'717	10'446'604	10'716'018	+269'413	+2.6%	10'743'362	10'665'453	10'672'618
30 Charges de personnel	8'741'411	8'690'655	8'917'721	+227'066	+2.6%	8'865'941	8'815'311	8'815'651
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	487'564	462'330	390'400	-71'930	-15.6%	482'900	484'300	486'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	179'520	189'405	205'770	+16'365	+8.6%	192'395	163'715	168'040
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'130'222	1'104'214	1'202'127	+97'912	+8.9%	1'202'127	1'202'127	1'202'127
Résultat d'exploitation	-8'158'079	-8'053'504	-8'329'918	-276'413	-3.4%	-8'357'262	-8'279'353	-8'286'518
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	247	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-247	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-8'158'326	-8'053'504	-8'329'918	-276'413	-3.4%	-8'357'262	-8'279'353	-8'286'518
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-8'158'326	-8'053'504	-8'329'918	-276'413	-3.4%	-8'357'262	-8'279'353	-8'286'518

Commentaires

L'augmentation des charges d'exploitation s'explique principalement par l'évolution des salaires des enseignant-e-s. L'accroissement constaté dans le groupe 39 « imputation internes » s'explique principalement par la facturation des prestations du service des bâtiments.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation musicale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	116'846	100'900	95'500
Coûts salariaux et de structure	8'684'642	8'378'145	8'692'404
Coûts des services centraux	1'094'763	1'039'203	1'111'620
Revenus	2'253'202	2'300'000	2'300'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'643'049	7'218'248	7'599'524

Commentaires

Ce groupe de prestation concerne l'enseignement à des amateurs de la musique ainsi que le développement de la culture musicale en général d'où l'adage « Musiques pour tous ! ».

Le CMNE propose également aux élèves présentant les qualités pour devenir des musicien-ne-s professionnel-le-s une formation préalable les conduisant au concours d'entrée des Hautes Écoles de musique.

Développement de la culture musicale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	48'497	46'340	58'240
Coûts salariaux et de structure	560'333	819'005	669'247
Coûts des services centraux	33'883	63'012	89'006
Revenus	127'257	93'100	86'100
Coûts (+) / revenus (-) nets	515'457	835'257	730'394

Commentaires

Dans ce groupe, on trouve principalement les prestations à l'école obligatoire. Le dispositif d'intervention a pour but de soutenir, appuyer, proposer, former, stimuler et encourager la pratique musicale, son enseignement ainsi que la créativité qu'elle engendre dans le milieu scolaire, en conformité avec les objectifs du Plan d'études romand.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-180	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-180	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Renouv. du parc pianistique 2024-2027	En cours	137'000	137'000	0	137'000	0	0	0
Achat divers instruments	À solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
CMNE, parc instrumental 28-31	À solliciter	0	0	0	0	137'000	137'000	137'000
Total		137'000	187'000	0	187'000	137'000	137'000	137'000

Commentaires

Néant.

2.8.5. Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) est chargé du pilotage des formations qui suivent l'enseignement obligatoire (secondaire 2 et tertiaire). L'information ainsi que l'orientation scolaire, professionnelle, universitaire et de carrière font également partie de ses missions. De plus, le SFPO assure la gestion administrative du Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP).

Les grandes évolutions sociétales, écologiques, technologiques et économiques, ainsi que le développement de l'intelligence artificielle générative (IAg), influencent la formation aux niveaux secondaire 2 et tertiaire tout comme les besoins spécifiques du marché du travail en matière de personnel qualifié et de compétences spécifiques qui parfois peuvent être extrêmement pointues. Les différentes crises soulignent encore davantage l'importance de l'éducation à la citoyenneté, à l'égalité et au vivre-ensemble. La digitalisation de l'ensemble des activités de notre société souligne l'importance de l'éducation numérique, afin de permettre aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer et se développer sur les plans social, civique et professionnel. L'IAg n'a fait qu'accentuer cette tendance.

Sous la direction du service cantonal de la santé publique (SCSP), le SFPO et ses offices (OHER, OFPÀ et OFAP) participent étroitement à l'initiative sur les soins infirmiers. L'objectif est d'accroître significativement le nombre de diplômé-e-s en soins infirmiers de niveau HES (Haute école spécialisée) ou ES (Écoles supérieures), tout en garantissant un effectif suffisant de personnes en provenance des filières d'apport en particulier les assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC).

Les Hautes écoles spécialisées (HE-Arc) et les Hautes écoles pédagogiques (HEP BEJUNE) ont récemment actualisé leurs plans stratégiques en redéfinissant leurs mandats de prestations. Ces révisions visent à renforcer leurs missions fondamentales et à établir des orientations claires pour les années à venir, dans un contexte caractérisé par une réduction des ressources financières au niveau fédéral.

Pour accompagner les jeunes de 15 à 25 ans en situation de décrochage, le SFPO, via l'office de l'insertion des jeunes en formation professionnelle (OFIJ), continue d'assumer la direction du dispositif d'insertion professionnelle Restart. Grâce à lui, les jeunes en décrochage, prêt-e-s à s'investir dans une démarche d'insertion en formation professionnelle, bénéficient de mesures variées et adaptées grâce à une circulation efficace de l'information entre les différents partenaires institutionnels (SASO, SEMP, OAI en particulier) visant à leur permettre de retrouver une place de formation.

Le secteur de la Certification professionnelle pour adultes (CPA) se développe quant à lui porté par un cadre législatif renforcé et par l'adoption du rapport politique 24.036.

À la suite des décisions du Conseil fédéral et de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), la durée de la filière de maturité gymnasiale sera harmonisée sur l'ensemble du territoire suisse. Le Conseil d'État a prévu la mise en place, dans le canton de Neuchâtel, d'un système mixte. L'objectif est de proposer une première cohorte de maturité en quatre ans dès août 2032. Les travaux avancent de manière soutenue afin de pouvoir proposer un rapport idoine au Grand Conseil en 2027.

Objectifs stratégiques

- Poursuivre les travaux liés à réforme de la maturité gymnasiale en 4 ans ;
- Assurer la mise en œuvre des options définies dans les conventions d'objectifs 2026-2029, spécifiquement pour la HE-Arc et la HEP BEJUNE ;
- Renouveler les mandats de prestation existants en lien avec la HES-SO et l'Université de Neuchâtel, afin de maintenir la continuité des actions entreprises ;
- Participer activement à la mise en place de l'initiative sur les soins infirmiers ;
- Poursuivre le déploiement des mesures liées à la formation des adultes (rapports 24.036 et 21.016) ;
- Gérer et adapter le dispositif d'insertion professionnelle pour les jeunes en décrochage (Restart) ;
- Répondre aux besoins spécifiques de la population migrante dans le système de formation postobligatoire ;
- Poursuivre les projets d'infrastructures d'importance pour la formation du secondaire 2 (LDDR, LBC) et du tertiaire (Univers, Unihub-sport, HDV7) ;
- Assurer une gestion efficiente du fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	52'813'161	52'520'920	53'828'455	+1'307'535	+2.5%	51'903'014	51'930'874	52'008'874
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'288'056	1'458'300	1'168'300	-290'000	-19.9%	1'008'300	1'008'300	1'008'300
43 Revenus divers	2'172'025	457'105	477'050	+19'945	+4.4%	437'050	422'434	422'434
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'224'933	5'100'159	6'180'419	+1'080'260	+21.2%	4'533'524	4'587'000	4'665'000
47 Subventions à redistribuer	45'034'166	45'050'356	45'440'640	+390'284	+0.9%	45'440'640	45'440'640	45'440'640
49 Imputations internes	93'981	455'000	562'046	+107'046	+23.5%	483'500	472'500	472'500
Charges d'exploitation	204'542'805	214'006'114	213'401'175	-604'939	-0.3%	219'323'429	219'818'824	219'947'030
30 Charges de personnel	14'890'826	16'256'868	16'393'922	+137'054	+0.8%	16'740'585	16'777'588	16'802'656
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'510'504	3'067'218	2'498'350	-568'868	-18.5%	2'996'550	2'996'550	2'996'550
33 Amortissements du patrimoine administratif	129'064	129'064	66'273	-62'791	-48.7%	104'774	204'273	138'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	137'739'070	143'969'916	143'839'755	-130'161	-0.1%	148'752'645	149'001'538	149'070'948
37 Subventions redistribuées	45'034'166	45'050'356	45'440'640	+390'284	+0.9%	45'440'640	45'440'640	45'440'640
39 Imputations internes	4'239'176	5'532'692	5'162'235	-370'457	-6.7%	5'288'235	5'398'235	5'498'235
Résultat d'exploitation	-151'729'644	-161'485'194	-159'572'720	+1'912'474	+1.2%	-167'420'415	-167'887'950	-167'938'156
44 Revenus financiers	404'252	375'000	0	-375'000	-100.0%	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	404'252	375'000	0	-375'000	-100.0%	0	0	0
Résultat opérationnel	-151'325'392	-161'110'194	-159'572'720	+1'537'474	+1.0%	-167'420'415	-167'887'950	-167'938'156
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-151'325'392	-161'110'194	-159'572'720	+1'537'474	+1.0%	-167'420'415	-167'887'950	-167'938'156

Commentaires

Groupe 42

Cette rubrique comprend les revenus liés aux taxes de cours (CFFE), frais de matériel d'examens, remboursement des formations modulaires aux candidats ainsi que des loyers. La baisse des recettes s'explique par le transfert de la gestion de la Cité des étudiant-e-s au service des bâtiments (SBAT).

Groupe 46

Ces revenus de transfert sont principalement liés aux financements fédéraux. En plus de la contribution forfaitaire à la formation professionnelle de base versée par le SEFRI, il existe plusieurs conventions-programmes corrélées aux coûts des prestations sous-jacentes (préapprentissage intégration, compétences de base). À cela s'ajoute la participation des autres cantons aux procédures de qualification menée dans le canton de Neuchâtel.

Groupe 47 / 37

Il s'agit des subventions reçues et redistribuées à l'université de Neuchâtel ; liées à l'accord intercantonal universitaire (AIU) et à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). Ce montant est neutre en termes de résultat, car compensé par une différence égale au niveau des groupes 37 / 47.

Groupe 31

Le recours aux prestations de services de tiers a été planifié à la baisse grâce à une gestion rigoureuse des coûts des acquisitions et autres charges d'exploitation.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	359'381	411'500	5'500
Coûts salariaux et de structure	757'847	860'594	991'579
Coûts des services centraux	142'459	236'507	202'613
Revenus	749'124	727'000	1'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	510'564	781'601	1'198'692

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent des coûts de l'office et d'une partie des coûts de structure du service ainsi que de l'exploitation de la Cité des étudiant-e-s. La réduction des charges directes et des revenus est liée au transfert prévu de la gestion de la Cité des étudiant-e-s du SFPO au service des bâtiments (SBAT).

Surveillance, qualif. des apprentissages (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	2'580'113	2'947'000	3'068'500
Coûts salariaux et de structure	4'754'971	5'144'713	5'233'044
Coûts des services centraux	200'488	300'274	258'724
Revenus	1'011'053	960'000	1'008'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'524'519	7'431'987	7'552'268

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent principalement des prestations du secteur des procédures de qualification (matériel d'examen et indemnités aux expert-e-s), du traitement des cours destinés aux formateurs et formatrices en entreprise (CFFE), ainsi que de la contribution cantonale des cours interentreprises pour les centres professionnel-le-s du canton.

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	35'270	52'800	36'800
Coûts salariaux et de structure	6'130'258	6'406'210	6'329'655
Coûts des services centraux	266'600	381'061	348'628
Revenus	469'704	467'300	373'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'962'424	6'372'771	6'341'783

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent, d'une part, des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et, d'autre part, de mandats avec le Centre suisse de services de formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information. La baisse des revenus est due à la fin du financement de la Confédération pour ViaMia.

Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)

Insertion des jeunes en formation profes (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	958'614	1'641'500	1'266'500
Coûts salariaux et de structure	2'505'628	2'837'666	2'945'669
Coûts des services centraux	166'551	268'527	244'813
Revenus	814'695	1'607'825	1'285'350
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'816'097	3'139'868	3'171'632

Commentaires

Les charges et produits directement imputables à ce groupe de prestations se composent des moyens mis à disposition pour le soutien aux jeunes de moins de 35 ans en difficultés multiples pour l'intégration en formation professionnelle. L'évolution des coûts salariaux est due principalement à l'évolution des coûts liés à l'intégration des jeunes et la mise en place du dispositif RESTART. Cette évolution des coûts se reflète aussi au niveau des revenus car ces activités sont partiellement financées par des accords de prestations (Confédération, assurance invalidité, etc.). La variation des charges directes et des revenus est principalement liée à la prestation d'accompagnement et de soutien des permis S ; ces charges sont désormais facturées par le CPNE au COSM sans passer par le SFPO.

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'583	130'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	693'528	794'721	850'435
Coûts des services centraux	138'536	232'658	204'734
Revenus	8'514	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	825'133	1'157'379	1'085'169

Commentaires

Néant.

Certification prof. pour adultes (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	827'085	945'000	888'000
Coûts salariaux et de structure	533'213	674'166	583'763
Coûts des services centraux	138'537	230'665	198'722
Revenus	273'943	340'000	280'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'224'891	1'509'831	1'390'485

Commentaires

Le nouveau dispositif de certification professionnelle pour adulte continue d'être mise en place (rapport 24.036). Les principales variations proviennent des remboursements des formations modulaires ainsi que de l'évolution du nombre de candidat-e-s par la voie article 32 OFPr subventionné-e-s.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SFPO	85'830	88'438	40'169	44'347	48'527	16'717
Contrib. CIE	2'398'359	2'479'000	2'522'000	2'677'000	2'806'000	2'806'000
Contrib. Conf. Intercanto.	2'400	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500
Contrib. CREME	20'684	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000
Contrib. Ecole de Droguerie	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	6'029'000	7'463'000	7'666'852	7'963'000	7'963'000	7'963'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	1'198'208	1'350'000	1'470'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Contrib. HE-ARC Santé	250'975	874'400	1'344'400	1'344'400	1'344'400	1'344'400
Contrib. HEM	1'189'038	970'000	2'288'000	2'370'000	2'370'000	2'370'000
Contrib. HEP BEJUNE	11'061'840	11'838'000	11'404'694	11'827'000	11'838'000	11'838'000
Contrib. HES-SO	30'210'720	31'874'303	29'914'017	30'514'303	30'514'303	30'514'303
Contrib. HNE-ELM	153'000	153'000	149'940	153'000	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	410'875	608'200	550'000	608'200	608'200	608'200
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	4'852'344	4'400'000	4'820'000	4'900'000	4'900'000	4'900'000
Contrib. TÀ HES / AHES	3'549'006	3'050'000	3'566'938	4'107'590	4'150'743	4'150'743
Contrib. TÀ HEU / AIU	18'523'950	19'621'310	19'721'310	19'771'310	19'821'310	19'821'310
Contrib. TB ES / AES	2'424'781	3'013'850	2'713'650	4'280'000	4'280'000	4'369'000
Cours alphabétisation & perfectionnement	144'004	108'000	155'840	108'000	108'000	108'000
Dédom. div. Confédération	166'485	439'500	632'732	766'100	788'660	800'880
Formation initiale pour adultes	513'467	507'000	461'000	607'000	607'000	607'000
Subv. à des tiers (FFPP)	-1'737'510	0	0	0	0	0
Subv. aux entrep. publiques (REFCOM)	11'000	20'000	16'000	20'000	20'000	20'000
Subv. en nature Cité ét.	225'174	202'520	-4'050	0	0	0
Subvention BPUN	52'338	50'000	49'000	50'000	50'000	50'000
Subv. fédérales diverses	-2'105'000	-2'751'159	-3'878'419	-2'421'524	-2'475'000	-2'553'000
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	37'350	40'000	39'200	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	79'818'320	86'576'862	85'820'773	91'407'226	91'613'643	91'605'053

Commentaires**Contributions CIE :**

Les chiffres reportés au titre des cours interentreprise représentent les montants versés aux prestataires tiers. L'augmentation régulière s'explique par le double effet de la progression du nombre de contrats de formation en mode dual ainsi que de l'augmentation du nombre de jours de cours donnés par profession liée aux révisions d'ordonnance.

Contributions HE-ARC, APS (MS et Prop.), Santé, HEP-BEJUNE, HES-SO, ainsi que HEM, HNE-ELM et ESD :

Ces rubriques varient en fonction du nombre d'étudiant-e-s suivant une formation en haute école professionnelle dans les établissements liés au canton de Neuchâtel. Les chiffres ont été adaptés à l'initiative « Pour des soins infirmiers forts » ainsi qu'aux nouvelles contributions liées aux mandats de prestations (HE-ARC, HEP-BEJUNE). L'augmentation de 1.4 million de la Contrib. HEM correspond à l'avantage de site avancé par la HES-SO pour la HEM qui précédemment était sous la Contrib HES-SO.

Contributions TÀ HEU / AIU, TB ES / AES, TÀ HES / AHES, ainsi que S2 Form Acad. et S2 Form Prof. :

Ces contributions sont versées pour les étudiant-e-s neuchâtelois-es suivants des écoles hors canton. Elles représentent les coûts liés à la mobilité des différents secteurs d'étude (secondaire 2 et tertiaire, y compris écoles pédagogiques).

Subv. à des tiers (FFPP) :

Ce revenu, issu des écritures de boucllement 2025, est lié à la fin du décret (RSN 414.111.2) instituant des aides à la création de nouvelles filières de formation professionnelle duale dans les domaines techniques.

Subv. Fédérales diverses :

Cette rubrique désigne la subvention octroyée par le SEFRI pour la formation professionnelle de base. Il est à noter que le SFPO encaisse l'intégralité du montant alloué au canton et assure la répartition avec le centre de formation professionnelle neuchâtelois.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Contrib. à redistrib. TÀ HEU / AIU	-20'915'915	-21'890'640	-21'390'640	-21'390'640	-21'390'640	-21'390'640
Contrib. Redist. TÀ HEU / AIU	20'915'915	21'890'640	21'390'640	21'390'640	21'390'640	21'390'640
FAPP	-0	-120'000	-120'000	-120'000	-120'000	-120'000
Frais de rappel	-450	0	0	0	0	0
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'118'251	-23'159'716	-24'050'000	-24'050'000	-24'050'000	-24'050'000
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	24'118'251	23'159'716	24'050'000	24'050'000	24'050'000	24'050'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-450	-120'000	-120'000	-120'000	-120'000	-120'000

Commentaires

Ces rubriques regroupent principalement les transferts de recettes encaissées par l'État de Neuchâtel au profit de l'Université de Neuchâtel (Unine).

La seule recette non-compensée correspond à une refacturation de charges administratives au fonds FAPP.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Mandat d'objectifs 2023-2026 UNINE	En cours	54'143'895	0	0	0	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	60'000	60'000	0	60'000	0	0	0
*Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	71'280	52'200	0	52'200	52'200	37'584	37'584
*Univers (Unihub-académie) / Réalisation	En cours	52'152	52'152	0	52'152	52'153	52'153	52'153
DIANE	À solliciter	0	490'000	0	490'000	200'000	0	0
Mandat d'objectifs 2027-2030 UNINE	À solliciter	56'000	53'071'917	0	53'071'917	54'143'895	54'143'895	54'143'895
*Unihub - sport	À solliciter	31'431	31'431	0	31'431	31'431	31'431	31'431
Total		54'414'758	53'757'700	0	53'757'700	54'479'679	54'265'063	54'265'063

Commentaires

La contribution pour le mandat de prestation de l'Université de Neuchâtel figure dans les crédits d'engagement et est identifiée par périodes quadriennales. À noter que le crédit d'engagement actuel est prolongé d'une année - 2027 (voir rapport 26.010).

Le crédit d'engagement « DIANE » (Digitalisation de l'Apprentissage NEuchâtelois) vise à moderniser en profondeur les dossiers d'apprentissage avec une solution numérique sécurisée, accessible en tout temps et un potentiel de gain en efficience. Le projet se déploie en deux phases complémentaires. Cette première demande de crédit permet de lancer, dès 2027 et jusqu'à fin 2028, les analyses liées à la dématérialisation des documents à l'OFAP et à la digitalisation des processus métiers (par exemple contrat d'apprentissage via le GU). Ces travaux définiront précisément le périmètre, les impacts et les coûts consolidés du projet. Sur cette base, une seconde demande de crédit sera soumise en 2028 afin de réaliser la conception et les développements complets du projet, sans interruption entre les deux.

Les crédits d'engagement liés aux travaux d'assainissement des lycées (programme d'assainiss. du patrimoine immob.) ainsi que les projets Univers et Unihub se rapportent principalement à des heures œuvrées pour la gestion de ces projets.

2.8.6. Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Évolution de l'environnement et des tâches

Les lycées neuchâtelois ont pour mission d'offrir des parcours de formation menant à l'obtention des certificats de maturité gymnasiale, de maturité spécialisée et d'école de culture générale. Le Lycée Jean-Piaget (LJP) offre également une passerelle permettant aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires après une année de formation complémentaire et la réussite d'un examen.

Les établissements sont tenus de dispenser un enseignement de qualité conforme aux exigences de la CDIP et/ou de la Confédération. Ils préparent les élèves à la poursuite d'études au niveau tertiaire, à leur rôle de citoyen-ne-s et favorisent le développement de compétences telles que la propédeutique scientifique, l'esprit critique, la compréhension de la complexité, la capacité d'argumentation, d'analyse et de synthèse.

Le nombre de classes et les effectifs cumulés des trois lycées sont stables bien que l'on note des évolutions dans le choix des options spécifiques.

Objectifs stratégiques

- Mettre en œuvre la réforme de la formation gymnasiale en préparant l'introduction du nouveau modèle en 4 ans, selon un système mixte ;
- Implémenter les objectifs liés à l'éducation numérique et favoriser l'intégration des technologies numériques dans l'enseignement ;
- Accompagner et encadrer l'utilisation de l'IA et gérer ses impacts en définissant un cadre adéquat pour l'enseignement et en veillant aux aspects éthiques, légaux et sociétaux que cela implique ;
- Moderniser les infrastructures scolaires, en poursuivant les travaux de rénovation du lycée Denis-de-Rougemont (LDDR) et en planifiant les travaux de réparations et d'assainissements nécessaires au lycée Blaise-Cendrars (LBC) ;
- Renforcer les partenariats avec les institutions du tertiaire, afin de favoriser la continuité des parcours de formation et le développement de synergies.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	3'286'869	2'989'800	3'068'000	+78'200	+2.6%	2'581'000	2'405'500	2'314'900
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'666'684	1'769'600	1'898'700	+129'100	+7.3%	1'668'900	1'576'700	1'507'800
43 Revenus divers	29'626	32'500	30'000	-2'500	-7.7%	30'000	30'000	30'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	26'657	57'000	70'000	+13'000	+22.8%	70'000	70'000	70'000
46 Revenus de transfert	901'651	1'075'700	1'029'300	-46'400	-4.3%	787'100	703'800	682'100
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	662'250	55'000	40'000	-15'000	-27.3%	25'000	25'000	25'000
Charges d'exploitation	50'679'469	50'794'743	51'042'194	+247'451	+0.5%	51'328'722	51'329'205	51'330'696
30 Charges de personnel	40'684'855	41'427'282	41'445'711	+18'429	+0.0%	41'770'741	41'719'223	41'738'715
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'438'140	2'555'329	2'632'300	+76'971	+3.0%	2'746'800	2'731'800	2'746'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'162'291	582'658	202'764	-379'894	-65.2%	150'762	150'763	150'762
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	10'000	0	15'000	+15'000	--	15'000	15'000	15'000
36 Charges de transfert	13'140	26'000	26'000	+0	0.0%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'371'043	6'203'473	6'720'419	+516'945	+8.3%	6'619'419	6'686'419	6'653'419
Résultat d'exploitation	-47'392'600	-47'804'943	-47'974'194	-169'251	-0.4%	-48'747'722	-48'923'705	-49'015'796
44 Revenus financiers	18'305	21'700	18'700	-3'000	-13.8%	13'200	7'700	7'700
34 Charges financières	68	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	18'237	21'700	18'700	-3'000	-13.8%	13'200	7'700	7'700
Résultat opérationnel	-47'374'363	-47'783'243	-47'955'494	-172'251	-0.4%	-48'734'522	-48'916'005	-49'008'096
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-47'374'363	-47'783'243	-47'955'494	-172'251	-0.4%	-48'734'522	-48'916'005	-49'008'096

Commentaires

Les variations significatives à relever entre le budget 2026 et 2027 sont les suivantes :

Groupe 33

- Variation des amortissements concernant les équipements et infrastructures du crédit éducation numérique.

Groupe 39

- Les charges d'imputations internes reflètent l'évolution des forfaits facturés par les services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	2'260	0	0
Coûts salariaux et de structure	85'232	0	0
Coûts des services centraux	8'595	0	0
Revenus	598'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	-501'913	0	0

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation professionnelle dispensée par le LJP jusqu'en 2025. Cette filière a désormais été totalement transférée au CPNE.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	83'138	3'600	5'000
Coûts salariaux et de structure	11'715'836	12'379'778	13'619'057
Coûts des services centraux	1'171'514	1'294'392	1'306'735
Revenus	401'090	376'900	417'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	12'569'397	13'300'871	14'512'992

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le LJP qui enregistre une augmentation de ses effectifs depuis la rentrée 2025-26 tenant compte du choix des options spécifiques des élèves.

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	48'575	24'000	24'000
Coûts salariaux et de structure	6'368'264	6'284'322	6'830'826
Coûts des services centraux	634'288	654'418	652'711
Revenus	174'569	182'200	200'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'876'558	6'780'540	7'306'737

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le LJP qui enregistre une augmentation de ses effectifs depuis la rentrée 2026-27.

Autres formations LJP (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	56'350	88'000	85'400
Coûts salariaux et de structure	605'709	550'343	533'444
Coûts des services centraux	56'135	51'729	46'333
Revenus	314'940	365'800	352'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	403'254	324'272	312'677

Commentaires

Ce groupe enregistre les prestations liées à la passerelle vers l'université, aux cours de vacances ainsi qu'aux centres de langues du LJP.

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	370'267	439'400	417'400
Coûts salariaux et de structure	10'586'774	10'143'807	9'985'027
Coûts des services centraux	1'860'323	1'751'208	1'944'682
Revenus	1'033'150	1'209'000	1'169'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'784'214	11'125'415	11'177'909

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars.

Maturité gymnasiale LDDR (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	960'876	927'800	871'700
Coûts salariaux et de structure	14'638'121	14'924'819	13'197'722
Coûts des services centraux	1'235'792	990'726	1'185'956
Revenus	697'500	658'400	651'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	16'137'289	16'184'945	14'604'178

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont qui enregistre une diminution de ses effectifs depuis la rentrée 2026-27 tenant compte du choix des options spécifiques des élèves.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Subsides à tiers LBC	4'310	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000
Subsides à tiers LDDR	1'590	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000
Subsides à tiers LJP	7'240	13'000	13'000	13'000	13'000	13'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	13'140	26'000	26'000	26'000	26'000	26'000

Commentaires

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	40	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	40	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	555'700	187'500	0	187'500	0	0	0
LDDR - Mobilier scolaire	À solliciter	175'000	465'000	0	465'000	0	0	0
Total		730'700	652'500	0	652'500	0	0	0

Commentaires

- Éducation numérique : il s'agit principalement du solde de l'acquisition d'équipements et d'infrastructure : CHF 172'500 ;
- LDDR - Mobilier scolaire : acquisition et renouvellement de mobilier dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment Faubourg de l'Hôpital 59.

2.8.7. Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle (formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation continue). Le CPNE se focalise sur le développement, la transmission et la promotion des compétences et des valeurs visant à l'intégration sociale et professionnelle des personnes en formation, dans les domaines suivants : Arts Appliqués, Artisanat et Services, Bâtiment et Construction, Commerce et Gestion, Santé et Social, Technologies et Industrie, Terre et Nature, ainsi que Préapprentissage et Transition.

Le CPNE offre un environnement qui favorise la qualité de l'apprentissage, la formation des professionnel-le-s aux compétences attendues par le marché du travail et un cadre de travail motivant pour les collaboratrices et collaborateurs. Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPNE sont :

- Les fluctuations économiques et démographiques, les conditions d'accès au post obligatoire ainsi que la part des élèves à plein temps et des apprenti-e-s en formation en mode dual ;
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle et le projet « Formation professionnelle 2030 » ;
- Les réformes et modifications des ordonnances et plans de formation édictés par le SEFRI à la demande des organisations du monde du travail (OrTra) ;
- La poursuite des travaux liés au contrat formation – dualisation des filières professionnelles à plein temps ;
- Le dispositif de financement des formations continues par la voie de l'article 32 de l'OFPr ;
- La réponse aux demandes de formations professionnelles supérieures et continues ;
- Les partenariats avec les associations professionnelles pour les cours interentreprises (CIE) ;
- L'évolution de la situation géopolitique, notamment l'intégration de jeunes migrant-e-s.

Objectifs stratégiques

- Assurer l'organisation et la réalisation de prestations de mesures préparatoires, de formations professionnelles initiales, supérieures et continues ainsi que des passerelles HES ;
- Développer la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel selon les axes définis dans le programme neuchâtelois éducation numérique ;
- Accompagner l'utilisation de l'IA et gérer ses impacts en définissant un cadre adéquat pour l'enseignement et en veillant aux aspects éthiques, légaux et sociétaux que cela implique ;
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usagers et usagères, du personnel et des partenaires ;
- Promouvoir auprès des personnes en formation le développement de leur culture générale, la maîtrise des langues étrangères et les principes de développement durable ;
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région ;
- Dans le cadre de la stratégie cantonale en matière de formation continue, développer l'acquisition de titres de formation professionnelle initiale pour les adultes sans qualification.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	53'221'384	52'323'042	53'568'708	+1'245'666	+2.4%	52'132'639	52'563'273	52'968'233
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	8'615'409	8'851'000	7'896'600	-954'400	-10.8%	7'896'600	7'896'600	7'896'600
43 Revenus divers	520'891	903'000	823'000	-80'000	-8.9%	523'000	523'000	523'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	10'372	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	22'535'942	23'537'900	24'044'500	+506'600	+2.2%	23'186'500	23'358'500	23'530'500
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	21'538'770	19'031'141	20'804'607	+1'773'466	+9.3%	20'526'538	20'785'173	21'018'133
Charges d'exploitation	121'613'801	119'598'272	123'719'278	+4'121'006	+3.4%	125'638'003	126'483'997	127'369'361
30 Charges de personnel	90'014'768	87'827'800	90'937'165	+3'109'365	+3.5%	92'516'016	93'200'144	93'882'127
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	12'468'547	12'198'647	12'678'000	+479'353	+3.9%	13'218'000	13'235'000	13'218'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'578'985	2'184'374	1'281'706	-902'668	-41.3%	1'081'080	1'225'448	1'480'634
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'308	35'308	35'308	+0	0.0%	35'308	35'306	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	17'516'193	17'352'143	18'787'099	+1'434'956	+8.3%	18'787'599	18'788'099	18'788'599
Résultat d'exploitation	-68'392'417	-67'275'231	-70'150'571	-2'875'340	-4.3%	-73'505'365	-73'920'724	-74'401'127
44 Revenus financiers	342'791	320'000	319'000	-1'000	-0.3%	319'000	319'000	319'000
34 Charges financières	2'809	0	2'000	+2'000	--	2'000	2'000	2'000
Résultat de financement	339'982	320'000	317'000	-3'000	-0.9%	317'000	317'000	317'000
Résultat opérationnel	-68'052'435	-66'955'231	-69'833'571	-2'878'340	-4.3%	-73'188'365	-73'603'724	-74'084'127
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-68'052'435	-66'955'231	-69'833'571	-2'878'340	-4.3%	-73'188'365	-73'603'724	-74'084'127

Commentaires

Groupe 42

- Adaptation en fonction de l'évolution attendue des recettes de cours.

Groupe 46

- Estimation des recettes en fonction de l'évolution attendue de la subvention de la Confédération ;
- Adaptation des contributions des autres cantons pour leurs ressortissant-e-s suivant des cours au CPNE.

Groupe 49

- Augmentation des revenus liés aux cours interentreprise ;
- Évolution attendue des contributions du FAPP pour la participation à la formation à la pratique professionnelle initiale ;
- Le CPNE centralise les coûts liés à l'éducation numérique et refacture la partie à la charge des lycées.

Groupe 30

- Évolution des charges du personnel enseignant alignée sur l'évolution du nombre d'élèves.

Groupe 31

- Évolution liée aux moyens d'enseignement (formations initiales et cours interentreprises) et au coût des licences informatiques.

Groupe 33

- Les charges d'amortissement évoluent en fonction de la planification des projets gérés par crédits d'engagement.

Groupe 39

- L'augmentation est principalement due aux loyers facturés par le SBAT et compensée partiellement par une diminution des coûts du SIEN.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

ECG (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	288	0	0
Coûts salariaux et de structure	122'718	116'400	125'370
Coûts des services centraux	1'987	2'186	2'205
Revenus	36'525	71'000	56'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	88'469	47'586	71'575

Commentaires

Il s'agit d'une prestation transversale fournie dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (ECG) dans toutes les formations initiales. Les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les pôles. Seuls les coûts non imputables directement (certification professionnelle des adultes selon l'art. 32, activités culturelles globales) ressortent au niveau du groupe de prestations ECG.

EPS (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	79'503	69'000	77'000
Coûts salariaux et de structure	0	11'000	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	67'630	57'000	61'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'873	23'000	16'000

Commentaires

Il s'agit d'une prestation transversale fournie dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS). Les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les pôles. Seuls les coûts non imputables directement (camps sportifs notamment) ressortent au niveau du groupe de prestations EPS.

P-TI (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'576'852	1'455'000	1'596'000
Coûts salariaux et de structure	32'952'194	31'618'591	32'045'207
Coûts des services centraux	7'471'758	7'462'477	8'046'012
Revenus	17'438'719	16'496'012	17'545'428
Coûts (+) / revenus (-) nets	24'562'086	24'040'056	24'141'792

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Technologies et Industrie du CPNE (CPNE-TI) tant au titre de la formation professionnelle initiale et maturité professionnelle que supérieure, passerelle HES et de la formation continue. Ce pôle dispense aussi des cours interentreprises pour certaines de ses professions.

L'évolution des effectifs et des facturations internes des services centraux entraînent une augmentation des charges. L'évolution attendue de la bonification du fonds d'encouragement à la formation professionnelle en mode dual (FAPP) explique principalement l'augmentation des revenus.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-AS (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	269'655	387'000	343'000
Coûts salariaux et de structure	5'061'647	4'713'440	4'931'002
Coûts des services centraux	727'572	717'339	781'016
Revenus	2'324'795	2'427'200	2'448'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'734'078	3'390'579	3'606'718

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Artisanat et Services du CPNE (CPNE-AS) tant au titre de la formation professionnelle initiale et supérieure que de la formation continue. Le pôle AS dispense, pour certaines de ses professions, aussi des cours interentreprises.

P-CG (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	690'537	658'000	738'000
Coûts salariaux et de structure	14'463'589	14'134'479	14'134'642
Coûts des services centraux	1'989'689	1'962'230	2'131'153
Revenus	7'454'253	5'741'400	5'804'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'689'563	11'013'310	11'199'795

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Commerce et Gestion du CPNE (CPNE-CG) tant au titre de la formation professionnelle initiale et maturité professionnelle, supérieure que de la formation continue.

L'évolution attendue de la bonification du fonds d'encouragement à la formation professionnelle en mode dual (FAPP) explique principalement l'augmentation des revenus.

P-PT (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	99'831	77'000	91'000
Coûts salariaux et de structure	7'658'875	6'915'075	7'728'356
Coûts des services centraux	731'990	731'875	793'921
Revenus	1'099'563	1'137'000	885'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'391'132	6'586'949	7'727'776

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Préapprentissage et Transition du CPNE (CPNE-PT).

Les coûts salariaux et de structure ont été adaptés à la tendance haussière du nombre de classes constaté en 2025 et 2026. La diminution des revenus fait suite à la réduction du financement des élèves sous statut permis S.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-2S (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	376'818	332'000	435'000
Coûts salariaux et de structure	12'627'812	12'623'552	13'428'955
Coûts des services centraux	1'301'599	1'282'705	1'386'559
Revenus	5'249'852	6'675'600	7'038'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'056'377	7'562'657	8'211'713

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Santé et Social du CPNE (CPNE-2S) tant au titre de la formation professionnelle initiale et maturité professionnelle, supérieure que de la formation continue.

L'ouverture de la filière MSP (maîtres-tresses socioprofessionnel-le-s ES) continue à déployer ses effets sur la masse salariale. De plus, il a été tenu compte d'une augmentation des effectifs ASSC (suite aux rapports 24.012 et 25.027 en lien avec la mise en œuvre sur l'initiative sur les soins infirmiers). Ces éléments entraînent une adaptation de la masse salariale. Au niveau des revenus, l'augmentation s'explique d'une part par l'évolution attendue de la bonification du FAPP.

P-BC (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'245'287	1'340'000	1'326'000
Coûts salariaux et de structure	11'350'236	10'789'837	11'391'718
Coûts des services centraux	2'955'952	2'901'306	3'179'858
Revenus	8'116'951	7'425'180	7'726'280
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'434'524	7'605'963	8'171'295

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Bâtiment et Construction du CPNE (CPNE-BC) tant au titre de la formation professionnelle initiale et supérieure en emploi que de la formation continue. Le pôle BC donne pour certaines de ses professions des cours interentreprises.

La variation principale provient des revenus où le remplacement des formations ES par des formations menant au brevet fédéral, ou au diplôme fédéral, a entraîné une hausse des revenus entre 2026 et 2027.

P-AA (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	456'612	410'000	500'000
Coûts salariaux et de structure	7'513'950	7'144'727	7'340'547
Coûts des services centraux	1'669'055	1'655'861	1'810'366
Revenus	6'213'926	4'881'650	5'249'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'425'692	4'328'938	4'401'513

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École d'arts appliqués du CPNE (CPNE-AA) tant au titre de la formation professionnelle initiale et maturité professionnelle, supérieure que de la formation continue. Le pôle AA donne pour certaines de ses professions des cours interentreprises.

L'évolution attendue de la bonification du FAPP au titre de la formation pratique explique principalement l'augmentation des revenus.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-TN (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	330'321	341'000	305'500
Coûts salariaux et de structure	2'081'484	1'833'216	1'960'411
Coûts des services centraux	516'611	505'915	550'521
Revenus	969'488	802'000	911'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'958'928	1'878'131	1'905'432

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Terre et Nature du CPNE (CPNE-TN) au titre de la formation professionnelle initiale.

ESD (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	420'819	467'000	461'000
Coûts salariaux et de structure	1'790'243	1'728'004	1'734'164
Coûts des services centraux	36'389	38'749	37'488
Revenus	1'774'370	1'791'000	1'888'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	473'081	442'754	344'653

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Supérieure de Droguerie (ESD) au sein du CPNE tant au titre de la formation professionnelle initiale que supérieure. En ce qui concerne la filière ES, l'ESD est l'unique centre de compétence en Suisse.

La filière ES étant autofinancée (garantie de déficit de l'Association Suisse des Droguistes), l'excédent de charges résiduel ne concerne que la filière CFC ainsi que les charges indirectes de structure non allouées à la filière ES.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - CPNE	35'308	35'308	35'308	35'308	35'306	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	35'308	35'308	35'308	35'308	35'306	0

Commentaires

Néant.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-9'978	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-9'978	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Equipements didactiques 2024-27 PAA	En cours	30'000	30'000	0	30'000	0	0	0
Equipements didactiques PBC 2023-2026	En cours	43'000	0	0	0	0	0	0
Equipements didactiques PTI 2026	En cours	550'000	0	0	0	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	1'037'000	747'800	0	747'800	0	0	0
SIS2 2025-27 - Réseau, WIFI et VDI	En cours	120'000	350'000	0	350'000	0	0	0
**SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	En cours	75'000	0	0	0	0	0	0
CPNE AÀ - Appareils didactiques 2028-30	À solliciter	0	0	0	0	30'000	30'000	30'000
CPNE AS - Appareils didactiques 2026-27	À solliciter	40'000	20'000	0	20'000	0	0	0
CPNE AS - Appareils didactiques 2028-30	À solliciter	0	0	0	0	30'000	30'000	30'000
CPNE BC - Appareils didactiques 2027-29	À solliciter	0	78'000	0	78'000	150'000	125'000	0
CPNE BC - Appareils didactiques 2030-32	À solliciter	0	0	0	0	0	0	128'000
CPNE TI - Appareils didactiques 2027	À solliciter	0	697'000	0	697'000	0	0	0
CPNE TI - Appareils didactiques 2028	À solliciter	0	0	0	0	675'000	0	0
CPNE TI - Appareils didactiques 2029	À solliciter	0	0	0	0	0	682'000	0
CPNE TI - Appareils didactiques 2030	À solliciter	0	0	0	0	0	0	675'000
Réaménagement salles site S CPNE	À solliciter	0	300'000	0	300'000	400'000	300'000	400'000
SIS2 2028 - Infrastructure IT	À solliciter	0	0	0	0	400'000	0	0
SIS2 2029 - Infrastructure IT	À solliciter	0	0	0	0	0	600'000	0
SIS2 - Infrastructures IT 2030	À solliciter	0	0	0	0	0	0	500'000
Système accès par badges - site M CPNE	À solliciter	200'000	80'000	0	80'000	0	0	0
Total		2'095'000	2'302'800	0	2'302'800	1'685'000	1'767'000	1'763'000

Commentaires

Le déploiement de la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel demande de développer des connaissances au niveau du numérique. Cela implique d'importantes dépenses pour le CPNE et les lycées (« Programme éducation numérique » 19.032) pour un montant total de plus de CHF 7.8 millions en investissement et près de CHF 1.5 million en fonctionnement répartis sur l'ensemble des entités du secondaire 2. La planification de ce projet est constamment actualisée en fonction des contraintes rencontrées et ce crédit sera bouclé en 2027.

Les différentes enveloppes « Équipement/appareils didactiques » permettent aux pôles et services du CPNE de regrouper l'acquisition des biens d'équipement d'une valeur unitaire de plus de CHF 10'000. L'évolution budgétaire tient compte des besoins identifiés dans les pôles et services.

2.8.8. Service financier (SFIN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- Un appui aux départements et services en lien avec les évolutions des méthodes et des outils de gestion ;
- Une gestion de la dette et de la trésorerie active afin de permettre un financement au moindre coût, dans un marché qui présente souvent d'importantes fluctuations ;
- Un soutien à l'intégralité des services de l'administration, ainsi qu'aux communes neuchâteloises, dans les tâches techniques relatives aux flux comptables, aux principes de gestion et de gestion financière, tant en relation avec SIGE (SAP et interfaces) qu'avec les flux de données qui intègrent le rapport de gestion ainsi que le référentiel comptable MCH2, la LFinEC et le RLFinEC ;
- Assurer la continuité du traitement du budget et du bouclage des comptes conformément à la législation et aux normes en vigueur.

Objectifs stratégiques

- Pérenniser durablement l'équilibre financier ;
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers ;
- Gestion du projet SIGE (SAP avec les interfaces des données financières et de gestion) et optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux. Assurer la qualité des données des systèmes et les contrôles y relatifs ;
- Appui pour toutes les questions financières de l'administration, des communes neuchâteloises et certains établissements autonomes de droit public ;
- Développer le contrôle de gestion et la standardisation des documents de suivi et de contrôle, en fournissant périodiquement des rapports au CE sur l'évolution du compte de fonctionnement, la trésorerie, et la planification des investissements ;
- Réviser la comptabilité analytique et la publication des informations financières de l'État ;
- Suivre les affaires fédérales (RPT, BNS, programme d'économie, répartition des tâches, etc) ;
- Élargir et/ou consolider les dossiers assurances, les dossiers du recouvrement et la gestion des liquidités. Implémenter un système de cash pooling avec les services, les entités publiques et paraétatiques concernés et redéfinir la gestion de la trésorerie avec les communes ;
- Participer à l'intégration des systèmes informatiques périphériques
- Piloter le système de contrôle interne (SCI) au travers de l'administration ;
- Déploiement de la politique relative à la lutte contre le surendettement ;
- Intégrer les flux financiers en lien avec les engagements et les contrats dans les systèmes de gestion, et analyser la pertinence des partenariats avec les services métiers. Proposer au Conseil d'État des solutions de mutualisation et d'économies ;
- Optimiser et mutualiser les activités financières et de gestion entre l'administration et les communes neuchâteloises.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	398'567'620	322'315'930	296'530'088	-25'785'842	-8.0%	261'284'864	256'472'227	251'169'591
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	49'422'697	26'620'000	26'420'000	-200'000	-0.8%	26'220'000	26'020'000	25'820'000
42 Taxes	7'343'747	10'149'000	8'981'200	-1'167'800	-11.5%	8'981'200	9'481'200	9'481'200
43 Revenus divers	1'194'019	290'000	265'000	-25'000	-8.6%	265'000	265'000	265'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	339'956'986	284'600'729	260'816'888	-23'783'841	-8.4%	225'771'664	220'659'027	215'556'391
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	650'171	656'201	47'000	-609'201	-92.8%	47'000	47'000	47'000
Charges d'exploitation	72'778'297	23'701'400	15'725'338	-7'976'062	-33.7%	15'842'076	15'668'542	15'513'506
30 Charges de personnel	8'952'857	-11'243'112	-10'400'132	+842'980	+7.5%	-10'397'931	-10'414'026	-10'415'595
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'279'612	8'775'059	-109'960	-8'885'019	-101.3%	-98'860	-91'460	-110'360
33 Amortissements du patrimoine administratif	30'271	90'271	146'145	+55'874	+61.9%	384'149	353'875	353'874
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	53'457'682	25'319'728	25'209'751	-109'977	-0.4%	25'075'185	24'940'619	24'806'053
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'057'874	759'454	879'534	+120'080	+15.8%	879'534	879'534	879'534
Résultat d'exploitation	325'789'322	298'614'530	280'804'750	-17'809'780	-6.0%	245'442'788	240'803'685	235'656'085
44 Revenus financiers	40'244'591	39'815'000	37'410'000	-2'405'000	-6.0%	39'410'000	39'410'000	39'410'000
34 Charges financières	16'565'253	22'980'000	19'930'000	-3'050'000	-13.3%	23'630'000	24'630'000	22'630'000
Résultat de financement	23'679'338	16'835'000	17'480'000	+645'000	+3.8%	15'780'000	14'780'000	16'780'000
Résultat opérationnel	349'468'661	315'449'530	298'284'750	-17'164'780	-5.4%	261'222'788	255'583'685	252'436'085
48 Revenus extraordinaires	34'403'947	97'543'623	67'196'767	-30'346'856	-31.1%	16'389'242	24'695'291	31'013'846
38 Charges extraordinaires	54'150'669	0	11'358'583	+11'358'583	--	1'181'013	0	0
Résultat extraordinaire	-19'746'721	97'543'623	55'838'184	-41'705'439	-42.8%	15'208'229	24'695'291	31'013'846
Résultat total	329'721'939	412'993'153	354'122'934	-58'870'219	-14.3%	276'431'017	280'278'976	283'449'931

Commentaires

Le résultat d'exploitation 2027 du service financier affiche une détérioration de CHF 17,8 millions par rapport au budget 2026. Ceci s'explique essentiellement par une forte diminution des revenus liés à la RPT (CHF - 24 millions). L'écart statistique sur frais divers budgété à CHF - 9 millions atténue la péjoration du résultat.

La détérioration du groupe de natures 42 (CHF - 1,2 million) s'explique essentiellement par la facturation des frais de poursuites aux débiteurs ayant un dossier au recouvrement (CHF - 1,4 million). Le montant budgété en 2027 est calqué sur le réel 2025. En 2024, le service financier s'est réorganisé. Plusieurs engagements ont été effectués. Les collaborateurs et collaboratrices continuent à être formé-e-s et les procédures de recouvrement sont parfois longues.

Quant aux revenus de transfert, conformément aux informations reçues de la Confédération, les subventions liées à la RPT ont été budgétées à hauteur de CHF - 246,7 millions (diminution de CHF 24 millions par rapport au budget 2026).

Les charges de personnel augmentent de CHF 0,8 million par rapport au budget 2026 en raison de l'écart statistique du groupe de natures 30 qui passe de CHF 20,8 millions en 2026 à CHF 20 millions en 2027.

Le groupe 31 enregistre une baisse de CHF 8,9 millions par rapport au budget 2026. Cela provient de l'écart statistique liés aux frais divers. Au budget 2027, l'intégralité de l'écart statistique est prévue au SFIN pour CHF - 9 millions alors qu'au budget 2026 uniquement la part du SFIN est budgétée (CHF - 0,1 million). L'écart statistique en 2026 se montait également à CHF - 9 millions pour l'ensemble des services de l'État.

Le résultat financier s'est amélioré de CHF 0,6 million par rapport au budget 2026. Les intérêts sur la dette ont été diminués de CHF 3 millions. Quant aux revenus financiers, ils diminuent de CHF 2,4 millions.

Le résultat extraordinaire se compose d'un prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif de CHF - 16,1 millions, un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle à hauteur de CHF - 33 millions. Il comprend également un prélèvement de CHF - 15,7 millions à la réserve en faveur du développement durable (CHF - 13 millions en fonctionnement et CHF - 2,7 millions en investissement). Un prélèvement de CHF - 5 millions est nécessaire pour neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats. Ce montant comprend la dissolution de la réserve prévue au 31 décembre 2027. Une attribution de CHF 11,3 millions est prévue à la réserve de lissage.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Planification, analyse et risques (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	757'833	936'000	909'300
Coûts salariaux et de structure	1'057'981	1'169'599	1'348'356
Coûts des services centraux	282'681	91'866	132'743
Revenus	603'998	388'000	363'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'494'497	1'809'465	2'027'399

Commentaires

Le groupe de prestations planification, analyse et risques correspond aux prestations en lien avec la gestion du budget et du PFT, l'actualisation des prévisions des comptes, le système de contrôle interne, les assurances ainsi que l'analyse des dossiers soumis aux instances politiques.

Comptabilité financière et analytique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	6'742'438	6'560'000	6'550'000
Coûts salariaux et de structure	3'099'632	3'476'298	3'553'708
Coûts des services centraux	1'136'202	461'314	477'531
Revenus	3'775'961	4'555'000	3'600'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'202'312	5'942'612	6'981'239

Commentaires

Le présent groupe de prestations correspond à la gestion de la comptabilité centrale de l'État, à la comptabilité analytique, au recouvrement, à la gestion de la trésorerie et de la dette de l'État, le tout basé sur le respect des normes comptables du MCH2.

Finances communales & gestion fiduciaire (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	14'740	800	0
Coûts salariaux et de structure	481'963	578'517	466'890
Coûts des services centraux	54'337	39'768	30'275
Revenus	52'941	46'000	83'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	498'099	573'085	413'965

Commentaires

L'office des finances communales et de gestion fiduciaire œuvre comme sous-traitant contre rémunération pour la tenue des comptes d'entités publiques (interne et externe à l'administration) qui ont un volume d'activité faible ne nécessitant pas un comptable à plein temps. Il apportera également un soutien aux administrations communales.

Contentieux et désendettement (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'533'965	1'591'455	1'630'786
Coûts des services centraux	385'718	109'577	159'607
Revenus	3'375'217	5'450'000	5'200'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-1'455'535	-3'748'969	-3'409'608

Commentaires

Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, les prestations liées au recouvrement ont été intégrées au domaine comptabilité financière et analytique. Un nouvel office a vu le jour, l'office du contentieux et du désendettement.

Analyses processus financiers (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'425'322	2'006'451	2'036'766
Coûts des services centraux	149'344	46'929	69'378
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'574'666	2'053'381	2'106'143

Commentaires

Le groupe de prestations analyse processus financiers œuvre à la gestion du projet SIGE (SAP avec les interfaces des données financières et de gestion) et à l'optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Charges géo-topo	10'616'499	10'725'234	10'833'223	10'833'223	10'833'223	10'833'223
Désendettement	383'670	383'400	300'000	300'000	300'000	300'000
Impôt anticipé	-15'842'452	-12'671'000	-12'995'000	-13'345'000	-13'674'000	-14'013'000
Péréquation	12'999'645	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000
RPT	-322'768'874	-270'718'635	-246'745'360	-211'484'702	-206'177'631	-200'870'561
Total charges (+) / revenus (-) nets	-314'611'512	-259'281'001	-235'607'137	-200'696'479	-195'718'408	-190'750'338

Commentaires

Les CHF 300'000 correspondent aux contrats gérés par le SFIN dans le cadre du nouveau dispositif de désendettement. La RPT diminue, selon les chiffres fournis par la Confédération de CHF 24 millions (charges et revenus) par rapport au budget 2026.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Autres charges & recettes	68	0	0	0	0	0
Cautions	-955'702	-1'050'000	-1'000'000	-1'000'000	-1'000'000	-1'000'000
Dette	12'817'866	19'341'850	19'050'000	22'750'000	23'750'000	21'750'000
Ecart rapprochement	-733	0	0	0	0	0
Ecart petites caisses	6	0	0	0	0	0
Écart statistique BSM	0	-143'481	-9'000'000	-9'000'000	-9'000'000	-9'000'000
Écart statistique RH	0	-20'750'000	-20'000'000	-20'000'000	-20'000'000	-20'000'000
Frais bancaires	588'237	680'000	630'000	630'000	630'000	630'000
Frais de rappel	20	0	0	0	0	0

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Impôts, taxes et redevances	21'557	23'000	23'000	23'000	23'000	23'000
Lissage des recettes fiscales	39'906'848	-3'871'006	11'358'583	1'181'013	-6'507'617	-13'884'899
Participation BCN	-35'053'000	-35'000'000	-35'000'000	-37'000'000	-37'000'000	-37'000'000
Participation BNS	-49'403'110	-26'600'000	-26'400'000	-26'200'000	-26'000'000	-25'800'000
Pertes et gains de change	19'781	0	0	0	0	0
Prévoyance CE	1'385'116	2'130'528	2'080'248	2'080'248	2'080'248	2'080'248
Réévaluation participations PA/PF	28'091'812	0	0	0	0	0
Régales des sels	-19'587	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000
Réserve conjoncturelle	2'706'836	-59'930'300	-33'000'000	0	0	0
Réserve de réévaluation	-24'409'720	-25'573'398	-16'147'188	-16'389'242	-18'187'674	-17'128'947
Réserve développement durable	2'340'123	-7'500'000	-13'000'000	0	0	0
Réserve du programme d'impulsion	-797'365	-668'919	-5'049'579	0	0	0
Revenus nets s/placement financiers	-1'673'066	-1'410'000	-1'160'000	-1'160'000	-1'160'000	-1'160'000
Successions dévolues à l'État	2'844	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-24'431'170	-160'341'726	-126'634'936	-84'104'981	-92'392'043	-100'510'598

Commentaires

Les autres charges et revenus nets non incorporables aux prestations présentent une détérioration de CHF 33,7 millions par rapport au budget 2026. Cet écart résulte essentiellement de l'écart statistique lié aux groupes de natures 31 intégralement budgété au SFIN pour CHF - 9 millions, au prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle de CHF - 33 millions (CHF - 59,9 millions en 2026) et à l'attribution à la réserve de lissage des recettes fiscales de CHF 11,3 millions (en 2026, un prélèvement de CHF - 3,9 millions était budgété). La réserve de programme d'impulsion et de transformation affiche, quant à elle, un prélèvement de CHF - 5 millions comprenant la dissolution de la réserve à fin 2027. Un prélèvement à la réserve de développement durable est également budgété à hauteur de CHF -13 millions pour le fonctionnement (CHF - 2,7 millions pour les investissements).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Caisses automatiques - La CdF	En cours	100'000	100'000	0	100'000	0	0	0
Collectivités et fondations PA	En cours	-322'543	0	0	0	0	0	0
Collectivités et fondations PF	En cours	0	0	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543
Dispositif de désendettement	En cours	210'000	210'000	0	210'000	210'000	0	0
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	En cours	-15'000	0	-15'000	-15'000	-10'000	-10'000	0
Interface DEBIT	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
Mise à niveau des manquements SIGE	En cours	0	240'000	0	240'000	0	0	0
Prêts office du logement	En cours	-329'840	0	-329'840	-329'840	-329'840	-329'840	-329'840
Régions de montagne	En cours	-22'500	0	-22'500	-22'500	-7'500	-7'500	-7'500
Interface ORACE - SAP	À solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Mise à niveau des manquements DEBIT	À solliciter	0	370'000	0	370'000	0	0	0
Nouvel outil budgétaire ETNE	À solliciter	0	480'000	0	480'000	0	0	0
Réserve développement durable invest	À solliciter	-2'500'000	0	-2'700'000	-2'700'000	0	0	0
Total		-2'579'883	1'500'000	-3'389'883	-1'889'883	-459'883	-669'883	-659'883

Commentaires

Les positions « collectivités et fondation PÀ », « fonds d'aide aux communes en situations difficiles », « prêts office du logement » ainsi que « régions de montagnes » sont des prêts dont la gestion s'opérait directement via des comptes de bilan avant le passage au MCH2. Dès 2018, avec l'introduction du MCH2, les dépenses et les recettes en lien avec ces prêts doivent figurer dans le compte des investissements. Par conséquent, ces éléments sont présentés pour information dans le tableau ci-dessus mais ne sont formellement pas portés par des crédits d'engagements. Bien que la nature de ces différents prêts n'ait aucun lien avec les activités du SFIN, ce dernier est responsable de leur gestion opérationnelle. Un prélèvement de CHF - 2,7 millions est prévu à la réserve de développement durable destiné aux investissements. Cinq crédits d'engagement sont ouverts pour des projets spécifiques. CHF 100'000 concernent l'acquisition de caisses automatiques aux Docks à La Chaux-de-Fonds, CHF 480'000 pour le nouvel outil budgétaire, CHF 370'000 sont réservés pour les manquements DEBIT et CHF 240'000 pour les manquements SIGE et CHF 100'000 sont prévus pour implémenter une interface entre ORACE et SAP. Le décret portant sur la lutte contre le désendettement a été prolongé pour une durée de quatre ans (CHF 210'000 annuels, pendant 4 ans).

2.8.9. Service des contributions (SCCO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans le cadre du traitement du budget 2026 (rapport 25.039), le Conseil d'État a sollicité une prolongation des mesures prise pour 2024 et 2025 pour 2026 dans l'attente du traitement du rapport 25.033 « Pouvoir d'achat ».

Dans la mesure où les travaux sur ce rapport ne sont pas terminés, il a proposé une prolongation des mesures transitoires pour 2027 dans un rapport ad hoc, intégrée dans le présent budget. À défaut, les contribuables verraient leur charge fiscale augmenter et revenir aux normes de 2023. Le Conseil d'État considère, en période où le pouvoir d'achat est mis à mal, que ce retour en arrière enverrait un signal négatif tant pour les contribuables que pour l'attractivité du canton.

Le programme informatique INOV comprenant le portefeuille de projet « Impôt 4.0 », la gestion des anciens logiciels (Taskforce), ainsi que la maintenance des nouveaux logiciels (MCO), se poursuit. Des contacts ont été pris et des rencontres organisées avec différents cantons qui utilisent une solution intégrée.

L'incertitude de l'environnement pourrait impacter les revenus des entreprises. Toutefois, certains signes montrent une légère reprise d'activité. Il convient tout de même rester prudents, vu la volatilité et l'envergure des sites conjoncturels.

Les recettes fiscales semblent rester à un certain niveau. Le chômage semble se résorber gentiment et les indicateurs conjoncturels sont légèrement positifs.

Objectifs stratégiques

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations ;
- Assurer l'encaissement de tous les impôts ;
- Consolider l'ancrage fiscal des plus grands acteurs et actrices du canton ;
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions sur la fiscalité et lui rendre compte de l'évolution internationale et intercantonale dans ce domaine ;
- Renforcement des compétences en matière financière, comptable et informatique, pour permettre de répondre aux nombreuses sollicitations du monde économique, politique et social.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'328'890'143	1'244'814'000	1'325'414'000	+80'600'000	+6.5%	1'304'414'000	1'304'414'000	1'304'414'000
40 Revenus fiscaux	1'187'325'046	1'117'950'000	1'183'550'000	+65'600'000	+5.9%	1'167'550'000	1'167'550'000	1'167'550'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'894'020	5'844'000	5'844'000	+0	0.0%	5'844'000	5'844'000	5'844'000
43 Revenus divers	2'633	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	134'668'445	121'000'000	136'000'000	+15'000'000	+12.4%	131'000'000	131'000'000	131'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	41'917'973	37'627'096	39'261'701	+1'634'604	+4.3%	41'267'013	41'262'608	41'275'772
30 Charges de personnel	17'184'411	18'522'638	18'694'295	+171'657	+0.9%	18'699'607	18'695'202	18'708'366
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	19'853'174	14'462'794	16'251'000	+1'788'206	+12.4%	18'251'000	18'251'000	18'251'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	178'483	250'000	250'000	+0	0.0%	250'000	250'000	250'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	4'701'904	4'391'664	4'066'406	-325'259	-7.4%	4'066'406	4'066'406	4'066'406
Résultat d'exploitation	1'286'972'170	1'207'186'904	1'286'152'299	+78'965'396	+6.5%	1'263'146'987	1'263'151'392	1'263'138'228
44 Revenus financiers	9'936'196	9'500'000	9'500'000	+0	0.0%	9'500'000	9'500'000	9'500'000
34 Charges financières	372'569	140'000	140'000	+0	0.0%	140'000	140'000	140'000
Résultat de financement	9'563'628	9'360'000	9'360'000	+0	0.0%	9'360'000	9'360'000	9'360'000
Résultat opérationnel	1'296'535'798	1'216'546'904	1'295'512'299	+78'965'396	+6.5%	1'272'506'987	1'272'511'392	1'272'498'228
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'296'535'798	1'216'546'904	1'295'512'299	+78'965'396	+6.5%	1'272'506'987	1'272'511'392	1'272'498'228

Commentaires

Pour l'instant, l'instabilité de l'environnement mondial a un faible impact sur la conjoncture. Au contraire, l'activité 2026 semble démontrer une légère progression. Toutefois, il y a très peu de visibilité et il devient difficile de faire des projections.

Le revenu des entreprises ainsi que l'évolution de l'emploi devraient permettre d'avoir des recettes en légère hausse. Cependant, il convient de rester prudents.

L'augmentation des charges de personnel (rubrique 30) tient compte de l'adaptation des salaires à l'inflation.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'554'444	3'381'149	3'737'731
Coûts des services centraux	989'059	836'536	832'542
Revenus	115'889	140'000	140'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'427'614	4'077'685	4'430'272

Commentaires

Le coût de cette prestation est engendré en grande partie par l'équipe du call-center. Ceci est encore complété par les collaborateurs et collaboratrices du service qui répondent aux sollicitations des contribuables. La facturation des renseignements fournis ne couvre pas les services rendus. Toute amélioration de cette prestation engendrerait des coûts supplémentaires.

Formation externe (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	142'147	137'589	164'038
Coûts des services centraux	41'837	34'040	36'538
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	183'984	171'629	200'576

Commentaires

Le coût de la formation des collaborateurs et collaboratrices est peu élevé et fluctue en fonction des formations externes suivies par le personnel du service.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'389'598	1'386'500	1'386'500
Coûts salariaux et de structure	13'218'770	14'121'742	14'242'043
Coûts des services centraux	3'668'470	3'493'884	3'172'271
Revenus	6'781'023	5'724'000	5'724'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'495'816	13'278'126	13'076'814

Commentaires

Cette prestation regroupe l'ensemble des coûts de taxation et de perception des différents impôts. Les revenus comprennent la facturation de la gestion du bordereau unique aux communes et divers émoluments.

Prestations diverses (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	1'123	1'172
Coûts des services centraux	0	278	261
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	1'401	1'433

Commentaires

Cette prestation enregistre les éléments de certains mandats, dont les recettes se retrouvent dans la gestion du dossier fiscal.

Prestations politiques (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'002	108'829	111'312
Coûts des services centraux	781	26'926	24'794
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'783	135'755	136'105

Commentaires

Coûts engendrés par les questions formulées par le Grand Conseil. Les analyses sur les réformes fiscales sont ventilées sur les autres prestations.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Impôt fédéral direct	-134'668'005	-121'000'000	-136'000'000	-131'000'000	-131'000'000	-131'000'000
Projets intercantonaux	178'483	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-134'489'522	-120'750'000	-135'750'000	-130'750'000	-130'750'000	-130'750'000

Commentaires

Les projets intercantonaux regroupent les coûts supportés par le canton pour les développements et le maintien des plateformes informatiques intercantionales.

Les recettes fiscales reflètent l'évolution de la conjoncture.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-180	0	0	0	0	0
ID, à la source	-26'899'810	-25'000'000	-26'500'000	-26'000'000	-26'000'000	-26'000'000
ID, pers. morales	-245'006'035	-217'000'000	-245'000'000	-245'000'000	-245'000'000	-245'000'000
ID, pers. Physiques	-776'348'273	-751'000'000	-779'300'000	-770'300'000	-770'300'000	-770'300'000
ID, trav. frontaliers	-16'311'776	-16'000'000	-16'000'000	-15'500'000	-15'500'000	-15'500'000
Impôt foncier	-32'325'022	-29'500'000	-32'000'000	-31'000'000	-31'000'000	-31'000'000
Impôts irrécouvrables	18'391'692	13'080'000	14'780'000	16'780'000	16'780'000	16'780'000
Impôts successions	-20'005'131	-18'750'000	-19'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000
Imp. s/gains immob.	-33'905'903	-29'500'000	-31'000'000	-30'000'000	-30'000'000	-30'000'000
Intérêts payés par contrib.	-9'936'196	-9'500'000	-9'500'000	-9'500'000	-9'500'000	-9'500'000
Intérêts versés aux contrib.	371'195	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Lods	-36'522'957	-31'200'000	-34'000'000	-31'000'000	-31'000'000	-31'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'178'498'397	-1'114'230'000	-1'178'130'000	-1'160'130'000	-1'160'130'000	-1'160'130'000

Commentaires

Les recettes fiscales en général sont en augmentation.

La volatilité de l'évolution de l'environnement mondial laisse planer une incertitude qui ne favorise pas les projections financières.

2.8.10. Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel

Évolution de l'environnement et des tâches

Institués respectivement en 1999 et 2020, le Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP) et le Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (FFD) ont fusionné pour devenir le Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP) dès le 1^{er} janvier 2025. Cette fusion permet une gestion plus efficiente des subventions accordées aux partenaires de la formation professionnelle. La LFAPP poursuit l'objectif du « contrat-formation » adopté en 2019, à savoir le développement de l'apprentissage en mode dual et la promotion du perfectionnement professionnel.

Le FAPP propose une dizaine de subventions visant à soutenir l'apprentissage et le perfectionnement professionnel dans le canton. Ces subventions sont destinées aux entreprises formatrices neuchâtelaises, aux associations professionnelles, aux centres d'apprentissage et aux salarié-e-s du canton. Les subventions principales sont la prime « contrat-formation », la participation aux frais des cours interentreprises et le soutien au fonctionnement des centres d'apprentissage. De plus, le fonds participe au financement de la formation à la pratique professionnelle initiale dispensée par l'établissement scolaire public de la formation professionnelle du canton. Les prestations actuelles du FAPP ont été mises en place dans le but d'augmenter le taux de dualisation et d'atteindre l'objectif de 85%.

Le FAPP est alimenté par une contribution calculée sur la masse salariale soumise à l'AVS des employeurs du canton de Neuchâtel. Le taux de contribution s'élève à 0.507% de la masse salariale. Les cotisations sont prélevées par les caisses de compensation pour allocations familiales, qui les reversent au FAPP, après déduction de leur rémunération pour le travail de perception.

Objectifs stratégiques

- Inciter les entreprises à engager et former davantage d'apprenti-e-s et augmenter le taux de dualisation ;
- Poursuivre l'effort de communication pour valoriser et promouvoir l'apprentissage en mode dual auprès du grand public
- Assurer la qualité des prestations, des processus et du contrôle budgétaire des différentes prestations offertes dans le cadre du fonds fusionné.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	43'046'079	40'053'000	42'375'060	+2'322'060	+5.8%	42'588'000	43'095'000	44'109'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	670'000	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	42'376'079	40'053'000	42'375'060	+2'322'060	+5.8%	42'588'000	43'095'000	44'109'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	43'047'573	40'053'000	42'375'060	+2'322'061	+5.8%	42'588'000	43'095'000	44'109'000
30 Charges de personnel	354'517	410'423	420'988	+10'565	+2.6%	429'534	438'428	443'761
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	451'860	342'700	361'000	+18'300	+5.3%	362'000	365'000	372'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	24'366'956	24'856'612	25'366'816	+510'204	+2.1%	25'777'279	26'190'529	26'895'436
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	17'874'240	14'443'264	16'226'256	+1'782'992	+12.3%	16'019'187	16'101'043	16'397'803
Résultat d'exploitation	-1'494	0	0	-1	-580.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	1'577	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	83	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	1'494	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	-1	-580.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	-1	-580.0%	0	0	0

Commentaires

Groupe 46

Il s'agit du montant des contributions prélevées sur la masse salariale des employeurs du canton par les caisses de compensation pour allocations familiales. Dès 2025, le taux de contribution est fixé à 0.507% de la masse salariale cantonale. Les recettes supplémentaires proviennent d'un ajustement de l'estimation de la masse salariale.

Groupe 30

Ce montant est composé de la masse salariale du personnel nécessaire à la gestion du fonds et au développement des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés.

Groupe 31

Ce groupe comprend les frais de perception des caisses de compensation pour allocations familiales pour leur travail de prélèvement des contributions du fonds, les charges de structure du fonds ainsi qu'une partie des actions pour la promotion de la formation professionnelle initiale en mode dual.

Groupe 36

Il s'agit des prestations versées aux bénéficiaires tiers du fonds. Ce montant varie en fonction du nombre d'apprenti-e-s et des demandes adressées au fonds.

Groupe 39

Ce montant comprend les prestations versées à l'État en tant qu'institution formatrice pour les primes « contrat-formation » ou encore les subventions CIE pour les cours dispensés par le CPNE. Ce montant tient compte également de la participation du FAPP au financement de la pratique professionnelle dispensée par l'établissement scolaire public de la formation professionnelle du canton (CPNE).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Autres prestations de Subv. et Contr.	762'673	1'145'000	1'295'000	1'295'000	1'295'000	1'695'000
Contribution aux centres professionnels	15'307'233	11'881'304	13'443'170	13'147'642	13'145'252	13'285'352
Contribution aux entreprises formatrices	0	19'971'700	20'241'200	20'510'700	20'780'200	20'955'200
Fds d'encour. format. prof. initial dual	19'294'417	0	0	0	0	0
Financements Cours interentreprise (CIE)	5'125'488	5'071'160	5'313'301	5'536'335	5'748'900	6'005'047
Subventions aux centres d'apprentissage	1'164'267	1'201'590	1'271'252	1'277'640	1'292'850	1'323'270
Total charges (+) / revenus (-) nets	41'654'078	39'270'754	41'563'923	41'767'317	42'262'202	43'263'869

Commentaires

Autres prestations de subventions et contributions

Il s'agit de subventions versées à des associations professionnelles et paritaires, des réseaux d'entreprises, des entreprises individuelles ou encore des salarié-e-s du canton. Ces prestations englobent notamment le soutien financier apporté au réseau des entreprises formatrices neuchâteloises (REN), la participation financière aux missions de démarchage et aux actions de promotion de la formation professionnelle, le soutien financier aux associations professionnelles pour l'organisation de cours de formation continue et perfectionnement professionnel ou encore le remboursement des frais de matériel d'examens facturés aux entreprises et institutions formatrices du canton.

Contribution aux centres professionnel-le-s

Cette rubrique correspond aux contributions versées aux établissements professionnel-le-s du canton pour la participation au financement de la formation à la pratique professionnelle initiale. La variation provient de la croissance de la masse salariale cantonale, diminuée de l'augmentation des autres subventions.

Contribution aux entreprises formatrices

Il s'agit de la prime contrat-formation versée aux entreprises neuchâteloises ayant un-e ou plusieurs apprenti-e-s sous contrat d'apprentissage au 15 mai de l'année de référence. Dès l'année scolaire 2026-2027, les primes pour les métiers de la santé et du social ont fait l'objet d'adaptations pour soutenir les professions ASSC et ASA. Cette évolution est en cohérence avec la mise en œuvre de l'initiative populaire fédérale « Pour des soins infirmiers forts » dans le canton de Neuchâtel.

Financement Cours interentreprises (CIE)

Cette subvention du FAPP couvre la différence entre le coût effectif par jour / apprenti-e et le double forfait octroyé par le canton de Neuchâtel, jusqu'à concurrence du coût moyen suisse.

Subventions aux centres d'apprentissage

Il s'agit des subventions aux centres d'apprentissage. Selon la LFAPP, ces subventions ne peuvent dépasser le 3% des contributions prélevées sur la masse salariale cantonale.

2.8.11. Fonds d'aide aux communes

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer le soutien aux projets de collaboration intercommunale et les aides aux fusions de communes, ainsi que de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance ; depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. Cependant, l'aide accordée aux communes d'altitude à titre transitoire a modifié la donne durant deux exercices, soit en 2020 et 2021, jusqu'à l'avènement de l'étude relative à la compensation des charges liées à l'altitude. Elle a ensuite été prorogée pour une nouvelle période de deux ans jusqu'au traitement de l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géo-topographique). Suite à l'adoption du contre-projet à cette initiative, il a été prévu de financer par le fonds d'aide aux communes, à titre temporaire en 2024 uniquement, la redistribution aux communes de la moitié de la contribution fédérale pour la compensation des surcharges géo-topographiques. Pour faire face aux engagements à venir du fonds d'aide aux communes, et en particulier à ceux en lien avec des projets de fusions de communes, une réflexion devra être menée à l'avenir sur les moyens d'alimenter celui-ci.

Objectifs stratégiques

- Financer l'aide aux fusions de communes et à la collaboration intercommunale ;
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources ;
- Financer, si besoin, une aide d'investissement ou de fonctionnement indispensable dans une commune financièrement faible.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	2'248'000	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	2'248'000	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'248'000	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'248'000	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Rubrique 45 (Prélèvement s/fonds) : le montant de CHF 0.5 million constitue le prélèvement à la fortune du fonds afin d'équilibrer le résultat du fonds.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Subsides com. divers	2'248'000	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	2'248'000	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000

Commentaires

La diminution de CHF 2,2 millions par rapport au réel 2025 s'explique par l'absence de subside d'aide à la fusion de communes.

Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

Compte de résultats et effectif du DDTE

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire

Fonds cantonal de l'énergie

Fonds des eaux

Fonds forestier de réserve

Fonds de conservation de la forêt

Fonds agricole et viticole

Fonds des mensurations officielles

2.9. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

2.9.1. Compte de résultats et effectif du DDTE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	223'436'470	235'829'353	235'797'962	-31'391	-0,0%	243'964'281	248'030'445	244'285'969
40 Revenus fiscaux	54'316'629	54'045'000	54'545'000	+500'000	+0,9%	54'445'000	54'695'000	55'045'000
41 Patentes et concessions	17'007'390	17'674'000	16'890'000	-784'000	-4,4%	16'740'000	16'749'000	16'740'000
42 Taxes	16'873'256	17'814'500	17'854'600	+40'100	+0,2%	17'684'600	17'604'600	17'574'600
43 Revenus divers	1'913'710	1'441'295	1'648'385	+207'090	+14,4%	1'599'245	1'653'110	1'653'215
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	3'173'882	5'067'088	9'190'852	+4'123'764	+81,4%	18'498'988	17'578'988	25'264'988
46 Revenus de transfert	22'344'453	28'061'616	22'284'426	-5'777'190	-20,6%	23'552'522	31'840'141	23'617'660
47 Subventions à redistribuer	93'196'536	104'084'560	106'530'753	+2'446'193	+2,4%	104'034'980	101'156'560	97'624'560
49 Imputations internes	14'610'613	7'641'294	6'853'946	-787'348	-10,3%	7'408'946	6'753'046	6'765'946
Charges d'exploitation	249'204'867	257'810'321	248'244'574	-9'565'747	-3,7%	274'527'299	279'593'941	275'936'386
30 Charges de personnel	49'080'467	51'211'086	52'568'559	+1'357'473	+2,7%	54'170'552	54'174'965	54'183'280
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	21'083'658	21'757'704	23'289'058	+1'531'354	+7,0%	36'759'158	36'617'658	32'545'558
33 Amortissements du patrimoine administratif	12'527'870	13'180'312	13'734'222	+553'910	+4,2%	15'028'931	15'715'864	15'150'452
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	14'140'518	10'857'174	6'953'504	-3'903'670	-36,0%	6'906'604	6'875'336	6'844'068
36 Charges de transfert	35'513'180	39'625'029	29'527'931	-10'097'098	-25,5%	41'443'027	49'516'911	54'038'421
37 Subventions redistribuées	93'196'536	104'084'560	106'530'753	+2'446'193	+2,4%	104'034'980	101'156'560	97'624'560
39 Imputations internes	23'662'637	17'094'456	15'640'547	-1'453'909	-8,5%	16'184'047	15'536'647	15'550'047
Résultat d'exploitation	-25'768'397	-21'980'968	-12'446'612	+9'534'356	+43,4%	-30'563'018	-31'563'496	-31'650'417
44 Revenus financiers	2'060'951	1'827'050	2'087'050	+260'000	+14,2%	1'787'050	1'778'550	1'778'550
34 Charges financières	750'477	4'000	2'000	-2'000	-50,0%	2'000	2'000	2'000
Résultat de financement	1'310'474	1'823'050	2'085'050	+262'000	+14,4%	1'785'050	1'776'550	1'776'550
Résultat opérationnel	-24'457'922	-20'157'918	-10'361'562	+9'796'356	+48,6%	-28'777'968	-29'786'946	-29'873'867
48 Revenus extraordinaires	53'921	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	53'921	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-24'404'001	-20'157'918	-10'361'562	+9'796'356	+48,6%	-28'777'968	-29'786'946	-29'873'867

Effectif du personnel (EPT)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 EPT %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Secrétariat général (SDTE)	7.40	7.60	8.60	+1.00	+13.2%	9.30	9.30	9.30
Service de l'aménagement du territoire (SCAT)	22.90	25.50	27.50	+2.00	+7.8%	27.50	27.50	27.50
Service des ponts et chaussées (SPCH)	126.60	129.80	130.30	+0.50	+0.4%	131.30	131.30	131.30
Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)	38.50	42.10	42.10	0.00	0.0%	45.00	45.00	45.00
Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)	35.40	36.50	37.10	+0.60	+1.6%	39.15	39.30	39.30
Service de l'agriculture (SAGR)	33.20	34.30	35.00	+0.70	+2.0%	37.40	37.40	37.40
Service de la consommation et des affaires vét. (SCAV)	39.89	40.19	41.64	+1.45	+3.6%	43.44	43.44	43.44
Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)	48.20	48.70	48.70	0.00	0.0%	48.70	48.70	48.70
Total	352.09	364.69	370.94	+6.25	+1.7%	381.79	381.94	381.94

Commentaires

Le budget 2027 du département présente un résultat meilleur que le budget 2026 de l'ordre de CHF 9,8 millions. Cette amélioration s'explique avant tout par une baisse des charges d'amortissement à hauteur de CHF 10,3 millions. Les principales variations sont commentées ci-dessous :

Revenus d'exploitation et opérationnels

- Revenus fiscaux (groupe 40) : L'augmentation est due aux revenus de la taxe sur les véhicules à moteur (+CHF 550'000) et aux contributions sur plus-value (+CHF 300'000). Elle est toutefois atténuée par des revenus dégradés sur les maisons de jeux (-CHF 350'000) ;
- Patentes et concessions (groupe 41) : La baisse de ces revenus est principalement imputable aux redevances sur l'eau potable (-CHF 600'000) et s'explique par une baisse de la consommation liée à une utilisation plus rationnelle de la ressource ;

- Revenus financiers (groupe 44) : L'amélioration s'explique par une hausse du bénéfice attendu du SCAN (+CHF 250'000) ;
- Prélèvement sur les fonds et fin. spéciaux (groupe 45) : Une augmentation importante des prélèvements à la fortune des fonds est prévue. Ceux-ci concernent d'une part le fonds de l'énergie (+1,7 million) en raison du financement des subventions pour batteries domestiques et de la fin du financement du Programme Bâtiments par le plan climat 1 et d'autre part le fonds des eaux (+ 3 millions) en raison des activités liées à l'assainissement des sites pollués et de la contraction des redevances sur l'eau potable ;
- Revenus de transfert (groupe 46) : La dégradation des revenus de transfert concerne essentiellement le fonds des eaux, qui prévoyait au budget 2026 un remboursement rétroactif de subventions fédérales en lien à l'assainissement du site CISA à La Chaux-de-Fonds (-CHF 5 millions). Il faut également relever une diminution de la part cantonale à l'impôt fédéral sur les huiles minérales (-CHF 0,6 million) ;
- Subventions à redistribuer (groupe 47) : L'augmentation concerne essentiellement les subventions à redistribuer dans le cadre des fonds de l'énergie (en faveur du Programme Bâtiments) et des eaux (en faveur des STEPs) à hauteur de CHF 2,6 millions ;
- Imputations internes (groupe 49) : La bonification budgétaire versée au fonds de l'énergie a cessé en 2026 (-CHF 1 million), le crédit lié à la mesure R1 du plan climat « Augmenter les taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments » étant entièrement consommé.

Charges d'exploitation et opérationnels

- Charges de personnel (groupe 30) : L'augmentation est corrélée aux 6,25 EPT supplémentaires prévus au budget 2027, dont plus de 70 % sont autofinancés ;
- Biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) : La variation concerne d'une part les fonds (+CHF 0,5 million) et d'autre part les services (+CHF 1 million). Corrigé de l'écart statistique 2026, soit CHF 1 million, ce groupe de charges est parfaitement stable pour les services en 2027 ;
- Amortissements du patrimoine administratif (groupe 33) : La hausse des charges d'amortissement concerne principalement le SPCH et dans une moindre mesure le SFFN ;
- Attributions aux fonds et fin. spéciaux (groupe 35) : La variation concerne principalement le fonds des eaux (-CHF 3,8 million) et résulte du passage d'une attribution à la fortune en 2026 à un prélèvement sur celle-ci en 2027 ;
- Charges de transfert (groupe 36) : Pour l'essentiel, la variation concerne les amortissements sur les subventions d'investissement (-CHF 10,8 millions). Cette diminution est essentiellement due à l'amortissement complet à fin 2026 de deux crédits autoroutiers et du crédit « Épuration des eaux et adduction ». Elle est partiellement compensée par des prévisions de subventions plus élevées (+CHF 0,7 million), en particulier aux fonds de l'énergie et des eaux ;
- Subventions redistribuées (groupe 37) : Cf. commentaire sous Subventions à redistribuer (groupe 47) ;
- Imputations internes (groupe 39) : La baisse est due à la diminution de la bonification budgétaire (-CHF 1 million) en provenance du SENE vers le fonds de l'énergie (cf. commentaire sous Imputations internes (groupe 49)) ainsi qu'à un recul des forfaits des services centraux (-CHF 0,5 million).

Effectifs du personnel

Concernant l'évolution des effectifs du personnel, la hausse de 6,25 EPT concerne les services suivants :

- SDTE (+1 EPT) : Renforcement avec contrats à durée maximale de la Cellule Développement Durable et Climat (+0,9 EPT) ainsi que du secrétariat pour son soutien administratif (+0,1 EPT). À noter que les incidences financières y relatives sont totalement compensées par des honoraires moindres et par un transfert d'effectif en provenance du SPCH ;
- SCAT (+2 EPT) : Renforcement des effectifs des permis de construire au niveau Lhand (+1 EPT) et engagement d'un-e expert-e en plus-value (+1 EPT). Ces deux postes sont totalement autofinancés ;
- SPCH (+0,5 EPT) : Recrutement d'un-e spécialiste en mobilité prévu et financé par le crédit d'investissement « Entretien durable des routes 2026-2030 » ;
- SFFN (+0,6 EPT) : Ressource supplémentaire dans le domaine des évaluations des dossiers, en lien avec le traitement des PAL et des dossiers de permis de construire ;
- SAGR (+0,7 EPT) : Renforts dans le pilotage de projets en lien avec la durabilité de l'agriculture neuchâteloise (+0,2 EPT) et dans le domaine des améliorations foncières (+0,5 EPT). Ce dernier est financé par les émoluments ;
- SCAV (+1,45 EPT) : Renforcement du personnel pour la protection des animaux de rente et pour lutter contre la détresse paysanne (+1 EPT). S'ajoutent un renfort dans la police du commerce financé par les émoluments (+0,2 EPT) et un inspecteur des ruchers qui figurait jusqu'à présent dans les salaires occasionnels (+0,25 EPT).

Au total, 4,45 EPT sont autofinancés : 1,75 EPT par des baisses de charges, 1,1 EPT par des revenus supplémentaires, 1 EPT par un fonds et 0,6 EPT par un crédit d'investissement.

2.9.2. Secrétariat général DDTE (SDTE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général conduit l'ensemble des activités liées à une fonction d'état-major, telles que la préparation et le suivi des dossiers traités au Conseil d'État, la coordination des activités liées aux affaires du Grand Conseil, la préparation du budget, des comptes et du rapport de gestion financière, le suivi du programme de législature et de la feuille de route qui en découle, la gestion de la communication interne et externe, le suivi et la veille des affaires parlementaires et fédérales, la coordination avec les services du département, le suivi des travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, les relations avec les partenaires et enfin la participation à des projets et dossiers intercantonaux.

L'évolution de l'environnement et des tâches du SDTE se caractérise également par un appui important dans le développement de projets stratégiques comme la mise en œuvre de la stratégie climatique décidée par le Canton de Neuchâtel à l'horizon 2040 ou la politique de développement durable.

Objectifs stratégiques

- Coordination et suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie Mobilité 2030 avec la réalisation des contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que le projet de contournement H18 à la Chaux-de-Fonds ;
- Gestion et mise en œuvre du Plan climat cantonal ;
- Élaboration de la stratégie cantonale pour le développement durable ;
- Appui et suivi de divers projets transversaux (projet d'agglomération, pôles de développement économique) ;
- Mise en œuvre du cockpit du DDTE ;
- Accompagnement des entités autonomes rattachées au SDTE (NEVIÀ et SCAN) dans l'évolution de leur cadre juridique et de leur gestion ;
- Poursuite des activités du secrétariat général dans le cadre de l'assainissement des finances, de la mise en œuvre des réformes et des objectifs opérationnels issus de la feuille de route du programme de législature du Conseil d'État.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	50'810'657	50'915'500	51'395'500	+480'000	+0.9%	52'345'500	52'595'500	52'845'500
40 Revenus fiscaux	50'612'807	50'845'000	51'395'000	+550'000	+1.1%	51'345'000	51'595'000	51'845'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'216	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	503	500	500	+0	0.0%	500	500	500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	195'130	70'000	0	-70'000	-100.0%	1'000'000	1'000'000	1'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	5'326'782	5'632'431	5'794'506	+162'075	+2.9%	21'907'518	21'979'118	21'980'418
30 Charges de personnel	1'254'274	1'279'736	1'427'536	+147'800	+11.5%	1'533'448	1'533'448	1'533'448
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'351'617	1'558'644	1'635'540	+76'896	+4.9%	8'726'140	8'790'140	8'734'040
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	162'740	180'900	143'100	-37'800	-20.9%	9'081'100	9'081'100	9'131'100
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'558'152	2'613'151	2'588'330	-24'821	-0.9%	2'566'830	2'574'430	2'581'830
Résultat d'exploitation	45'483'874	45'283'069	45'600'994	+317'925	+0.7%	30'437'982	30'616'382	30'865'082
44 Revenus financiers	305'721	475'000	725'000	+250'000	+52.6%	425'000	425'000	425'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	305'721	475'000	725'000	+250'000	+52.6%	425'000	425'000	425'000
Résultat opérationnel	45'789'595	45'758'069	46'325'994	+567'925	+1.2%	30'862'982	31'041'382	31'290'082
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	45'789'595	45'758'069	46'325'994	+567'925	+1.2%	30'862'982	31'041'382	31'290'082

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, l'augmentation progressive des recettes de la taxe sur les véhicules automobiles tient compte de l'adaptation du facteur de correction de la part variable et de l'évolution du parc véhicules. Quant aux taxes sur les cyclomoteurs et bateaux, elles tendent à se stabiliser dans les années à venir (groupe 40). Quant aux revenus de transfert (groupe 46), l'indemnisation RPLF (Redevance forfaitaire sur le trafic des poids lourds) reçue de la Confédération sera dorénavant conservée au SCAN afin de couvrir les frais de gestion y relatifs.

Les charges d'exploitation intègrent les coûts relatifs à la mise en œuvre du Plan climat cantonal, adopté le 24 janvier 2023, auxquels s'ajoutent les moyens supplémentaires octroyés par le Grand Conseil pour permettre la préparation de la deuxième étape de la stratégie climatique dès 2028. À noter une hausse des charges de personnel au vu du renforcement avec contrats à durée maximale de la Cellule Développement Durable et Climat (+0,9 EPT) ainsi que du secrétariat pour son soutien administratif (+0,1 EPT). Les incidences financières y relatives sont totalement compensées par des honoraires moindres et par un transfert d'effectif en provenance du SPCH.

Les revenus financiers quant à eux représentent, d'une part, la part au bénéfice du SCAN (hausse attendue de +CHF 250'000) et d'autre part, une redevance sur les capitaux propres disponibles du SCAN et de NEVIÀ de quelque CHF 325'000.

À l'instar du budget 2026, une première estimation du Plan climat 2 a été faite et inscrite centralement au SDTE à compter de 2028 (hors effectifs du personnel). Cette manière de faire est temporaire et s'explique par le fait que les mesures dudit plan sont en cours d'élaboration.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	145'871	176'314	198'027
Coûts des services centraux	20'598	32'553	30'174
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	166'469	208'867	228'201

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	30'204	19'100	49'100
Coûts salariaux et de structure	483'821	420'524	449'310
Coûts des services centraux	67'876	77'637	67'701
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	581'902	517'260	566'111

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires.

Les charges directes incluent des mandats externes pour le suivi de projets stratégiques menés par le département, des cotisations à des organismes cantonaux, des frais de déplacements et autres frais de représentations.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'166'054	1'182'000	1'192'000
Coûts salariaux et de structure	266'344	256'482	312'099
Coûts des services centraux	38'211	47'361	47'555
Revenus	503	500	500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'470'105	1'485'344	1'551'154

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Les charges directes incluent l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules et bateaux neuchâtelois.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SDTE	0	0	0	0	0	50'000
Conférences intercantionales	95'069	96'400	81'100	81'100	81'100	81'100
Redevance RPLP	-195'130	-70'000	0	0	0	0
Subventions diverses	0	10'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-100'061	36'400	81'100	81'100	81'100	131'100

Commentaires

À compter de 2027, l'indemnisation RPLF (Redevance forfaitaire sur le trafic des poids lourds) reçue de la Confédération sera conservée au SCAN afin de couvrir les frais de gestion y relatifs.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Part au bénéfice de NEVIA	-104'608	-125'000	-125'000	-125'000	-125'000	-125'000
Part au bénéfice du SCAN	-201'113	-350'000	-600'000	-300'000	-300'000	-300'000
Taxe de navigation	-2'053'768	-2'000'600	-2'049'300	-2'001'000	-2'001'100	-2'001'300
Taxe s/vhc à moteur & cyclomoteurs	-46'160'539	-46'439'000	-46'923'800	-46'923'600	-47'165'900	-47'408'300
Total charges (+) / revenus (-) nets	-48'520'028	-48'914'600	-49'698'100	-49'349'600	-49'592'000	-49'834'600

Commentaires

Outre la part au bénéfice du SCAN, il est prévu que le SCAN et NEVIA versent à l'État une redevance sur les capitaux propres disponibles.

Le produit cumulé des taxes de navigation et sur les véhicules à moteur figurant ici tient compte de la déduction du montant nécessaire au financement de l'élimination des véhicules et bateaux usagés (CHF 0,9 million) et de la part de 3% redistribuée aux communes pour l'entretien des routes communales (CHF 1,5 million).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*Plan climat	En cours	590'180	606'000	0	606'000	0	0	0
*Plan climat 1b	En cours	318'480	339'540	0	339'540	0	0	0
Plan climat 2	À solliciter	0	0	0	0	16'000'000	16'000'000	16'000'000
Total		908'660	945'540	0	945'540	16'000'000	16'000'000	16'000'000

Commentaires

Suite à l'adoption par le Grand Conseil du crédit pour la mise en œuvre du Plan climat, en janvier 2023, les moyens inscrits au budget prévoient notamment l'étude de mesures visant à renforcer la prise de conscience des enjeux climatiques ainsi que des aides financières pour sensibiliser à une alimentation durable et valoriser la mobilisation des jeunes. Un second crédit d'engagement a été octroyé par le Parlement cantonal pour l'élaboration des étapes futures du Plan climat et l'octroi de mandats d'appui en matière de conduite du changement.

À l'instar du budget 2026, une première estimation du Plan climat 2 a été faite et inscrite centralement au SDTE à compter de 2028 (hors effectifs du personnel). Cette manière de faire est temporaire et s'explique par le fait que les mesures dudit plan sont en cours d'élaboration.

2.9.3. Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en force de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1^{er} mai 2014 se traduit par un changement de paradigme en matière de dimensionnement des zones à bâtir et de coordination urbanisation-transport et de nouvelles tâches pour le service. Il convient désormais de chercher à densifier et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées aux transports. Avant de mettre à disposition de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications de détail se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions et du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte des besoins de la société civile est nécessaire, de même qu'un accompagnement plus soutenu des processus, notamment dans les pôles et autres secteurs stratégiques de développement, afin d'en garantir la qualité et en favoriser l'acceptabilité. La prise de conscience des enjeux climatiques se traduit également par une attente soutenue en matière d'aménagement urbain offrant plus d'espaces de fraîcheur et favorisant la biodiversité. La pandémie COVID-19 a mis en exergue l'importance de la ville des courtes distances, la nécessité de disposer de quartiers de qualité et des logements adaptés au télétravail. Les tensions géopolitiques questionnent notre approvisionnement énergétique, gage de notre prospérité, et renforce la nécessité de consolider notre autonomie en la matière. La planification éolienne porte ses fruits, le Tribunal fédéral s'étant prononcé favorablement sur deux dossiers. Par ailleurs, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service à adapter ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement. Un chantier de refonte de l'application de traitement des permis de construire a été ouvert en 2026, la solution actuelle étant obsolète. La seconde partie de la modification de la LAT a été décidée par les chambres fédérales le 29 septembre 2023. La LAT et son ordonnance sont entrées en vigueur à l'été 2026. Une adaptation du RELCAT afin notamment de régler la prime à la démolition a été effectuée en juin 2026. Une documentation plus exhaustive de l'activité de construction sera nécessaire. Il est attendu que le plan directeur cantonal soit adapté jusqu'en 2031, une approche par planification hors zone à bâtir est désormais envisageable.

La mise en œuvre de la LAT et des plans d'aménagement des communes se traduisent par une charge conséquente pour le personnel du service qui traite les dossiers de révision des plans d'aménagement en priorité. S'ensuivra l'accompagnement des communes dans le traitement des oppositions et adaptations des plans d'aménagement. Dès l'approbation des premiers plans, la question du prélèvement de la plus-value et celle du traitement des indemnités pour expropriations matérielles gagneront en importance.

Objectifs stratégiques

- Adaptation du dispositif cantonal à la LAT2 ;
- Élaboration, gestion et révision des planifications directrices cantonales ;
- Suivi des plans d'aménagement des communes et des planifications de détail dans les pôles ;
- Traitement des permis de construire ;
- Gestion des matériaux minéraux ;
- Coordination de la cellule foncière.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'820'663	2'110'900	2'164'500	+53'600	+2.5%	2'149'500	2'154'500	2'160'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'582'158	1'630'000	1'640'000	+10'000	+0.6%	1'640'000	1'640'000	1'640'000
43 Revenus divers	3'497	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	235'007	480'900	524'500	+43'600	+9.1%	509'500	514'500	520'500
Charges d'exploitation	4'686'072	5'318'386	5'634'004	+315'618	+5.9%	5'628'902	5'554'504	5'554'505
30 Charges de personnel	3'491'395	3'926'595	4'235'600	+309'005	+7.9%	4'239'997	4'235'600	4'235'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	539'744	640'903	687'360	+46'457	+7.2%	677'860	667'860	667'860
33 Amortissements du patrimoine administratif	42'796	94'299	86'298	-8'001	-8.5%	86'299	26'298	26'299
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	130'890	250'840	140'840	-110'000	-43.9%	140'840	140'840	140'840
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	481'248	405'749	483'906	+78'157	+19.3%	483'906	483'906	483'906
Résultat d'exploitation	-2'865'410	-3'207'486	-3'469'504	-262'018	-8.2%	-3'479'402	-3'400'004	-3'394'005
44 Revenus financiers	8'989	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	8'989	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
Résultat opérationnel	-2'856'421	-3'198'486	-3'460'504	-262'018	-8.2%	-3'470'402	-3'391'004	-3'385'005
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'856'421	-3'198'486	-3'460'504	-262'018	-8.2%	-3'470'402	-3'391'004	-3'385'005

Commentaires

Au niveau des charges de personnel (groupe 30), l'augmentation par rapport au budget 2026 s'explique par la création de deux nouvelles fonctions. La première vise à internaliser les prestations actuellement effectuées par Pro Infirmis pour l'établissement de préavis sous l'angle de la LHand, LConstr et règles SIÀ (1 EPT). La seconde concerne la création d'une fonction d'expert chargée d'internaliser l'évaluation de la plus-value des terrains (1 EPT), actuellement réalisée par des experts externes. Le premier de ces postes sera co-financé par le SCAT, SAHA, SBAT et SCSP ainsi que par les émoluments facturés pour la prestation fournie, alors que le second poste sera financé par le fonds d'aménagement du territoire.

S'agissant des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), ils comprennent principalement des honoraires, dont les deux mandats attribués à Objectif:ne pour l'accompagnement, la mise en œuvre, et l'élaboration des projets d'agglomération RUN (Génération 1-4 et 5) ainsi que des mandats relatifs à la mise en œuvre de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT2), l'évaluation de potentielles surfaces d'assolement et l'établissement du plan directeur sectoriel pour le réseau VTT (PDVTT).

Quant aux charges de transfert (groupe 36), elles concernent des mandats de prestations avec des organisations à but non lucratif. Il s'agit principalement de CHF 85'000 à Neuchâtel Rando et d'une subvention extraordinaire de CHF 50'000 à Neuchâtel VTT. Cette dernière sera co-financée avec le SSPO dont la contribution de CHF 20'000 sera versée au SCAT via les imputations internes (groupe 49). La diminution par rapport au budget 2026 reflète l'internalisation prévue de l'analyse des permis de construire sous l'angle de la LHand, actuellement effectuée par Pro Infirmis.

Au niveau des revenus, il est attendu que les émoluments des permis de construire (groupe 42) restent stables par rapport aux comptes 2025 et au budget 2026. S'agissant des imputations internes (groupe 49), elles comprennent notamment le financement par le fonds d'aménagement du territoire des effectifs suivants : 0,7 EPT de juriste, 0,1 EPT de responsable finances pour le traitement des plus-values, 1 EPT pour le traitement des permis de construire au vu de la double analyse résultant de la révision des PAL et 1 EPT d'expert pour internaliser l'évaluation de la plus-value des terrains (nouveau dès 2027). À l'inverse, le financement par le fonds de 0,9 EPT pour la mise en œuvre de la LCAT prend fin en 2026. De plus, les contributions du SAHA, SBAT et SCSP pour co-financer l'internalisation du travail effectué par Pro Infirmis jusqu'à maintenant figurent aussi dans les imputations internes.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Autorisations (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	290'108	241'000	297'500
Coûts salariaux et de structure	1'526'807	1'880'409	2'055'164
Coûts des services centraux	139'961	141'743	145'849
Revenus	1'501'256	1'698'500	1'755'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	455'620	564'652	743'513

Commentaires

Les charges directes correspondent principalement au remboursement des frais de décisions spéciales aux services (CHF 76'000), aux frais des préavis du SENE Energie (CHF 70'000), ainsi qu'aux frais facturés par l'ECAP (CHF 85'000) dans le cadre des préavis émis concernant les demandes de permis de construire. Elles contiennent aussi les frais de publication des mises à l'enquête dans la feuille officielle (CHF 35'000), des frais d'honoraires (CHF 20'000) et des indemnités de dépens (CHF 10'000). L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2026 provient essentiellement du renforcement de l'équipe (+1 EPT) pour l'internalisation du travail effectué par Pro Infirmis jusqu'à maintenant.

S'agissant des revenus, ils proviennent essentiellement des émoluments des permis de construire (CHF 1'560'000), en légère augmentation par rapport aux comptes 2025 pour refléter le nouvel émolument pour les préavis sous l'angle de la LHand. Ils comprennent aussi le financement par le fonds d'aménagement du territoire de 1 EPT pour le traitement des demandes de permis de construire et les contributions du SAHA, SBAT et SCSP pour co-financer l'internalisation du travail effectué par Pro Infirmis jusqu'à maintenant.

Planification régionale et communale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'080'990	1'073'353	1'356'272
Coûts des services centraux	98'577	80'908	96'251
Revenus	315'927	317'400	389'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	863'640	836'861	1'063'023

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2026 provient essentiellement du renforcement de l'équipe (+1 EPT) pour l'internalisation de l'évaluation de la plus-value des terrains et de la révision des plans d'alignement dans la suite de la révision des plans d'aménagement.

Quant aux revenus, ils concernent les émoluments pour les plans de quartier et plan spéciaux (CHF 80'000) ainsi que le financement par le fonds d'aménagement du territoire des effectifs suivants : 0,7 EPT de juriste, 0,1 EPT de responsable finances pour le traitement des plus-values et 1 EPT d'expert pour internaliser l'évaluation de la plus-value des terrains. En revanche, le financement par le fonds d'aménagement du territoire de 0,9 EPT pour la mise en œuvre de la LAT prend fin en 2026.

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	173'504	260'000	235'000
Coûts salariaux et de structure	543'093	675'591	627'321
Coûts des services centraux	49'593	50'926	44'519
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	766'189	986'517	906'840

Commentaires

Les charges directes concernent des mandats pour des projets en matière de planification cantonale, tels que la mise en œuvre de la LAT2, l'évaluation de potentielles surfaces d'assollement, l'établissement du plan directeur sectoriel pour le réseau VTT (PDVTT) et le rapport sur l'aménagement du territoire.

Coordination cellule foncière (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	17'952	20'000	50'000
Coûts salariaux et de structure	223'006	214'548	229'505
Coûts des services centraux	20'429	16'172	16'287
Revenus	12'429	9'000	9'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	248'958	241'720	286'792

Commentaires

Les charges directes représentent les frais de notaires liés aux achats de terrains. S'agissant des revenus, il s'agit d'un droit de superficie pour un terrain dont l'État est propriétaire.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Autres subventions	45'890	65'840	35'840	55'840	55'840	55'840
Sentiers pédestres	85'000	90'000	85'000	85'000	85'000	85'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	130'890	155'840	120'840	140'840	140'840	140'840

Commentaires

Il s'agit des contrats de prestations avec les institutions suivantes :

- Neuchâtel Rando : pour la mise en œuvre de la LI-LCPR (sentiers pédestres) dans le cadre de la planification pour le nouveau plan directeur des chemins de randonnée ;
- Neuchâtel VTT : subvention extraordinaire en 2026 et 2027, puis subvention pour l'entretien du réseau VTT dès 2028 ;
- Architecture sans obstacle (centre spécialisé suisse, Zürich) : pour les constructions adaptées aux personnes en situation de handicap.

À partir de 2027, Pro Infirmis région Ouest ne recevra plus de subvention, l'analyse des demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr étant internalisée.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-40	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-40	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Optimisation du tracé du Sentier du Lac	En cours	68'000	60'000	0	60'000	60'000	0	0
*PI-Accélération Projet agglo (PA3)	En cours	216'360	200'620	0	200'620	0	0	0
*Plan climat	En cours	196'536	138'877	0	138'877	0	0	0
Total		480'896	399'497	0	399'497	60'000	0	0

Commentaires

- Optimisation du tracé du Sentier du Lac : il s'agit de la mise en œuvre de la mesure MOB_A1 « Optimiser le sentier du Lac dans les secteurs identifiés, en s'appuyant sur le droit de marchepied » du plan directeur des rives du lac de Neuchâtel. La

réalisation d'un plan d'affectation cantonal pour établir les plans d'alignement qui permettront de sécuriser le tracé du Sentier du Lac est reportée de 2026 à 2027 ;

- PI-Accélération Projet Agglo (PA3) : le montant correspond aux mandats attribués à Objectif:ne pour l'accompagnement, la mise en œuvre, et l'élaboration des projets d'agglomération RUN (Génération 1-4 et 5) ainsi qu'au travail effectué en interne pour l'accompagnement desdits projets. Le programme d'impulsion prenant fin en 2027, les montants afférant à ces projets subsistent à la PFT du service ;
- Plan climat : il s'agit de travail planifié en interne concernant l'adaptation de la gestion des matériaux minéraux. Le Plan climat 1 prend fin en 2027, mais le service continuera d'être impliqué dans le cadre de la réalisation du Plan climat 2.

2.9.4. Service des ponts et chaussées (SPCH)

Évolution de l'environnement et des tâches

En termes de projets, de nombreux dossiers sont en phase de développement, à l'enquête publique ou en cours de réalisation. Plusieurs chantiers sont ouverts dans le domaine des routes, des ouvrages d'art et des cours d'eau. Les travaux de réaménagement de la RC1310 et du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 suivent leur cours.

L'entretien constructif des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à éviter que la dégradation globale de l'état du réseau routier ne s'accroisse. Le crédit d'entretien durable octroyé par le Grand Conseil en début 2026 englobe tant l'entretien constructif que l'assainissement du bruit routier et la réalisation d'aménagements dédiés à la mobilité douce ou de mesures en faveur de l'environnement et des transports publics.

Enfin, les dossiers relatifs aux cours d'eau, aux lacs et à la géologie prennent de l'importance avec la planification et la réalisation de plusieurs projets de revitalisation ou de protection, incluant l'accompagnement des communes pour les projets de protection contre les crues ou contre les chutes de pierres. Les divers événements survenus depuis 2019 démontrent la sensibilité de ce domaine et la nécessité d'y investir plus de ressources que par le passé.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Plan climat se poursuit et consiste principalement à mettre à jour et étoffer les bases de connaissances dans le domaine des eaux et de la géologie pour pouvoir mieux anticiper, planifier et couvrir les besoins en matière de revitalisation et de protection de la population dans ces domaines.

Objectifs stratégiques

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif concernant les routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien courant des routes et ouvrages d'art, et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit routier et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Développement du réseau et promotion de la mobilité douce ;
- Gestion des dangers naturels dans les domaines de l'eau et de la géologie, et conduite ou accompagnement des projets relatifs à ces domaines ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges, de curage et de revitalisation des cours d'eau ;
- Gestion des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	28'083'626	36'619'805	35'690'965	-928'840	-2.5%	29'865'661	28'108'645	24'161'769
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	2'047'699	2'025'000	2'100'000	+75'000	+3.7%	2'100'000	2'100'000	2'100'000
42 Taxes	1'094'285	1'248'200	1'088'600	-159'600	-12.8%	1'088'600	1'088'600	1'088'600
43 Revenus divers	860'374	587'295	718'385	+131'090	+22.3%	669'245	723'110	723'215
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	599'840	630'000	600'000	-30'000	-4.8%	600'000	600'000	600'000
46 Revenus de transfert	17'907'721	17'630'910	16'869'080	-761'830	-4.3%	16'501'416	16'128'035	15'705'554
47 Subventions à redistribuer	4'027'207	12'949'000	12'748'000	-201'000	-1.6%	7'341'000	5'896'000	2'364'000
49 Imputations internes	1'546'500	1'549'400	1'566'900	+17'500	+1.1%	1'565'400	1'572'900	1'580'400
Charges d'exploitation	59'994'797	70'178'903	62'369'060	-7'809'843	-11.1%	58'683'997	57'648'351	53'889'583
30 Charges de personnel	16'755'301	17'143'974	17'427'055	+283'081	+1.7%	17'578'284	17'574'307	17'567'728
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'319'310	5'562'334	5'460'520	-101'814	-1.8%	5'739'520	5'696'520	5'658'520
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'638'902	12'077'592	12'376'045	+298'453	+2.5%	13'569'110	13'965'595	13'554'673
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	7'045'496	7'058'174	6'953'504	-104'670	-1.5%	6'906'604	6'875'336	6'844'068
36 Charges de transfert	10'874'609	10'955'572	3'470'387	-7'485'185	-68.3%	3'605'930	3'707'044	3'967'045
37 Subventions redistribuées	4'027'207	12'949'000	12'748'000	-201'000	-1.6%	7'341'000	5'896'000	2'364'000
39 Imputations internes	4'333'972	4'432'257	3'933'549	-498'708	-11.3%	3'943'549	3'933'549	3'933'549
Résultat d'exploitation	-31'911'170	-33'559'099	-26'678'095	+6'881'004	+20.5%	-28'818'336	-29'539'706	-29'727'814
44 Revenus financiers	1'140'627	740'000	757'000	+17'000	+2.3%	757'000	757'000	757'000
34 Charges financières	746'150	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	394'477	740'000	757'000	+17'000	+2.3%	757'000	757'000	757'000
Résultat opérationnel	-31'516'693	-32'819'099	-25'921'095	+6'898'004	+21.0%	-28'061'336	-28'782'706	-28'970'814
48 Revenus extraordinaires	53'921	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	53'921	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-31'462'773	-32'819'099	-25'921'095	+6'898'004	+21.0%	-28'061'336	-28'782'706	-28'970'814

Commentaires

En ce qui concerne les revenus d'exploitation, un ajustement des prestations de services (groupe 42), plus particulièrement dans le domaine autoroutier, ainsi que des réparations de dégâts à refacturer suite à des accidents conduit à une diminution des recettes. S'agissant des revenus divers (groupe 43), une augmentation des activations de salaires et une révision des recettes diverses engendrent une augmentation des revenus. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), la diminution est due à la baisse des montants communiqués par la Confédération concernant la part cantonale à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales. Enfin, les subventions à redistribuer (groupes 37 et 47) concernent les diverses générations du projet d'agglomération RUN dont la réalisation de l'essentiel des mesures est en mains communales. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la part de l'association « objectif.ne » qui gère administrativement leur mise en œuvre.

Au niveau des charges d'exploitation, l'augmentation des charges de personnel (groupe 30) est due à l'échelon automatique supplémentaire octroyé annuellement et en partie également à l'engagement d'une personne dédiée spécifiquement aux tâches relatives à la mobilité douce. Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) enregistrent une diminution des honoraires, du matériel d'exploitation et de l'entretien courant. Quant à l'augmentation des amortissements (groupe 33), elle résulte de la mise en service d'un certain nombre d'immobilisations. Concernant l'attribution aux financements spéciaux (groupe 35), la diminution est due à la baisse des montants communiqués par la Confédération concernant les contributions globales pour les routes principales, les contributions aux routes principales dans les régions de montagne et les régions périphériques et la RPLP faisant partie du « financement spécial pour la circulation routière » (FSCR). S'agissant des charges de transfert (groupe 36), la très forte variation s'explique par la fin de la période d'amortissement de trois subventions d'investissement. Finalement, la diminution des imputations internes (groupe 39) est liée à l'ajustement de l'ensemble des forfaits des services centraux (SALI, SBAT, SIEN, SSCM et SRHE).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	12'216'923	11'954'501	11'852'320
Coûts salariaux et de structure	2'363'310	2'723'615	3'627'658
Coûts des services centraux	514'694	627'189	596'964
Revenus	276'604	250'900	165'450
Coûts (+) / revenus (-) nets	14'818'324	15'054'404	15'911'493

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts en lien avec la planification des projets routiers, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, l'établissement du cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour NEVIÀ (entretien autoroutier).

Au niveau des charges directes, la légère diminution s'explique par un volume d'honoraires inférieur. Concernant les coûts salariaux et de structure, le volume d'heures a fortement augmenté impliquant du même coup une augmentation significative des coûts analytiques. Suite à une réévaluation des forfaits des services centraux, les charges ont diminué. Quant aux revenus, les prestations dans le domaine autoroutier sont en constante diminution.

Ouvrages d'art (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	11'392	163'100	143'100
Coûts salariaux et de structure	263'430	216'430	239'959
Coûts des services centraux	57'570	49'838	39'487
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	332'391	429'368	422'546

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts en lien avec les ouvrages d'art, résultant notamment des activités d'inspection, surveillance et gestion des convois extraordinaires.

Au niveau des charges directes, la diminution s'explique par des besoins moins importants en entretien courant. S'agissant des coûts de structure, la variation est notamment due à une augmentation des coûts analytiques. Enfin, suite à une réévaluation des forfaits des services centraux, les charges diminuent.

Entretien courant DIV I (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	515'263	564'200	529'800
Coûts salariaux et de structure	2'675'834	2'821'595	2'906'826
Coûts des services centraux	517'869	516'731	466'812
Revenus	38'675	89'500	72'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'670'291	3'813'026	3'831'438

Commentaires

La division d'entretien 1 couvre la région Littoral. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'entretien électromécanique, les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, ainsi que les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été diminuées. Concernant les coûts salariaux et de structure, le volume d'heures a légèrement augmenté, impliquant une augmentation des coûts analytiques. Suite à une réévaluation des forfaits des services centraux, les charges diminuent. Enfin, la diminution des revenus s'explique par une réévaluation des recettes liées aux accidents.

Entretien courant DIV II (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	739'615	833'400	816'800
Coûts salariaux et de structure	3'893'039	3'902'239	3'984'327
Coûts des services centraux	1'125'846	1'112'591	992'046
Revenus	70'433	63'800	63'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'688'067	5'784'430	5'729'673

Commentaires

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers et l'ouest des Montagnes. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'entretien électromécanique, les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, ainsi que les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été légèrement diminuées. Concernant les coûts salariaux et de structure, le volume d'heures a légèrement augmenté impliquant une augmentation des coûts analytiques. Enfin, suite à une réévaluation des forfaits des services centraux, les charges diminuent.

Entretien courant DIV III (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	826'029	942'500	948'800
Coûts salariaux et de structure	3'460'571	3'588'968	3'596'247
Coûts des services centraux	1'360'041	1'338'563	1'188'235
Revenus	726'624	705'500	717'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'920'018	5'164'531	5'016'282

Commentaires

La division d'entretien 3 couvre le Val-de-Ruz et l'est des Montagnes. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'entretien électromécanique, les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, ainsi que les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes et la Confédération.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été légèrement augmentées en raison du transfert d'une partie des achats de signalisation qui figurait préalablement dans le groupe de prestations « Signalisation et marquage ». Concernant les coûts salariaux et de structure, le volume d'heures est resté très stable, n'impliquant qu'une légère augmentation des coûts analytiques. Suite à une réévaluation des forfaits des services centraux, les charges diminuent. Enfin, la légère augmentation des revenus s'explique par une réévaluation des recettes diverses.

Signalisation et marquage (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	34'360	65'000	23'800
Coûts salariaux et de structure	1'140'024	1'174'462	1'194'727
Coûts des services centraux	174'677	170'762	152'670
Revenus	63'018	76'500	34'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'286'044	1'333'724	1'336'697

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été diminuées suite au transfert d'une partie des achats de signalisation dans le groupe de prestations « Entretien courant DIV III ». Concernant les coûts salariaux et de structure, le volume d'heures a légèrement augmenté impliquant une augmentation des coûts analytiques. Suite à une réévaluation des forfaits des services centraux, les charges diminuent. Enfin, s'agissant des revenus, la diminution s'explique par une réévaluation des prestations de service et des recettes liées aux accidents.

Préavis, autorisations (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	125'883	58'437	97'037
Coûts salariaux et de structure	828'838	664'977	735'666
Coûts des services centraux	180'358	153'120	121'061
Revenus	454'839	454'500	460'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	680'240	422'034	493'564

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire et les révisions de plans d'aménagement communaux, la gestion des dossiers d'obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, les frais relatifs aux gens du voyage et les recettes provenant de divers émoluments, principalement concernant l'utilisation du domaine public/privé.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été augmentées. S'agissant des coûts de structure, la variation est notamment due à une augmentation des coûts analytiques. Suite à une réévaluation des forfaits des services centraux, les charges diminuent. Finalement, les revenus ont été réévalués légèrement à la hausse.

Essais de laboratoire (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	62'834	34'100	43'500
Coûts salariaux et de structure	467'625	854'800	922'199
Coûts des services centraux	101'506	196'847	151'756
Revenus	29'161	22'000	22'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	602'804	1'063'747	1'095'455

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles effectués par le laboratoire d'essais de matériaux sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été augmentées. S'agissant des coûts de structure, la variation est notamment due à une augmentation des coûts analytiques. Enfin, suite à une réévaluation des forfaits des services centraux, les charges diminuent.

Cours d'eau, dangers nat.et géologiques (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'125'665	1'190'713	1'325'171
Coûts salariaux et de structure	973'578	772'633	914'672
Coûts des services centraux	212'699	177'916	150'518
Revenus	2'858'857	2'425'000	2'550'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-546'916	-283'738	-159'639

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts relatifs aux inspections des rives des lacs, des berges et lits des cours d'eau, à l'entretien courant des rives des lacs et cours d'eau, aux stations hydrométriques, à la revitalisation des eaux, aux prestations en matière de géologie et aux dangers naturels, ainsi que les recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragage des sables et graviers et des concessions octroyées sur le domaine public cantonal Eau.

Au niveau des charges directes, la hausse s'explique par un volume d'amortissements supérieur pour ce qui concerne les cours d'eau et les dangers naturels. L'augmentation des coûts salariaux et de structure est due à une estimation supérieure du volume d'heures à effectuer. Suite à une réévaluation des forfaits des services centraux, les charges diminuent. Finalement, les recettes ont augmenté suite à la réévaluation des concessions hydrauliques et des droits de superficie.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SPCH	9'161'693	9'239'472	1'737'387	1'874'430	1'968'044	2'220'545
Contributions fédérales globales	-359'113	-453'800	-423'400	-423'400	-423'400	-423'400
Part au revenu de la RPLP	-4'576'736	-4'576'736	-4'507'976	-4'417'212	-4'356'699	-4'296'186
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-6'348'336	-5'996'000	-5'407'600	-5'177'600	-4'896'000	-4'565'300
Part fédérale aux redevances hydraulique	13'616	14'500	14'500	14'500	14'500	14'500
Subventions aux communes	800	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'108'075	-1'772'564	-8'587'089	-8'129'282	-7'693'555	-7'049'841

Commentaires

Les amortissements sur subventions à l'investissement diminuent très fortement suite à l'amortissement final, en 2026, de trois immobilisations dont deux liées à l'autoroute N5.

Tenant compte de la réalité de ces dernières années, l'utilisation des contributions fédérales globales couvrant l'entretien des routes cantonales inscrites au réseau des routes principales suisses a été revue à la baisse.

Les parts cantonales à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales se basent sur les prévisions transmises par la Confédération. Elles ont été revues à la baisse.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-263	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-263	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	En cours	3'008'750	1'837'000	-22'200	1'814'800	1'832'500	1'464'000	864'000
Achat de compteurs de trafic	En cours	0	34'000	0	34'000	0	0	0
Aménagement réseau chemins pédestres	En cours	350'000	350'000	0	350'000	350'000	350'000	350'000
Assainissement routier H10	En cours	818'000	2'000'000	-1'200'000	800'000	800'000	510'800	0
Assain. & sécu.tunnel Clusette	En cours	2'169'755	0	0	0	0	0	0
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	En cours	3'600	10'000	-8'800	1'200	0	0	0
Construction du tunnel de Serrières	En cours	3'600	10'000	-8'800	1'200	0	0	0
CP Dangers naturels Eau (LACE) 2025-2028	En cours	700'000	1'100'000	-400'000	700'000	400'000	0	0
CP Dangers naturels GEOL (LFo) 2025-2028	En cours	249'950	516'000	-258'000	258'000	317'500	0	0
CP Revitalisation des eaux 2025-2028	En cours	630'465	819'625	-480'000	339'625	119'625	0	0
EM SGE Canton NE Intégration	En cours	746'620	831'550	-498'930	332'620	656'910	619'630	0
Entr.durable-assain.bruit-MD 2022-2025	En cours	1'174'735	0	0	0	0	0	0
Entretien durable-ass.bruit-MD 2026-2030	En cours	6'684'617	9'605'940	-439'150	9'166'790	8'544'090	8'918'410	8'931'170
Equip. déneig. transp. privés 2025-2031	En cours	50'000	50'000	0	50'000	50'000	50'000	50'000
Etudes rempl. viad. Crêt-de-l'Anneau H10	En cours	0	80'000	-48'000	32'000	0	0	0
H18 Contournement est Chaux-de-Fonds	En cours	7'091'625	34'267'145	-20'442'540	13'824'605	15'420'105	16'360'665	7'115'210
Passerelle MD Cornaux	En cours	0	0	0	0	700'000	0	0
*PI-Accélération Projet agglo (PA3)	En cours	867'250	785'500	0	785'500	0	0	0
*Plan climat	En cours	357'040	307'040	0	307'040	0	0	0
**Réalisation Sentier du Lac	En cours	440'000	340'000	0	340'000	240'000	240'000	150'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	En cours	3'174'400	2'892'500	0	2'892'500	2'735'000	0	0
Travaux EM 2024-2027	En cours	150'000	140'000	0	140'000	0	0	0
Travaux sur cours d'eau 2026-2027	En cours	350'000	350'000	0	350'000	0	0	0
Travaux sur ouvrages d'art 2026-2027	En cours	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0
Aménagement Pré Raguel - gens du voyage	À solliciter	0	50'000	0	50'000	650'000	0	0
Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau	À solliciter	0	0	0	0	200'000	169'455	689'455
Correction RC2274 Pôlière	À solliciter	0	0	0	0	0	766'667	766'667
CP Dangers naturels Eau (LACE) 2029-2032	À solliciter	0	0	0	0	0	462'500	512'500
CP Dangers naturels GEOL (LFo) 2029-2033	À solliciter	0	0	0	0	0	340'000	340'000
CP Revitalisation des eaux 2029-2033	À solliciter	0	0	0	0	0	324'035	324'035
Dang.nat. Eau, Cressier	À solliciter	0	0	0	0	375'000	625'000	1'000'000
Dang.nat. Eau+revitalisation Seyon VdR	À solliciter	0	0	0	0	100'000	700'000	700'000
Reconstruction RC170 La Grande-Joux	À solliciter	0	0	0	0	833'333	833'333	833'333
*Report non-identifié	À solliciter	-1'728'634	0	0	0	0	0	0
Travaux électromécaniques 2028-2031	À solliciter	0	0	0	0	200'000	200'000	150'000
Travaux sur cours d'eau 2028-2029	À solliciter	0	0	0	0	350'000	350'000	0
Travaux sur cours d'eau 2030-2031	À solliciter	0	0	0	0	0	0	350'000
Travaux sur ouvrages d'art 2028-2029	À solliciter	0	0	0	0	350'000	350'000	0
Travaux sur ouvrages d'art 2030-2031	À solliciter	0	0	0	0	0	0	350'000
Tunnel La Clusette, pann.photovoltaiques	À solliciter	197'600	0	0	0	0	0	0
Voie verte express Littoral 1ère étape	À solliciter	150'000	0	0	0	0	0	0
Total		27'939'373	56'676'300	-23'806'420	32'869'880	35'224'063	33'634'495	23'476'370

Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement en cours n'ayant jamais fait l'objet de commentaires ainsi que les crédits d'engagement à solliciter sont commentés.

Projets en cours :

- Achat de compteurs de trafic : ce crédit permettra le remplacement des anciens compteurs de trafic ainsi que l'installation de 4 nouveaux postes permanents de comptage de mobilité douce ;
- Aménagement Pré-Raguel - gens du voyage : ce crédit permettra de pérenniser l'accueil des gens du voyage étrangers à Pré-Raguel avec la construction de WC-douches, l'alimentation électrique et la gestion des eaux usées et de ruissellement.

Projets à solliciter prévus entre 2028 et 2030 :

- Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau : ce crédit permettra de mener à bien le projet d'exécution, les appels d'offres et les travaux de remplacement du viaduc ;
- Correction RC2274 Pôlière : ce crédit permettra la correction de virages aux abords du site de traitement des matériaux de Pôlière appelé à disparaître, mais également la réalisation de passages pour la petite faune ;
- CP Dangers naturels Eau (LACE) 2029-2032 : ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme à négocier avec la Confédération pour la période 2029-2032, qui fixera des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels liés à l'eau ;
- CP Dangers naturels Géol (LFo) 2029-2033 : ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme à négocier avec la Confédération pour la période 2029-2033, qui fixera des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels d'origine géologique ;
- CP Revitalisation des eaux 2029-2033 : ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme à négocier avec la Confédération pour la période 2029-2033, qui fixera des objectifs en termes de revitalisation des cours d'eau et des plans d'eau ;
- Dang.nat. Eau, Cressier : suite aux inondations provoquées par le Ruhaut et le Mortruz en 2021, des études ont été menées pour développer un projet visant à augmenter la sécurisation du village contre le danger d'inondation. Le projet prévoit la réalisation de plusieurs mesures de protection le long de ces deux cours d'eau, en amont et en traversée de Cressier ;
- Dang.nat. Eau + revitalisation Seyon VdR : suite aux inondations provoquées par le Ruz-Chasseran (communal) et le Seyon en 2019, des études ont été menées afin de développer un projet visant à réduire le danger d'inondation tout en améliorant la qualité naturelle du Seyon. Le résultat de ces études consiste en un projet mixte de protection contre les crues et de revitalisation du Seyon sur un linéaire d'environ 1,3 km à la hauteur de Dombresson ;
- Reconstruction RC170 La Grande-Joux : ce crédit permettra la reconstruction complète de cette partie de la RC170 sur environ 800 mètres, ainsi que la modification d'un carrefour dangereux en vue de le sécuriser ;
- Travaux électromécaniques, sur cours d'eau et sur ouvrages d'art : ces crédits permettront de financer, dès 2028, des interventions de renouvellement ou d'assainissement d'installations électromécaniques, d'ouvrages d'art, ainsi que d'ouvrages et d'aménagements situés aux abords et dans les cours d'eau.

2.9.5. Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'application de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), du 1^{er} septembre 2020, sollicite fortement le service. On constate une augmentation des assainissements énergétiques, ce qui implique un travail accru pour le traitement des permis de construire et des demandes de subventions. Les exigences introduites lors des changements de chauffage, de l'analyse des consommations des moyens consommateurs et de la consommation électrique des collectivités impliquent également un travail important de conseil et de contrôle. Depuis le 1^{er} septembre 2024 et la reprise, par le canton, des délégations de compétences en matière d'énergie des trois villes, les dossiers énergétiques de toutes les communes sont vérifiés au SENE.

Le Plan climat cantonal, avec plus de 80 mesures en déploiement et 52 nouvelles mesures, doit agir sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur les adaptations aux changements climatiques. Le SENE est fortement sollicité, puisqu'il est directement concerné par 12 des 52 nouvelles mesures et reste en appui à d'autres services en charge d'autres mesures. De plus, il poursuit les travaux pour la définition du Plan climat 2.

Concernant le Plan d'action phytosanitaire qui compte 15 actions, 4 sont pilotées par le service et mobilisent d'importantes ressources, tant au niveau des spécialistes que du laboratoire. Le suivi de l'efficacité et l'appui à d'autres services impliqués dans le Plan d'action phytosanitaire complètent la liste des nouvelles tâches assumées par le SENE.

À noter également que la densification des zones à bâtir fait croître les problèmes de bruit, de pollution de l'air et de protection contre les accidents majeurs.

Objectifs stratégiques

- Soutenir les mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2040 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour diminuer la consommation d'énergie en favorisant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments cantonal, dans le but de diminuer les émissions de CO₂, de soutenir la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales et de valoriser les rejets thermiques, tout en appliquant le principe de « la bonne énergie au bon endroit » et en promouvant les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celle de l'eau, de l'air et des sols ;
- Accompagner les communes dans la réalisation des plans généraux d'adduction d'eau (PGA) et dans la révision des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) ;
- Assurer le suivi analytique de la qualité des eaux souterraines, de surface et usées (au niveau des rejets des STEP) ainsi que des rejets industriels ;
- Accompagner les exploitant-e-s de STEP dans la mise en place du traitement des micropolluants ;
- Protéger la population contre les immissions nuisibles ou incommodantes (air, bruit, radon, rayonnements non ionisants) ;
- Faire appliquer le plan des mesures de la protection de l'air 2024 ;
- Surveiller le planning et les coûts liés aux assainissements de sites pollués en cours ;
- Être une force d'appui et de travail pour le traitement des thématiques assignées au service dans le domaine des permis de construire et de la planification territoriale, préavis des demandes de permis de construire, délivrer les autorisations et dérogations requises et contrôler la bonne exécution des mesures préconisées sur les chantiers ;
- Contribuer à réduire la production de déchets et promouvoir leur valorisation matière, puis énergétique ;
- Informer et sensibiliser la population, les entreprises et les collectivités en vue d'une bonne application des principes et objectifs prévus par les législations cantonales et fédérales sur l'énergie et l'environnement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	4'165'221	4'218'160	4'256'800	+38'640	+0.9%	4'086'800	4'006'900	3'976'800
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'714'438	1'494'300	1'545'800	+51'500	+3.4%	1'375'800	1'295'800	1'265'800
43 Revenus divers	10'370	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	187'860	187'860	175'000	-12'860	-6.8%	175'000	175'000	175'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'252'553	2'532'000	2'532'000	+0	0.0%	2'532'000	2'532'100	2'532'000
Charges d'exploitation	21'288'129	14'566'071	10'306'997	-4'259'074	-29.2%	10'213'642	10'506'879	10'486'026
30 Charges de personnel	5'859'966	6'356'443	6'478'114	+121'671	+1.9%	6'909'306	6'904'016	6'910'326
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'728'256	1'944'610	2'179'000	+234'390	+12.1%	2'179'500	2'189'000	2'239'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	142'738	207'091	250'448	+43'357	+20.9%	290'402	469'428	392'266
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'169'003	4'435'295	758'636	-3'676'659	-82.9%	193'635	303'636	303'635
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	9'388'165	1'622'632	640'799	-981'833	-60.5%	640'799	640'799	640'799
Résultat d'exploitation	-17'122'908	-10'347'911	-6'050'197	+4'297'714	+41.5%	-6'126'842	-6'499'979	-6'509'226
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	62	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-62	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-17'122'970	-10'347'911	-6'050'197	+4'297'714	+41.5%	-6'126'842	-6'499'979	-6'509'226
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-17'122'970	-10'347'911	-6'050'197	+4'297'714	+41.5%	-6'126'842	-6'499'979	-6'509'226

Commentaires

Les recettes provenant des taxes (groupe 42) augmentent globalement de CHF 51'500 par rapport au budget 2026. Cette évolution résulte principalement de la hausse cyclique des recettes liées aux vignettes de contrôle des chauffages ainsi que de l'augmentation attendue du produit de la taxe sur les décharges. Ces hausses sont partiellement compensées par une diminution des émoluments liés aux permis de construire dans le domaine de l'énergie, dont une partie est désormais comptabilisée comme facturation entre services de l'État.

L'augmentation des charges de personnel (groupe 30) s'explique principalement par l'octroi d'un échelon supplémentaire et par l'indexation au renchérissement. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), ils augmentent en raison du renforcement des analyses de sols, notamment en lien avec la détection des PFAS, ainsi que de l'adaptation des moyens consacrés à la gestion des places de collecte et des déchets spéciaux des ménages afin de répondre aux besoins constatés. La forte diminution des charges de transfert (groupe 36) s'explique essentiellement par la fin des amortissements liés aux subventions d'investissement accordées aux communes dans le cadre de l'épuration des eaux et adduction. Quant aux imputations internes (groupe 39), elles enregistrent une forte diminution, les moyens attribués à la mesure R1 du Plan climat cantonal, intitulée « Augmenter le taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments », ayant été entièrement utilisés.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	70	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'229'568	1'223'800	1'225'644
Coûts des services centraux	124'409	124'550	122'001
Revenus	83'603	70'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'270'444	1'278'349	1'347'645

Commentaires

Ce groupe de prestations traite notamment des permis de construire, des plans d'aménagement, des études d'impact de grands projets et des suivis environnementaux.

La diminution des revenus s'explique par la fin du financement, au 31 décembre 2026, d'un demi-poste consacré aux activités liées à la mise en œuvre de la LAT.

Energie (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	6'026'928	25'500	50'500
Coûts salariaux et de structure	1'001'542	950'640	1'083'100
Coûts des services centraux	101'152	96'342	107'414
Revenus	267'033	467'800	267'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'862'589	604'682	973'214

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre notamment les frais relatifs aux cotisations MINERGIE, aux mandats et au développement d'outils informatiques liés à la performance énergétique des bâtiments.

Les charges directes des comptes 2025 comprennent une attribution extraordinaire de 6 millions de francs en faveur du fonds cantonal de l'énergie, décidée dans le cadre du bouclage des comptes 2025. Quant aux revenus, la variation résulte principalement d'une adaptation des émoluments liés aux permis de construire.

Protection de l'air (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	217'971	297'600	275'000
Coûts salariaux et de structure	729'528	649'524	706'078
Coûts des services centraux	73'778	66'105	70'283
Revenus	391'280	312'860	420'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	629'998	700'369	631'361

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts des mandats externes, notamment le contrôle des vignettes de chauffage par les ramoneurs ainsi que les frais d'entretien des analyseurs mesurant la qualité de l'air et les rejets atmosphériques industriels.

Les revenus proviennent de la vente des vignettes de chauffage, d'une subvention de l'OFROU pour le contrôle de la qualité de l'air ainsi que de la facturation de prestations relatives au contrôle des rejets de polluants dans l'air. L'augmentation budgétée en 2027 s'explique principalement par le cycle quadriennal de renouvellement des vignettes.

Protection ondes et le rayonnement (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	9'954	25'500	40'800
Coûts salariaux et de structure	172'599	278'260	193'172
Coûts des services centraux	17'508	28'320	19'229
Revenus	19'750	0	10'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	180'310	332'080	243'201

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes liés à la lutte contre le bruit ainsi que les revenus provenant de prestations relatives aux rayonnements non ionisants.

Protection des eaux et du sol (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	31'240	56'000	131'000
Coûts salariaux et de structure	1'328'533	1'760'779	1'882'430
Coûts des services centraux	134'543	179'201	187'378
Revenus	1'287'782	1'637'500	1'635'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	206'535	358'480	565'308

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les activités liées à la protection et à la surveillance des eaux et des sols ainsi qu'aux investigations et à l'assainissement des sites pollués.

L'augmentation des charges directes concerne le renforcement des analyses de sols, notamment en lien avec la détection des PFAS.

Déchets (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	961'054	1'035'700	1'160'700
Coûts salariaux et de structure	632'897	651'714	702'749
Coûts des services centraux	62'791	66'123	69'753
Revenus	2'021'338	1'655'000	1'853'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	-364'596	98'537	79'702

Commentaires

Pour l'essentiel, ce groupe de prestations englobe les activités liées aux déchets urbains, aux déchets de chantier, à l'élimination des véhicules hors d'usage et des déchets spéciaux des ménages. Ces prestations sont notamment financées par la rétrocession d'une partie de la taxe automobile et par la refacturation aux communes des frais d'élimination de ces déchets.

L'augmentation des charges directes permet d'adapter les moyens consacrés à la gestion des places de collecte et des déchets spéciaux des ménages aux besoins constatés. Les revenus provenant de la taxe sur les décharges présentent, quant à eux, un caractère volatil, dépendant notamment du volume des activités de construction et de mise en décharge.

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	148'351	121'854	130'824
Coûts des services centraux	15'014	12'401	13'022
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	163'365	134'255	143'847

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Laboratoire (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	143'458	182'000	173'000
Coûts salariaux et de structure	428'613	487'273	519'566
Coûts des services centraux	43'400	49'591	51'718
Revenus	39'324	20'000	15'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	576'147	698'864	729'284

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SENE	3'773'092	3'615'395	133'736	133'735	243'736	243'735
Conférences intercantionales	45'417	59'900	59'900	59'900	59'900	59'900
Dédomm. conf. & autr. cantons	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'763'508	3'620'295	138'636	138'635	248'636	248'635

Commentaires

La forte diminution des amortissements liés aux subventions d'investissement concerne principalement les subventions accordées aux communes dans le cadre de l'épuration des eaux et l'adduction, qui seront entièrement amorties à fin 2026.

Les autres charges de transfert englobent les cotisations aux conférences intercantionales des chefs des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement, tandis que les revenus sont constitués de la subvention fédérale destinée au traitement des bilans COV des entreprises.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-111	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-111	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Analyseurs pour les immissions 25-29	En cours	40'000	55'000	0	55'000	60'000	20'000	0
*PI-mobilité durable	En cours	550'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	2'597'000	1'198'000	0	1'198'000	0	0	0
Remplacement d'équipement laboratoire	En cours	70'000	185'000	0	185'000	100'000	250'000	100'000
Analyseurs pour les émissions	À solliciter	50'000	43'000	0	43'000	60'000	20'000	0
Soutien bornes électriques	À solliciter	0	550'000	0	550'000	0	0	0
Total		3'307'000	2'031'000	0	2'031'000	220'000	290'000	100'000

Commentaires

- Programme Impulsion (PI) – mobilité durable : Afin d'assurer la continuité du financement du programme pour le soutien à l'installation de bornes de recharge et dans l'attente d'une mesure spécifique prévue dans le Plan climat 2 (qui devrait entrer en vigueur en 2028), un crédit d'engagement dédié (cf. Soutien bornes électriques) a été inscrit au budget 2027 ;
- Plan climat : diverses mesures relevant du SENE sont prévues dans le cadre du Plan climat, notamment dans les domaines de l'assainissement énergétique des bâtiments, des installations solaires photovoltaïques et de la protection des eaux souterraines ;
- Remplacement des équipements du laboratoire : le remplacement des appareils est planifié en fonction de leur usure ;
- Analyseurs : les appareils destinés à la mesure des émissions et des immissions sont remplacés en fonction de leur usure.

2.9.6. Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des missions du service dépend étroitement de plusieurs facteurs : la situation de l'économie forestière, la politique de subventionnement de la Confédération dans le domaine environnemental, ainsi que le produit des émoluments perçus pour la délivrance des permis de pêche et de chasse. De manière plus générale, le changement climatique exerce une influence croissante sur le fonctionnement du service. Ses effets sur les milieux naturels, notamment les forêts et les eaux, exigent une planification rigoureuse et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées, inscrites dans une perspective de long terme.

En 2027, les activités du SFFN seront fortement influencées par la mise en œuvre et le suivi des conventions-programmes 2025-2028 dans les domaines du paysage et de la nature, des forêts et des animaux sauvages (faune). Pour cette période, un montant total de plus de 20 millions de francs de subventions a été octroyé par la Confédération pour le développement du programme cantonal, soit 5 millions par année en moyenne. À noter que ce montant sera réduit dès 2027 en raison des mesures d'économie décidées récemment par la Confédération. Les conventions-programmes seront ainsi diminuées de 2% dans le domaine des forêts, de 3% dans celui du paysage et de 6% dans celui de la nature.

Au cours de l'année à venir, le service poursuivra activement la mise en œuvre du Plan climat cantonal ainsi que du Plan phytosanitaire et biocides. Dans le cadre de ces démarches stratégiques, sa contribution porte sur la préservation des milieux naturels et de la biodiversité, la reconnaissance du rôle des écosystèmes en tant que puits de carbone, ainsi que le maintien de la qualité des eaux souterraines, notamment grâce aux fonctions écologiques assurées par les forêts.

Plusieurs autres processus en cours auront également une incidence directe sur les activités du service. Parmi les principaux figurent :

- La mise en application des nouvelles dispositions de la loi cantonale sur la protection de la nature relatives aux espèces exotiques envahissantes et à la compensation écologique ;
- La mise en œuvre de la révision de la loi fédérale sur l'agriculture concernant les contributions pour la biodiversité régionale et la qualité du paysage ;
- La poursuite de la mise en œuvre du plan d'affectation cantonal du Haut Plateau du Creux du Van ;
- L'élaboration du Plan d'aménagement forestier, outil de planification et de gestion durable des forêts du canton ;
- La révision des concordats concernant la chasse et la pêche sur le lac de Neuchâtel, en collaboration avec les cantons de Fribourg et Vaud ;
- L'examen des plans d'aménagement locaux, actuellement en cours de révision ;
- La mise en œuvre progressive du SCI (système de contrôle interne) ;
- La gestion des grands carnivores, en particulier du loup.

Ce dernier sujet revêt une importance croissante en lien avec la progression du loup dans l'Arc jurassien franco-suisse, qui compte désormais six meutes, dont deux présentes sur notre territoire. Dans ce contexte, le service poursuivra la mise en œuvre du plan de mesures cantonal, en collaboration avec la Confédération, les scientifiques de la KORÀ et les différents milieux concernés. Celui-ci porte sur la protection des troupeaux, le suivi, l'information, la sensibilisation et les mesures de régulation. Il s'appuie sur le droit fédéral et cantonal qui tous deux ont été récemment renforcés et précisés dans le domaine de la gestion des grands carnivores.

Enfin, le soutien à la pêche professionnelle sera maintenu en 2027, au vu des faibles rendements enregistrés en 2026 et les années précédentes. Il s'appuiera notamment sur un renforcement de la collaboration intercantonale dans la gestion piscicole ainsi que sur l'octroi d'aides financières ciblées en faveur du secteur.

Objectifs stratégiques

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	5'732'070	7'256'266	6'873'959	-382'307 -5.3%	8'761'186	7'258'766	7'258'766
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0 --	0	0	0
41 Patentes et concessions	455'829	539'000	539'000	+0 0.0%	539'000	539'000	539'000
42 Taxes	894'699	1'305'000	1'315'000	+10'000 +0.8%	1'315'000	1'315'000	1'315'000
43 Revenus divers	121'684	29'000	104'000	+75'000 +258.6%	104'000	104'000	104'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0 --	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'352'590	1'466'506	1'387'006	-79'500 -5.4%	1'362'006	1'293'006	1'293'006
47 Subventions à redistribuer	2'624'886	3'210'560	2'732'753	-477'807 -14.9%	4'643'980	3'210'560	3'210'560
49 Imputations internes	282'382	706'200	796'200	+90'000 +12.7%	797'200	797'200	797'200
Charges d'exploitation	13'661'912	15'611'501	15'339'392	-272'109 -1.7%	17'730'899	15'977'915	15'959'903
30 Charges de personnel	5'101'939	5'323'932	5'320'650	-3'282 -0.1%	5'643'983	5'660'940	5'663'139
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'521'031	2'523'592	2'798'088	+274'496 +10.9%	2'739'088	2'639'088	2'639'088
33 Amortissements du patrimoine administratif	122'781	243'069	383'110	+140'041 +57.6%	384'088	419'054	396'831
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0 --	0	0	0
36 Charges de transfert	1'924'162	2'915'158	2'691'170	-223'988 -7.7%	2'906'139	2'634'651	2'636'663
37 Subventions redistribuées	2'624'886	3'210'560	2'732'753	-477'807 -14.9%	4'643'980	3'210'560	3'210'560
39 Imputations internes	1'367'113	1'395'190	1'413'622	+18'432 +1.3%	1'413'622	1'413'622	1'413'622
Résultat d'exploitation	-7'929'841	-8'355'235	-8'465'433	-110'198 -1.3%	-8'969'713	-8'719'149	-8'701'137
44 Revenus financiers	9'039	8'500	8'500	+0 0.0%	8'500	0	0
34 Charges financières	114	0	0	+0 --	0	0	0
Résultat de financement	8'924	8'500	8'500	+0 0.0%	8'500	0	0
Résultat opérationnel	-7'920'917	-8'346'735	-8'456'933	-110'198 -1.3%	-8'961'213	-8'719'149	-8'701'137
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0 --	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0 --	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0 --	0	0	0
Résultat total	-7'920'917	-8'346'735	-8'456'933	-110'198 -1.3%	-8'961'213	-8'719'149	-8'701'137

Commentaires

Le budget 2027 prévoit une baisse de l'ordre de 2% des charges d'exploitation par rapport au budget 2026. Les principales variations sont les suivantes :

- Une diminution des charges de transfert (subventions) et des subventions à redistribuer (groupes 36 et 37) liée à la mise en œuvre de la convention-programme 2025-2028 dans le domaine des forêts. En effet, pour cette convention-programme, le versement annuel des acomptes a été adapté lors de l'élaboration du budget 2027. Dorénavant ces derniers sont versés par tranches de 20% pour les 3 premières années et de 40% pour la dernière (2028), alors qu'auparavant ils correspondaient à 25% par année. Cette pratique correspond mieux à la planification des prestations fournies par les propriétaires forestiers et devrait permettre de réduire le nombre de demandes de remboursement d'acomptes à la fin de la période conventionnée ;
- L'octroi d'un montant complémentaire unique de CHF 160'000 alloué par le Grand Conseil au budget 2026 pour des subventions agricoles en lien avec la biodiversité (charges de transfert - groupe 36) ;
- Une hausse des charges de biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) qui s'explique par l'augmentation des travaux et des coûts d'exploitation des forêts cantonales (beaucoup de chablis, bois bostrychés) ainsi que par la recrudescence des dépenses liées à la prévention et à l'indemnisation des dégâts causés par le loup.

Au niveau des revenus d'exploitation, ceux-ci diminuent d'environ 5% par rapport à l'exercice budgétaire précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par le changement de pratique décrit ci-dessus concernant le versement des acomptes aux propriétaires forestiers. En effet, les dépenses (charges de transfert et subventions redistribuées - groupes 36 et 37) et les recettes (revenus de transfert et subventions à redistribuer - groupes 46 et 47) sont fortement corrélées dans le cadre des conventions-programmes dont le financement est assuré en grande partie par la Confédération.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat total se péjore de 1.3%.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gest.faune&systèmes aquatiques (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	667'202	565'700	630'700
Coûts salariaux et de structure	1'401'295	1'573'313	1'681'194
Coûts des services centraux	371'399	425'457	427'823
Revenus	736'667	750'263	825'263
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'703'229	1'814'206	1'914'453

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche.

Les charges directes au budget 2027 ont été adaptées dans une certaine mesure aux coûts réels 2025. L'augmentation par rapport au budget 2026 provient du renforcement des mesures prises pour la prévention et l'indemnisation des dégâts causés par le loup.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2027 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

La hausse de revenus provient quant à elle du financement partiel des mesures prises dans le domaine de la gestion du loup par la Confédération ainsi que du financement fédéral des projets développés dans le cadre de la convention-programme animaux sauvages.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'425'322	1'082'500	1'161'500
Coûts salariaux et de structure	2'350'754	2'268'366	2'538'116
Coûts des services centraux	627'391	604'051	637'214
Revenus	836'404	1'248'000	1'246'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'567'063	2'706'917	3'090'831

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la gestion des forêts cantonales. Les prestations effectuées en forêts communales et privées, dont la responsabilité incombe à l'État, sont également considérées.

Les charges directes concernent essentiellement des prestations forestières confiées à des tiers. Elles ont été augmentées par rapport au budget précédent compte tenu de la hausse constatée des travaux et des coûts d'exploitation des forêts (beaucoup de chablis, bois bostrychés).

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2027 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Les revenus correspondent essentiellement à la vente de bois. Ces recettes ont fortement baissé en 2025 suite à la mobilisation des équipes forestières cantonales sur certains chantiers prioritaires mais peu rentables.

Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	122'586	120'100	80'100
Coûts salariaux et de structure	639'343	542'695	535'338
Coûts des services centraux	175'146	146'125	135'578
Revenus	26'520	46'200	16'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	910'554	762'721	734'815

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la nature et du paysage.

La diminution des charges directes entre les budgets 2027 et 2026 provient d'un budget complémentaire unique alloué au SFFN en 2026 pour des mesures en lien avec la biodiversité agricole (CHF 40'000).

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2027 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Prestations sociétales (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	227'780	258'119	279'258
Coûts des services centraux	62'209	70'156	71'404
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	289'989	328'274	350'663

Commentaires

Les prestations sociétales comprennent l'information donnée au public, le soutien accordé à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux fournis par la forêt. Les dépenses correspondent essentiellement aux activités des collaborateurs et collaboratrices du service si bien qu'aucune charge directe ou revenu ne figurent aux comptes.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2027 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Gouvernance (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	20	0	0
Coûts salariaux et de structure	464'620	532'959	539'664
Coûts des services centraux	126'965	144'859	137'988
Revenus	9'303	10'000	10'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	582'302	667'818	667'652

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent essentiellement aux prestations effectuées par les collaborateurs et collaboratrices du service pour l'évaluation des dossiers (permis de construire, autorisations, appréciations de projets, etc.).

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2027 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Dossiers particuliers (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	7'198	16'703	14'139
Coûts des services centraux	1'977	4'542	3'615
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'175	21'246	17'755

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent aux prestations effectuées dans le domaine de la gestion de dossiers particuliers soumis au service. Il s'agit pour l'essentiel de menus travaux effectués par les équipes forestières cantonales. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2027 compte tenu des décomptes d'activité fournis et des prévisions.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SFFN	49'690	49'712	74'867	93'263	111'705	113'717
Dédommagements et subventions Faune	70'800	71'250	73'750	73'750	73'750	73'750
Dédommagements et subventions Forêts	38'293	91'580	33'380	137'180	58'580	58'580
Dédommagements et subventions Nature	622'703	768'900	608'900	608'900	608'900	608'900
Total charges (+) / revenus (-) nets	781'486	981'442	790'897	913'093	852'935	854'947

Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues - hors crédits d'engagement - pour les prestations suivantes :

- Projets dans le domaine de la protection de la faune, des forêts et de la nature ;
- Travail fourni par les gardes forestiers communaux pour le compte de l'État ;
- Formation professionnelle forestière ;
- Mise en œuvre de certaines mesures en faveur de la nature dans la zone agricole.

La principale variation concerne une diminution des subventions versées dans le cadre de la protection de la nature par rapport au budget 2026. En effet, un montant complémentaire unique de CHF 160'000 avait été alloué par le Grand Conseil au budget 2026 pour des subventions agricoles en lien avec la biodiversité.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	75	0	0	0	0	0
Patrimoine financier	-8'500	-8'500	-8'500	-8'500	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-8'425	-8'500	-8'500	-8'500	0	0

Commentaires

La recette mentionnée sous patrimoine financier correspond à un droit de superficie octroyé par l'État.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Convention-programme Faune 2025-2028	En cours	20'000	100'000	-50'000	50'000	75'000	0	0
Convention-programme Forêts 2025-2028	En cours	492'241	2'640'181	-2'271'827	368'354	760'896	0	0
Convention-programme Nature 2025-2028	En cours	936'270	2'809'764	-1'949'994	859'770	859'770	0	0
Convention-programme Paysage 2025-2028	En cours	62'500	170'000	-107'500	62'500	62'500	0	0
Dessertes forestières hors conv-prog	En cours	100'583	100'583	0	100'583	100'583	100'583	0
*Plan climat	En cours	282'500	399'000	-117'000	282'000	0	0	0
Convention-programme Faune 2029-2032	À solliciter	0	0	0	0	0	40'000	40'000
Convention-programme Forêts 2029-2032	À solliciter	0	0	0	0	0	442'441	442'441
Convention-programme Nature 2029-2032	À solliciter	0	0	0	0	0	859'770	859'770
Convention-programme Paysage 2029-2032	À solliciter	0	0	0	0	0	62'500	62'500
Total		1'894'094	6'219'528	-4'496'321	1'723'207	1'858'749	1'505'294	1'404'711

Commentaires

Les mesures prévues pour les conventions-programmes 2025-2028 Faune, Forêts et Nature ont été définitivement approuvées par la Confédération dans le courant de l'année 2025. Sur cette base, des crédits d'engagements ont été validés en 2025 (Forêts, Nature) et 2026 (Faune).

Le crédit d'engagement relatif aux dessertes forestières concerne la réalisation de nouveaux chemins, hors forêts protectrices. Ils sont indispensables à une gestion multifonctionnelle de la forêt. Le montant prévu vient en complément à la convention-programme Forêts 2025-2028 car ce type d'infrastructure ne remplit pas les critères d'éligibilité pour une subvention fédérale.

Les charges et revenus relatifs au crédit d'engagement « Plan climat » concernent la poursuite de la mise en œuvre par le SFFN des mesures suivantes :

- Adapter la sylviculture pour limiter les risques d'incendie et pour garantir la multifonctionnalité des milieux forestiers ;
- Adapter la carte des forêts protectrices ;
- Encourager les maîtres d'ouvrage à construire en bois.

Les montants liés aux conventions-programmes Faune, Forêts et Nature pour la prochaine période (2029-2032) ne sont pas encore connus. Dès lors, les montants indiqués dans les PFT 2029 et 2030 sont des estimations qui se fondent sur les exercices précédents. Ils seront affinés lors de l'élaboration des prochains budgets.

2.9.7. Service de l'agriculture (SAGR)

Évolution de l'environnement et des tâches

De manière générale, la filière agricole est toujours soumise à une forte pression sur les prix. Les marges restent un problème récurrent en raison également de l'augmentation des coûts de production. Dès lors, la bonne marche des exploitations reste tendue. Sur le plan fédéral, il est demandé par la profession que la politique agricole puisse bénéficier de mesures de simplification administrative permettant de libérer un temps précieux aux exploitant-e-s pour leur travail de production de denrées alimentaires. Les services cantonaux n'ont pas de latitude dans l'application du droit fédéral et sont également impactés par cette lourdeur du système fédéral. Notons encore un degré d'incertitude constante dans l'attente des décisions futures quant au budget fédéral et ses mesures d'économies. Les exigences écologiques sur l'agriculture se maintiennent malgré le rejet de plusieurs initiatives populaires ces dernières années. Ce sont notamment le plan d'action national et l'initiative parlementaire 19.475 visant à réduire le risque de l'utilisation des pesticides à l'horizon 2027 qui déploient maintenant leurs effets contraignants sur l'agriculture. La réflexion vers une véritable politique alimentaire et durable à l'horizon 2030 au niveau fédéral a commencé.

La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération. Notre canton s'est également doté d'un Plan phytosanitaire et biocides en 2021 ainsi que d'un Plan climat en 2023 qui arriveront à terme en 2027 avec un nombre conséquent de mesures agricoles à mettre en œuvre. D'autre part, sur proposition du Conseil d'État, le Grand Conseil a voté des crédits d'engagement pour le soutien à la modernisation des fromageries en 2021 et pour le soutien aux constructions rurales et améliorations foncières en 2024. Ces projets indispensables pour l'agriculture neuchâteloise sont très attendus par le secteur, mais mobilisent des ressources importantes au service. Le crédit d'engagement pour le soutien à la modernisation des fromageries va rapidement s'épuiser suite à l'avancement des premiers projets et à la hausse générale des coûts de construction, alors qu'à partir de 2027 davantage de fromageries dans le canton nécessiteront des investissements pour rester compétitives. D'autre part, la filière agricole de la Vallée de La Sagne et des Ponts prépare depuis plusieurs années un projet de développement régional (PDR). Ce projet devra être soutenu par la Confédération avec un crédit d'engagement et démarrer en 2027.

Sur le plan social la perception des difficultés en agriculture augmente. Ce sont notamment les exigences administratives, écologiques et éthologiques, la pression financière, les conditions climatiques et la gestion des grands prédateurs qui nuisent à la santé mentale des exploitant-e-s et leurs familles. Afin d'éviter des situations de crise pour les exploitant-e-s, le service de l'agriculture, en collaboration avec le service de la consommation et des affaires vétérinaires et la chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, met en place des mesures de détection précoce et de soutien pour les cas problématiques. S'agissant d'une tâche supplémentaire, cela nécessite une nouvelle priorisation des ressources disponibles.

Objectifs stratégiques

Dans le cadre des missions légales et des ressources qui lui sont confiées ainsi que sur la base du programme de législature et de sa feuille de route, le service veille à assurer de manière optimale :

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale (paiements directs, améliorations structurelles, droit foncier rural et bail à ferme agricole, viticulture) ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles (améliorations foncières et constructions rurales) ;
- Accompagnement et soutien au secteur agricole pour qu'il puisse garantir une production et un approvisionnement sûrs et compétitifs, utiliser avec efficience les ressources naturelles et encourager une consommation durable, renforcer la vitalité et l'attractivité de l'espace rural, ainsi qu'encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise dans l'agriculture ;
- Mise en œuvre du Plan d'action phytosanitaire et biocides cantonal pour les aspects agricoles ;
- Mise en œuvre du Plan climat pour les aspects agricoles en matière d'adaptation au changement climatique et de réduction des gaz à effet de serre ;
- Promouvoir la biodiversité et les programmes réseaux ;
- Promouvoir les modes de production AOP/IGP, bio et IP Suisse ;
- Valoriser le rôle de pionniers en viticulture biologique ;
- Soutenir les projets de développement régional (céréales/lait/viande) ;
- Promouvoir la filière carnée locale ;
- Gestion et administration d'Evolugia, pôle de développement du secteur primaire voué à la formation et à la sensibilisation à la terre et à la nature. En particulier, ses missions relèvent de la réinsertion des personnes en difficulté sur le plan social, de l'emploi et de la santé (AI) et l'organisation de manifestations populaires dans le domaine culturel et du terroir ;
- Valorisation et intendance du site d'Evolugia.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	83'749'907	82'759'694	83'347'446	+587'752	+0.7%	83'357'946	83'349'446	83'348'946
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	975'029	971'000	1'059'200	+88'200	+9.1%	1'059'200	1'059'200	1'059'200
43 Revenus divers	398'720	284'300	274'300	-10'000	-3.5%	274'300	274'300	274'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'426'815	1'369'100	1'404'100	+35'000	+2.6%	1'404'100	1'404'100	1'404'100
47 Subventions à redistribuer	80'293'058	79'500'000	80'000'000	+500'000	+0.6%	80'000'000	80'000'000	80'000'000
49 Imputations internes	656'285	635'294	609'846	-25'448	-4.0%	620'346	611'846	611'346
Charges d'exploitation	93'153'313	93'129'923	94'013'395	+883'472	+0.9%	93'816'903	94'112'283	94'322'212
30 Charges de personnel	4'632'562	4'937'674	5'091'554	+153'880	+3.1%	5'461'554	5'458'804	5'459'243
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'920'884	1'974'649	2'262'550	+287'901	+14.6%	2'075'050	2'075'050	2'075'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	65'764	74'297	99'143	+24'846	+33.4%	113'566	114'439	104'431
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'611'133	5'133'764	5'131'298	-2'466	-0.0%	4'737'883	5'035'140	5'254'638
37 Subventions redistribuées	80'293'058	79'500'000	80'000'000	+500'000	+0.6%	80'000'000	80'000'000	80'000'000
39 Imputations internes	1'629'912	1'509'539	1'428'850	-80'689	-5.3%	1'428'850	1'428'850	1'428'850
Résultat d'exploitation	-9'403'406	-10'370'229	-10'665'949	-295'720	-2.9%	-10'458'957	-10'762'837	-10'973'266
44 Revenus financiers	588'160	585'550	578'550	-7'000	-1.2%	578'550	578'550	578'550
34 Charges financières	3'872	4'000	2'000	-2'000	-50.0%	2'000	2'000	2'000
Résultat de financement	584'288	581'550	576'550	-5'000	-0.9%	576'550	576'550	576'550
Résultat opérationnel	-8'819'118	-9'788'679	-10'089'399	-300'720	-3.1%	-9'882'407	-10'186'287	-10'396'716
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-8'819'118	-9'788'679	-10'089'399	-300'720	-3.1%	-9'882'407	-10'186'287	-10'396'716

Commentaires

S'agissant des revenus (groupe 42), les recettes du restaurant La Terrassiette ont été adaptées à la hausse, de même que les émoluments en lien avec les prestations de service fournies dans le cadre des travaux de drainage suite à une augmentation des demandes. Cette hausse compensera une diminution prévisible des ventes de vin en raison de la conjoncture défavorable du marché vinicole. Quant à l'augmentation prévue dans les revenus de transfert (groupe 46), elle correspond principalement à une augmentation des subventions perçues en faveur de la réinsertion professionnelle. Les subventions à redistribuer (groupes 37/47) concernent quant à elles les paiements directs dont le budget a été adapté aux comptes 2025.

Concernant les charges d'exploitation, la variation constatée au niveau des charges de personnel correspond au renforcement des effectifs (+0,7 EPT) nécessaire au pilotage de plusieurs projets en cours. S'agissant des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), la forte augmentation est due à l'écart statistique inscrit au budget 2026, à l'augmentation du prix des denrées alimentaires et à certains mandats supplémentaires (médiation rurale et conseil juridique en matière de LDFR). Enfin, l'écart figurant dans les imputations internes (groupe 39) est lié à une diminution des forfaits des services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Droit agricole (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	185'606	209'418	230'768
Coûts des services centraux	153'726	142'420	133'741
Revenus	38'000	50'000	50'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	301'332	301'838	314'510

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les activités en matière de droit foncier rural. Les émoluments perçus en la matière constituent l'essentiel des revenus. Les coûts salariaux sont en hausse afin de faire face à la charge de travail importante et à la complexification juridique des tâches.

Améliorations structurelles (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	95'742	87'800	77'800
Coûts salariaux et de structure	873'956	831'156	983'993
Coûts des services centraux	315'456	292'811	275'862
Revenus	361'022	371'500	425'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	924'131	840'267	912'154

Commentaires

La gestion des améliorations structurelles est composée de charges directes qui sont liées à la restitution de diverses locations et fermages encaissés par l'office. Au niveau des revenus, il s'agit essentiellement de l'encaissement des fermages agricoles ainsi que les prestations de l'office sur les études et travaux de remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages. Les coûts salariaux et de structure sont en hausse par rapport au budget 2026 suite au renforcement de l'office. Ils sont toutefois partiellement compensés par une augmentation des prestations.

Paiements directs (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	9'915	12'000	22'000
Coûts salariaux et de structure	764'106	818'333	847'055
Coûts des services centraux	315'456	292'811	275'499
Revenus	16'000	14'000	14'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'073'476	1'109'144	1'130'553

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les dépenses d'honoraires et d'expertises engendrées par l'application de la politique agricole fédérale. Au niveau des revenus, ils proviennent des émoluments perçus lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles et d'émoluments liés aux différents services fournis par l'office des paiements directs.

Viticulture et agroécologie (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	578'446	600'200	580'200
Coûts salariaux et de structure	958'574	921'748	968'283
Coûts des services centraux	322'682	297'547	280'218
Revenus	984'146	928'750	881'950
Coûts (+) / revenus (-) nets	875'556	890'745	946'751

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le Plan phytosanitaire cantonal, l'exécution de la santé des végétaux, les frais de la vulgarisation viticole et œnologique, les frais du cadastre viticole et de l'aménagement du vignoble, le tâcheronnage, l'achat de matériel d'exploitation et l'entretien du domaine viticole de l'État de Neuchâtel au niveau des charges directes.

Quant aux revenus, ils proviennent de la vente de vin externe et interne, des prestations fournies pour les analyses œnologiques, des collaborations intercantionales avec Fribourg et Berne au sujet de la vulgarisation viticole, des émoluments administratifs, des fermages viticoles et des financements émanant du fonds des eaux en lien avec le Plan d'action phytosanitaire cantonal. Pour 2027, compte tenu de la conjoncture défavorable du marché vinicole, des revenus moindres sont attendus.

Evologia - Réinsertion (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'186'635	1'268'800	1'319'700
Coûts salariaux et de structure	1'830'593	2'022'194	2'084'693
Coûts des services centraux	413'329	384'944	368'857
Revenus	2'329'524	2'148'994	2'217'546
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'101'033	1'526'944	1'555'704

Commentaires

L'augmentation des charges directes est principalement due aux coûts d'entretien des 20 hectares du site d'Evologia ainsi qu'au parc immobilier vieillissant.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	169'847	168'271	180'056
Coûts des services centraux	77'864	72'206	67'873
Revenus	140'169	140'000	145'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	107'541	100'477	102'929

Commentaires

Aucune charge directe n'entre dans le calcul de cette prestation. S'agissant des coûts salariaux et de structure, ils représentent les charges salariales du consultant en matière d'économie laitière. Au niveau des revenus, il s'agit de la refacturation (revue à la hausse) à la Société de conseil en industrie laitière Casei pour le salaire dudit consultant.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SAGR	2'871'915	3'134'264	3'273'798	3'055'383	3'352'640	3'572'138
Contribution qualité paysage	289'088	308'000	308'000	308'000	308'000	308'000
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000
Promo. éco. laitière & prod. bovine	179'960	183'000	186'000	186'000	186'000	186'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	364'660	395'000	405'000	405'000	405'000	405'000
Subv. accordées aux entreprises privées	10'324	20'000	0	0	0	0
Vulgarisation et formation	401'488	401'500	401'500	401'500	401'500	401'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	4'307'434	4'631'764	4'764'298	4'545'883	4'843'140	5'062'638

Commentaires

- Amortissements subventions à l'investissement - SAGR : les amortissements sur les subventions à l'investissement sont en légère augmentation par rapport au budget 2026 ;
- Contribution qualité paysage : participation nette du canton. Celle-ci a été augmentée dès 2026, les estivages étant devenus éligibles ;
- Contrôle agricole : selon la convention avec l'Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée (ANAPI), ces coûts sont pris en charge par le canton ;
- Promotion en économie laitière et production bovine : subventions versées en faveur du placement du bétail et de l'élevage ainsi que la participation cantonale aux frais de fonctionnement annuels de Casei ;
- Promotion de l'agriculture et du terroir : subventions à l'association Neuchâtel Vins et Terroir et à la promotion de l'agriculture (agriculture biologique, innovation, tourisme rural, dépannage agricole, service volontaire agricole, soutien AOC). Une adaptation au soutien à la promotion des vins pour un montant de CHF 10'000 est en vigueur depuis 2026 ;
- Subventions accordées aux entreprises privées : subventions en faveur des traitements aériens par drones (mesure du Plan d'action phytosanitaire en vigueur jusqu'à fin 2026) ;
- Vulgarisation et formation : subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands. À celle-ci est venu s'ajouter le soutien à la formation supérieure agricole.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	38	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	38	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Assainissement de fromageries	En cours	1'010'000	1'600'000	-870'000	730'000	890'000	0	0
Equiperment menuiserie Evologia	En cours	70'000	0	0	0	0	0	0
Exploitations paysannes	En cours	0	8'350'000	-8'350'000	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	387'500	362'500	0	362'500	0	0	0
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	En cours	400'000	430'000	-350'000	80'000	0	0	0
Subv. constructions rurales (28.5.24)	En cours	1'300'000	2'720'000	-1'360'000	1'360'000	1'500'000	900'000	0
Subvention plans de gestion intégrée	En cours	15'000	6'000	0	6'000	0	0	0
Subventions constructions rurales 2020	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2001	En cours	20'000	40'000	-20'000	20'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2007	En cours	10'000	40'000	-20'000	20'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2010	En cours	30'000	150'000	-100'000	50'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2015	En cours	200'000	1'200'000	-600'000	600'000	600'000	600'000	0
Travaux améliorations foncières 2020	En cours	660'000	2'100'000	-950'000	1'150'000	1'150'000	1'150'000	0
Travaux améliorations foncières(28.5.24)	En cours	650'000	1'800'000	-900'000	900'000	1'100'000	1'100'000	0
Assainissement de fromageries	À solliciter	0	2'035'000	-1'060'000	975'000	500'000	500'000	500'000
Assainissement fermes et terrains 2026	À solliciter	130'000	0	0	0	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2027	À solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2028	À solliciter	0	0	0	0	50'000	0	0
Assainissement fermes et terrains 2029	À solliciter	0	0	0	0	0	50'000	0
Assainissement fermes et terrains 2030	À solliciter	0	0	0	0	0	0	50'000
Assainissement site Evologia	À solliciter	200'000	200'000	0	200'000	200'000	0	0
La Terrassiette - self-service	À solliciter	0	180'000	0	180'000	0	0	0
PDR Vallée de La Sagne et des Ponts	À solliciter	300'000	1'642'500	-912'500	730'000	830'000	780'000	760'000
Subventions constructions rurales 2028	À solliciter	0	0	0	0	1'000'000	1'500'000	1'500'000
Travaux améliorations foncières 2028	À solliciter	0	0	0	0	1'000'000	1'500'000	1'500'000
Total		5'482'500	22'906'000	-15'492'500	7'413'500	8'820'000	8'080'000	4'310'000

Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement significatifs sont commentés :

- Assainissement de fromageries : crédit prévu pour l'assainissement de fromageries afin de pérenniser les capacités régionales de transformation du lait ;
- Exploitations paysannes : le montant net représente la variation du fonds de roulement entre les prêts et crédits accordés et les remboursements. L'estimation de ce montant est difficile, car les entrées et les sorties fluctuent constamment ;
- Plan climat : diverses mesures du SAGR sont en cours, notamment l'élaboration d'un projet en faveur des circuits-courts dans la restauration collective ;
- Projet de développement régional Val-de-Ruz : finalisation du projet et versement du solde de subventions ;
- Subventions pour constructions rurales et travaux d'améliorations foncières : les dépenses varient en fonction de l'avancement des travaux. Une nouvelle demande de crédit d'engagement pour les années 2028 et suivantes est actuellement à l'étude ;
- Assainissement des fermes et terrains : les dépenses à caractère d'investissements pour l'entretien des fermes figurent annuellement au compte des investissements ;
- Assainissement site Evologia : crédit-cadre destiné au remplacement, à la transformation et à de nouveaux aménagements sur le site d'Evologia au vu de la vétusté et l'usure des installations existantes ;
- La Terrassiette - self-service : crédit destiné au réaménagement de la zone self-service du restaurant de La Terrassiette ;
- PDR Vallée de La Sagne et des Ponts : projet en cours de planification avec démarrage en 2027, comprenant plusieurs sous-projets et courant sur plusieurs années. Il est destiné à dynamiser le potentiel agritouristique, le savoir-faire et les produits de cette région.

2.9.8. Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. Les tâches continueront d'augmenter dans le domaine de la santé animale, avec la poursuite des programmes d'éradication de la BVD (diarrhée virale bovine) et du piétin, ainsi que la gestion des nombreuses menaces épizootiques et dans la mesure où la survenance de cas d'épizooties n'est pas planifiable.

Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	11'252'139	11'730'000	11'079'000	-651'000	-5.5%	10'879'000	10'888'000	10'879'000
40 Revenus fiscaux	2'729'056	3'000'000	2'650'000	-350'000	-11.7%	2'600'000	2'600'000	2'600'000
41 Patentes et concessions	3'654'925	3'660'000	3'401'000	-259'000	-7.1%	3'251'000	3'260'000	3'251'000
42 Taxes	4'262'918	4'485'000	4'448'000	-37'000	-0.8%	4'448'000	4'448'000	4'448'000
43 Revenus divers	124'156	70'000	80'000	+10'000	+14.3%	80'000	80'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	418'084	420'000	420'000	+0	0.0%	420'000	420'000	420'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	63'000	95'000	80'000	-15'000	-15.8%	80'000	80'000	80'000
Charges d'exploitation	12'351'987	12'154'680	12'689'300	+534'620	+4.4%	12'863'767	12'973'939	12'908'839
30 Charges de personnel	5'248'773	5'380'486	5'604'594	+224'108	+4.2%	5'837'773	5'827'362	5'827'360
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'783'125	1'647'326	1'879'000	+231'674	+14.1%	1'929'000	1'929'000	1'929'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	476'484	455'160	539'179	+84'018	+18.5%	580'466	701'050	655'952
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'041'160	3'843'000	3'833'000	-10'000	-0.3%	3'683'000	3'683'000	3'663'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	802'446	828'708	833'527	+4'820	+0.6%	833'527	833'527	833'527
Résultat d'exploitation	-1'099'848	-424'680	-1'610'300	-1'185'620	-279.2%	-1'984'767	-2'085'939	-2'029'839
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	13	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-13	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'099'861	-424'680	-1'610'300	-1'185'620	-279.2%	-1'984'767	-2'085'939	-2'029'839
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'099'861	-424'680	-1'610'300	-1'185'620	-279.2%	-1'984'767	-2'085'939	-2'029'839

Commentaires

Le service prévoit une diminution de l'impôt perçu sur les maisons de jeux (groupe 40). Le développement de l'offre en ligne impacte négativement les comptes depuis plusieurs années.

Au niveau des patentes et concessions (groupe 41), le service prévoit une légère diminution des redevances sur le commerce de détail de boissons alcooliques. Dès 2027, des réductions du taux sur la redevance proportionnelle sur les établissements publics sont prévues dans la législation nouvellement adoptée, expliquant ces variations au budget et à la PFT.

S'agissant des taxes (groupe 42), des recettes supplémentaires dès 2026 sont prévues suite à l'adoption par le Grand Conseil des nouvelles législations sur la police du commerce et sur les établissements publics. De nouvelles activités sont soumises à autorisation comme la vente de produits du tabac, les Food trucks et les traiteurs.

Quant aux charges de personnel (groupe 30), elles augmentent à la suite de la création de deux postes, à savoir 0,2 EPT financé par les émoluments perçus dans le domaine de la police du commerce et 1 EPT afin d'adapter les ressources affectées à la protection des animaux de rente et de pallier à la détresse paysanne.

Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) sont également en hausse. Depuis 2025, l'entreprise GZM, chargée de l'élimination des cadavres d'animaux, a adapté ses tarifs en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie et de l'évolution du marché des graisses animales, entraînant une hausse des charges de l'ordre de CHF 50'000. Par ailleurs, l'office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) procède à la modernisation de ses applications informatiques. Dans ce cadre, une participation des cantons de CHF 30'000 est prévue. Enfin, la Confédération impose l'acquisition d'équipements destinés à la lutte contre la peste porcine africaine, générant des charges supplémentaires de CHF 40'000.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	535'934	406'000	552'500
Coûts salariaux et de structure	2'949'707	3'134'501	3'123'272
Coûts des services centraux	372'263	414'041	391'344
Revenus	383'829	374'000	556'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'474'075	3'580'542	3'510'816

Commentaires

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes.

En 2026, la prestation « Mandat pour tiers » a été supprimée. Une partie de ses charges et de ses recettes est désormais imputée à la prestation « Sécurité alimentaire », ce qui explique les variations par rapport aux années précédentes.

Santé animale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	502'904	541'000	750'000
Coûts salariaux et de structure	620'282	615'651	1'013'515
Coûts des services centraux	82'369	87'995	136'275
Revenus	407'225	385'000	746'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	798'331	859'646	1'153'791

Commentaires

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, pour l'élimination des cadavres d'animaux et pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole.

Les charges directes sont en augmentation. Dès 2025, l'entreprise (GZM) chargée de l'élimination des cadavres d'animaux a dû adapter ses tarifs suite à la hausse des coûts de l'énergie et à la pression du marché chinois sur le prix des graisses, entraînant une augmentation des coûts de CHF 50'000 pour le service. L'OSAV (Confédération) va rénover et moderniser toutes ses applications informatiques et une participation à hauteur de CHF 30'000 sera demandée aux cantons. Finalement, la Confédération impose des achats à hauteur de CHF 40'000 en équipements pour lutter contre la peste porcine africaine. Enfin, en 2026, la prestation « Mandat pour tiers » a été supprimée. Une partie des charges et des recettes est désormais attribuée à la prestation « Santé animale », ce qui explique également les variations par rapport aux années précédentes.

Protection des animaux (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	125'870	58'000	106'500
Coûts salariaux et de structure	494'426	430'908	624'489
Coûts des services centraux	69'938	61'590	83'968
Revenus	78'677	54'000	64'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	611'556	496'498	750'957

Commentaires

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs. Un poste a été créé afin d'adapter les ressources consacrées à la protection des animaux de rente et de pallier à la détresse paysanne.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Métrologie (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	34'236	32'000	29'000
Coûts salariaux et de structure	344'666	335'552	349'806
Coûts des services centraux	47'747	48'566	47'689
Revenus	339'678	294'000	327'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	86'972	122'118	99'495

Commentaires

Les coûts et recettes des prestations dans le domaine de la métrologie sont stables.

Affaires canines (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	11'773	4'000	7'500
Coûts salariaux et de structure	241'953	256'540	337'839
Coûts des services centraux	33'777	36'667	45'425
Revenus	370'301	360'000	372'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	-82'799	-62'792	18'264

Commentaires

Les revenus représentent la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens dont une partie est allouée aux refuges pour chiens dans les charges de transfert non incorporables aux prestations. Pour la première fois, cette prestation est déficitaire.

Affaires vétérinaires (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	8'547	5'000	8'000
Coûts salariaux et de structure	10'005	17'471	20'475
Coûts des services centraux	1'455	2'497	2'753
Revenus	6'133	5'000	5'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'875	19'968	26'228

Commentaires

La surveillance des pharmacies vétérinaires génère des coûts et produits globalement stables.

Prestations vétérinaires mixtes (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	92'960	108'000	123'000
Coûts salariaux et de structure	76'439	82'092	81'900
Coûts des services centraux	10'887	11'734	11'012
Revenus	52'000	52'000	52'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	128'286	149'826	163'913

Commentaires

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. Les revenus proviennent d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Mandats pour tiers (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	99'078	218'000	0
Coûts salariaux et de structure	476'882	359'109	0
Coûts des services centraux	66'495	51'328	0
Revenus	371'830	538'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	270'625	90'436	0

Commentaires

Cette prestation a été supprimée au début de l'année 2026. Les charges et revenus sont incorporés dans les prestations « Sécurité alimentaire » et « Santé animale ».

Police commerce (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	26'074	50'000	25'000
Coûts salariaux et de structure	763'753	753'248	792'215
Coûts des services centraux	112'715	114'290	113'560
Revenus	687'483	796'000	716'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	215'059	121'539	214'576

Commentaires

Les activités de la police du commerce génèrent des coûts et produits globalement stables. Néanmoins, des recettes supplémentaires sont prévues dès 2026 suite à l'adoption par le Grand Conseil des nouvelles législations sur la police du commerce et les établissements publics. De nouvelles activités sont soumises à autorisation comme la vente de produits du tabac, les Food trucks et les traiteurs. Concernant les coûts salariaux, un poste de 0,2 EPT financé par des émoluments facturés dans le domaine de la police du commerce a été créé.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SCAV	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	0
Indemnité bétail abattu	195'523	20'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Redevances pol. com. formation	395'659	387'500	337'500	300'000	300'000	300'000
Redevances pol. com. tourisme	1'186'976	1'162'500	1'012'500	900'000	900'000	900'000
Subvention aux refuges	57'920	58'000	58'000	58'000	58'000	58'000
Subventions aux abattoirs	25'000	0	25'000	25'000	25'000	25'000
Taxes de séjour	4'550	0	15'000	15'000	15'000	15'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'885'627	1'648'000	1'668'000	1'518'000	1'518'000	1'498'000

Commentaires

Plusieurs variations sont à relever dans les charges de transfert non incorporables :

- Indemnité bétail abattu : l'apparition d'une épizootie dans le canton entraîne le versement d'indemnités aux propriétaires de bétail devant être abattu, pour un total de CHF 195'000 en 2025 estimé à 200'000 pour les exercices budgétaires à venir ;
- Redevances : baisse de la redistribution des redevances encaissées dans le domaine des manifestations et établissements publics à Tourisme Neuchâtel et à la CPNHR pour le développement de l'offre touristique et le développement de la formation dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. En effet, dès 2027, une réduction du taux de la redevance proportionnelle est prévue dans la législation nouvellement adoptée entraînant des diminutions de cette redistribution pour les prochaines années ;
- Subventions aux abattoirs : le département a signé en 2025 une nouvelle convention avec l'abattoir des Ponts-de-Martel pour un montant annuel de CHF 25'000.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-7'653	-25'000	-10'000	-10'000	-10'000	-10'000
Impôt maisons jeux	-2'727'056	-2'997'000	-2'648'000	-2'598'000	-2'598'000	-2'598'000
Redevances police du commerce	-3'594'215	-3'617'000	-3'365'000	-3'205'000	-3'205'000	-3'205'000
Taxes de séjour	0	10'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-6'328'924	-6'629'000	-6'023'000	-5'813'000	-5'813'000	-5'813'000

Commentaires

Le service prévoit une diminution de l'impôt perçu sur les maisons de jeux. Le développement de l'offre en ligne impacte les comptes. Dès 2027, une réduction du taux sur la redevance proportionnelle est prévue dans la législation nouvellement adoptée, entraînant une diminution des redevances encaissées dans ce domaine pour les prochaines années.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
CC équipements labo. consommation 25-26	En cours	45'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	27'900	27'260	0	27'260	0	0	0
Rénovation laboratoire vétérinaire	En cours	400'000	0	0	0	0	0	0
Acquisition IC-MS/MS et aménagement	À solliciter	0	0	0	0	0	550'000	0
Appareil identification bactérienne	À solliciter	0	0	0	0	250'000	0	0
Autoclave laboratoire vétérinaire	À solliciter	70'000	0	0	0	0	0	0
Autoclave microbiologie	À solliciter	0	0	0	0	0	60'000	0
Balance de laboratoire	À solliciter	0	12'000	0	12'000	0	0	0
CC équipements labo. Vétérinaire 2026-27	À solliciter	50'000	45'000	0	45'000	0	0	0
CC équip. labo. consommation 2027-28	À solliciter	0	50'000	0	50'000	45'000	0	0
CC équip. labo. consommation 2029-30	À solliciter	0	0	0	0	0	50'000	45'000
CC équip. labo. vétérinaire 2028-29	À solliciter	0	0	0	0	50'000	45'000	0
CC équip. labo. vétérinaire 2030-31	À solliciter	0	0	0	0	0	0	50'000
Equip. analyses microbiologie alim.	À solliciter	0	40'000	0	40'000	0	0	0
Extracteur ARN/ADN pour analyses vét.	À solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Séquenceur à haut débit	À solliciter	0	0	0	0	0	250'000	0
Système d'analyse pour les PFAS	À solliciter	0	0	0	0	550'000	0	0
Système d'incubation	À solliciter	0	0	0	0	90'000	0	0
Système évaporation laboratoire	À solliciter	0	0	0	0	0	80'000	0
Système surveillance températures	À solliciter	0	0	0	0	90'000	0	0
Total		592'900	224'260	0	224'260	1'075'000	1'035'000	95'000

Commentaires

Le service a besoin d'un crédit-cadre par laboratoire pour répondre aux exigences imposées par les règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix est supérieur à CHF 10'000, devront être remplacés dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils. Le service doit également renouveler une série d'appareils entièrement amortis comme une balance de laboratoire, un extracteur permettant l'extraction d'acides nucléiques et un autre équipement permettant la préparation d'échantillons de denrées alimentaires.

2.9.9. Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Digitalisation des prestations du registre foncier ;
- Changement du modèle de données de la mensuration officielle au niveau national ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire.

Objectifs stratégiques

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Mettre à disposition des administrations et des professionnel-le-s un système de cadastre 3D et 4D ;
- Poursuivre la numérisation du domaine registre foncier en vue de la mise à disposition des registres et autres pièces justificatives au travers d'un portail ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Préparer et planifier l'introduction du nouveau modèle de la mensuration officielle (DMAV) ;
- Affiner et continuer à faire évoluer les résultats de l'analyse climatique du territoire du canton de Neuchâtel (espaces de fraîcheur) ;
- Soutenir les services de l'État dans la mise en œuvre d'analyses et de gestion de projets territoriaux ;
- Organisation du déménagement du service dans le cadre Vitamine ;
- Assurer la continuité des prestations dans le cadre de la réorganisation interne du registre foncier et dans le cadre des changements liés à Vitamine 2 ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattache ayant la foi publique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	6'958'842	7'286'240	7'274'240	-12'000	-0.2%	7'270'000	7'270'000	7'270'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'106'369	6'600'000	6'577'000	-23'000	-0.3%	6'577'000	6'577'000	6'577'000
43 Revenus divers	6'594	5'000	6'000	+1'000	+20.0%	6'000	6'000	6'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	96'240	96'240	104'240	+8'000	+8.3%	100'000	100'000	100'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	749'640	585'000	587'000	+2'000	+0.3%	587'000	587'000	587'000
Charges d'exploitation	7'870'113	8'276'637	8'373'368	+96'731	+1.2%	8'423'983	8'433'264	8'441'212
30 Charges de personnel	6'682'451	6'788'358	6'920'904	+132'546	+2.0%	6'914'519	6'910'800	6'916'748
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	291'903	391'146	369'000	-22'146	-5.7%	421'000	419'000	421'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	38'406	28'804	0	-28'804	-100.0%	5'000	20'000	20'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	857'353	1'068'329	1'083'464	+15'135	+1.4%	1'083'464	1'083'464	1'083'464
Résultat d'exploitation	-911'271	-990'397	-1'099'128	-108'731	-11.0%	-1'153'983	-1'163'264	-1'171'212
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	265	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-265	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-911'537	-990'397	-1'099'128	-108'731	-11.0%	-1'153'983	-1'163'264	-1'171'212
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-911'537	-990'397	-1'099'128	-108'731	-11.0%	-1'153'983	-1'163'264	-1'171'212

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, les taxes (groupe 42) sont composées d'émoluments et de prestations de services. L'écart entre le budget 2027 et les comptes 2025 s'explique par des revenus 2025 particulièrement bas, résultant de transferts immobiliers de moins grande valeur, induisant des émoluments ad valorem moins élevés et reflétant l'augmentation de la durée de traitement des réquisitions de part des absences de longue durée et des changements de personnel en interne. L'objectif pour 2027 est de revenir à une situation normale. S'agissant des revenus de transfert (groupe 46), ils correspondent aux subventions fédérales relatives à la convention-programme RDPPF. Quant aux imputations internes (groupe 49), il s'agit principalement du financement par le fonds des mensurations officielles des mises à jour périodiques effectuées par le service. Ce montant était plus important en 2025, car il comprenait le travail pour le renouvellement du secteur des Gorges de l'Areuse. Les comptes 2025 comprennent aussi des émoluments facturés à d'autres services de l'État particulièrement élevés.

Concernant les charges de personnel (groupe 30), les effectifs restent stables pour les prochaines années. L'écart budgétaire par rapport à 2026 provient de l'augmentation annuelle d'un échelon et de l'indexation au renchérissement alors que l'écart supplémentaire par rapport aux comptes 2025 s'explique par la baisse temporaire de taux d'activité demandée par les collaborateurs et collaboratrices et de remboursements d'assurances encaissés. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), le budget 2027 reste relativement stable alors que l'écart par rapport aux comptes 2025 provient de frais d'honoraires et de frais de développements informatiques moindres, plus de travaux ayant été faits en interne. Finalement, au niveau des imputations internes (groupe 39), il convient de noter que les charges des services centraux imputées au SGRF ont augmenté de 27% par rapport aux comptes 2025.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	232'000	187'509	209'055
Coûts des services centraux	27'459	28'422	31'389
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	259'459	215'931	240'444

Commentaires

L'objectif de ces dernières années a été de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet. Cependant, il ressort que les administré-e-s demeurent attaché-e-s à la possibilité de disposer d'un guichet physique, et qu'un minimum incompressible a été atteint. Le budget 2027 est donc basé sur la moyenne des comptes des deux dernières années.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	113'906	98'629	104'322
Coûts des services centraux	11'970	11'799	13'046
Revenus	31'471	30'000	30'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	94'405	80'428	87'368

Commentaires

Les revenus proviennent de prestations de service dans le cadre de la diffusion d'extraits cadastraux. Pour mémoire, le produit de la vente des données numériques via le Geoshop alimente le fonds des mensurations officielles.

Prod. des documents de mutation (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	883'363	887'397	905'707
Coûts des services centraux	107'643	130'215	133'425
Revenus	733'692	768'000	755'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	257'315	249'612	284'132

Commentaires

Les revenus correspondent essentiellement à des prestations de service pour l'établissement de plans de division et de plans de cadastration. Nous nous attendons à une situation relativement stable, celle-ci évoluant selon l'avancement de la révision des PAL.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	225'042	341'502	258'550
Coûts des services centraux	27'721	50'112	38'089
Revenus	0	40'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	252'763	351'614	296'639

Commentaires

Les charges des comptes 2025 reflètent la diminution des travaux de renouvellement du cadastre. Une situation comparable est attendue pour 2027. Cette prestation comprend aussi la réalisation de l'accord de prestation 2027 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2024-2027. Les revenus au budget 2026 proviennent du fonds des mensurations officielles pour le financement de travaux de renouvellement du cadastre effectués par le service. Ceux-ci font maintenant partie des prestations standards du service et ne seront ainsi plus financés par le fonds.

Maintenance rés. pts fixes & bornes (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	144'668	138'535	144'480
Coûts des services centraux	17'631	20'329	21'284
Revenus	109'959	95'000	95'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	52'340	63'864	70'765

Commentaires

À l'instar des années précédentes, l'objectif pour 2027 est de maintenir un nombre de points fixes suffisants pour assurer la mise à jour.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	155'195	153'541	158'214
Coûts des services centraux	18'574	20'924	22'896
Revenus	170'018	130'000	150'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'750	44'465	31'110

Commentaires

Nous prévoyons une situation stable par rapport à 2025. Suite à la mise en œuvre de la nouvelle directive concernant les PPE, les coûts salariaux et de structure sont pratiquement couverts par les revenus des prestations de service en lien avec ce domaine.

SITN (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'260'940	1'405'446	1'392'632
Coûts des services centraux	127'391	161'344	163'412
Revenus	25'039	40'000	34'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'363'292	1'526'790	1'522'043

Commentaires

L'objectif pour 2027 est de poursuivre plusieurs axes de développement : évolution vers la 3D et 4D, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, historisation des données, développement de nouveaux domaines, cartographie climatique et intégration d'autres systèmes. Une nouvelle version du géoportail verra aussi le jour, améliorant l'utilisabilité. Ce dernier est en cours de développement selon les mêmes principes Open Source que le précédent, permettant de mutualiser les frais. Les revenus concernent principalement les conventions liant le service et les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Projets d'intérêts généraux	Comptes	Budget	Budget
(CHF)	2025	2026	2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	831'485	807'433	875'376
Coûts des services centraux	93'292	107'792	117'457
Revenus	686'007	558'240	605'240
Coûts (+) / revenus (-) nets	238'770	356'985	387'593

Commentaires

L'objectif pour 2027 est de poursuivre les travaux d'acquisition et de mise à jour des servitudes, de mise à jour périodique de la mensuration et du cadastre 3D et de l'évolution du cadastre RDPPF. Les revenus concernent essentiellement des prestations de service financées par le fonds des mensurations officielles, comme la mise à jour périodique, les travaux de mise à jour du cadastre 3D et les travaux pour le renouvellement du secteur des Gorges de l'Areuse. Les travaux pour ce dernier, effectués principalement en 2025, se termineront en 2027.

Gestion des droits du registre foncier	Comptes	Budget	Budget
(CHF)	2025	2026	2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'170'866	2'226'052	2'183'388
Coûts des services centraux	258'137	337'415	327'828
Revenus	4'389'818	4'840'000	4'782'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-1'960'815	-2'276'533	-2'270'785

Commentaires

Les revenus proviennent principalement des émoluments relatifs aux transferts immobiliers et aux gages immobiliers. L'écart entre le budget 2027 et les comptes 2025 s'explique par des revenus 2025 particulièrement bas, résultant de transferts immobiliers de moins grande valeur, induisant des émoluments ad valorem moins élevés et reflétant l'augmentation de la durée de traitement des réquisitions de part des absences de longue durée et des changements de personnel en interne. L'objectif pour 2027 est de revenir à une situation normale.

Diffusion de documents RF	Comptes	Budget	Budget
(CHF)	2025	2026	2027
Charges directes	1'831	0	4'000
Coûts salariaux et de structure	570'179	543'545	564'169
Coûts des services centraux	67'596	82'388	84'708
Revenus	678'178	660'000	691'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-38'573	-34'067	-38'123

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne d'une part les consultations payantes en ligne (données du registre foncier au travers du guichet unique, registre des servitudes et dossiers de PPE) et d'autre part les demandes d'extraits sous format papier du registre foncier. L'objectif pour 2027 est d'automatiser le plus possible les tâches chronophages afin de libérer des ressources pour réintroduire le registre foncier fédéral, tâche laissée en suspens depuis plus de 15 ans.

Expertises & analyses (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	150'165	152'184	140'133
Coûts des services centraux	17'803	23'067	21'040
Revenus	1'770	3'000	3'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	166'198	172'252	158'173

Commentaires

Il s'agit essentiellement de conseils juridiques donnés aux notaires. Ceux-ci sont rarement facturés, car ils sont ensuite compensés par les émoluments administratifs et par un traitement plus rapide en aval. L'objectif pour 2027 est de continuer de maintenir les objectifs de délais.

Prestations inspectorat (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	256'435	262'834	343'990
Coûts des services centraux	30'510	39'839	51'649
Revenus	89'410	85'000	85'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	197'535	217'673	310'639

Commentaires

L'objectif pour 2027 est de finaliser les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des syndicats d'améliorations foncières (SAF) ainsi que de reprendre les travaux concernant le registre foncier fédéral. L'écart budgétaire par rapport à 2025 au niveau des coûts salariaux est dû à l'absence d'une collaboratrice. Les revenus concernent les émoluments administratifs.

Secrétariat de commissions (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	57'778	50'699	54'889
Coûts des services centraux	6'839	7'685	8'241
Revenus	43'631	37'000	44'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	20'985	21'383	19'130

Commentaires

Il s'agit des commissions pour la mise en vente d'appartements loués (CVAL) et pour la sanction d'acquisitions immobilières par des personnes à l'étranger (COMACQ). Les revenus concernent les émoluments administratifs.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	150	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	150	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Dév. logiciel mensuration officielle	À solliciter	0	70'000	0	70'000	30'000	0	0
Total		0	70'000	0	70'000	30'000	0	0

Commentaires

Il s'agit d'un nouveau projet d'investissement visant à développer, en collaboration avec les différents acteurs et actrices de la mensuration officielle, une nouvelle solution logicielle Open Source destinée à remplacer la solution actuellement utilisée (GeoMedia / GeosPro). Une association a été créée au niveau suisse afin de piloter le développement d'une solution commune fondée sur des logiciels libres.

Le nouvel outil, qui devra encore faire l'objet d'une évaluation et d'une validation, sera intégré à QGIS, déjà utilisé au sein de l'administration cantonale neuchâteloise. Il s'inscrit ainsi pleinement dans la gouvernance logicielle du SITN/SGRF et favorise la cohérence de l'environnement informatique existant.

À terme, soit à l'horizon 2028-2029, cette nouvelle solution devrait permettre au SIEN de réduire ses coûts de licences d'environ CHF 50'000 par année, ce qui permettrait d'amortir rapidement l'investissement initial.

2.9.10. Fonds d'aménagement du territoire

Évolution de l'environnement et des tâches

En vertu des articles 33 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement du territoire font l'objet de compensation financière par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'indemnités pour expropriation matérielle. En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront le plan d'aménagement ces prochaines années de sorte que de telles opérations de compensation sont attendues. La LCAT a été révisée et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2019. Le taux de prélèvement de la contribution de plus-value est passé de 20 % à 30 %, l'assiette a ainsi été élargie. La révision de la LAT décidée par les chambres en 2023 est entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2026, date à partir de laquelle le produit de la plus-value est appelé à financer la prime à la démolition.

Objectifs stratégiques

En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées par l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs et à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que le subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme tout comme la prime à la démolition.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	984'949	1'120'900	968'500	-152'400	-13.6%	1'138'500	1'027'500	790'500
40 Revenus fiscaux	974'766	200'000	500'000	+300'000	+150.0%	500'000	500'000	600'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	10'202	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	-20	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	920'900	468'500	-452'400	-49.1%	638'500	527'500	190'500
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	984'949	1'120'900	968'500	-152'400	-13.6%	1'138'500	1'027'500	790'500
30 Charges de personnel	280	12'000	12'000	+0	0.0%	12'000	30'000	30'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	96'537	180'000	125'000	-55'000	-30.6%	30'000	30'000	30'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	284'962	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	236'917	420'000	387'000	-33'000	-7.9%	647'000	513'000	270'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	366'252	508'900	444'500	-64'400	-12.7%	449'500	454'500	460'500
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les décisions prises en la matière (groupe 40). Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux (PAL). Elles sont facturées à la décision et dues à 10 ans, sauf si une vente survient plus tôt ou que le terrain est construit. Les montants inscrits au budget et au PFT correspondent aux nouvelles décisions de contributions de plus-value. L'estimation de ces montants n'est pas aisée, une seule décision pouvant très fortement impacter les revenus. Le SCAT s'attend à une augmentation de ces revenus par rapport au budget 2026 dans la mesure où l'adoption des PAL par le législatif des communes progresse, et au vu des sanctions par le Conseil d'État dans les prochaines années.

Au niveau des charges, celles du personnel (groupe 30) concernent les indemnités dues aux membres de la commission d'expropriation. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), le budget 2027 comprend des indemnités de dépens et des honoraires d'experts pour les estimations de la valeur des plus-values. Ces derniers n'apparaissent plus au PFT dans la mesure où ce travail sera internalisé. S'agissant des charges de transfert (groupe 36), elles concernent la prise en charge d'intérêts hypothécaires pour l'achat de terres agricoles (CHF 150'000) et les subventions aux communes pour la révision des PAL (CHF 137'000). L'estimation de ces dernières se base sur les délais estimés de l'avancement des PAL des différentes communes. Enfin, les imputations internes (groupe 39) correspondent au financement par le fonds d'aménagement du territoire des postes suivants :

- Dès 2025, 0,7 EPT de juriste et dès 2026 0,1 EPT de responsable finances pour le suivi des décisions de plus-values découlant des révisions des PAL ;
- Dès 2026, 1 EPT pour renforcer l'effectif pour le traitement des permis de construire. Ce poste est financé par le fonds d'aménagement du territoire, car la charge accrue de travail résulte de la révision des PAL, les demandes de permis de construire devant faire l'objet d'une analyse sous l'angle de l'ancien et du nouveau PAL tant que le nouveau PAL n'est pas en vigueur ;
- Dès 2027, 1 EPT pour internaliser l'évaluation de la plus-value des terrains, actuellement confiée à des expert-e-s externes ;
- À noter que le financement des postes impliqués dans la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagement se termine à fin 2026 (1,8 EPT).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Indemnisation	-9'922	0	100'000	100'000	100'000	100'000
Mesures de soutien	151'557	130'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Plans d'aménagement	85'360	290'000	137'000	397'000	263'000	20'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	226'995	420'000	387'000	647'000	513'000	270'000

Commentaires

- Indemnisation : la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT2) étant entrée en vigueur en juillet 2026, les montants au budget 2027 et au PFT correspondent aux primes d'encouragement pour la démolition de constructions hors zones à bâtir. Cette mesure vise à contribuer à la stabilisation du nombre de bâtiments en dehors des zones à bâtir. Le montant annuel estimé est basé sur ce qui aurait été versé si la prime avait été en vigueur en 2024 et 2025 ;
- Mesures de soutien : il s'agit de la prise en charge d'intérêts sur des emprunts contractés par des exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs ;
- Plans d'aménagement : il s'agit des subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement (PAL). Les montants budgétés se basent sur les délais estimés de l'avancement des PAL des différentes communes. Les subventions sont versées aux étapes suivantes : préavis du chef du DDTE, adoption par le Conseil Général, sanction du PAL par le Conseil d'État.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Contrib. s/plus-val.	-786'173	-5'600	-65'500	-157'500	-155'500	-252'500
Frais de rappel	20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-786'153	-5'600	-65'500	-157'500	-155'500	-252'500

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par le produit de la contribution (30%) de plus-value. Ces revenus sont très difficiles à estimer, car ils varient beaucoup d'une année à l'autre selon les décisions établies suite aux modifications des plans d'aménagement communaux et selon les terrains considérés. Une seule décision peut impacter très fortement les revenus. Les montants figurant dans ce tableau correspondent aux revenus provenant des décisions relatives à la perception de la plus-value établies durant l'année considérée après déduction des charges permettant l'établissement de ces décisions. Ces dernières sont les honoraires des experts évaluant la valeur des terrains (jusqu'en 2027) et le financement par le fonds du travail de juriste effectué en interne, et à partir de 2027, d'un poste d'expert pour internaliser l'évaluation de la plus-value des terrains.

2.9.11. Fonds cantonal de l'énergie

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds cantonal de l'énergie permet de soutenir les mesures de promotion définies aux articles 26 à 29 de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) en accordant des subventions aux entités parapubliques, à des personnes morales ou à des particuliers, ainsi qu'aux communes (art. 72 LCEn). Il contribue ainsi à l'atteinte des objectifs de la LCEn, en particulier à garantir une utilisation économe et efficace de l'énergie, à favoriser le passage à un approvisionnement en énergie basé sur un recours accru aux énergies renouvelables, en particulier indigènes, et à valoriser les rejets thermiques. Il permet également de prendre des mesures visant à réduire les émissions de CO₂ afin de contribuer à l'atteinte des objectifs ambitieux du Plan climat et de la LCEn (art. premier), qui visent le zéro émission nette.

Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité définie à l'article 16 de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) et par les contributions globales de la Confédération définies à l'article 34 de la loi sur le CO₂. Avec le Plan climat cantonal adopté en janvier 2023, la mesure R1 a permis une attribution à la fortune du fonds permettant au canton de toucher davantage de contributions globales, de redistribuer davantage de subventions et ainsi d'accélérer l'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments.

Objectifs stratégiques

- Soutenir plusieurs mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2040 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 ;
- Favoriser l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel, dans le but de diminuer les émissions de CO₂ ;
- Favoriser l'extension et la densification des réseaux de chaleur à distance alimentés majoritairement par des énergies renouvelables ou des rejets thermiques ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Promouvoir les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton ;

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	16'873'144	14'146'388	16'608'552	+2'462'164	+17.4%	16'096'688	16'096'688	16'096'688
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'763'443	1'650'000	1'650'000	+0	0.0%	1'650'000	1'650'000	1'650'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	2'771'388	4'508'552	+1'737'164	+62.7%	3'996'688	3'996'688	3'996'688
46 Revenus de transfert	371'249	300'000	400'000	+100'000	+33.3%	400'000	400'000	400'000
47 Subventions à redistribuer	5'923'451	8'425'000	10'050'000	+1'625'000	+19.3%	10'050'000	10'050'000	10'050'000
49 Imputations internes	8'815'000	1'000'000	0	-1'000'000	-100.0%	0	0	0
Charges d'exploitation	16'873'144	14'146'388	16'608'552	+2'462'164	+17.4%	16'096'688	16'096'688	16'096'688
30 Charges de personnel	46'231	54'888	43'552	-11'336	-20.7%	32'688	32'688	32'688
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	336'654	580'500	579'000	-1'500	-0.3%	578'000	578'000	578'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	6'762'457	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'804'350	5'086'000	5'936'000	+850'000	+16.7%	5'436'000	5'436'000	5'436'000
37 Subventions redistribuées	5'923'451	8'425'000	10'050'000	+1'625'000	+19.3%	10'050'000	10'050'000	10'050'000
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

S'agissant des revenus, la redevance cantonale sur la consommation d'électricité est enregistrée sous les patentes et concessions (groupe 41) et les dédommagements versés par la Confédération sous les revenus de transfert (groupe 46). Ces derniers ont été adaptés à l'évolution constatée au cours des derniers exercices. Quant aux imputations internes (groupe 49), elles enregistrent une forte diminution, les moyens attribués à la mesure R1 du Plan climat cantonal, intitulée « Augmenter le taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments », ayant été entièrement utilisés.

Concernant les subventions à redistribuer (groupes 37/47), elles augmentent en raison de l'évolution de la répartition fédérale des contributions y compris l'ajout du programme d'impulsion fédéral depuis 2025. Quant aux charges de transfert (groupe 36), elles correspondent à la part cantonale du Programme Bâtiments. Leur augmentation s'explique par la concrétisation des engagements pris lors des exercices précédents ainsi que par l'introduction, en 2027, d'une nouvelle subvention en faveur des batteries domestiques de stockage d'électricité pour un budget de CHF 500'000.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Autres programmes de soutien	0	0	500'000	0	0	0
Energie	0	36'000	36'000	36'000	36'000	36'000
Programme Bâtiment	0	0	5'400'000	5'400'000	5'400'000	5'400'000
Programme Bâtiment - Part cantonale	3'405'508	4'750'000	-400'000	-400'000	-400'000	-400'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'405'508	4'786'000	5'536'000	5'036'000	5'036'000	5'036'000

Commentaires

La présentation du résultat analytique a été adaptée afin d'améliorer la lisibilité et le suivi des différentes mesures financées par le fonds :

- Autres programmes de soutien : regroupe les mesures qui ne relèvent pas du Programme Bâtiments. En 2027, elle comprend les subventions en faveur des batteries domestiques de stockage d'électricité ;
- Énergie : correspond aux frais liés au traitement de la redevance LAEL ;
- Programme Bâtiments : regroupe les subventions versées aux propriétaires ;
- Programme Bâtiments – Part cantonale : correspond au dédommagement versé par la Confédération pour le traitement des dossiers.

Le montant des subventions versées dans le cadre du Programme Bâtiments dépend du volume des promesses accordées et de l'état d'avancement des projets. Les bénéficiaires disposent d'un délai de 36 mois pour réaliser leurs travaux. Une légère augmentation des versements est prévue en 2027 en raison de la concrétisation progressive des engagements pris au cours des années précédentes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Programme Bâtiment - Part fédérale	3'177	25'000	25'000	25'000	25'000	25'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'177	25'000	25'000	25'000	25'000	25'000

Commentaires

Les autres charges et revenus concernent les mesures indirectes du Programme Bâtiments (information, communication ou mandats qui ont un lien avec l'économie d'énergie ou de CO₂).

2.9.12. Fonds des eaux

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux est destiné, d'une part, à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux dans le financement des études, des mesures d'organisation du territoire et des travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, à l'évacuation et l'épuration des eaux, ainsi qu'à la préservation de la qualité des eaux et, d'autre part, à financer l'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État. Dans le cadre du Plan d'action phytosanitaire, les missions du fonds des eaux ont encore été élargies. Il peut désormais subventionner les propriétaires de forêts pour les mesures liées au rôle de filtre de la forêt pour l'eau potable et qui vont au-delà des exigences légales. Le fonds est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable.

Objectifs stratégiques

- Fournir les subventions définies par la législation permettant de remplir les missions mentionnées ci-dessus, tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées ;
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux ;
- Veiller à un approvisionnement durable en eau de la population et des entreprises ;
- Examiner les sites pollués et faire procéder à leur assainissement ;
- Financer la part d'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État ;
- Mettre en œuvre les mesures du Plan phytosanitaire validé par le Grand Conseil.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	11'537'424	16'271'000	14'684'000	-1'587'000	-9.8%	25'959'000	33'930'000	34'153'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	9'085'494	9'800'000	9'200'000	-600'000	-6.1%	9'200'000	9'200'000	9'200'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	11'403	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'884'197	0	3'009'000	+3'009'000	--	12'649'000	11'860'000	19'883'000
46 Revenus de transfert	228'396	6'471'000	1'475'000	-4'996'000	-77.2%	2'110'000	10'870'000	3'070'000
47 Subventions à redistribuer	327'934	0	1'000'000	+1'000'000	--	2'000'000	2'000'000	2'000'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	11'537'424	16'271'000	14'684'000	-1'587'000	-9.8%	25'959'000	33'930'000	34'153'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'906'296	4'520'000	5'070'000	+550'000	+12.2%	11'370'000	11'370'000	7'340'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	3'799'000	0	-3'799'000	-100.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	5'012'870	5'792'000	6'474'000	+682'000	+11.8%	10'449'000	18'420'000	22'673'000
37 Subventions redistribuées	327'934	0	1'000'000	+1'000'000	--	2'000'000	2'000'000	2'000'000
39 Imputations internes	1'290'324	2'160'000	2'140'000	-20'000	-0.9%	2'140'000	2'140'000	2'140'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

S'agissant des revenus, la diminution des patentes et concessions (groupe 41) s'explique par une baisse de la consommation d'eau liée à une utilisation plus rationnelle de la ressource. Quant à la variation des revenus de transfert (groupe 46), elle est principalement liée au remboursement fédéral rétroactif du fonds OTAS, budgété en 2026 dans le cadre des travaux d'assainissement du site CISA, à La Chaux-de-Fonds. En effet, les demandes de subventions ne peuvent être déposées qu'après l'achèvement des travaux, lesquels peuvent s'étendre sur plusieurs années.

Au niveau des charges, les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) augmentent en raison de l'intensification des activités d'assainissement dans le domaine des sites pollués, ce qui entraîne notamment un recours accru à des prestations externes et à des analyses spécialisées. Les charges de transfert (groupe 36) correspondent aux subventions octroyées aux communes pour les travaux concernant les stations d'épuration et d'autres investissements. Les subventions à redistribuer (groupes 37/47) concernent quant à elles les subventions fédérales relatives aux travaux réalisés dans les STEP. Enfin, la diminution des imputations internes (groupe 39) est liée à l'achèvement de la mesure A10 « Réduction des risques phytosanitaires au Val-de-Ruz » du Plan phytosanitaire, menée en collaboration avec le SAGR.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Dédomm. Conf. routes nat. sites pollués	0	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000
Eaux	4'784'474	-674'000	5'004'000	8'344'000	7'555'000	19'608'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	4'784'474	-679'000	4'999'000	8'339'000	7'550'000	19'603'000

Commentaires

Les charges liées aux subventions d'investissement octroyées aux communes augmentent en 2027, principalement en raison du projet d'assainissement de la station d'épuration de la Ville du Locle.

Par ailleurs, le remboursement fédéral rétroactif du fonds OTAS, budgété en 2026, explique en grande partie le passage d'un revenu net de transfert en 2026 à une charge nette de transfert en 2027.

2.9.13. Fonds forestier de réserve

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds forestier de réserve est alimenté par une contribution cantonale sur les excédents de revenus dégagés par l'exploitation des forêts cantonales. Compte tenu de la morosité du marché du bois, cette alimentation n'est plus régulière. Ce fonds remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Par le passé, il était utile pour permettre le financement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.) mais ceux-ci font dorénavant l'objet de crédits d'engagement.

Objectifs stratégiques

- Permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ;
- Promouvoir les mesures favorisant l'utilisation du bois.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	69'376	42'500	52'500	+10'000	+23.5%	52'500	42'500	42'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	63'841	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
43 Revenus divers	19	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	4'000	14'000	+10'000	+250.0%	14'000	4'000	4'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	5'516	7'500	7'500	+0	0.0%	7'500	7'500	7'500
Charges d'exploitation	77'791	51'500	61'500	+10'000	+19.4%	61'500	51'500	51'500
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'688	14'000	24'000	+10'000	+71.4%	24'000	14'000	14'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	47'603	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	27'500	37'500	37'500	+0	0.0%	37'500	37'500	37'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-8'416	-9'000	-9'000	+0	+0.0%	-9'000	-9'000	-9'000
44 Revenus financiers	8'416	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	8'416	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont principalement composés de taxes liées à l'exploitation d'une gravière (groupe 42). Ces dernières varient en fonction du volume exploité.

Les charges d'exploitation sont limitées au strict nécessaire. L'augmentation des charges de biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) correspond à la prévision de dépenses pour la mise à jour d'un logiciel de gestion forestière (CHF 10'000).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Appui organismes but non lucratif	27'500	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	27'500	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500

Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues du fonds.

Les dépenses budgétées consistent en un appui financier fourni à deux partenaires œuvrant au développement et à la promotion de la filière bois dans le canton (LIGNUM et ForêtNeuchâtel). Dès 2026, un montant supplémentaire de CHF 10'000 est versé en faveur de l'association Forêtexcellence qui s'engage en faveur de la valorisation du bois de résonance.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-19	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-19	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.9.14. Fonds de conservation de la forêt

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers de reboisement et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

Objectifs stratégiques

- Permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement ;
- Assurer le reboisement de compensation ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	8'460	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
43 Revenus divers	926	200	200	+0	0.0%	200	200	200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	7'534	18'800	18'800	+0	0.0%	18'800	18'800	18'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	8'460	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'460	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les projets de défrichement actuels sont d'importance (carrières p. ex.) et leurs taxes de compensation font l'objet de cautions bancaires plutôt que de versements au fonds, comme mentionné dans les commentaires ci-dessus. Un revenu minimum de CHF 1'000 a toutefois été maintenu en 2027 en prévision d'éventuels projets de faible ampleur. En ce qui concerne les charges, une stabilité est prévue dans les budgets 2027 et suivants.

2.9.15. Fonds agricole et viticole

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des exploitants (propriétaires ou fermiers) de vigne et des encaveurs et encaveuses du canton. Puis celle perçue par la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de biens-fonds agricoles.

Afin d'accéder au soutien fédéral supplémentaire pour la promotion des vins neuchâtelois, Neuchâtel - Vins et Terroir (NVT) doit pouvoir disposer davantage de fonds propres. Par conséquent, l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise (IVN) a accepté lors de son assemblée générale du 21 novembre 2023 d'augmenter la contribution viticole de CHF 295 à CHF 400 par hectare de vigne et la contribution des encavages de CHF 2 à CHF 2,50 par quintal (100 kg) de raisin. Cette augmentation a permis d'alimenter le fonds agricole et viticole avec environ CHF 80'000 de plus par an depuis 2024. L'IVN s'est réservé la possibilité d'augmenter encore davantage la contribution viticole à la limite maximale prévue par la Loi cantonale sur la promotion de l'agriculture de CHF 500 par hectare de vigne à partir de 2026.

Par conséquent, le contrat de prestations avec NVT pour la période 2024 à 2027 prévoit le versement d'une contribution financière globale fournie par l'État et financée par le fonds agricole et viticole d'un montant de CHF 1'620'000 sur 4 ans principalement destinée à couvrir la promotion des produits du terroir.

Objectifs stratégiques

- Aide en cas de dommages naturels non prévisibles et d'une gravité exceptionnelle (art. 50 LPAgr) ;
- Mise en valeur et commercialisation des produits de l'agriculture et de la viticulture (art. 35 LPAgr) ;
- Défense des intérêts viti-vinicoles (art. 34 LPAgr) ;
- Recherche viti-vinicole (art. 33 LPAgr).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	525'145	582'000	532'000	-50'000	-8.6%	532'000	532'000	532'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	375'059	460'000	460'000	+0	0.0%	460'000	460'000	460'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	147'086	122'000	72'000	-50'000	-41.0%	72'000	72'000	72'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	3'000	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	525'145	582'000	532'000	-50'000	-8.6%	532'000	532'000	532'000
30 Charges de personnel	7'297	7'000	7'000	+0	0.0%	7'000	7'000	7'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	517'845	575'000	525'000	-50'000	-8.7%	525'000	525'000	525'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le résultat du fonds agricole et viticole est constitué essentiellement de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne (CHF 240'000 + CHF 60'000 sous réserve de la décision de l'IVN), des encaveurs et encaveuses (CHF 100'000) et des agricultrices et agricultrices (CHF 60'000).

Par rapport aux comptes 2025, un versement supplémentaire de CHF 60'000 à NVT est prévu à partir de 2026 selon le contrat de prestations pour la période 2024 à 2027 dans le but de couvrir la promotion des produits du terroir. Cette hausse des subventions entièrement compensée par la hausse des revenus se fera sous réserve de la validation par l'assemblée générale de l'IVN.

D'autre part, le soutien du fonds viticole à l'IVN pour la mise en valeur et la commercialisation des produits de l'agriculture et de la viticulture est réduit de CHF 50'000 suite à la fin d'une action de promotion spéciale. Le prélèvement à la fortune est ainsi diminué de CHF 50'000.

Finalement, pour information, constatant une baisse généralisée de la consommation de vin au niveau national avec des répercussions directes sur la commercialisation des vins régionaux, un renforcement des actions de promotion est apparu essentiel afin de soutenir la visibilité et la commercialisation des vins neuchâtelois. Avec l'intention de mettre en œuvre rapidement plusieurs actions de promotion ciblées, un soutien exceptionnel de CHF 300'000 a été versé en 2026 à NVT via le compte de fonctionnement de l'État.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Subventions liées à la viticulture	517'845	575'000	525'000	525'000	525'000	525'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	517'845	575'000	525'000	525'000	525'000	525'000

Commentaires

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à NVT pour la mise en valeur des produits du terroir (CHF 375'000 + CHF 60'000 sous réserve de la décision de l'IVN) et à la campagne nationale de promotion des vins suisses (CHF 46'000). Les charges de transfert prévues pour la défense professionnelle s'élèvent à CHF 34'000. Finalement, un budget de CHF 10'000 est prévu annuellement pour le soutien à des études viti-vinicoles.

La subvention à NVT a été augmentée en 2025 en lien avec la hausse des contributions des viticulteurs et viticultrices et des encaveurs et encaveuses afin d'améliorer le soutien à la promotion des vins neuchâtelois.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-56	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-56	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.9.16. Fonds des mensurations officielles

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Le canton a signé 8 conventions-programmes et 29 accords de prestations avec la Confédération. Les mandats découlant de ces conventions-programme sont adjugés pour la majeure partie au secteur privé et ont une durée d'exécution de plusieurs années. Le fonds permet de gérer l'aspect financier de ces mandats avec une certaine flexibilité.

Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

Objectifs stratégiques

- Réaliser la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Introduire un cadastre 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Permettre la consultation du cadastre des conduites sur le géoportail ;
- Assurer l'actualisation des géodonnées par une mise à jour efficiente ;
- Intégrer les servitudes foncières dans les données de la mensuration officielle ;
- Suivre les évolutions issues de la stratégie suisse de la géoinformation.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	864'849	750'000	850'000	+100'000	+13.3%	1'450'000	750'000	750'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	167'101	50'000	150'000	+100'000	+200.0%	150'000	150'000	150'000
43 Revenus divers	425	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	535'225	600'000	500'000	-100'000	-16.7%	510'000	500'000	500'000
46 Revenus de transfert	160'368	50'000	50'000	+0	0.0%	80'000	50'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'730	50'000	150'000	+100'000	+200.0%	710'000	50'000	50'000
Charges d'exploitation	864'849	750'000	850'000	+100'000	+13.3%	1'450'000	750'000	750'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	277'149	200'000	200'000	+0	0.0%	250'000	200'000	200'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	587'700	550'000	650'000	+100'000	+18.2%	1'200'000	550'000	550'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les taxes (groupe 42) proviennent de la diffusion des données numériques de la mensuration officielle. Il est prévu que les revenus en 2027 soient comparables à ceux réalisés en 2025. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), ils concernent la participation de la Confédération pour la nouvelle mensuration lorsque les mandats sont finalisés. Le montant aux comptes 2025 comprend aussi la participation des propriétaires. S'agissant des imputations internes (groupe 49), elles concernent essentiellement la participation du canton aux travaux de renouvellement du cadastre. Ces revenus, qui fluctuent d'une année à l'autre selon l'avancement des travaux, ont un impact nul au niveau du fonds, car ils figurent aussi dans le groupe de charges 39.

Au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), il s'agit des honoraires à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés. Enfin, les imputations internes (groupe 39) correspondent principalement au financement des travaux effectués par le SGRF pour le renouvellement du cadastre et la mise à jour périodique. Ils comprennent aussi la contrepartie de la participation du canton aux travaux de renouvellement du cadastre visible dans le groupe 49.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Fds des mensurations officielles	-162'098	-50'000	-50'000	-90'000	-50'000	-50'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-162'098	-50'000	-50'000	-90'000	-50'000	-50'000

Commentaires

Le montant au budget 2027 représente la participation de la Confédération pour la nouvelle mensuration, qui dépend des mandats finalisés. Les comptes 2025 comprennent aussi la participation des propriétaires.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-425	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-425	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS)

Compte de résultats et effectif du DECS

SECS	Secrétariat général DECS
NECO	Service de l'économie
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte

Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

2.10. Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS)

2.10.1. Compte de résultats et effectif du DECS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	345'639'455	365'757'231	398'548'694	+32'791'463	+9,0%	408'378'860	418'232'832	427'324'255
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	2'076'918	2'000'000	2'000'000	+0	0,0%	2'000'000	2'000'000	2'000'000
42 Taxes	17'513'898	17'089'100	26'714'333	+9'625'233	+56,3%	25'123'800	25'141'300	25'152'000
43 Revenus divers	1'243'096	213'000	182'800	-30'200	-14,2%	171'800	172'800	171'800
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	284'854	268'000	741'000	+473'000	+176,5%	0	0	0
46 Revenus de transfert	256'195'271	273'085'811	289'002'062	+15'916'251	+5,8%	295'807'179	302'411'119	309'105'703
47 Subventions à redistribuer	35'165'897	38'956'400	40'106'300	+1'149'900	+3,0%	40'106'300	40'284'900	40'240'300
49 Imputations internes	33'159'520	34'144'920	39'802'199	+5'657'279	+16,6%	45'169'781	48'222'713	50'654'452
Charges d'exploitation	723'056'038	748'625'349	798'307'952	+49'682'603	+6,6%	820'806'262	840'774'340	853'211'634
30 Charges de personnel	50'176'264	53'480'769	56'312'046	+2'831'277	+5,3%	56'288'646	56'165'601	56'188'461
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'410'481	5'936'328	6'253'620	+317'292	+5,3%	6'206'470	6'095'270	6'072'770
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'207	15'714	22'465	+6'751	+43,0%	23'464	21'605	19'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	259'000	259'000	259'000
36 Charges de transfert	591'583'471	608'739'036	648'183'286	+39'444'250	+6,5%	665'074'066	682'318'316	692'350'216
37 Subventions redistribuées	35'165'897	38'956'400	40'106'300	+1'149'900	+3,0%	40'106'300	40'284'900	40'240'300
39 Imputations internes	40'713'717	41'497'102	47'430'234	+5'933'133	+14,3%	52'848'316	55'629'648	58'081'887
Résultat d'exploitation	-377'416'582	-382'868'118	-399'759'257	-16'891'140	-4,4%	-412'427'402	-422'541'508	-425'887'379
44 Revenus financiers	1'066'815	128'685	126'200	-2'485	-1,9%	126'200	126'200	126'200
34 Charges financières	685	500	600	+100	+20,0%	600	600	600
Résultat de financement	1'066'131	128'185	125'600	-2'585	-2,0%	125'600	125'600	125'600
Résultat opérationnel	-376'350'452	-382'739'933	-399'633'657	-16'893'724	-4,4%	-412'301'802	-422'415'908	-425'761'779
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-376'350'452	-382'739'933	-399'633'657	-16'893'724	-4,4%	-412'301'802	-422'415'908	-425'761'779

Effectif du personnel (EPT)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 EPT %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Secrétariat général (SECS)	9.60	9.60	10.60	+1.00	+10.4%	11.30	11.30	11.30
Service de l'économie (NECO)	21.15	20.85	22.15	+1.30	+6.2%	22.95	22.95	22.95
Service de l'emploi (SEMP)	125.40	128.80	143.25	+14.45	+11.2%	141.60	141.10	141.40
Service des migrations (SMIG)	96.80	99.90	101.20	+1.30	+1.3%	101.20	101.20	101.20
Service de la cohésion multiculturelle (COSM)	15.73	16.16	18.76	+2.60	+16.1%	18.76	18.76	18.76
Service de l'action sociale (SASO)	45.20	48.50	48.00	-0.50	-1.0%	48.00	48.00	48.00
Service de l'accomp. et de l'héberg. de l'adulte (SAHA)	7.20	9.15	11.55	+2.40	+26.2%	11.55	11.55	11.55
Total	321.08	332.96	355.51	+22.55	+6.8%	355.36	354.86	355.16

Commentaires

Le budget 2027 du Département de l'économie et de la cohésion sociale enregistre une augmentation des charges nettes de CHF 16,9 millions par rapport au budget 2026. Cette évolution s'explique principalement par l'évolution des dépenses sociales, en particulier dans les domaines des subsides LAMal, du contentieux, de l'aide matérielle et des bourses d'études.

Plusieurs facteurs influencent le résultat présenté :

- la situation conjoncturelle défavorable, qui se traduit notamment par une hausse du taux de chômage et du nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi, ainsi que par une augmentation attendue du recours à l'aide sociale ;
- la poursuite des effets de la crise ukrainienne et l'évolution des besoins et financements dans les domaines de l'asile et de l'intégration ;
- la hausse des charges liées aux subsides LAMal et au contentieux, sous l'effet notamment de l'évolution prévisible des primes d'assurance-maladie et du nombre de bénéficiaires ;
- l'augmentation attendue du nombre de dossiers d'aide sociale, dans la continuité de la hausse observée en 2025 ;

- l'évolution des prestations sociales sous condition de ressources, notamment des bourses d'études, en lien avec les mesures de redéfinition et de revalorisation de l'accès aux prestations.

La hausse des charges de transfert constitue le principal facteur d'augmentation des charges du département. Elle est notamment alimentée par la progression des subsides LAMal, du contentieux et de l'aide matérielle. Le budget 2027 repose notamment sur une hypothèse de hausse des primes LAMal de 4% et sur une évolution du nombre de bénéficiaires. Pour l'aide sociale, une augmentation de 4% du nombre de dossiers est retenue, dans la continuité de l'évolution observée en 2025.

L'évolution des revenus est principalement liée à l'augmentation des revenus de transfert, en particulier de la participation des communes à la facture sociale et de la contribution fédérale aux subsides LAMal. Elle tient également compte de l'augmentation des recettes attendues de la lutte contre les abus à l'aide sociale.

L'intégration, dès 2027, du contentieux LAMal à la facture sociale permet par ailleurs de répartir cette charge entre l'État et les communes selon la clé 60/40, alors qu'elle était jusqu'ici entièrement supportée par l'État. Cette évolution contribue ainsi à atténuer la hausse de la charge nette cantonale.

Concernant les effectifs, ceux du DECS augmentent de 22,55 EPT (+6,8%), passant de 332,96 EPT au budget 2026 à 355,51 EPT au budget 2027. Cette évolution s'explique comme suit :

- SECS (+1 EPT) : renforcement des effectifs de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) destinés à la prévention et à la lutte contre les violences domestiques (intégration au BU27 du renforcement mis en œuvre en 2026 dans le cadre des mesures d'urgence prises dans la lutte contre les violences domestiques) ;
- NECO (+1,3 EPT) : augmentation liée à l'engagement de ressources supplémentaires dans le cadre du plan d'actions conjoncturel en réponse à l'introduction des droits de douane américains (intégration au BU27 des mesures prises en 2026 dans le cadre du plan d'action cantonal validé par le Grand Conseil en décembre 2025 et qui déploie ses effets sur 2026 et 2027) ;
- SEMP (+14,45 EPT) : augmentation principalement liée à la hausse du taux de chômage (+11 EPT), dont 10,5 EPT de conseillers et conseillères en personnel, 0,3 EPT de juriste et 0,2 EPT de collaborateur administratif et collaboratrice administratives. Ces postes sont intégralement financés par l'assurance-chômage (LACI). S'y ajoutent notamment 0,8 EPT pour l'intégration des personnes au bénéfice d'un statut S, financé par des fonds fédéraux (via le COSM), 0,4 EPT dans le cadre de la promotion de la formation en soins infirmiers ainsi que les postes liés aux mesures prises en réponse aux droits de douane (intégration au BU27 des mesures prises en 2026 dans le cadre du plan d'action cantonal validé par le Grand Conseil en décembre 2025 et qui déploie ses effets sur 2026 et 2027) ;
- SMIG (+1,3 EPT) : engagement d'un enseignant pour les migrants économiques (+0,5 EPT) et d'un chef de projet pour la vision intégrée et durable de la politique d'asile cantonale (+0,8 EPT). Les 101,2 EPT budgétés ne comprennent pas les contrats de droit privé liés au dispositif Ukraine (52 EPT), ni les contrats occasionnels (2,4 EPT) ;
- COSM (+2,6 EPT) : hors dispositif Ukraine, augmentation entièrement financée par des fonds fédéraux, comprenant +0,9 EPT de formateurs-trices d'adultes auparavant rémunérés sous forme de salaires occasionnels, +1 EPT résultant de l'internalisation d'une prestation auparavant confiée à un partenaire et +0,7 EPT destiné à renforcer la qualité et le développement des compétences de base des personnes à protéger confiées au canton. Les effectifs liés au dispositif Ukraine diminuent parallèlement de 1 EPT pour atteindre 4,7 EPT en 2027 ;
- SASO (-0,5 EPT) : légère diminution des effectifs par rapport au budget 2026 ;
- SAHÀ (+2,4 EPT) : renforcement de +0,8 EPT pour l'évaluation des besoins individuels et la mise en œuvre du virage ambulatoire, ainsi que +1,6 EPT lié à l'internalisation de la prestation d'orientation.

2.10.2. Secrétariat général DECS (SECS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du Département de l'économie et de la cohésion sociale (SECS) est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Le SECS est également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales ainsi que le secrétariat de l'office de conciliation en matière de conflits collectifs du travail. L'office de la politique familiale et de l'égalité lui est rattaché administrativement.

Depuis mai 2025, le SECS assume aussi les tâches relevant de la coordination de la coopération au développement, des affaires religieuses ainsi que les tâches liées aux jeux d'argent.

Objectifs stratégiques

En lien avec le programme de législature, le SECS :

- est responsable des objectifs suivants :
 - consolider la cohésion sociale en préservant la solidarité et garantir un système de santé accessible et efficient pour toutes les générations ;
 - accompagner les entreprises dans un contexte géopolitique et international en mouvement, stimuler l'innovation et accroître l'attractivité économique, touristique et résidentielle.
- est en appui des mesures suivantes :
 - faire évoluer l'administration et les institutions pour aller vers davantage de proximité et d'efficacité ;
 - assurer une gestion responsable des finances publiques et une fiscalité compétitive et équitable.

Le SECS est par ailleurs responsable de :

- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFÀ et la mise en place d'une surcompensation des charges suite aux décisions fédérales ;
- Dans le cadre du plan climat, mettre en place de mesures destinées à l'accompagnement de la population vers les nouveaux métiers induits par la transition énergétique et à l'atténuation des conséquences sociales découlant des changements climatiques.

En lien avec le programme de législature, l'OPFE :

- contribue aux objectifs suivants :
 - être à l'écoute de toutes les générations et valoriser la culture et le sport comme moteurs de lien social, de proximité et d'identité partagée ;
 - renforcer la sécurité, y compris la cybersécurité, et développer la prévention, notamment contre les violences et les discriminations, pour garantir un cadre de vie serein et paisible ;
 - accompagner les entreprises dans un contexte géopolitique et international en mouvement, stimuler l'innovation et accroître l'attractivité économique, touristique et résidentielle.
- est responsable des mesures suivantes :
 - développer une politique des familles, des liens intergénérationnels et de la diversité ;
 - élaborer un deuxième plan d'action cantonal de lutte contre les violences domestiques.
- est en appui de la mesure suivante :
 - promouvoir la mobilisation des compétences de chacune et chacun, indépendamment du genre, de l'âge, de l'origine culturelle et/ou d'un handicap.

L'OPFE est par ailleurs responsable de :

- mettre en œuvre une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et de l'équité des chances.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	73'726'223	75'301'520	87'486'700	+12'185'180	+16.2%	88'812'700	90'008'200	91'282'200
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	10'248'282	6'956'600	15'255'900	+8'299'300	+119.3%	15'255'900	15'255'900	15'255'900
43 Revenus divers	10'250	0	10'000	+10'000	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	58'692'691	63'204'000	66'870'600	+3'666'600	+5.8%	68'095'800	69'306'500	70'580'500
47 Subventions à redistribuer	0	0	41'400	+41'400	--	41'400	0	0
49 Imputations internes	4'775'000	5'140'920	5'308'800	+167'880	+3.3%	5'419'600	5'445'800	5'445'800
Charges d'exploitation	160'680'285	166'765'984	180'987'911	+14'221'927	+8.5%	186'754'359	192'643'379	195'770'679
30 Charges de personnel	1'633'485	1'561'978	1'736'738	+174'760	+11.2%	1'844'886	1'838'906	1'838'906
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	437'624	981'985	1'167'200	+185'215	+18.9%	1'111'700	1'078'600	1'073'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	157'579'667	163'658'800	177'028'800	+13'370'000	+8.2%	182'742'600	188'711'100	191'844'900
37 Subventions redistribuées	0	0	41'400	+41'400	--	41'400	0	0
39 Imputations internes	1'029'509	563'221	1'013'773	+450'552	+80.0%	1'013'773	1'014'773	1'013'773
Résultat d'exploitation	-86'954'062	-91'464'464	-93'501'211	-2'036'747	-2.2%	-97'941'659	-102'635'179	-104'488'479
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	35	0	100	+100	--	100	100	100
Résultat de financement	-35	0	-100	-100	--	-100	-100	-100
Résultat opérationnel	-86'954'097	-91'464'464	-93'501'311	-2'036'847	-2.2%	-97'941'759	-102'635'279	-104'488'579
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-86'954'097	-91'464'464	-93'501'311	-2'036'847	-2.2%	-97'941'759	-102'635'279	-104'488'579

Commentaires

Les revenus d'exploitation augmentent de CHF +12,2 millions par rapport au budget 2026. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des taxes (groupe 42), à hauteur de CHF 8,3 millions, ainsi que des revenus de transfert (groupe 46), à hauteur de CHF 3,7 millions.

L'augmentation des taxes est principalement liée au changement de méthode comptable introduit avec le déploiement du nouveau logiciel métier de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC). Les demandes de restitution sont désormais comptabilisées sur une base brute, avec une contrepartie enregistrée dans les charges de transfert (groupe 36). Cette modification entraîne ainsi une augmentation des montants comptabilisés tant au niveau des revenus que des charges, sans incidence sur le résultat net.

Les charges d'exploitation progressent de CHF +14,2 millions par rapport au budget 2026, principalement en raison de l'augmentation des charges de transfert (CHF +13,4 millions). Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation des prestations complémentaires (CHF +8,9 millions pour les PC AVS et CHF +4,2 millions pour les PC AI), liée notamment au rattrapage des retards dans le traitement des dossiers consécutifs à la migration informatique de la CCNC ainsi qu'à l'effet du changement de méthode comptable précité.

Au total, le résultat d'exploitation se détériore de CHF -2,0 millions par rapport au budget 2026 pour s'établir à CHF -93,5 millions.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	169'658	181'940	167'936
Coûts des services centraux	13'126	15'681	16'144
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	182'784	197'620	184'079

Commentaires

Dans l'ensemble, les coûts de cette prestation restent stables par rapport aux comptes 2025 et diminuent par rapport au budget 2026.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	22'302	19'000	99'700
Coûts salariaux et de structure	459'277	473'104	455'585
Coûts des services centraux	50'013	40'775	43'795
Revenus	0	0	80'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	531'592	532'879	519'080

Commentaires

Dans l'ensemble, le coût net de cette prestation reste stable par rapport au budget 2026. L'augmentation des charges directes est compensée notamment par de nouveaux revenus, tandis que les coûts salariaux et de structure demeurent globalement stables.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	170	0	0
Coûts salariaux et de structure	374'028	307'084	275'894
Coûts des services centraux	35'834	26'466	26'521
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	410'032	333'550	302'416

Commentaires

Les coûts de la prestation évoluent légèrement à la baisse par rapport au budget 2026 et n'appellent pas de commentaire particulier.

Prestations de département DECS (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	189'724	356'400	479'600
Coûts salariaux et de structure	641'033	587'835	848'123
Coûts des services centraux	43'445	48'900	62'788
Revenus	89'230	116'800	135'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	784'972	876'335	1'254'611

Commentaires

L'évolution des charges directes et des revenus reflète les différentes prestations assurées au niveau départemental. S'agissant de l'OPFE, la mise en œuvre de la motion 21.125 relative au contrôle de l'égalité salariale se poursuit en 2027, avec une adaptation des moyens consacrés au dispositif. Les ressources de l'office sont par ailleurs renforcées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les violences domestiques.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Allocations familiales	4'497'902	4'812'700	4'939'600	5'047'600	5'073'800	5'073'800
Conférences intercantionales	42'900	41'700	57'200	57'200	57'200	57'200
Coopération au développement	322'000	322'000	326'000	332'000	332'000	332'000
Egalité, pol. familiale & violence conj.	127'003	481'600	481'925	487'325	487'325	487'325
Frais administratifs	3'623'836	3'409'100	3'596'400	3'572'100	3'547'600	3'523'200
Insertion socio-professionnelle	140'000	140'000	137'200	140'000	140'000	140'000
Prestations complémentaires	78'476'481	83'221'500	84'447'900	88'889'300	93'606'800	95'491'000
Remise de cotisation	2'159	5'000	3'000	3'000	3'000	3'000
Transfert aux églises	1'650'000	1'650'000	1'616'900	1'650'000	1'650'000	1'650'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	88'882'280	94'083'600	95'606'125	100'178'525	104'897'725	106'757'525

Commentaires

L'évolution du nombre d'allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative est calquée sur la situation prévalant dans le domaine de l'aide sociale, soit une progression de 4% par rapport au montant porté au budget 2026.

En ce qui concerne la rubrique des frais administratifs relatifs à la délivrance des prestations complémentaires, la centralisation à la CCNC, depuis le 1^{er} juin 2025, du traitement de l'ensemble des remboursements de frais médicaux nécessite un renforcement des ressources consacrées à cette activité.

Le budget des prestations complémentaires est établi sur la base de plusieurs variables, notamment le taux de croissance annuel moyen observé au cours des années précédentes et les dépenses enregistrées au premier trimestre 2026. Le retard dans le traitement des dossiers consécutif à la migration informatique de la CCNC en 2025 entraîne par ailleurs un effet de rattrapage en 2026. De manière générale, une augmentation du nombre de bénéficiaires est également observée.

En ce qui concerne les dépenses liées aux bénéficiaires de prestations complémentaires vivant en EMS, les projections du service de la santé publique sont utilisées pour l'évaluation. Pour les dépenses estimées dans le domaine des prestations complémentaires AI, le budget tient compte de la planification de l'offre de prestations sociales pour adultes effectuée par le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte, notamment en fonction du nombre de places en institution et des dépenses en ambulatoire.

Enfin, la réforme de la loi sur les prestations complémentaires (LPC) en lien avec les prestations d'assistance et à domicile devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2028. Une augmentation significative des charges relatives aux frais médicaux est prise en compte dès cette date.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Frais de rappel	-250	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-250	0	0	0	0	0

Commentaires

Les frais de rappel enregistrés aux comptes 2025 concernent les frais facturés dans le cadre de la surveillance des caisses ALFA. Aucun montant n'est prévu au budget 2027.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Subsides LAMal PC	807'170	355'000	780'000
PC transitoires	-108'100	-108'820	-109'700
Insertion socio-professionnelle	-140'000	-140'000	-137'200
Alfa Sal	-4'526'900	-4'862'100	-5'031'900
Total charges (+) / revenus (-) nets	-3'967'830	-4'755'920	-4'498'800

Commentaires

La rubrique Subsides LAMal PC correspond aux montants demandés en restitution aux héritiers de bénéficiaires PC décédés-es dans le cadre des successions. Le montant budgété a été réévalué en fonction des résultats observés en 2025, qui s'expliquent notamment par le rattrapage dans le traitement des inventaires de successions ainsi que par l'évolution du nombre de dossiers et des montants à restituer.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*Plan climat 1b	En cours	196'400	133'800	0	133'800	0	0	0
Total		196'400	133'800	0	133'800	0	0	0

Commentaires

Le SECS assure la mise en œuvre de deux mesures transversales du Plan climat neuchâtelois 2022-2027 visant, d'une part, à accompagner la population vers les nouveaux métiers induits par la transition énergétique et, d'autre part, à atténuer les conséquences sociales découlant des changements climatiques.

Les montants prévus au budget 2027 tiennent compte de l'état d'avancement de ces mesures et de l'échelonnement des dépenses jusqu'au terme du Plan climat.

2.10.3. Service de l'économie (NECO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'économie (NECO) est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice : le tissu économique neuchâtelois est notamment confronté aux importants défis géopolitiques actuels, en particulier face à la situation des droits de douane américains, l'incertitude autour de la relation bilatérale avec l'Union européenne, les difficultés du marché intérieur chinois, la guerre au Moyen-Orient ainsi que les nombreux autres conflits armés qui secouent la planète. En sus, le franc fort, la digitalisation, avec en particulier le développement rapide de l'intelligence artificielle (IA), le prix de l'énergie et des matières premières, le vieillissement de la population et la pénurie de main d'œuvre qualifiée représentent autant de défis supplémentaires qui amènent les entreprises à devoir faire preuve de résilience au quotidien.

Ces éléments influencent aussi bien la production que les compétences requises ou encore les modèles d'affaires. Il s'agit donc de promouvoir l'innovation et l'adaptabilité (et idéalement l'anticipation). Un enjeu sous-jacent est de lier la production de valeur ajoutée locale au développement régional (création de valeur et circulation des richesses). Face aux incertitudes entourant certains marchés, il est également crucial de pouvoir accompagner les entreprises dans leurs prospections de nouveaux marchés et dans les démarches pour leur faciliter l'expansion à l'international.

Le service doit disposer des moyens nécessaires à déployer des actions proactives et d'un fonctionnement agile afin de pouvoir initier et saisir les opportunités. Les perspectives pour l'année 2027 restent particulièrement incertaines. Le protectionnisme grandissant et les tensions géopolitiques laissent penser que la situation tendue et incertaine risque de se prolonger sur plusieurs années encore. La pression sur le franc devrait s'accroître, rendant les conditions de compétitivité des entreprises exportatrices encore plus difficiles, bien que cet effet puisse être légèrement atténué par une inflation mieux maîtrisée en Suisse que sur les principaux marchés d'exportation. Des opportunités pourraient toutefois émerger de cette situation, notamment du fait de l'image de sécurité et de stabilité que la Suisse conserve, image qui a même tendance à se renforcer. Dans les années à venir, les domaines de l'aérospatial, de la micro-électronique et des sciences de la vie, notamment, devraient continuer à croître et représenter des opportunités de diversification pour le tissu économique cantonal. Une fois de plus, les entreprises neuchâteloises devront faire preuve d'agilité, de résilience et de capacité d'innovation afin de maintenir leur positionnement à la pointe. Le NECO entend poursuivre ses actions de soutien aux entreprises actives dans les 10 domaines d'activités stratégiques du canton (DAS) en octroyant des aides à fonds perdu, des prêts sans intérêt, de la mise en relation d'affaires, de la recherche foncière et en jouant pleinement son rôle de facilitateur et de porte d'entrée de l'administration pour le monde entrepreneurial. En parallèle, le NECO prospecte avec ses partenaires à l'international afin d'attirer sur son sol des entreprises s'intégrant dans ses chaînes de valeur et apportant de la valeur ajoutée et de l'innovation à l'écosystème industriel neuchâtelois. Dans la continuité des actions entreprises depuis 2025, le NECO entend mener en 2027 de nouvelles missions économiques à l'international pour offrir aux entreprises neuchâteloises des possibilités d'explorer de nouveaux marchés et de prospecter des clients et partenaires nouveaux.

Quant aux années 2028 à 2030, la visibilité est très faible compte tenu des facteurs mentionnés ci-dessus. Une seule chose est certaine : l'innovation et la diversification resteront au cœur du maintien de la compétitivité des entreprises et le service poursuivra ses actions dans ce sens.

Objectifs stratégiques

En lien avec le programme de législature, le service :

- contribue à l'objectif suivant :
 - accompagner les entreprises dans un contexte géopolitique et international en mouvement, stimuler l'innovation et accroître l'attractivité économique, touristique et résidentielle.
- est responsable des mesures suivantes :
 - maintenir un degré d'investissement élevé pour renforcer les conditions-cadres en faveur de la promotion économique et de la domiciliation ;
 - poursuivre les efforts en matière d'innovation, de diversification et de transferts technologiques en renforçant et dynamisant les partenariats.

Le service est par ailleurs responsable de :

- soutenir et valoriser le pôle Microcity et ses acteurs et actrices ;
- réaligner les outils d'appui à l'innovation et au transfert de technologie ;
- appuyer l'ancrage des acteurs et actrices et la maximisation des retombées locales ;
- promouvoir l'utilisation des cleantech par les acteurs et actrices économiques ;
- soutenir les initiatives interentreprises de mutualisation des équipements et infrastructures ;
- focaliser les moyens d'appui au développement touristique ;
- développer des pôles de compétences de pointe dans les institutions de formation ;
- renforcer les disponibilités foncières et immobilières dans les pôles de développement économique et d'innovation ;
- participer activement à la veille du service de l'emploi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	2'918'075	3'034'180	2'967'180	-67'000	-2.2%	2'967'180	3'187'180	3'142'580
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'103'313	1'030'000	950'000	-80'000	-7.8%	950'000	950'000	950'000
43 Revenus divers	122'630	29'000	29'000	+0	0.0%	29'000	29'000	29'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	29'780	29'780	29'780	+0	0.0%	29'780	29'780	29'780
47 Subventions à redistribuer	1'656'989	1'940'000	1'953'000	+13'000	+0.7%	1'953'000	2'173'000	2'128'400
49 Imputations internes	5'363	5'400	5'400	+0	0.0%	5'400	5'400	5'400
Charges d'exploitation	20'469'948	26'077'569	22'468'258	-3'609'312	-13.8%	21'894'957	21'637'220	21'547'578
30 Charges de personnel	3'419'314	3'546'000	3'655'952	+109'952	+3.1%	3'782'531	3'780'794	3'780'352
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'207'913	1'301'485	1'348'990	+47'505	+3.7%	1'348'990	1'348'990	1'348'990
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	13'822'936	18'812'986	14'924'886	-3'888'100	-20.7%	14'225'006	13'749'006	13'704'406
37 Subventions redistribuées	1'656'989	1'940'000	1'953'000	+13'000	+0.7%	1'953'000	2'173'000	2'128'400
39 Imputations internes	362'796	477'098	585'430	+108'331	+22.7%	585'430	585'430	585'430
Résultat d'exploitation	-17'551'872	-23'043'389	-19'501'078	+3'542'312	+15.4%	-18'927'777	-18'450'040	-18'404'998
44 Revenus financiers	1'066'815	128'685	126'200	-2'485	-1.9%	126'200	126'200	126'200
34 Charges financières	533	500	500	+0	0.0%	500	500	500
Résultat de financement	1'066'283	128'185	125'700	-2'485	-1.9%	125'700	125'700	125'700
Résultat opérationnel	-16'485'590	-22'915'205	-19'375'378	+3'539'827	+15.4%	-18'802'077	-18'324'340	-18'279'298
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-16'485'590	-22'915'205	-19'375'378	+3'539'827	+15.4%	-18'802'077	-18'324'340	-18'279'298

Commentaires

Les revenus d'exploitation (groupe 42) diminuent de CHF -80'000 par rapport au budget précédent, en raison de l'adaptation des émoluments du registre du commerce aux évolutions à la baisse constatées ces dernières années.

Par rapport au budget 2026, les charges de transfert (groupe 36) diminuent, principalement en raison de la non-reconduction en 2027 des montants accordés par le Grand Conseil dans le cadre du plan d'action conjoncturel en réponse à l'introduction des droits de douane américains (CHF -4'850'000). Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation de CHF +961'900 par rapport au budget 2026, liée à un soutien exceptionnel au CSEM qui s'échelonne de 2024 à 2028. Enfin, l'écart est également influencé par l'augmentation du nombre de projets conventionnés dans le cadre du programme Interreg VIa (CHF +200'000).

Les subventions redistribuées (groupe 37) et les subventions à redistribuer (groupe 47) s'équilibrent. Il s'agit des aides fédérales liées au programme de politique régionale. Le montant varie suivant la programmation.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	141'048	392'100	390'100
Coûts salariaux et de structure	350'052	424'917	439'962
Coûts des services centraux	25'528	45'888	71'084
Revenus	936'395	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	-419'766	862'905	901'147

Commentaires

Aucune remarque particulière.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	310'413	367'835	380'882
Coûts des services centraux	24'202	39'724	61'539
Revenus	56'880	58'780	58'780
Coûts (+) / revenus (-) nets	277'735	348'779	383'640

Commentaires

Aucune remarque particulière.

Gestion des projets (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	821'080	846'500	834'500
Coûts salariaux et de structure	2'171'929	2'164'553	2'300'374
Coûts des services centraux	155'294	233'758	371'669
Revenus	7'318	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'140'984	3'244'811	3'506'543

Commentaires

Aucune remarque particulière.

Registre du commerce (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	11'008	10'500	10'500
Coûts salariaux et de structure	641'222	643'580	651'124
Coûts des services centraux	151'115	155'728	79'137
Revenus	930'437	1'000'000	950'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-127'093	-190'192	-209'239

Commentaires

Les revenus ont été adaptés sur la base des émoluments facturés en 2025 et de l'estimation des comptes 2026.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - NECO	46'309	85'306	104'841	104'841	104'841	104'841
Appui dév. Économique	11'370'790	11'714'680	12'420'365	12'160'365	11'464'365	11'464'365
Appui droits de douane	0	4'850'000	0	0	0	0
Appui politique régionale	742'771	1'539'500	1'939'500	1'889'500	2'109'500	2'064'900
Rétrocession à la Confédération	69'320	73'500	70'300	70'300	70'300	70'300
Total charges (+) / revenus (-) nets	12'229'190	18'262'986	14'535'006	14'225'006	13'749'006	13'704'406

Commentaires

L'amortissement comptabilisé est lié aux investissements du programme d'impulsion - volet Innovation (Microcity). La légère augmentation (CHF +20'000) est due aux investissements réalisés qui se termineront en 2026.

Les charges « Appui au développement économique » sont en légère hausse (CHF +706'000), notamment en raison d'un soutien exceptionnel au CSEM annoncé lors de l'établissement du budget 2025 ; ce soutien se déploiera finalement entre 2024 et 2028.

L'appui aux droits de douane n'est pas reconduit au budget 2027.

Les charges nettes « Appui politique régionale » dépendent de la programmation et du bon déroulement des projets, raison pour laquelle il peut y avoir des fluctuations dans les budgets.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Du croiré prêts NECO	1'111'050	0	0	0	0	0
Fermages	-5'363	-5'400	-5'400	-5'400	-5'400	-5'400
Frais de rappel	-1'484	0	0	0	0	0
Revenus locatifs	-130'421	-128'685	-126'200	-126'200	-126'200	-126'200
Total charges (+) / revenus (-) nets	973'783	-134'085	-131'600	-131'600	-131'600	-131'600

Commentaires

Aucune remarque particulière.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*PI-Développement économique	En cours	-2'319'150	0	-4'110'470	-4'110'470	-3'429'250	-2'723'860	-1'062'370
*PI-soutien innovation	En cours	400'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	120'000	159'000	0	159'000	0	0	0
*Plan climat 1b	En cours	100'000	130'880	0	130'880	0	0	0
Politique régionale 2020-2023	En cours	1'103'950	250'000	-274'100	-24'100	-240'100	-830'100	-649'600
Prêts COVID19	En cours	-50'000	0	0	0	0	0	0
Prêts d'industrialisation 2026-2030	En cours	5'000'000	5'000'000	-33'750	4'966'250	4'810'000	4'600'000	4'500'000
Prêts NPR 2008-2011	En cours	-26'000	0	-26'000	-26'000	1'000	-12'500	-12'500
Prêts NPR 2012-2015	En cours	-779'371	0	-779'371	-779'371	-779'371	-779'371	-779'371
Prêts NPR 2016-2019	En cours	-156'850	0	-895'305	-895'305	-526'078	-526'078	-526'078
Prêts NPR 2024-2027	En cours	1'490'000	5'755'000	-5'000	5'750'000	2'720'000	2'064'000	2'064'120
Prog. Intercont. Arcjura. (PR 2020-2023)	En cours	50'000	50'000	0	50'000	0	0	0
Total		4'932'579	11'344'880	-6'123'996	5'220'884	2'556'202	1'792'092	3'534'202

Commentaires

Les prêts NPR 2008-2011, 2012-2015 et 2016-2019 sont en cours de remboursement (21 projets) et se poursuivront jusqu'en 2048.

Les crédits d'engagement liés à la politique régionale de la période 2020-2023 comprennent à la fois des charges de fonctionnement et d'investissement. Pour l'aide sous forme de prêts, toute l'enveloppe a été engagée (11 projets, dont 6 sont dans la phase de remboursement). Quant aux aides à fonds perdu, 35 projets ont fait l'objet d'une convention. Les versements pourront intervenir au plus tard à fin 2027.

Le crédit de la période NPR 2024-2027, dont les engagements devront être conclus d'ici au 31 décembre 2027, a fait l'objet à ce jour de deux contrats de prêt et de trois lettres d'engagement. Les décaissements pourront intervenir d'ici au 31 décembre 2031.

Dans le cadre du programme d'impulsion (PI Développement économique), 31 projets ont fait l'objet d'un contrat de prêt. Deux projets ont été intégralement remboursés et 29 seront en cours de remboursement durant l'exercice sous revue.

Le crédit d'engagement de CHF 25 millions destiné à soutenir les entreprises innovantes par des prêts d'industrialisation sans intérêt à des fins de modernisation de leurs procédés de fabrication a été adopté par le Grand Conseil le 18 février 2025 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026. L'enveloppe de CHF 25 millions est répartie sur les années 2026 à 2030. À ce jour, trois projets ont fait l'objet d'un contrat de prêt.

Enfin, CHF 289'880 sont affectés aux nouvelles mesures planifiées dans le cadre du plan climat cantonal au budget 2027.

2.10.4. Service de l'emploi (SEMP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus, adoptées par le Grand Conseil, le service de l'emploi (SEMP) se veut :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétences à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeuses et demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Le Groupe d'experts pour les prévisions conjoncturelles revoit légèrement à la baisse ses prévisions pour la croissance économique de la Suisse, anticipant une croissance nettement inférieure à la moyenne en 2026, de 0,9%, suivie d'une progression de 1,6% en 2027. Cette révision est due à la crise au Proche-Orient et Moyen-Orient, qui a entraîné une hausse du prix de l'énergie et freine l'économie mondiale. Les incertitudes restent élevées et la situation sur le front des droits de douane se prolonge avec les décisions américaines du mois de juillet 2026 qui fixerait des taxes douanières à 12,5 % à la Suisse.

Le renchérissement des prix de l'énergie entraîne des taux d'inflation élevés et un durcissement des politiques monétaires à l'échelle mondiale, en particulier chez les partenaires commerciaux européens de la Suisse, et ainsi assombris les perspectives conjoncturelles internationales. En Suisse, le taux d'inflation devrait être légèrement plus élevé et peser sur les dépenses de consommation privée. Parallèlement, la croissance timide de la demande mondiale pénalise l'industrie suisse d'exportation et, par ricochet, l'activité d'investissement.

Au niveau cantonal, le début d'année 2026 est marqué par une croissance économique internationale modérée (estimée à 3,3 %), ce qui influence positivement les échanges locaux. Les investissements dans les technologies et l'innovation restent des priorités pour soutenir la compétitivité du canton. Au niveau des perspectives cantonales, le produit intérieur brut (PIB) devrait enregistrer une hausse de 0,2% pour l'année 2026 marquant ainsi une reprise prudente après les ajustements des années précédentes.

À la fin de l'année 2025, le taux de chômage neuchâtelois s'est fixé à 4,5% en moyenne. Durant le premier semestre 2026, il a ralenti pour s'établir à 4,3% au mois de juin, avec une moyenne de 4,5% sur les six premiers mois de l'année. Le nombre de demandeurs-euses d'emploi a atteint la barre des 6'721 personnes au mois de janvier 2026 pour descendre à 6'175 personnes inscrites à l'assurance-chômage (AC) au mois de juin.

Au niveau du marché du travail national, le taux de chômage moyen attendu pour 2026 est de 3,1%. Au niveau cantonal, le SECO prévoit un taux de chômage moyen de 4,7% pour 2026 et de 4,5% pour 2027, avec une moyenne annuelle de demandeuses et demandeurs d'emploi d'environ 6'572 personnes, respectivement 6'381 en 2027(scénario SECO du mois de juin).

Les impacts de ce ralentissement conjoncturel, marqué toujours plus fortement dans le canton de Neuchâtel en raison de son économie industrielle exportatrice, continuent d'impacter fortement l'activité du SEMP. L'adaptation aux volumes de personnes qui s'inscrivent à l'AC est continue, notamment en ajustant les ressources humaines. Une énergie importante est consacrée à la formation des nouveaux collaborateurs-trices, opérationnels trois à six mois après leur entrée en fonction.

Le dispositif de formation (MMT) est également redimensionné pour 2027 afin de poursuivre le travail de préparation des demandeurs et demandeuses d'emploi dans l'objectif de favoriser un retour rapide à l'emploi dès les premiers signes de reprise économique.

En cas de baisse complémentaire et continue du taux de chômage et du nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi, le dispositif en ressources humaines financé par la LACI devra être réduit assez rapidement.

Objectifs stratégiques

En lien avec le programme de législature, le service :

- contribue aux objectifs suivants :
 - promouvoir la formation de base et continue, ainsi que l'emploi pour répondre aux évolutions du marché du travail ;
 - accompagner les entreprises dans un contexte géopolitique et international en mouvement, stimuler l'innovation et accroître l'attractivité économique, touristique et résidentielle.
- est responsable de la mesure suivante :
 - développer et mettre en œuvre de façon tripartite une stratégie dédiée à la reconversion professionnelle.
- est en appui de la mesure suivante :
 - promouvoir la mobilisation des compétences de chacune et chacun, indépendamment du genre, de l'âge, de l'origine culturelle et/ou d'un handicap.

Le service est par ailleurs responsable de :

- contribuer à l'équilibre du marché de l'emploi dans un contexte de mutations rapides ;
- favoriser l'inclusion sur le marché de l'emploi ;
- anticiper les besoins en compétences pour orienter les mesures d'intégration professionnelle ;
- maintenir le niveau de chômage dans la moyenne romande ;
- collaborer avec les employeurs pour renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture et prévenir les discriminations dans l'accès au marché du travail ;
- renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				%				
Revenus d'exploitation	40'951'186	46'975'622	49'976'508	+3'000'886	+6.4%	50'457'729	50'284'163	50'225'836
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	648'152	1'011'800	840'000	-171'800	-17.0%	840'000	840'000	840'000
43 Revenus divers	842	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	13'614'162	15'320'722	16'750'009	+1'429'287	+9.3%	17'127'548	16'783'550	16'711'684
47 Subventions à redistribuer	13'243'544	16'259'400	17'354'900	+1'095'500	+6.7%	17'354'900	17'354'900	17'354'900
49 Imputations internes	13'444'485	14'383'700	15'031'599	+647'899	+4.5%	15'135'281	15'305'713	15'319'252
Charges d'exploitation	42'334'513	51'536'043	52'533'185	+997'142	+1.9%	53'100'461	52'810'591	52'724'022
30 Charges de personnel	16'124'943	17'459'665	18'592'634	+1'132'969	+6.5%	18'329'409	18'242'778	18'277'075
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	338'729	568'440	697'800	+129'360	+22.8%	737'800	637'800	637'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'207	15'714	22'465	+6'751	+43.0%	23'464	21'605	19'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	10'235'337	14'806'500	13'194'950	-1'611'550	-10.9%	13'835'950	14'007'300	13'861'700
37 Subventions redistribuées	13'243'544	16'259'400	17'354'900	+1'095'500	+6.7%	17'354'900	17'354'900	17'354'900
39 Imputations internes	2'385'755	2'426'324	2'670'436	+244'112	+10.1%	2'818'938	2'546'208	2'573'547
Résultat d'exploitation	-1'383'328	-4'560'421	-2'556'677	+2'003'744	+43.9%	-2'642'732	-2'526'427	-2'498'186
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	20	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-20	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'383'348	-4'560'421	-2'556'677	+2'003'744	+43.9%	-2'642'732	-2'526'427	-2'498'186
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'383'348	-4'560'421	-2'556'677	+2'003'744	+43.9%	-2'642'732	-2'526'427	-2'498'186

Commentaires

La part fédérale du budget repose sur l'hypothèse d'un nombre moyen de demandeurs et demandeuses d'emploi, pour l'année 2027, de 7'419 selon les données du SECO au mois de mars 2026. Ce chiffre permet de calculer les deux enveloppes fédérales, soit celle en matière de frais d'exploitation (fonctionnement du service) et celle en lien avec les mesures du marché du travail (MMT).

Globalement, les revenus d'exploitation augmentent de près de CHF +3 millions. Les revenus pour les mesures du marché du travail (MMT) subventionnées par la Confédération dans le cadre de l'exécution de la loi sur l'assurance chômage (LACI) augmentent de CHF +1,1 million (groupe 47). La progression de revenus de transfert (groupe 46) est liée d'une part à l'augmentation du budget fédéral pour le fonctionnement du SEMP (CHF +1,1 million), d'autre part à l'augmentation de la subvention fédérale liée à la mise en œuvre de la loi sur la promotion de la formation en soins infirmiers conformément au déploiement du dispositif (CHF +350'000). Enfin, la hausse des imputations internes (groupe 49) est imputable d'une part, à l'évolution des refacturations internes (CHF +175'000), notamment le financement par le COSM d'un poste (+0,8 EPT) dans le cadre de l'intégration des personnes au bénéfice d'un statut S et, d'autre part, à l'augmentation des transferts à la facture sociale (CHF +472'500).

Les charges d'exploitation augmentent de CHF +1 million. Les charges de personnel (groupe 30) augmentent de CHF 1,1 million et les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) de CHF 130'000, notamment en vue de l'équipement informatique du service dans le cadre du déménagement prévu aux Docks.

Les charges de transfert diminuent de CHF -1,6 million, principalement en raison de la non-reconduction en 2027 des mesures liées aux droits de douane (CHF -2,6 million). Cette diminution est partiellement compensée par l'augmentation de la participation aux coûts de la LACI (CHF +549'000) et des aides financières prévues dans le cadre de la reconversion en soins infirmiers (CHF +1 million), tandis que les mesures en faveur des employés et des employeurs diminuent de CHF 517'000 au regard des résultats et des prévisions. Le coût des MMT fédérales augmente, quant à lui, de CHF 1,1 million (groupe 37).

Les prestations internes (groupe 39) augmentent de CHF+ 244'000, principalement en raison des besoins en mobilier liés au déménagement aux Docks ainsi que de l'augmentation de refacturations internes liée à l'augmentation des effectifs prévue.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	5'640	16'700	26'000
Coûts salariaux et de structure	1'979'557	2'164'552	3'476'645
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	1'967'778	2'186'841	3'508'822
Coûts (+) / revenus (-) nets	17'419	-5'589	-6'177

Commentaires

L'écart des coûts salariaux et de structure entre 2026 et 2027 est principalement lié aux transferts des heures du secteur « formation » des prestations employés aux prestations employeurs.

Prestations employés (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	-8'584	5'000	0
Coûts salariaux et de structure	10'313'907	11'238'960	11'193'363
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	10'086'888	11'273'678	11'195'136
Coûts (+) / revenus (-) nets	218'435	-29'718	-1'773

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure restent globalement stables entre les budgets 2026 et 2027. La hausse du taux de chômage se traduit ici par l'augmentation des ressources et des heures dans ce groupe de prestations. Celles-ci sont compensées par le transfert mentionné sous les prestations employeurs.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	76'622	112'414	121'165
Coûts salariaux et de structure	1'522'065	1'630'909	1'517'019
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	573'834	583'916	629'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'024'853	1'159'407	1'009'184

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure ont été adaptés au résultat 2025 et à une adaptation de la subvention fédérale en matière de sécurité au travail.

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	207'266	178'054	209'246
Coûts salariaux et de structure	2'275'752	2'228'481	2'363'838
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	560'226	549'000	560'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'922'792	1'857'535	2'013'084

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est liée à une adaptation des heures.

Surveillance et juridique (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	12'940	2'000	5'500
Coûts salariaux et de structure	1'826'719	1'923'986	1'899'099
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	1'668'528	1'767'186	1'768'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	171'130	158'800	135'799

Commentaires

La répartition des heures a été faite en fonction des heures réelles 2025, à l'exception des heures de deux prestations, largement impactées par l'augmentation du taux de chômage, qui ont été augmentées.

Reconversion professionnelle (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	957	0	0
Coûts salariaux et de structure	55'788	124'343	204'254
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	56'745	124'343	204'254

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est liée à l'adaptation en ressource du dispositif en lien avec l'exécution de la loi fédérale relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers.

Prestations extraordinaires (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	350'404	373'566
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	350'404	373'566

Commentaires

Ce groupe de prestations couvre la prestation en lien avec les droits de douane.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Aides formation Soins infirmiers	98'000	150'100	790'300	1'003'975	1'012'025	930'300
Droits de douane	0	2'635'300	0	0	0	0
Mesures employés	2'835'221	3'946'200	3'771'941	3'789'943	3'789'813	3'795'652
Mesures employeurs	1'441'222	2'080'000	2'025'300	2'025'300	2'025'300	2'025'300
Part. aux coûts du service de l'emploi	6'424'191	5'892'000	6'441'000	6'681'200	6'841'000	6'841'000
Prévention santé prostitution	0	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	10'798'634	14'753'600	13'078'541	13'550'418	13'718'138	13'642'252

Commentaires

Les aides prévues dans le cadre de l'exécution de la loi fédérale relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers suivent le déploiement progressif du dispositif. Les charges augmentent de CHF +843'000 et la subvention fédérale de CHF + 352'000.

Le budget 2027 des mesures employés et employeurs a été légèrement adapté aux résultats 2025 ; il prévoit une hausse probable des demandeurs d'emplois non indemnisés et des personnes issues de l'aide sociale suite à l'augmentation du taux de chômage ainsi qu'un rebond de l'économie avec un impact sur les mesures employeurs (Allocation d'intégration professionnelle (AIP), Allocation de formation cantonale (AFOC) et prise en charge LPP). Depuis 2025, des restitutions de subventions sont systématiquement demandées et celles-ci ont été estimées et intégrées au budget.

La participation cantonale aux coûts du service de l'emploi augmente selon les projections du SECO.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Coûts MMT LACI	13'243'544	16'259'400	17'354'900	17'354'900	17'354'900	17'354'900
Ecart statistiques	0	-31'060	0	0	0	0
Frais de rappel	-100	0	0	0	0	0
Subvention MMT LACI	-13'243'544	-16'259'400	-17'354'900	-17'354'900	-17'354'900	-17'354'900
Total charges (+) / revenus (-) nets	-100	-31'060	0	0	0	0

Commentaires

Les coûts MMT LACI concernent l'ensemble des mesures du marché du travail (MMT) prévues par l'assurance-chômage fédérale et sont entièrement subventionnés par la Confédération (Subvention MMT LACI). L'augmentation de CHF +1,1 million est liée aux prévisions en matière de demandeurs d'emploi et par conséquent à l'enveloppe budgétaire.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Lutte fraude	-1'922'793	-1'859'100	-2'011'900
Intégration socio-professionnelle	-4'479'577	-6'026'200	-5'797'200
Financement LACI	-6'424'191	-5'892'000	-6'440'700
Total charges (+) / revenus (-) nets	-12'826'561	-13'777'300	-14'249'800

Commentaires

Les montants transférés en 2027, concernent :

- Lutte contre la fraude : charge nette des prestations de contrôle du marché de l'emploi. Le budget augmente de CHF +152'800 ;
- Intégration socio-professionnelle : coûts des mesures cantonales d'intégration professionnelles (MIP). Une diminution d'environ CHF -229'000 est prévue ;
- Financement LACI : refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Selon l'estimation du SECO, le montant augmente de CHF +548'700.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
Remplacement d'appareils LIST	À solliciter	75'000	20'000	0	20'000	0	0	0
Total		75'000	20'000	0	20'000	0	0	0

Commentaires

Les investissements planifiés sont liés aux remplacements d'appareils dans le cadre au Laboratoire intercantonale de santé au travail (LIST).

2.10.5. Service des migrations (SMIG)

Évolution de l'environnement et des tâches

Chargé de la mise en œuvre de la politique d'asile et du droit des étrangers et de l'intégration dans le canton de Neuchâtel, le service des migrations (SMIG) a également pour tâche d'exécuter les expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires.

L'évolution de l'environnement et des tâches du service est principalement influencée par les facteurs suivants :

- L'évolution des arrivées liées au contexte migratoire ordinaire, à des crises internationales persistantes ou au programme fédéral de réinstallation ;
- Les flux migratoires en provenance d'Ukraine en raison de la poursuite du conflit dans ce pays ;
- La préparation aux scénarios d'évolution du statut S, avec gestion des conséquences juridiques et financières pour les personnes présentes depuis plus de cinq ans sur le territoire ;
- Les objectifs fédéraux visant à renforcer l'intégration professionnelle des bénéficiaires du statut S, dans un contexte économique et de marché du travail exigeant au niveau cantonal ;
- L'évolution de la situation de tension liée au CFA de Boudry ;
- La préparation et la mise en œuvre de la stratégie Asile 2027, en lien avec les orientations fédérales relatives à l'hébergement et à la répartition des responsabilités entre les différents niveaux étatiques ;
- Projet vision intégrée et durable de la politique d'asile cantonale : dispositif cantonal d'hébergement équitable, durable et modulable ;
- La mise en œuvre de la stratégie cantonale d'intégration professionnelle (IP) et de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) ;
- Les mesures d'allègement décidées par la Confédération, notamment la réduction de la durée des forfaits et l'accélération de l'intégration professionnelle ;
- Le lancement du processus de régularisation des personnes sans papiers d'une durée de 15 mois ;
- L'évaluation des résultats du projet pilote de la Task Force nationale sur les multirécidivistes et la mise en œuvre des orientations visant à renforcer l'exécution des renvois de personnes étrangères ayant commis des infractions.

Objectifs stratégiques

Le service est responsable de :

- développer une vision durable et intégrée du dispositif cantonal de l'asile, favorisant l'autonomie des bénéficiaires et leur accès à la formation et à l'emploi ;
- renforcer l'accompagnement social et socio-professionnel des personnes relevant du domaine de l'asile et de la protection provisoire afin de favoriser l'acquisition de compétences et leur orientation vers les secteurs du marché du travail confrontés à des besoins de main-d'œuvre ;
- développer un portail client permettant de faciliter l'accès aux prestations de la migration afin d'améliorer l'information des bénéficiaires et de simplifier les démarches administratives ;
- renforcer l'efficacité et la qualité des prestations par la mutualisation de la gestion de certaines prestations au sein du service (guichet unique).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026 CHF %		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Revenus d'exploitation	52'779'252	56'779'000	57'487'000	+708'000	+1.2%	59'038'000	60'284'000	61'947'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'841'328	2'150'000	2'110'000	-40'000	-1.9%	2'110'000	2'110'000	2'110'000
43 Revenus divers	54'793	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	40'933'994	44'432'000	40'653'000	-3'779'000	-8.5%	37'218'000	35'603'000	34'843'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	9'949'136	10'197'000	14'724'000	+4'527'000	+44.4%	19'710'000	22'571'000	24'994'000
Charges d'exploitation	56'392'443	59'703'813	61'084'804	+1'380'991	+2.3%	62'637'468	63'883'069	65'544'614
30 Charges de personnel	18'373'125	19'594'942	19'967'962	+373'020	+1.9%	19'978'426	19'975'227	19'969'272
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'366'908	1'304'171	1'101'300	-202'871	-15.6%	1'101'300	1'101'300	1'101'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	33'795'009	35'772'000	36'984'500	+1'212'500	+3.4%	38'526'700	39'775'500	41'443'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'857'401	3'032'700	3'031'042	-1'658	-0.1%	3'031'042	3'031'042	3'031'042
Résultat d'exploitation	-3'613'191	-2'924'813	-3'597'804	-672'991	-23.0%	-3'599'468	-3'599'069	-3'597'614
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	331	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-331	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'613'522	-2'924'813	-3'597'804	-672'991	-23.0%	-3'599'468	-3'599'069	-3'597'614
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'613'522	-2'924'813	-3'597'804	-672'991	-23.0%	-3'599'468	-3'599'069	-3'597'614

Commentaires

Le contexte financier du service des migrations à partir du budget 2027 est fortement marqué par les nouvelles dispositions de l'ordonnance 2 sur l'asile (OA2) ainsi que par le programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération, qui réduit substantiellement les subventions fédérales aux cantons dans le domaine de l'asile. Concrètement, la Confédération limite la durée de subventionnement des permis F et S à un maximum de cinq ans, au lieu de maintenir jusqu'à sept ans les forfaits pour les permis F depuis l'arrivée en Suisse et un demi-forfait à durée indéterminée pour les permis S. Après cinq ans, les permis S sont transformés en permis B « de protection », sans modification des normes d'aide sociale applicables aux requérants et bénéficiaires de l'asile.

S'agissant de l'impact financier sur les dépenses d'aide sociale (groupe 36), l'augmentation de CHF +1,2 million correspond principalement aux prévisions d'effectifs, en hausse progressive en raison de l'arrivée continue de populations migrantes et ukrainiennes.

Pour les autres aspects financiers du service, la rubrique des émoluments (groupe 42) prévoit un chiffre d'affaires supérieur à celui de 2025, en raison de l'introduction de nouveaux émoluments à l'office de la main-d'œuvre étrangère et de la révision de certains émoluments à l'office des conditions de séjour.

Les charges de personnel (groupe 30) enregistrent également une augmentation, notamment du fait de l'engagement de chefes de projet dédiées à la mise en œuvre du projet de la vision intégrée et durable de la politique d'asile cantonale et du renforcement des ressources allouées à l'insertion socioprofessionnelle.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	109	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	221'926	360'113	371'122
Coûts des services centraux	3'766	29'241	27'193
Revenus	256'776	150'000	300'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-30'975	244'354	103'315

Commentaires

L'office de la main-d'œuvre étrangère anticipe une augmentation du nombre de dossiers à traiter. Une répartition interne des ressources est prévue afin de faire face à cette charge accrue, ce qui explique la hausse des coûts salariaux et de structure.

L'augmentation de CHF +150'000 des revenus découle de l'introduction de nouveaux émoluments liés aux prestations fournies par l'office.

Séjour (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	523'353	685'000	550'000
Coûts salariaux et de structure	4'199'243	4'055'796	4'215'081
Coûts des services centraux	340'917	326'244	311'767
Revenus	1'599'452	2'000'000	1'810'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'464'061	3'067'040	3'266'848

Commentaires

L'office du séjour et de l'établissement maintient un effectif stable, mais constate une production de permis très variable, en fonction des délais de renouvellement et du volume des demandes de permis de séjour. L'office prévoit de réévaluer certains émoluments à la hausse afin d'accroître, dans la mesure du possible, les revenus par rapport aux comptes 2025.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	200'000	200'000	200'000
Coûts salariaux et de structure	11'308'953	12'363'368	12'169'339
Coûts des services centraux	1'885'913	2'041'553	2'147'296
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'394'866	14'604'921	14'516'634

Commentaires

La légère hausse des dépenses d'aide sociale du domaine de l'asile s'explique par une augmentation progressive des effectifs, liée à la migration ainsi qu'à l'arrivée de personnes issues de la population ukrainienne en quête de protection ainsi que l'augmentation continue des primes maladie LAMal, fixée à 4% pour 2025. Cette hausse est toutefois atténuée par une anticipation de résultats positifs en matière d'intégration qui devraient permettre de réduire le nombre de personnes dépendantes de l'aide sociale en favorisant leur autonomie financière.

Formation et intégration (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	135'627	71'000	75'000
Coûts salariaux et de structure	3'602'064	3'784'965	3'939'221
Coûts des services centraux	92'678	86'663	89'286
Revenus	1'275'000	1'275'000	245'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'555'369	2'667'628	3'858'507

Commentaires

L'office de l'intégration et de la formation du domaine de l'asile poursuit son développement en raison des objectifs fixés par la Confédération en matière d'intégration, notamment pour la population ukrainienne bénéficiaire du statut S. S'agissant des revenus, la réduction de -1 million s'explique par la suppression de la facturation interne du service des migrations au service de la cohésion multiculturelle pour les enseignants d'Espace. Dorénavant, le personnel enseignant reste entièrement à charge du service des migrations.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Aide sociale migration sauf réfugiés	-3'681'712	-5'113'000	-654'000	4'346'000	6'964'000	9'409'000
Aide sociale réfugiés	-3'460'941	-3'547'000	-3'054'500	-3'077'300	-2'831'500	-2'849'000
Renvoi	58'743	0	40'000	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-7'083'909	-8'660'000	-3'668'500	1'308'700	4'172'500	6'600'000

Commentaires

Conformément à ce qui a été évoqué précédemment, la réduction des charges de transferts liées aux dépenses d'aide sociale s'explique exclusivement par les mesures d'allégement budgétaire mises en œuvre par la Confédération dans le cadre du programme 2027. Plus précisément au niveau de l'aide sociale migration sauf réfugié, la différence entre le réel 2027 et les comptes 2025 et budget 2026 correspond principalement à la suppression des forfaits pour les permis B de protection (permis S devenu permis B après 5 ans de séjour). S'agissant de la réduction au niveau de l'aide sociale réfugiés, elle correspond à la réduction de la durée de 7 à 5 ans des subventions versées par le SEM pour réfugiés admis provisoires. Ces mesures se prolongent ensuite sur la PFT, mais proportionnellement de façon légèrement moins importante puisque les arrivées des ukrainiens ont été conséquente en 2022, puis dégressives au fil des années.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Ecart statistique	0	-77'129	0	0	0	0
Frais de rappel	-26'626	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-26'626	-77'129	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Subsides LAMal	-865'128	-1'093'000	-997'600
Aide sociale	-7'809'008	-7'829'000	-13'481'400
Total charges (+) / revenus (-) nets	-8'674'136	-8'922'000	-14'479'000

Commentaires

Le résultat de la facture sociale découle des impacts financiers liés au domaine de l'aide sociale et de l'intégration évoqués dans le présent document. L'augmentation de la part du SMIG à la facture sociale s'explique principalement par la hausse des primes LAMal, la réduction des forfaits versés par la Confédération dans le domaine de l'asile, l'augmentation des ressources propres du service, la suppression de la facturation interne du service des migrations au service de cohésion multiculturelle ainsi que par la légère augmentation de la facturation interne des services centraux.

2.10.6. Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de la mise en œuvre des politiques fédérale et cantonale en matière d'intégration des personnes étrangères, d'élimination du racisme et des discriminations, ainsi que de promotion de la cohésion sociale.

Son activité est influencée par les évolutions des politiques migratoires, des cadres législatifs fédéraux ainsi que des modalités de financement arrêtées par la Confédération via le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Dans un contexte marqué par les mesures du programme d'allègement budgétaire fédéral prévues dès 2027, le COSM poursuit ses missions en veillant à préserver la qualité des prestations. Cette évolution nécessite un dialogue soutenu avec les partenaires institutionnels et associatifs afin d'anticiper les adaptations, de maintenir une vision commune des priorités et de préserver les relations de confiance.

La convention-programme PIC 3 (2024-2027) entre désormais dans sa phase de consolidation et d'évaluation. Les enseignements tirés de sa mise en œuvre constitueront le socle de l'élaboration du futur Programme d'intégration cantonal (PIC 4), dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2028.

À titre exceptionnel, le PIC 4 couvrira une période de cinq ans (2028-2032). Dans la continuité du programme actuel, il poursuivra les objectifs stratégiques fixés par la Confédération et le canton tout en renforçant deux domaines prioritaires : l'intégration des femmes et le renforcement de l'accès à l'emploi par la formation. Le PIC 4 intégrera également les objectifs de l'Agenda Intégration Suisse (AIS). Le concept cantonal sera élaboré en étroite collaboration avec les principaux partenaires – institutionnels, communes, œuvres d'entraide ainsi que les collectivités migrantes. Sa transmission au SEM est prévue pour le 30 juin 2027.

Parallèlement, le COSM poursuit l'adaptation de plusieurs dispositifs structurants, notamment celui de l'accueil de l'enfance ainsi que celui des compétences de base. Cette évolution doit permettre une meilleure adéquation entre les besoins identifiés, l'offre de prestations et les ressources disponibles.

L'évolution de la situation des personnes à protéger ayant fui l'Ukraine et bénéficiant du statut S, confiées au canton par la Confédération, constitue également un enjeu majeur. Cinq ans après le début de leur accueil, les perspectives d'évolution du dispositif fédéral impliquent d'importantes conséquences en matière de statut de séjour, de financement et d'organisation des mesures d'intégration. Plusieurs scénarios sont actuellement examinés par le SEM.

Dans une perspective d'amélioration continue, le COSM conduit également le projet d'Amélioration de Gestion des Données Et du Monitoring (PAGDEM). Ce projet vise à renforcer le pilotage stratégique des politiques d'intégration grâce à une consolidation des données, une meilleure coordination interinstitutionnelle et une vision plus intégrée des parcours des personnes migrantes.

Finalement, la conduite du dispositif temporaire de régularisation des personnes sans-papiers, décidée par le Conseil d'État, mobilisera le service et ses partenaires jusqu'à la fin de l'année 2027.

Objectifs stratégiques

En lien avec le programme de législature, le service :

- contribue aux objectifs suivants :
 - consolider la cohésion sociale en préservant la solidarité et garantir un système de santé accessible et efficient pour toutes les générations ;
 - être à l'écoute de toutes les générations et valoriser la culture et le sport comme moteurs de lien social, de proximité et d'identité partagée.
- est responsable de la mesure suivante :
 - promouvoir la mobilisation des compétences de chacune et chacun, indépendamment du genre, de l'âge, de l'origine culturelle et/ou d'un handicap.
- est en appui des mesures suivantes :
 - assurer une couverture équitable des prestations sociales : information, accès et accompagnement ;
 - développer une politique des familles, des liens intergénérationnels et de la diversité.

Le service est par ailleurs responsable de :

- mettre en œuvre les politiques fédérale et cantonale en matière d'intégration ;
- mettre en œuvre le PIC et l'Agenda intégration suisse (AIS) ;
- adapter le dispositif selon l'évolution de la situation en Ukraine ;
- poursuivre et consolider la coordination entre les acteurs et actrices impliqués dans l'intégration des personnes migrantes et issues de la migration ;
- assurer l'exemplarité des collectivités publiques en matière de gestion de la diversité ;
- optimiser la gestion et l'organisation du service.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	10'713'614	11'222'509	9'859'073	-1'363'436	-12.1%	8'436'551	7'882'289	7'380'539
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	32'519	33'000	25'000	-8'000	-24.2%	25'000	25'000	25'000
43 Revenus divers	39'531	50'000	29'800	-20'200	-40.4%	28'800	29'800	28'800
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	10'055'274	10'578'509	9'184'273	-1'394'236	-13.2%	7'762'751	7'207'489	6'706'739
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	586'290	561'000	620'000	+59'000	+10.5%	620'000	620'000	620'000
Charges d'exploitation	11'850'777	12'353'813	11'196'039	-1'157'774	-9.4%	9'769'835	9'214'303	8'710'803
30 Charges de personnel	3'100'047	3'260'356	3'401'084	+140'728	+4.3%	3'392'390	3'367'796	3'367'796
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	312'193	367'105	392'330	+25'225	+6.9%	343'680	348'580	315'580
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	6'068'978	6'469'150	6'142'450	-326'700	-5.1%	4'976'510	4'480'910	4'025'410
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'369'559	2'257'202	1'260'175	-997'027	-44.2%	1'057'255	1'017'017	1'002'017
Résultat d'exploitation	-1'137'163	-1'131'304	-1'336'966	-205'662	-18.2%	-1'333'284	-1'332'014	-1'330'264
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'137'163	-1'131'304	-1'336'966	-205'662	-18.2%	-1'333'284	-1'332'014	-1'330'264
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'137'163	-1'131'304	-1'336'966	-205'662	-18.2%	-1'333'284	-1'332'014	-1'330'264

Commentaires

Les revenus d'exploitation budgétés en 2027 diminuent de CHF -1,4 million par rapport au budget 2026. Cette diminution s'explique principalement par l'évolution des revenus de transfert (groupe 46), correspondant à l'utilisation des fonds fédéraux reçus. La prévision des subventions à recevoir étant en baisse, leur utilisation diminue également. Cette évolution concerne principalement les subventions liées au domaine de l'asile (AIS) (CHF -1,1 million) et celles liées au public ukrainien (CHF -300'000).

Les charges d'exploitation budgétées en 2027 diminuent de CHF -1,2 million. La majeure partie de cette diminution concerne les imputations internes (groupe 39), principalement en lien avec l'enseignement au sein de la structure ESPACE, dont les charges restent supportées par le SMIG (CHF -1 million). Les charges de transfert (groupe 36) diminuent également de CHF -330'000 par rapport au budget 2026. Cette évolution concerne les prestations liées au domaine de l'asile (CHF -220'000) et au public ukrainien (CHF -320'000). En sens inverse, les prestations cantonales entraînent une augmentation des charges de transfert de CHF +215'000.

Les charges de personnel (groupe 30) augmentent de CHF +140'000, en raison notamment de l'augmentation de 0,7 EPT et de l'ajustement des salaires. Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) augmentent principalement en raison des coûts d'entretien et de maintenance de la structure ESPACE (CHF +30'000).

La détérioration du résultat d'exploitation par rapport au budget 2026 s'explique principalement par la prise en charge, dès 2027, des salaires d'auxiliaires de la petite enfance dans le cadre d'un contrat de prestations (CHF +190'000).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Expertise (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	1'860	3'000	2'500
Coûts salariaux et de structure	47'263	51'192	49'180
Coûts des services centraux	3'982	4'240	4'029
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	53'105	58'432	55'709

Commentaires

Ce groupe de prestations reste globalement stable par rapport au budget 2026.

Accueil, conseil et information (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	129'276	199'700	159'350
Coûts salariaux et de structure	1'220'357	1'419'346	1'202'243
Coûts des services centraux	102'073	124'614	108'942
Revenus	1'094'314	1'372'319	1'113'383
Coûts (+) / revenus (-) nets	357'392	371'342	357'152

Commentaires

La diminution de CHF -40'000 des charges directes s'explique par la réduction des prestations d'interprétariat destinées au public ukrainien (CHF -11'000), des prestations liées au domaine de l'asile (AIS) (CHF -15'000), ainsi que des prestations de formation dans les écoles ne bénéficiant pas d'un financement fédéral.

La diminution des coûts salariaux et de structure ainsi que des coûts des services centraux s'explique par la baisse de la proportion des heures allouées aux prestations d'accueil, de conseil et d'information.

Ces coûts étant principalement financés par des fonds fédéraux, leur diminution entraîne également une baisse des revenus.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	159'637	167'000	206'300
Coûts salariaux et de structure	1'555'321	1'527'939	1'917'231
Coûts des services centraux	321'331	318'804	381'484
Revenus	1'862'276	1'835'540	2'282'027
Coûts (+) / revenus (-) nets	174'013	178'203	222'988

Commentaires

L'augmentation des charges directes s'explique principalement par les frais d'entretien de la structure ESPACE (CHF +30'000) ainsi que par les mesures liées à l'employabilité.

La hausse de la masse salariale du COSM ainsi que l'augmentation de la proportion des heures affectées à ce groupe de prestations entraînent une augmentation des coûts salariaux et de structure de près de CHF +400'000.

L'augmentation des coûts des services centraux s'explique notamment par la hausse des coûts généraux du service des bâtiments (CHF +37'000) et par l'augmentation de la proportion des heures allouées à ce groupe de prestations.

Les revenus augmentent globalement dans les mêmes proportions. Les frais d'entretien de la structure ESPACE (CHF +30'000) restent toutefois entièrement à la charge du canton. Il en va de même de 50% des coûts de prestations liés au public CEI, estimés à CHF 30'000.

Enquêtes d'intégration (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	755	0	1'000
Coûts salariaux et de structure	298'123	281'579	255'610
Coûts des services centraux	26'478	24'544	22'562
Revenus	311'270	290'000	323'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	14'086	16'122	-44'628

Commentaires

La diminution des coûts salariaux et de structure s'explique par une baisse de la proportion des heures attribuées aux prestations liées aux naturalisations. Les revenus prévus augmentent de CHF +34'000 en raison de la hausse du nombre de dossiers de naturalisation attendus.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Prog. d'intégration cantonal 2024-2027	238'826	229'500	230'745	217'695	219'195	217'945
Projets d'intégration	300'000	300'000	515'000	490'000	490'000	490'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	538'826	529'500	745'745	707'695	709'195	707'945

Commentaires

L'augmentation de la charge cantonale relative aux projets d'intégration s'explique principalement par l'intégration, dès 2027, dans un contrat de prestations, des salaires d'auxiliaires de la petite enfance (CHF +190'000), jusqu'alors pris en charge par le SASO et le SMIG. Une charge supplémentaire de CHF +25'000 est également prévue pour le projet PAPYRUS, lancé en septembre 2026.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Ecart statistique	0	-22'295	0	0	0	0
Frais de rappel	-260	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-260	-22'295	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

2.10.7. Service de l'action sociale (SASO)

Évolution de l'environnement et des tâches

En tant que pôle de compétence cantonal en matière de prestations sociales sous conditions de ressources (revenus et fortune), le service de l'action sociale (SASO) est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale (aide sociale et partenariats avec les acteurs et actrices du « réseau social privé »), à l'assurance-maladie (réduction individuelle des primes), au recouvrement et à l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation (bourses et prêts d'études). Il agit également en matière d'harmonisation et de coordination des prestations sociales et de lutte contre le surendettement.

À l'aune des résultats comptables 2025 connus au moment de l'établissement du budget 2027 et de la tendance observée durant les premiers mois de l'exercice 2026, force est de constater que la situation financière de la part la plus fragile de la population neuchâteloise s'est dégradée. Le budget présenté tient ainsi compte des volumes et des montants des crédits supplémentaires qui ont dû être sollicités en 2025 et en 2026 pour répondre au plus près aux besoins de la population, que ce soit en matière de réduction individuelle des primes d'assurance-maladie (subsides LAMal), d'aide matérielle ou de bourses d'études.

Le montant des primes LAMal reste un sujet majeur d'inquiétude pour la population suisse et neuchâteloise et a un effet non négligeable sur le pouvoir d'achat et le revenu disponible des ménages. Les options retenues pour 2027 doivent comme toujours composer à la fois avec la croissance des primes (effet prix), donnée précise inconnue au moment de l'établissement du budget, et avec un nombre de bénéficiaires potentiels de subsides en légère croissance, après quelques années d'augmentation marquée des effectifs (effet volume). Sur la base notamment des prévisions du KOF/EPFZ portant sur les futurs coûts de la santé, le scénario de croissance des primes retenu pour Neuchâtel a été fixé à +4%. L'augmentation de budget prévu a pour objectif de maintenir le dispositif actuel et de permettre d'assurer « l'intensité de l'aide ». À ce propos, le Conseil d'État a réaffirmé dans le Rapport 26.016 son intention d'appliquer en 2027, comme le Grand Conseil l'a décidé en 2025 et 2026, une « mesure extraordinaire » en matière d'intensité, soit : répercuter sur les montants des subsides attribués à Neuchâtel la hausse des primes en francs absolus et non seulement en pourcents. Quant au cercle des bénéficiaires, l'hypothèse retenue prévoit une croissance contenue, à l'exception des bénéficiaires de subsides LAMal relevant de l'aide sociale, dont les effectifs sont en progression marquée.

Du côté de l'aide sociale, autre poste important du budget du SASO, le scénario retenu indique clairement une augmentation des charges d'aide matérielle. La progression du recours à l'aide sociale, relevée dans les sept services sociaux régionaux du canton de Neuchâtel, est le reflet du contexte général marqué par la nette inversion de tendance constatée depuis 2025, qui s'est d'ailleurs poursuivie au 1^{er} semestre 2026. L'effet volume a ainsi été budgété sur la base d'une hypothèse de croissance du nombre de dossiers de +4% en 2027, dans la continuité de la tendance observée en 2025 et 2026.

Le budget alloué aux aides à la formation est également en augmentation en comparaison avec l'exercice 2026 qui a nécessité une demande de crédit supplémentaire. Avec le recul d'une année scolaire et académique entière, il a été possible de mieux calibrer les effets concrets de la volonté du Grand Conseil d'améliorer la prise en compte des dépenses à la charge des étudiant-e-s et d'élargir l'accès aux bourses d'études.

Au final, le budget de la Facture sociale harmonisée partagée avec les communes est en forte progression, après plusieurs années de maîtrise, voire de diminution. La croissance de la facture sociale est ainsi budgétée à hauteur de +23% par rapport au budget 2026. Il est ainsi tenu compte des grandes options susmentionnées, de l'analyse au plus proche des données de l'exercice en cours (budgets 2025 et 2026 insuffisants) et de l'intention annoncée du Conseil d'État d'y intégrer complètement dans la composante « subsides LAMal » les dépenses relatives au contentieux en matière d'assurance-maladie.

Objectifs stratégiques

En lien avec le programme de législation, le service :

- contribue aux objectifs suivants :
 - consolider la cohésion sociale en préservant la solidarité et garantir un système de santé accessible et efficient pour toutes les générations ;
 - renforcer la sécurité, y compris la cybersécurité, et développer la prévention, notamment contre les violences et les discriminations, pour garantir un cadre de vie serein et paisible.
- est responsable des mesures suivantes :
 - assurer une couverture équitable des prestations sociales : information, accès et accompagnement ;
 - développer des dispositifs précoces pour réduire le recours à l'aide sociale.
- est en appui de la mesure suivante :
 - élaborer un deuxième plan d'action cantonal de lutte contre les violences domestiques.

Le service est par ailleurs responsable de :

- contribuer à la maîtrise de la facture sociale ;
- optimiser la redéfinition des prestations sociales sous condition de ressources ;
- contenir le taux d'aide sociale malgré l'évolution conjoncturelle ;
- développer les mesures d'insertion sociale et accompagner la stratégie d'intégration professionnelle auprès des services sociaux régionaux ;
- poursuivre les actions de sensibilisation et de prévention dans le cadre du plan d'action de lutte contre le surendettement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	158'870'303	164'671'800	182'720'033	+18'048'233	+11.0%	191'149'600	199'042'100	205'780'300
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'481'309	3'820'000	5'469'633	+1'649'633	+43.2%	3'850'300	3'850'300	3'850'300
43 Revenus divers	1'015'050	134'000	114'000	-20'000	-14.9%	114'000	114'000	114'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	132'863'828	139'220'800	155'214'400	+15'993'600	+11.5%	165'273'300	173'180'800	179'934'000
47 Subventions à redistribuer	20'265'364	20'757'000	20'757'000	+0	0.0%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
49 Imputations internes	1'244'751	740'000	1'165'000	+425'000	+57.4%	1'155'000	1'140'000	1'125'000
Charges d'exploitation	334'749'889	333'926'749	371'258'667	+37'331'918	+11.2%	386'562'295	398'948'991	407'181'051
30 Charges de personnel	6'374'621	6'717'010	6'927'360	+210'350	+3.1%	6'930'688	6'929'784	6'924'744
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'644'424	1'294'429	1'428'000	+133'571	+10.3%	1'445'000	1'462'000	1'478'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	274'825'276	272'562'400	303'442'700	+30'880'300	+11.3%	313'253'500	322'530'800	328'311'000
37 Subventions redistribuées	20'265'364	20'757'000	20'757'000	+0	0.0%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
39 Imputations internes	31'640'204	32'595'910	38'703'607	+6'107'697	+18.7%	44'176'107	47'269'407	49'710'307
Résultat d'exploitation	-175'879'586	-169'254'949	-188'538'634	-19'283'685	-11.4%	-195'412'695	-199'906'891	-201'400'751
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	-234	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	234	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-175'879'353	-169'254'949	-188'538'634	-19'283'685	-11.4%	-195'412'695	-199'906'891	-201'400'751
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-175'879'353	-169'254'949	-188'538'634	-19'283'685	-11.4%	-195'412'695	-199'906'891	-201'400'751

Commentaires

Les revenus d'exploitation budgétés en 2027 augmentent de CHF +18,0 millions. Les taxes (groupe 42) présentent une augmentation de CHF +1,6 million, en lien avec l'augmentation des recettes attendues de la lutte contre les abus à l'aide sociale. Les revenus de transfert (groupe 46) présentent une augmentation de CHF +15,9 millions, dont la majeure partie (CHF +14,9 millions) provient de l'augmentation de la part des communes à la facture sociale. Le solde de l'écart s'explique principalement par la croissance de la part fédérale aux subsides LAMal (CHF +3,2 millions) et par la diminution de l'estimation des recettes du contentieux LAMal (CHF -2,5 millions), revue à la baisse à la lumière du bouclement des comptes 2025. Au niveau des prestations internes (groupe 49), l'augmentation de CHF +425'000 est liée aux montants demandés en restitution aux héritiers de bénéficiaires PC décédés dans le cadre de successions, plus élevés qu'au budget 2026.

Les charges d'exploitation augmentent de CHF +37,3 millions en 2027. Cette progression s'explique principalement par la hausse des charges de transfert (groupe 36) de CHF +30,9 millions. Cette évolution provient notamment de l'augmentation des subsides LAMal de CHF +14,1 millions, dont le budget repose sur une hypothèse d'augmentation des primes de +4% et sur une augmentation mesurée du nombre de bénéficiaires selon leur classification (PC AVS/AI, aide sociale et ordinaire). À noter que l'écart comprend un montant de CHF +2,0 millions lié à la reconduction de la mesure de maintien de l'intensité de l'aide en francs (rapport 26.016). Les charges du contentieux LAMal progressent de CHF +4,9 millions, essentiellement en raison de la même hypothèse d'augmentation des primes que celle appliquée aux subsides LAMal. L'aide matérielle enregistre une hausse de CHF +9,8 millions, en lien avec une augmentation estimée de +4% du nombre de dossiers d'aide sociale dans les services sociaux régionaux. Le budget des bourses d'études augmente de CHF +1,9 million, sur la base des résultats des comptes 2025, qui ont été influencés par les mesures annoncées dans le cadre du rapport sur la redéfinition des prestations sociales. Des explications plus détaillées sur ces variations figurent dans le chapitre consacré à la facture sociale.

Les imputations internes (groupe 39) augmentent de CHF +6,1 millions, principalement en raison de la hausse des charges transférées par le SMIG (CHF +5,8 millions) et le SEMP (CHF +0,7 million). Les charges de personnel (groupe 30) progressent de CHF +0,2 million malgré une diminution de l'effectif budgété de 0,5 EPT, en raison de la progression salariale. Enfin, les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) augmentent notamment en raison de la hausse des pertes sur créances à l'office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (ORACE) (CHF +0,2 million), qui s'explique par une augmentation de +9,7% du nombre de bénéficiaires en 2025, année de référence pour le calcul du budget 2027.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	31'946	5'200	5'200
Coûts salariaux et de structure	1'329'542	1'259'274	1'461'776
Coûts des services centraux	296'871	145'589	182'653
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'658'359	1'410'063	1'649'628

Commentaires

La variation des coûts salariaux et de structure provient d'une hausse de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestations par rapport au budget 2026. L'évolution du coût des services centraux est liée à l'augmentation des charges refacturées par le SIEN.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	75'922	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'722'071	2'061'535	1'902'845
Coûts des services centraux	384'415	238'342	237'765
Revenus	97'199	110'000	110'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'085'210	2'189'877	2'030'611

Commentaires

L'écart concernant les charges directes par rapport aux comptes 2025 s'explique par la non-imputation interne des coûts de l'OCOSP pour l'insertion des bénéficiaires de l'aide sociale. La variation des coûts salariaux et de structure provient d'une baisse de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestations par rapport au budget 2026.

Aide à la formation (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	400	400	400
Coûts salariaux et de structure	614'151	524'494	678'304
Coûts des services centraux	137'322	60'639	84'756
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	751'873	585'533	763'459

Commentaires

La variation des coûts salariaux et de structure provient d'une hausse de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestations par rapport au budget 2026. L'évolution du coût des services centraux est liée à l'augmentation des charges refacturées principalement par le SIEN.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'176'201	2'357'980	2'397'200
Coûts des services centraux	484'326	272'616	299'536
Revenus	5'727	14'000	7'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'654'800	2'616'596	2'689'736

Commentaires

La variation des coûts salariaux et de structure provient d'une hausse de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestations par rapport au budget 2026. L'évolution du coût des services centraux est liée à l'augmentation des charges refacturées principalement par le SIEN.

Politique d'action sociale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	11'796	13'200	13'200
Coûts salariaux et de structure	553'518	643'876	603'435
Coûts des services centraux	123'169	74'210	75'151
Revenus	112'505	115'000	115'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	575'978	616'286	576'786

Commentaires

La variation des coûts salariaux et de structure provient d'une baisse de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestations par rapport au budget 2026.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Contentieux LAMal	18'036'628	13'914'700	0	0	0	0
LAVI	99'287	110'000	110'000	110'000	110'000	110'000
Participation aux SSR et GSR	4'665'801	5'387'400	5'598'500	5'667'300	5'667'300	5'667'300
Subsides LAMal extraordinaires	1'773'315	1'750'000	2'000'000	0	0	0
Subventions institutions privées	17'311	19'800	19'800	19'800	19'800	19'800
Total charges (+) / revenus (-) nets	24'592'342	21'181'900	7'728'300	5'797'100	5'797'100	5'797'100

Commentaires

La rubrique « Contentieux LAMal » présente désormais un solde nul, la partie relative aux primes du contentieux LAMal (charges nettes) ayant été transférée dans la facture sociale.

Le subside extraordinaire permettant le maintien de l'intensité de l'aide en francs a été reconduit en 2027 pour un montant de CHF 2,0 millions.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Charges subventions redistribuées	20'265'364	20'757'000	20'757'000	20'757'000	20'757'000	20'757'000
Frais de rappel	-1'800	0	0	0	0	0
Revenus subventions redistribuées	-20'265'364	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'800	0	0	0	0	0

Commentaires

Ces montants concernent la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et la répartition des dépenses de personnel des GSR et SSR.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Subsides LAMal	53'009'926	53'018'100	71'906'000
Bourses d'études	4'587'467	3'751'000	4'892'800
Avances contribution d'entretien	314'101	368'200	508'300
Aide sociale	65'288'727	63'496'420	75'668'467
Lutte contre les abus	1'170'027	1'116'000	1'207'100
Intégration socio-professionnelle	6'140'966	6'862'294	6'509'146
Partenariat social privé	5'956'110	5'536'000	5'509'000
Alfa Sal	2'858'851	2'917'600	3'019'100
Financement LACI	4'048'977	3'535'600	3'864'400
Total charges (+) / revenus (-) nets	143'375'153	140'621'214	173'084'313

Commentaires

Le budget 2027 de la facture sociale est en forte augmentation par rapport au budget 2026, avec une variation de CHF +32,5 millions ; cette progression s'explique principalement par l'augmentation des charges dans les composantes « Subsides LAMal », « Aide sociale » et « Bourses d'études ». La part nette de 60% à charge de l'État s'élève ainsi à CHF 173,1 millions.

L'augmentation de la charge nette au titre des subsides LAMal s'élève à CHF +18,9 millions. Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs. Le budget 2027 repose sur l'hypothèse d'une augmentation des primes de +4%. En termes d'évolution du nombre de bénéficiaires, une augmentation de +1% est prévue pour les bénéficiaires PC, de +4% pour les bénéficiaires de l'aide sociale et de +2% pour les bénéficiaires relevant des classifications ordinaires.

De plus, l'entier du contentieux LAMal relatif aux primes a été intégré à la facture sociale. En 2026, celui-ci était entièrement à la charge de l'État et n'apparaissait donc pas dans la facture sociale. Ce transfert représente une charge supplémentaire d'environ CHF +8 millions pour les communes. Ces éléments contribuent à la hausse attendue des charges brutes de la composante « Subsides LAMal », légèrement atténuée par la progression de la contribution de la Confédération. Le montant de la subvention fédérale s'établit ainsi à CHF 78,7 millions, contre CHF 75,5 millions en 2026.

La composante « Aide sociale » présente une augmentation nette de CHF +12,2 millions. Cette progression est principalement liée à la hausse de +4% du nombre de dossiers dans les services sociaux régionaux observée en 2025, après plusieurs années de baisse ou de stabilité. La situation conjoncturelle ne présentant pas de signe tangible d'amélioration, cette hypothèse de croissance de +4% est reconduite pour les estimations 2026 et le budget 2027.

La composante « Bourses d'études » est en hausse par rapport au budget 2026 de CHF +1,1 million. Le montant prévu au budget 2027 se base essentiellement sur les résultats des comptes 2025 qui contiennent une demi-année seulement passée sous le régime des « mesures Redef3/revalorisation de l'accès à la prestation ».

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*PI-Réformes	En cours	32'520	0	0	0	0	0	0
Prêts d'étude 2020-2023	En cours	-50'000	0	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000
Prêts d'étude 2024-2027	En cours	93'000	70'000	-30'000	40'000	-30'000	-30'000	-30'000
Prêts d'études	En cours	-100'000	0	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
Prêts d'étude 2028-2031	À solliciter	0	0	0	0	145'000	145'000	145'000
Total		-24'480	70'000	-180'000	-110'000	-35'000	-35'000	-35'000

Commentaires

Les prêts d'études sont gérés par le biais de crédits d'engagement quadriennaux. Comme le prévoit le règlement, la plupart des prêts sont généralement remboursés plusieurs années après leur octroi ; une progression lente des recettes est donc prévue.

2.10.8. Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte (SAHA) a pour missions principales de favoriser l'inclusion de toute personne vivant avec un handicap (PVH) dans la société neuchâteloise et de garantir un dispositif de prestations permettant un accompagnement adapté aux besoins et aux aspirations des PVH, y compris celles en situation d'addiction ou de grande précarité sociale.

L'adoption à l'unanimité par le Grand Conseil, le 2 novembre 2021, de la loi du sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIncA) est un élément structurant des activités du SAHA depuis lors. La LIncA concrétise la volonté cantonale d'inscrire sa politique dans les principes de la convention relative aux droits des personnes vivant avec un handicap (CDPH), en considérant que les personnes ne se résument pas à leur handicap et sont, avant tout, des citoyens et des citoyennes à part entière. Chacun et chacune devrait pouvoir faire ses propres choix et décider librement de la manière dont il ou elle souhaite vivre, où il ou elle souhaite habiter, comment organiser son quotidien ou par qui se faire soigner, par exemple.

Au niveau de l'inclusion et de l'égalité des personnes vivant avec un handicap, le SAHA poursuit la mise en œuvre des 45 mesures du plan d'action cantonal. L'année 2027 sera marquée par les [Journées d'action nationales](#) sous le slogan « Avenir inclusif – ensemble, au travail ». Coordonnées et financées par le SAHA, les actions seront menées par des acteurs et actrices privés et publics et pourront porter, par exemple, sur la formation et le marché du travail, les technologies d'assistance ou l'accessibilité dans les processus de recherche d'emploi, de recrutement et de planification de carrière.

Au niveau de l'accompagnement et de l'hébergement, le changement de paradigme induit par la CDPH met au défi l'État de promouvoir activement le développement d'alternatives aux prestations institutionnelles traditionnelles et le déploiement de prestations ambulatoires (par le développement de projets pilotes), tout en continuant de répondre aux besoins des personnes vulnérables par des prestations institutionnelles de qualité. Le rapport 25.002 de planification de l'offre de prestations sociales pour adultes dans le domaine du handicap, de l'addiction et de la grande précarité 2025-2029 prévoit, en outre, des optimisations dans les domaines du handicap psychiatrique et des addictions, dont les travaux sont actuellement en cours en partenariat avec les institutions sociales concernées. Parallèlement, en application des bases légales actuelles, il s'agit d'initier les processus d'autorisations d'exploitation auprès des partenaires institutionnels et d'assurer également une surveillance de la qualité afin de garantir le respect des droits des bénéficiaires et, plus largement, des personnes vivant avec un handicap dans le dispositif. Enfin, le processus de structuration de la gouvernance des partenariats avec les fondations de droit privé, mandatées et financées par l'État pour des tâches d'intérêt public, va également se poursuivre.

Le budget 2027 ainsi que la planification financière de l'État (PFT) ont été adaptés en conséquence en tenant compte des contraintes budgétaires actuelles.

Objectifs stratégiques

En lien avec le programme de législature, le service :

- contribue aux objectifs suivants :
 - consolider la cohésion sociale en préservant la solidarité et garantir un système de santé accessible et efficient pour toutes les générations ;
 - être à l'écoute de toutes les générations et valoriser la culture et le sport comme moteurs de lien social, de proximité et d'identité partagée ;
 - accompagner les entreprises dans un contexte géopolitique et international en mouvement, stimuler l'innovation et accroître l'attractivité économique, touristique et résidentielle.
- est en appui des mesures suivantes :
 - assurer une couverture équitable des prestations sociales : information, accès et accompagnement ;
 - développer une politique des familles, des liens intergénérationnels et de la diversité ;
 - promouvoir la mobilisation des compétences de chacune et chacun, indépendamment du genre, de l'âge, de l'origine culturelle et/ou d'un handicap.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	3'503'632	5'704'600	5'511'200	-193'400	-3.4%	5'717'100	5'744'900	5'765'800
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	184'602	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	158'995	2'087'700	2'063'800	-23'900	-1.1%	2'092'600	2'110'100	2'120'800
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	5'542	300'000	300'000	+0	0.0%	300'000	300'000	300'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	3'154'494	3'116'900	2'947'400	-169'500	-5.4%	3'124'500	3'134'800	3'145'000
Charges d'exploitation	94'401'012	96'193'378	96'238'088	+44'711	+0.0%	98'286'888	99'836'788	99'932'888
30 Charges de personnel	1'149'030	1'337'818	2'027'316	+689'498	+51.5%	2'027'316	2'027'316	2'027'316
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	102'219	103'713	110'000	+6'287	+6.1%	110'000	110'000	110'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	93'081'269	94'637'200	93'965'000	-672'200	-0.7%	96'013'800	97'563'700	97'659'800
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	68'494	114'647	135'772	+21'126	+18.4%	135'772	135'772	135'772
Résultat d'exploitation	-90'897'380	-90'488'778	-90'726'888	-238'111	-0.3%	-92'569'788	-94'091'888	-94'167'088
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-90'897'380	-90'488'778	-90'726'888	-238'111	-0.3%	-92'569'788	-94'091'888	-94'167'088
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-90'897'380	-90'488'778	-90'726'888	-238'111	-0.3%	-92'569'788	-94'091'888	-94'167'088

Commentaires

Les revenus d'exploitation diminuent de CHF -193'400 par rapport au budget précédent. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des prestations internes (groupe 49) de CHF -169'500, compte tenu du transfert de la charge nette de la FADS à la facture sociale. Au niveau des taxes (groupe 42), l'écart présente une diminution de CHF -23'900, correspondant à une légère baisse des recettes projetées liées à la régulation des fonds de fluctuation des institutions, plafonnés à 5% des subventions annuelles.

Les charges d'exploitation augmentent de CHF +44'711. L'écart de CHF +689'498 dans les charges de personnel (groupe 30) s'explique notamment par une augmentation de 2,4 EPT, financée par une diminution des charges de transfert de CHF -120'000 et CHF -244'000. Cet écart correspond tout d'abord à +0,8 EPT destinés à permettre l'évaluation des besoins, notamment par la mise en place d'outils d'évaluation des besoins individuels en collaboration avec les partenaires (art. 29 et 30 LIncA), ainsi qu'à favoriser le virage ambulatoire. Il comprend ensuite une augmentation de +1,6 EPT liée à l'internalisation de la prestation d'orientation. Il tient enfin compte d'une enveloppe de CHF 200'000 dans les salaires occasionnels, consacrée à des postes adaptés pour des personnes vivant avec un handicap au sein de l'administration cantonale, de la prise en compte de l'IPC de +0,25% et de l'effet 12/12 du poste de chargé de suivi qualité.

Les charges de transfert (groupe 36) diminuent de CHF -672'200, principalement en raison des différents impacts détaillés ci-dessous, dont notamment la réduction décidée de -2% des subventions, l'indexation de +0,25% de la masse salariale des institutions sociales ainsi que la prise en compte de l'augmentation des taxes journalières.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Inclusion et accompagnement (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charges directes	92'268	102'000	122'000
Coûts salariaux et de structure	1'052'451	1'235'651	1'916'756
Coûts des services centraux	68'494	94'647	115'772
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'213'212	1'432'298	2'154'528

Commentaires

L'augmentation des charges directes de CHF +20'000 correspond à la contribution du SAHA à l'internalisation d'un poste d'architecte au service cantonal d'aménagement du territoire (SCAT), en collaboration avec l'office cantonal du logement (OCL) et le service cantonal de la santé publique (SCSP), afin de renforcer le dispositif visant à garantir la conformité des constructions aux normes d'accessibilité pour les personnes vivant avec un handicap, dont les personnes âgées, notamment en ce qui concerne les appartements avec encadrement.

Concernant les coûts salariaux et de structure, l'augmentation s'explique essentiellement par les ressources supplémentaires de +2,4 EPT nécessaires à l'internalisation des prestations d'orientation et d'évaluation des besoins.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Amort subventions à l'invest - SAHA	0	15'000	76'500	192'500	261'000	327'000
Inst. dans canton adu.	72'273'568	71'104'000	70'855'800	72'595'900	73'662'100	74'065'400
Inst. hors canton adu.	8'721'666	8'900'000	8'618'400	8'618'400	8'618'400	8'618'400
Lutte addiction jeu	184'602	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Lutte c/addictions	10'935'114	10'827'900	10'798'700	10'862'600	11'260'300	11'276'400
Prestations ambulatoires aux invalides	769'082	922'600	751'800	751'800	751'800	751'800
Total charges (+) / revenus (-) nets	92'884'033	91'969'500	91'301'200	93'221'200	94'753'600	95'239'000

Commentaires

En ce qui concerne les amortissements des subventions à l'investissement, le montant de CHF 76'500 correspond au financement par crédit d'engagement de CHF 300'000 pour l'achat, par la FADS, du bâtiment de Temps Présent à La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'au financement par crédit d'engagement de CHF 6,09 millions pour la création de places en hébergement en lien avec le rapport 25.002 concernant la planification de l'offre de prestations sociales pour adultes dans les domaines du handicap, de l'addiction et de la grande précarité.

La baisse globale des charges de CHF -277'400 concernant les institutions dans le canton, y compris celles du domaine des addictions, résulte de plusieurs éléments. Du côté des charges, sont notamment pris en considération le montant accordé par le Conseil d'État aux partenaires du domaine social pour l'amélioration des conditions de travail du personnel soumis à la CCT-ES (CHF +430'200), l'indexation de +0,25% de la masse salariale des institutions sociales (CHF +275'700), la subvention de CHF 600'000 destinée à la pérennisation du projet pilote Sleep-in initié par la Ville de Neuchâtel, ainsi que la reconnaissance partielle de besoins liés à l'évolution démographique détaillée dans le rapport de planification 25.002 (CHF +1'211'500). Ce dernier montant intègre les conséquences en 2027 des besoins reconnus en 2026.

Ces différents impacts sont toutefois compensés par la réduction décidée de -2% des subventions (CHF -1'698'300), ainsi que par la révision à la baisse des augmentations de ressources prévues par le rapport de planification (CHF -334'800), notamment dans le domaine ambulatoire. Une adaptation des taxes journalières est également prévue, celles-ci passant de CHF 142 à CHF 146,50 pour l'hébergement et de CHF 35 à CHF 37 pour les centres de jour, ce qui représente une économie de subvention de CHF -785'600. Enfin, une légère baisse des recettes projetées liées à la régulation des fonds de fluctuation, proportionnelle à la baisse des subventions, entraîne un impact de CHF +23'900.

L'augmentation constatée sur le PFT est uniquement liée aux impacts de la planification de l'offre de prestations sociales pour adultes selon le rapport 25.002, ainsi qu'au montant annuel accordé par le Conseil d'État aux partenaires du domaine social pour l'amélioration des conditions de travail du personnel soumis à la CCT-ES.

Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Comme pour les institutions neuchâteloises, la diminution des charges relatives aux institutions hors canton de CHF -281'600 correspond à l'augmentation des taxes journalières (CHF -81'600) et à une diminution (CHF -200'000) sur les coûts effectifs de l'exercice 2025.

La diminution des prestations ambulatoires aux invalides correspond à l'internalisation de la prestation d'orientation (CHF -244'000), mais également à l'internalisation du poste au SCAT pour renforcer le dispositif visant à garantir la conformité des constructions aux normes d'accessibilité pour les personnes vivant avec un handicap, dont les personnes âgées (CHF -20'000). Ces deux éléments permettent ainsi de compenser la charge supplémentaire de CHF 100'000 liée au projet-pilote « Neubourg 21", validé par le Conseil des Autorités de l'action sociale (CAAS), dont le but est d'offrir un accompagnement spécialisé et innovant pour les femmes en situation d'itinérance.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Contribution LORO addiction jeu	-184'602	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-184'602	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000

Commentaires

Le budget est stable par rapport à l'exercice précédent.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Charge nette FADS	-3'154'494	-3'116'900	-2'947'400
Total charges (+) / revenus (-) nets	-3'154'494	-3'116'900	-2'947'400

Commentaires

La diminution de la charge nette de la FADS de CHF -169'500 est liée, comme évoqué plus haut, à l'augmentation du prix de journée ainsi qu'à la réduction décidée de -2% des subventions. Ces éléments ont notamment permis de compenser la prise en compte de l'IPC de +0,25%.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2026 Total net	Budget 2027 Dépenses / Charges	Budget 2027 Recettes / Revenus	Budget 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net	PFT 2030 Total net
*PI-Virage ambulatoire handicap	En cours	403'880	418'560	0	418'560	0	0	0
Renforcement du virage ambulatoire	En cours	1'380'000	2'320'000	0	2'320'000	1'770'000	1'720'000	0
Total		1'783'880	2'738'560	0	2'738'560	1'770'000	1'720'000	0

Commentaires

Comme catalyseur du virage ambulatoire, un crédit d'engagement de CHF 1,2 million a été prévu sur trois ans, de 2023 à 2025. Celui-ci a pour objectif de stimuler des projets d'innovation sociale, en particulier pour favoriser le choix de vie à domicile, ainsi que pour développer des projets d'inclusion professionnelle. Comme mentionné dans le rapport 25.002 relatif à la planification de l'offre de prestations pour adultes dans le domaine du handicap, de l'addiction et de la grande précarité, la fin du crédit a été reportée de 2 ans, soit jusqu'à fin 2027, en raison des résultats très prometteurs des projets initiés et des délais d'activation de certains projets (voir tome 1 du budget 2025, modification légale). Conformément au rapport 25.002 précité, un crédit-cadre d'engagement de CHF 6,89 millions est prévu pour la période 2026-2029 ; celui-ci est destiné à renforcer le virage ambulatoire, à optimiser le dispositif, à diversifier les partenaires et à développer des alternatives aux prestations institutionnelles traditionnelles de l'offre pour les personnes vivant avec un handicap. Ce crédit d'engagement servira notamment à financer la création de nouvelles solutions d'hébergement ou formes de logements adaptés ainsi que la conduite, l'accompagnement et la réalisation de projets novateurs dans le domaine de l'accompagnement et de l'inclusion professionnelle.

2.10.9. Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

Évolution de l'environnement et des tâches

En date du 26 mai 2020, le Grand Conseil a décidé d'attribuer 10% du bénéfice de la Loterie Romande revenant au canton au soutien de projets et/ou manifestations publiques, uniques ou récurrentes, ayant une portée touristique et générant des retombées importantes. Le solde, soit 90%, est réparti entre les commissions de répartition pour les contributions destinées au domaine du sport et celles destinées notamment aux domaines de la culture et du social. Depuis mai 2025, le secrétariat général du Département de l'économie et de la cohésion sociale (SECS) assure la gestion du Fonds d'attributions cantonales Loterie Romande.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du fonds sont les suivants :

- favoriser la réalisation d'événements de grande ampleur ayant des retombées positives pour la population et pour le canton ;
- favoriser le rayonnement du canton par le soutien à des manifestations ;
- favoriser le tourisme par le soutien à des projets attractifs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 - B2026		PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'177'170	2'068'000	2'541'000	+473'000	+22.9%	1'800'000	1'800'000	1'800'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'892'316	1'800'000	1'800'000	+0	0.0%	1'800'000	1'800'000	1'800'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	284'854	268'000	741'000	+473'000	+176.5%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'177'170	2'068'000	2'541'000	+473'000	+22.9%	1'800'000	1'800'000	1'800'000
30 Charges de personnel	1'700	3'000	3'000	+0	0.0%	3'000	3'000	3'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	470	15'000	8'000	-7'000	-46.7%	8'000	8'000	8'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	259'000	259'000	259'000
36 Charges de transfert	2'175'000	2'020'000	2'500'000	+480'000	+23.8%	1'500'000	1'500'000	1'500'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les revenus d'exploitation augmentent de CHF 473'000 par rapport au budget 2026. La part du bénéfice de la Loterie Romande attribuée au fonds (groupe 41) reste stable à CHF 1,8 million. L'augmentation des revenus résulte ainsi d'un prélèvement plus important sur la fortune du fonds (groupe 45), constituée au cours des exercices précédents.

Les charges d'exploitation progressent de CHF 473'000 par rapport au budget 2026, principalement en raison de l'augmentation des charges de transfert (groupe 36). Cette évolution est essentiellement liée au soutien en faveur de Capitale culturelle suisse, alors que les autres soutiens prévus restent globalement stables. Le prélèvement supplémentaire sur la fortune du fonds permet de financer cette dépense et de maintenir l'équilibre du fonds.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	PFT 2028	PFT 2029	PFT 2030
Sub. manifestations but touristique	2'175'000	2'020'000	2'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	2'175'000	2'020'000	2'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000

Commentaires

Les montants prévus correspondent aux contributions destinées aux différents projets et manifestations soutenus par le fonds. L'augmentation par rapport au budget 2026 s'explique principalement par le soutien en faveur de Capitale culturelle suisse, les autres soutiens prévus restant globalement stables.